LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ | Montréal, mardi 14 décembre 1965 / saint Nicaise / 81e année, No 289 / 4 cahiers / 64 pages / La météo : pluie occasionnelle, doux / minimum 25 / maximum 35

Les forêts : oui à l'aménagement, mais gardons le système des concessions

— Les industries forestières du Québec

QUEBEC, (PC) — L'Association des industries forestières du Québec admet le principe d'aménagement polyvalent des terres publiques. Cet organisme, qui groupe quarante-six entreprises, ne laisse pas de doute sur le sujet dans un mémoire qu'elle a soumis au ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche. Cependant, cette industrie ne semble pas favoriser l'idée dans son application pratique.

Exposant son point de vue sur le sujet lors des audiences publiques sur les problèmes de la forêt qui se sont ouvertes hier à la Faculté d'arpentage et de génie forestier de Laval, sous la présidence de M. Fernand Côté, chef du Contentieux au ministère, l'un des porte-parole de l'association a été assez évasif sur ce point pour qu'il soit possible de penser que les dirigeants de l'industrie seraient fort heureux si le ministère ne donnait pas suite à ce projet.

Inaugurant ces audiences, hier matin, le ministre a révélé que les mémoires reçus de trente associations se retrouveront dans le "livre blanc" que son ministère prépare en vue d'une refonte de la législation par un texte de loi qui sera un véritable code dominal du ministère.

Les audiences, qui se poursuivront jusqu'à vendredi, se font en présence du sous-ministre, M. Fernand Boutin, des sous-ministres adjoints, MM. J.-M. Bourbeau et Rolland Deschamps et de MM. Michel Duchesneau, directeur général de la planification, et Antonio Gagnon, chef du service forestier.

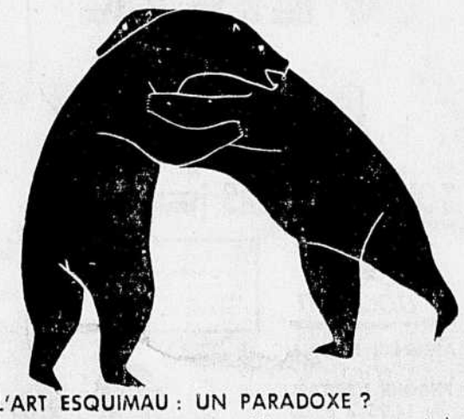
Protection contre le feu

Dans ses remarques, l'Association des industries forestières du Québec déclare ne pouvoir envisager que tous les aspects de la protection de la forêt contre le fe udeviennent la responsabilité exclusive du ministère. En plus du fait que son personnel expérimenté est des mieux qualifié pour l'initiation rapide de mesures de suppression, ce groupe maintient aussi que l'intérêt vital que représente l'approvisionnement de ses usines le désigne tout spécialement pour veiller à la protection des forêts qui lui sont affermées.

Au chapitre de la tenure des forêts, le mémoire soutient que l'industrie forestière majeure que nous avons au Québec

Voir FORETS en page 2

AUJOURD'HUI



L'ART ESQUIMAU : UN PARADOXE ?

L'art esquimau est reconnu publiquement au moment où c'est l'existence de cette société qui est remise en question. (Voir en pages 8 et 9)



LE JAPON MODERNE

PAR GUY CORMIER

Dans son deuxième article, Guy Cormier analyse l'évolution et le dynamisme de la radio et de la télévision au Japon. (Voir en page 5)

Il y a peu de chômeurs à Montréal, malgré l'afflux d'ouvriers • En page 3

Lévesque promet sa collaboration pour "civiliser" le crédit populaire

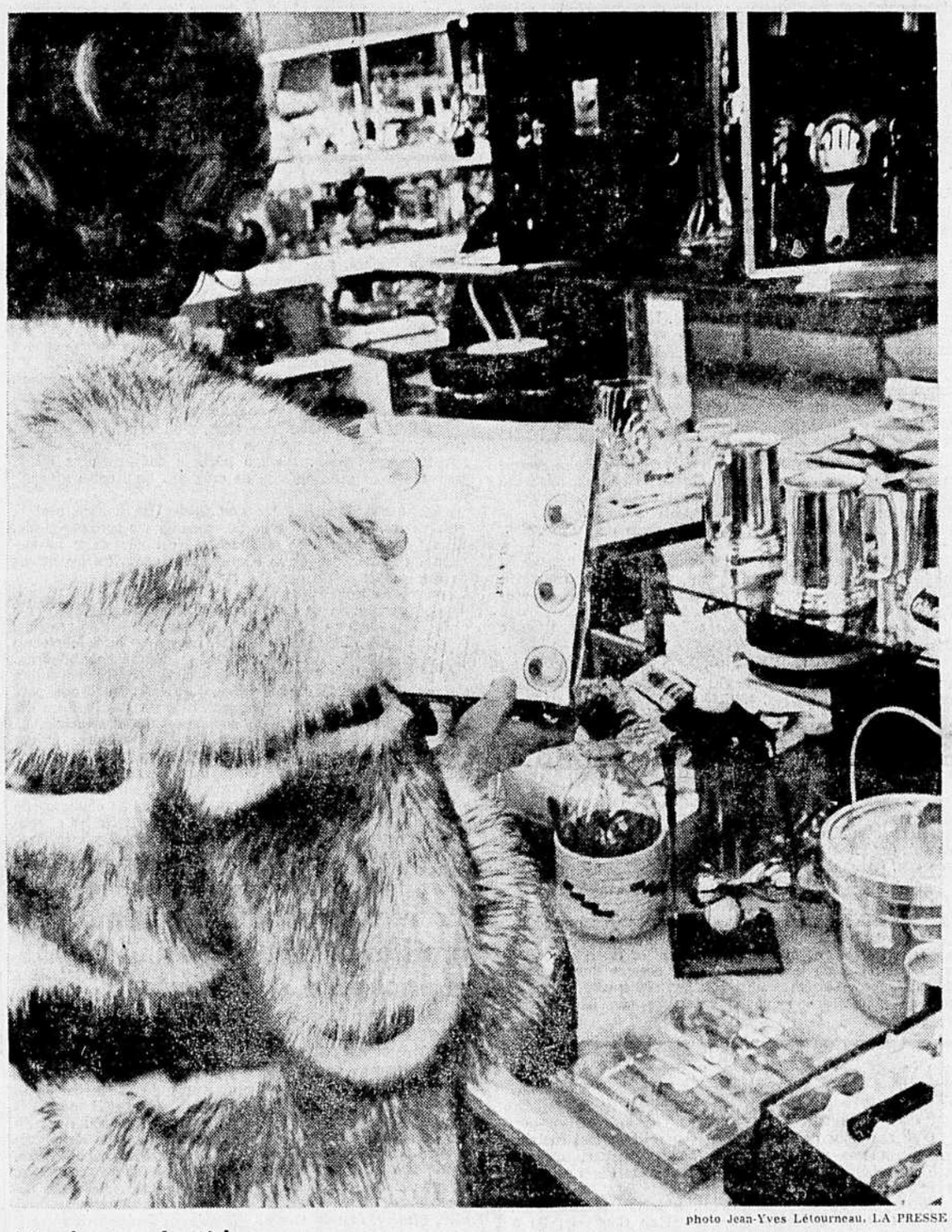


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Attention aux bactéries

On ignore encore quel danger véritable présentent ces boules réfrigérantes. Toutes sont-elles porteuses de bactéries ? Le service de la santé, à Montréal, alertée par la question, a immédiatement procédé aux tests nécessaires. En attendant le rapport du laboratoire, le directeur du service conseille fortement de s'en tenir aux traditionnels cubes de glace. (Nos informations en page 11)

Aide financière à des organismes qui remplaceraient les "requins"

par Paule Beaugrand-Champagne

M. René Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-Etre social, a annoncé hier qu'il a promis à certains organismes d'appuyer auprès du gouvernement une demande d'aide financière à des groupements qui travailleraient à assainir le crédit populaire.

"J'ai promis, a-t-il dit, à des organismes comme la CSN et les Travailleurs étudiants du Québec (TEQ) de demander au gouvernement et de faire passer mordicus une proposition d'aide financière à des organismes qui toucheraient au crédit populaire de façon civilisée et qui essaieraient d'introduire quelque chose de nouveau dans ce domaine".

M. Lévesque a expliqué que tout le monde connait le petit côté requin des compagnies de finances, mais qu'il ne faut pas oublier une chose, c'est que si ces compagnies vont s'établir dans les régions appauvries comme le Lac St-Jean ou les Iles-de-la-Madeleine, c'est qu'il y a là de grands besoins de crédit. Il faut donc tenter, dans ces régions, de les remplacer par des organismes plus "civilisés".

En page 42

M. Lévesque affirme : ce n'est pas parce qu'on est syndicaliste qu'on est à l'abri du conservatisme social, de la démagogie ...

En page 18

M. Lévesque parle du problème de la pauvreté devant le club Wilfrid Laurier des Femmes libérales.

M. Lévesque répondait alors à une question d'un étudiant de l'université de Montréal au cours de la période de questions qui a suivi le débat-midi organisé hier par l'AGEUM, auquel participait également M. Eric Kierans.

Cet étudiant avait demandé à M. Lévesque comment il pouvait combattre "le système et la rue St-Jacques" qui ne le laisseront jamais remplacer les compagnies de finances.

A cette question, le ministre a d'abord répondu que ces attaques contre le système social québécois lui faisaient penser "aux Bérêts blancs qui parlent toujours du système, mais que ça n'avance pas à grand'chose". Selon le ministre, "il y a moyen de remplacer le système morceau par morceau et de ne pas seulement passer son temps à gueuler contre". L'aide financière qu'il a promise est un de ces moyens.

Des numéros sur des chèques

Dans son exposé précédant la période de questions, M. Lévesque avait, une fois encore, expliqué à quoi son nouveau ministère s'attaquait et quels principes prévalaient dans son action.

La politique sociale, qu'à tort on veut toujours mettre à part du reste de la politique gouvernementale, est actuellement orientée vers "les gens vulnérables", a-t-il expliqué. Pendant que les riches deviennent plus riches, les pauvres deviennent plus pauvres : les récents rapports sur la pauvreté en démontrent tout le scandale. La politique sociale n'est pas faite pour empêcher les pauvres de crever de faim; elle est là pour trouver une façon active "de les sortir du trou".

La charité doit être remplacée par le droit à la santé, à l'éducation, au minimum vital qui est autre chose que le minimum animal. De plus, la politique sociale doit être efficace : les lois doivent être modernisées et simplifiées, l'administration et les cadres administratifs changés pour qu'on arrête de traiter les pauvres comme des numéros sur des chèques d'allocations.

Enfin, des mesures sociales "socio-économiques" doivent être prises pour compenser le "risque social : la famille". Et la proposition de M. Lévesque est cette politique d'allocations familiales graduées dont on parle beaucoup depuis quelque temps. Il a demandé à ce propos aux étudiants de voir quelle forme d'aide ils pourraient lui apporter dans l'étude des faits (enquête, sondage) qui entoureraient une telle mesure.

L'Eglise et l'Etat

Le ministre Lévesque a fait appel à la population aussi, disant qu'il doit se faire une

Voir LEVESQUE en page 2

Réactions prudentes des compagnies de finance

par Bernard Morrier et Pierre Olivier

La réaction des compagnies de prêts personnels, à la déclaration du ministre du Bien-Etre et de la Famille, M. René Lévesque, a été plutôt discrète et prudente ce matin.

Plusieurs porte-parole de ces sociétés ont avoué leur ignorance des propos tenus par le ministre et ont préféré retenir leurs commentaires avant d'en avoir pris connaissance.

Toutefois, d'autres à qui nous avons donné l'essentiel de cette déclaration ont risqué une opinion.

Un M. Levinson, de la compagnie Aetna Factors, une filiale de la Traders Finance, a dit en badinant qu'il devait "songer à se trouver du travail". Mais sur un ton plus sérieux, il a suggéré que nous communiquions avec la compagnie-mère, Traders.

A ce dernier endroit, M. Bourbonnière a expliqué que sa compagnie se spécialisait dans le financement des automobiles, des meubles et d'hypothèques sur le plan industriel et que l'intérêt sur ces prêts variait de 12 à 15 pour cent.

"Aussi, nous a-t-il expliqué, je ne crois pas que la déclaration de M. Lévesque nous concerne, car elle semble plutôt s'adresser aux compagnies qui font des prêts personnels."

De son côté, M. Jean-Paul Groulx, de Alliance Crédit, nous a fait savoir qu'il se proposait d'écrire à M. Lévesque pour lui faire part de la position de sa compagnie et qu'il ne siérait pas de révéler le contenu de la lettre avant que le ministre la reçoive.

Canadien Acceptance, par la voix de M. Blais, fera connaître sa réaction demain, après "avoir minutieusement étudié la déclaration de M. Lévesque".

Chez Circle Acceptance, la personne autorisée à faire des commentaires était absente et le porte-parole, qui a tenu à garder l'anonymat, a risqué une déclaration personnelle : "M. Lévesque est très ambitieux et il verra qu'il s'attaque à une tâche presque impossible quand on sait que toute notre économie est rattachée au crédit, donc aux compagnies de finances. Avant de réussir à remplacer ces compagnies, M. le ministre aura du chemin à faire ..."

M. Jacques Massue, de Commercial Acceptance, a exprimé l'avis que l'association des compagnies de finance va sûrement réagir à la déclaration de M. Lévesque.

"Je n'ai rien contre M. Lévesque. Il a lancé ça comme ça, maintenant on verra. Les compagnies de finance ont la réputation d'être des "requins"; M. Lévesque l'a même dit, me dites-vous, pourtant, en ce qui nous concerne, je ne crois pas que nous ayions été des "requins" durant les grèves à Arvida et à Melocheville, où nous avons attendu la fin de ces conflits avant de réclamer des remboursements".

D'autre part, les compagnies Commodity Discount, Community Finance et Delta Acceptance nous ont déclaré qu'elles formuleraient probablement certains commentaires après avoir pris connaissance de la déclaration de M. Lévesque. "No comment — pas de commentaire", s'est-on fait dire chez ces sociétés.

M. André Charbonneau, vice-président de Labrador Accep-

VOIR REACTIONS EN PAGE 2

Le Canada veut plus de contacts à l'OTAN afin que ne se détériorent pas les relations Est-Ouest

PARIS (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin a demandé "rationaliser la planification de rationaliser la planification de la défense" et qu'on améliore les chances d'une collaboration nucléaire. Le ministre a fait cette déclaration peu avant l'ouverture de la conférence de trois jour qu'auront à Paris, à compter d'aujourd'hui, les ministres de la Défense et des Finances des pays membres de l'OTAN.

En sa qualité de président de ces assises, M. Martin a recommandé la prudence dans la tentative de mettre sur pied une force militaire de l'OTAN qui soit telle qu'elle provoque un durcissement des relations Est-Ouest et rende plus difficile un aménagement de la paix. "En tant qu'alliance à caractère défensif et destinée à contrecarrer l'expansion du communisme à l'intérieur des pays membres, nous avons l'obligation de maintenir une force militaire nécessaire à cette fin," a dit M. Martin.

La porte doit demeurer ouverte

"Nous devons, par ailleurs, a-t-il ajouté, ajuster nos accords de commune défense de telle sorte que des portes demeurent ouvertes en vue de négociations avec l'adversaire et que ces négociations aient les meilleures chances de réussir".

Tout en reconnaissant qu'il y a urgence d'améliorer la collaboration nucléaire des quinze pays membres, M. Martin a souligné que des efforts devraient être tentés en vue de rationaliser la planification de la défense, attendu que les plans militaires déjà acceptés par les membres sont en fait réalisables et particulièrement bien conçus pour la défense commune.

Cette remarque semble suggérer que l'Alliance devrait modérer un peu son expansion militaire, conformément à une suggestion qui plairait semble-t-il à la Grande-Bretagne, laquelle considère que l'OTAN a cherché à planifier en conformité à des principes militaires impossibles à réaliser — soit une guerre conventionnelle de 90 jours à une époque où les armements nucléaires peuvent décider en quelques jours du sort du monde.

M. Martin a fait remarquer que les principaux foyers de guerre actuellement se trouvent à l'extérieur, et non à l'intérieur de l'OTAN. La période de paix qu'a connue l'Alliance atteste de sa réussite et procure une occasion pour mettre de l'ordre dans la maison. L'Alliance, a dit M. Martin, repose sur le fait que les membres se font confiance les uns les autres, et s'engagent à se porter au secours des uns des autres en cas de danger.

Les consultations sont nécessaires

Le ministre a insisté pour qu'il ait plus de consultations au sein de l'Alliance en rapport avec les relations Est-Ouest, et ce, de manière à ce que tous les membres en arrivent à une meilleure compréhension des objectifs et des tactiques de l'Union soviétique, et puissent, par le fait même, amorcer des négociations fructueuses.

Le ministre a également suggéré aux pays de l'OTAN d'attendre, avant de prendre des initiatives susceptibles de nuire aux intérêts des autres alliés, que des consultations aient été faites — les problèmes du monde se rattachant tous désormais

Voir MARTIN en page 2

Malgré la nécessité pour l'OTAN de faire peau neuve, on désire ne rien brusquer

De notre envoyé spécial,
Guillaume de Maillard

PARIS. — De cette session d'hiver du conseil ministériel de l'OTAN qui s'est ouverte aujourd'hui à Paris, on n'attend pas de développements sensationnels. Comme le soulignait hier M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada et président d'honneur, pour 1965, du Conseil atlantique, "tout sera mis en oeuvre pour préserver l'unité de l'Alliance".

Trois grands points ou événements marquent en fait la session en cours : l'élection présidentielle française, les questions nucléaires — auxquelles se lient les ambitions de l'Allemagne fédérale en ce domaine — et, singulièrement, la guerre du Vietnam.

En ce qui concerne notre pays, sa mission essentielle consiste en un rôle "vital" de rapprochement, d'"interprète" en quelque sorte, en particulier entre les Etats-Unis et la France. M. Martin entend bien éviter (en tout cas amortir) de douloureuses confrontations qui ne pourraient que saper l'unité de l'Alliance.

Même si rien de spectaculaire ne doit se produire, cette réunion garde néanmoins une grande importance, en ce qu'elle doit donner lieu à des échanges de vues bi et multilatéraux sur les problèmes qui confrontent le monde. (En particulier sur les problèmes au sud-ouest asiatique et en Afrique, la Rhodésie notamment).

Est-ce à dire que l'OTAN se porte bien. L'Alliance atlantique est tout de même "enrouée". Elle accuse son âge — et le porte mal. Créée en 1949, elle rassemblait, en vue de leur défense commune contre le "communisme de l'Est", divers pays dont la physionomie, depuis, a notablement changé, en particulier sur le plan économique. La chose est surtout vraie pour la France, comme d'ailleurs pour l'Allemagne. Davantage, les dangers venant de l'Est ont non seulement perdu toute leur acuité, mais aussi changé de physionomie.

Les craintes de ce genre, c'est l'Allemagne qui continue à les ressentir. Ce qui, murmure-t-on dans les couloirs du palais de l'OTAN, l'aide à "justifier" ses revendications nucléaires.

Il va de soi que la nécessité d'un réaménagement de l'Alliance (qui d'ailleurs était prévue pour 20 ans, jusqu'en 1969) n'est pas contestée, pour autant qu'on sache "y mettre les formes".

On prêtait à la France, avant l'élection présidentielle, le désir d'accélérer cette révision des accords de l'OTAN. Par ailleurs, fidèle aux ambitions nationalistes du général de Gaulle, elle entendait, jusqu'à un certain point, "retirer ses billes du jeu atlantique".

Voir OTAN en page 2

Les USA demandent à leurs alliés d'aider le Vietnam

PARIS, (AFP, UPI) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, a exhorté aujourd'hui les alliés des Etats-Unis au sein de l'OTAN à accroitre leur aide au Sud-Vietnam, particulièrement dans les domaines non militaires.

Dans un discours à la conférence ministérielle de l'OTAN, le secrétaire d'Etat américain a souligné que son pays est profondément engagé dans le conflit vietnamien. M. Rusk aurait laissé clairement entendre que le Vietnam constitue actuellement la principale préoccupation des Etats-Unis.

Il a alors lancé un appel à la compréhension des pays membres de l'OTAN en soulignant qu'ils doivent se rendre compte que leur intérêt national propre est directement ou indirectement engagé dans cette affaire et en tirer les conclusions.

Selon les milieux proches de la conférence, les Etats-Unis proposeront vraisemblablement le renforcement de la force mobile de l'OTAN chargée de faire face aux guerres locales. Le rôle principal de cette force, connue officiellement sous le nom de force mobile alliée pour l'Europe, est de décourager les actions locales hostiles sur les flancs septentrional et méridional de l'Alliance atlantique allant de la Norvège à la Turquie. Les pays dont les troupes font partie de cette force sont les suivants : le Canada, les

Voir RUSK en page 2

De toutes les accusations, Sauvé n'en retient que trois qu'il tentera de démolir demain

par Gilles Pratte

De toutes les accusations portées contre l'organisation libérale des Iles-de-la-Madeleine, une vingtaine au total, le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, n'en retient que trois qui, à son avis, le visent personnellement; et il a bien l'intention de démontrer demain, à Ottawa, à sa conférence de presse, qu'elles ne tiennent pas debout.

Quant au reste, le ministre, qui rentre d'un voyage à Rome dira n'être pas responsable des moeurs électorales des Madelinots, précisant qu'en grattant un peu on aurait trouvé dans bien d'autres comtés des manoeuvres électorales du genre de celles qu'on reproche aujourd'hui à ses organisateurs proches et lointains.

Les trois accusations qui le visent directement concernent : — la destitution d'une dizaine de contremaitres municipaux employés aux travaux d'hiver à Fatima;

— Les appels que lui, M. Sauvé, aurait faits le jour du scrutin au juge Joseph Duguay pour lui demander de ne pas laisser sortir de prison même pour leur permettre de voter deux individus appréhendés pour avoir proféré des menaces à l'adresse d'un adversaire libéral.

— La présumée participation de son père, M. Joseph-Honoré Sauvé, à l'administration de la compagnie montréalaise W. K. Steele, qui a obtenu un contrat

Voir SAUVE en page 2

QUE S'EST-IL PASSE ?

Que s'est-il réellement passé aux Iles-de-la-Madeleine, lors des élections fédérales du 8 novembre dernier ? Pour le savoir, notre reporter Réginald Martel a passé plusieurs jours aux Iles. Dans un premier article publié hier, il rappelait, à l'aide des documents qu'il a pu trouver, l'affaire des contremaitres "démissionnés". Aujourd'hui il rapporte, en page 33, certaines anecdotes savoureuses recueillies sur place.

SOMMAIRE

Annonces classées / 34 à 41
Bandes dessinées / 60
Décès, Naissances, etc. / 61
Editorial / 4
Finance / 56 à 59
Horoscope / 16
Immeuble / 13
Loisirs et récréation / 60
Mots croisés / 39
Nouvelles internationales / 10, 24 à 26
Radio et Télévision / 12
Spectacles et Concerts / 44, 45
Sports / 47 à 54 et 62, 63
Tribunaux / 30, 31
Vie féminine / 17 à 23
Vie mondaine / 19
Vitre médecin / 15

Vienne ne pourra pas poser sa candidature aux Jeux d'Eté de 72

VIENNE — On apprend, au moment de mettre sous presse, que Vienne, capitale de l'Autriche, ne pourra poser sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'Eté de 1972.

Le Conseil des ministres autrichien, qui a examiné les problèmes du financement de cette manifestation quadriennale, n'a pu se mettre d'accord sur les modalités de participation de l'Etat.

On a fait observer notamment que le dossier transmis par la ville de Vienne ne contient aucun détail précis concernant le montant approximatif des dépenses et les projets de constructions.

Cette nouvelle de dernière heure élimine toute possibilité d'un match Montréal-Vienne (voir notre article en page 49), mais plusieurs autres candidatures peuvent parvenir au Comité international olympique avant la date limite du 31 décembre 1965.

Jusqu'ici, deux candidatures retiennent l'attention : Montréal et Munich. Mais la ville de Moscou entrera-t-elle dans la lutte ?

SAUVE

SUITE DE LA PAGE 1

de $125,000 pour l'ameublement de l'Ecole régionale des Iles.

Au sujet des contremaitres, M. Sauvé dira qu'il n'a jamais donné instruction au maire Albin Aucoin pour les destituer pour cause d'activité politique et encore moins "pour avoir voté conservateur".

Les appels téléphoniques au juge Duguay ? M. Sauvé les justifiera du droit et du devoir qu'a un citoyen soucieux du bon ordre d'éclairer le tribunal appelé à juger des fauteurs de troubles.

Quant à la participation de M. Joseph-Honoré Sauvé à l'administration de la compagnie W. K. Steele, le ministre a déjà soutenu, avant son départ pour Rome, que son père n'est directeur d'aucune compagnie.

Une enquête menée par un journaliste de LA PRESSE établit par ailleurs qu'un certain Joseph-Honoré Sauvé est bien membre du personnel administratif de la W. K. Steele.

Les autres histoires de distribution de souliers (après le scrutin) à ceux qui auraient voté pour M. Sauvé, de même que les truculences comme la remise à un électeur d'un bulletin de vote à l'envers le ministre à l'intention de laisser ceux qui en sont directement accusés, son organisateur, Hector Arsenault, et le député libéral provincial, Louis-Philippe Lacroix, (pour les souliers) et le petit personnel du bureau de votation (pour le bulletin), le soin d'y répondre en leur nom.

M. Sauvé, qui joue son honneur en même temps que sa carrière politique dans cette affaire, n'a pas l'intention d'y aller de main morte.

Déjà il a dressé sur un immense tableau la liste des diverses accusations, à côté du nom des journaux qui les ont publiées, pour démontrer qu'à l'exception de trois, elles ne le touchent pas personnellement.

Ce tableau sera montré demain aux journalistes, au cours d'une conférence de presse.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 25

Maximum demain : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — Régions de Montréal et des Cantons de l'Est : pluie occasionnelle, plus doux. Vents de l'est de 15 milles devenant du sud-ouest dans l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal 25 et 35; à Sherbrooke 30 et 35.

Régions des Laurentides et d'Ottawa : averses, plus doux. Vents de l'est de 10 milles devenant du sud-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Ottawa 30 et 35; Ste-Agathe 30 et 32.

Région de Québec : quelques périodes de pluie verglaçante; plus doux. Vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 20 et 30.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski : neige et pluie verglaçante; pluie dans les régions méridionales; vents de l'est de 15 milles avec bourrasques de 25 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau 10 et 20; Rivière-du-Loup, Mont-Jolie et Chicoutimi 10 et 25.

Régions de Gaspé et de Sept-Iles : nuageux, un peu moins froid; vents légers devenant de l'est à 20 milles. Minimum et maximum à Gaspé 5 et 20; Sept-Iles 5 sous zéro et 15.

Ce que tes yeux ont vu, ne le porte pas trop vite en litige, car que feras-tu à la fin quand ton prochain t'aura confondu ? (Prov 25, 7-8)

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

à des échanges plus approfondies.

On a cru voir dans cette observation une allusion aux Etats-Unis qui ont pris des initiatives à Cuba, à Saint-Domingue, au Vietnam et ailleurs sans consulter véritablement l'OTAN.

On croit comprendre par ailleurs que les Etats-Unis sont d'avis que les alliés de l'OTAN n'apprécient pas assez l'effort fourni au Vietnam. Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, tentera, au cours des trois jours de la Conférence, de se mériter les sympathies des délégués sur ce point.

Les Etats-Unis songent à grossir davantage leurs effectifs au Vietnam, à moins qu'Hanoï n'exprime le désir de négocier.

Relations Est-Ouest, Vietnam, Rhodésie, finances de l'OTAN : tels sont les questions à l'ordre du jour de la conférence qui s'ouvre aujourd'hui.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 1

mobilisation minimum de l'énergie des citoyens. "Avant, a-t-il dit, c'était l'Eglise qui devait s'occuper de toute la politique sociale. On est porté maintenant à lui substituer l'Etat. On dit : qu'il s'arrange avec ça à cent pour cent. Et la participation de l'individu est fragile là-dedans. Mais il reste que l'Etat ne doit pas être fourré dans tout et partout."

Parce que nous ne sommes pas aussi bien organisés et coordonnés qu'en Europe ou aux Etats-Unis, il y a un ordre de priorités à mettre dans la politique sociale et ce sont les outils préventifs qui l'emportent :

— la santé (des services de santé adéquats);
— les taux actuels d'assistance à repenser;
— les allocations familiales basées sur la réalité;
— le reclassement et la mobilité de la main-d'oeuvre;
— les budgets familiaux;
— l'enfance (coordonner les politiques);
— la réhabilitation des criminels ("C'est le chaos parce que le fédéral peut s'excuser sur le dos du provincial et le provincial sur le dos du fédéral"); de plus, personne ne s'occupe de cette réhabilitation à cause du système de prisons et de pénitenciers. On dit : "Pour des peines de deux ans et moins (pénitencier), ça ne vaut pas la peine de s'équiper, et pour les deux ans et plus (prison), ils sont déjà finis !" Il y a aussi une politique cohérente à établir dans ce domaine.

La politique sociale, a dit le ministre, doit être simplifiée et cohérente pour qu'on arrête de compartimenter tout le monde: vieillards, mères nécessiteuses, orphelins, etc. Ce "compartimentage" ne sert bien souvent qu'à les conserver dans leur état de dépendants.

Exposition au Loyola

Le collège Loyola présente une exposition groupant les oeuvres de sept graveurs contemporains, du 14 décembre au 10 janvier. Les artistes Pierre Rot, Tib Beament, Suzanne Beaudoin, André Dufour, Jeannine Leroux, Roland Pichet et Barry Wainright exposeront leurs nouvelles gravures au Centre Bonsecours de Loyola, au 445 de la rue St-Paul, à Montréal. Le vernissage aura lieu à 8 heures du soir, le 14 décembre prochain.

FORETS

SUITE DE LA PAGE 1

s'est implantée grâce au système de concessions en vigueur et que celui-ci doit être maintenu. (L'industrie veut dire par là que le système de l'entreprise libre est préférable à un système socialiste.)

Le mémoire reconnaît à l'Etat le droit de regard sur tous les stades de l'aménagement des forêts garantissant une exploitation ordonnée.

L'industrie forestière se dit prête à coopérer avec l'Etat dans la mise en oeuvre d'un programme sylvicole rentable qui permettrait d'obvier à certains problèmes de régénération et autres dans les forêts de la province.

Mise en garde

L'Association des industries forestières met le ministère en garde contre une planification sans coordination de la part des différents organismes intéressés à la forêt. L'industrie craint que l'effet cumulatif des mesures qui les affectent ne soit pas pleinement apprécié si la planification se fait sans plan d'ensemble.

Le développement de nos 153,000 milles carrés de forêts vacantes doit faire l'objet d'une planification poussée, selon l'industrie, car malgré les difficultés à surmonter, nous retrouvons chez nous les conditions qui mènent à de grandes réalisations ailleurs.

L'industrie se plaint du fait qu'elle se voit obligée d'accepter des bois dont les prix sont constamment à la hausse et se croit seule à subir une telle contrainte. Elle ne met pas en doute le droit des individus de se grouper pour améliorer leur sort, mais est aussi d'avis que la législation privilégiée qui leur est accordée entraîne la responsablité de négocier de bonne foi des conventions de mise en marché où les deux parties auraient le droit de refuser la convention si les conditions mutuellement acceptables ne pouvaient s'obtenir.

Par ailleurs, l'industrie papetière du Québec a demandé au ministère des Terres et Forêts de tenir compte de sa situation concurrentielle sur le marché mondial lorsqu'il procédera à des changements et modifications aux lois et règlements qui régissent l'administration de l'industrie forestière de la province.

Dans son mémoire au ministre, M. Louis Cliche, et lu lors des audiences publiques, le Conseil des producteurs de pâtes et papier du Québec a rappelé que "la Belle Province" n'est pas le seul coin du monde où l'on fait le papier". Bien au contraire. "Même si la production du Québec en pâtes de bois a augmenté de 400,000 tonnes en huit ans, elle occupait, en 1964, une place proportionnellement moins importante que celle qu'elle détenait en 1956 vis-à-vis le reste du monde."

Le mémoire de l'organisme, qui groupe dix-sept fabricants de pâtes et papier de la province, dit que de tous les endroits du monde, c'est le Québec qui a le plus haut pourcentage de sa production en papier journal (65 pour cent).

Le Québec, à cause d'un manque de nouveaux marchés économiquement accessibles, n'a pu augmenter sa production de papier journal que de 4 pour cent en huit ans (1956-64), alors que le reste du Canada augmentait la sienne de 22 pour cent et les Etats-Unis de 32 pour cent. La part du Québec est tout de même considérable puisqu'elle représente 20 pour cent de toute la production mondiale en papier journal.

Le Conseil des producteurs de pâtes et papier appuie les suggestions faites par l'Association des industries forestières relativement aux modifications et changements que le ministère des Terres et Forêts doit apporter aux lois et règlements qui régissent l'industrie forestière.

De son côté, l'Association forestière québécoise a recommandé une collaboration plus étroite de la part du ministère dans le domaine de l'éducation forestière populaire, collaboration qui prendrait la forme d'une aide technique pour les clubs 4-H, les fermes forestières, les publications de vulgarisation forestière et autres.

L'AFQ recommande aussi des contacts plus étroits avec le ministère, au niveau régional surtout, par la nomination d'officiers de relations publiques. Une autre recommandation concerne l'établissement, au sein de ses filiales régionales, d'une sorte de comité de surveillance ou de contrôle des travaux sylvicoles exécutés par les particuliers avec l'argent de l'Etat.

Enfin, l'AFQ recommande une revision complète de la loi sur le reboisement et apporte des suggestions plus spécifiques concernant les articles 162, 164, 165 et 168.

Le mémoire se termine par un rappel du statut de l'association qui, par la publicité, la vulgarisation et l'éducation forestières, ouvre la voie à la pratique de la technique forestière qui, normalement, est la responsabilité de l'Etat.

Enfin, dans son propre mémoire soumis hier lors des audiences publiques sur les problèmes de la forêt québécoise, l'Association de la vallée de la Rouge Inc. recommande que l'arrêt en conseil du 28 mars 1944 concernant les règlements des bois des forêts relatifs au reboisement soit modifié de façon à ce que, lorsqu'il s'agira de terres impropres à l'agriculture :

a) les plans soient fournis gratuitement aux planteurs;
b) une prime de reboisement d'au moins $10 l'acre soit versée après une inspection par un ingénieur forestier.

L'association recommande également que le ministère des Terres et Forêts s'occupe plus activement de la protection des forêts naturelles de la région et qu'il accorde une attention particulière aux forêts créées par le reboisement, pour les protéger autant des incendies forestiers que des insectes dépradateurs.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

D'où son refus de l'intégration, son rejet de tout contrôle étranger, même au sein d'une alliance. C'est en quelque sorte un schéma identique à celui qui guide Paris au sujet du Marché Commun.

Or, un fait nouveau est apparu. L'élection présidentielle, avec la mise en ballottage du général de Gaulle qu'elle a entraînée, commande aujourd'hui à la France de respecter momentanément le statu quo.

Bref, les questions explosives comme les demandes françaises de réforme de l'Alliance et le projet de force nucléaire collective, sont "mises au frigidaire".

Et l'Allemagne ? On croit qu'elle va davantage s'efforcer de dissiper les craintes que soulèvent ses ambitions nucléaires, et tenter de rallier à sa cause les pays de l'organisation ne détenant pas l'arme atomique. Mais c'est surtout au cours du voyage de M. Erhard à Washington, le 19 décembre, que les choses prendront profil.

De leur côté, les Etats-Unis estiment trop lourde leur part au sein de l'OTAN, tant en argent qu'en équipement et qu'en hommes. Ici aussi, les choses devraient en principe se développer plus tard.

En sera-t-il de même avec le Vietnam ? On s'attend que Washington réclame de ses partenaires autre chose qu'un appui moral. Si l'on ignore quelle forme au juste revêtira leur réclamation, il est certain que la question va être au centre des débats qui débutent.

Les échéances de la guerre (américaine) du Vietnam pèsent lourds sur le budget fédéral. A tel point, laisse-t-on entendre, que le président Johnson craint pour son vaste dessein de "Great Society". On estime aujourd'hui l'entreprise au Vietnam à au moins $6 milliards par an . . .

Quelles seront les réactions des membres de l'OTAN ? Il est difficile de faire actuellement un pronostic. Tout dépendra de la manière dont les Etats-Unis présenteront — s'ils le font — les choses.

La position de la France en ce qui a trait au Vietnam est par contre très claire. Il est hors de question, pour la France gaulliste du moins, de se laisser entraîner militairement dans cette affaire; elle préconise au contraire l'ouverture de négociations entre Washington et Hanoï.

Quant à savoir comment réagirait le Canada si les Etats-Unis présentaient des demandes, il est malaisé d'obtenir une réponse claire à cette heure. Très diplomatiquement, on vous dit: "Les réponses seront fonction des demandes éventuelles". Fournirions-nous, comme en Corée, un contingent militaire, prouvant ainsi les dons de voyance de M. Caouette ?

Des conversations, divers indices me portent davantage à croire qu'Ottawa continue de favoriser à fond l'ouverture de négociations. M. Martin resterait ainsi fidèle à son rôle d'"interprète" en vue de rapprocher les opinions divergentes. Cette attitude, toutefois, changerait-elle s'il se dégageait une majorité au sein de l'OTAN dans le sens d'une participation plus "palpable" au conflit dans le sud-est asiatique ? Il reste douteux que le dilemme se présente durant la session en cours.

Quant aux "comités de travail" créés le mois dernier, dans le but de faire coopérer les puissances non atomiques aux échanges d'informations et à la stratégie nucléaire atlantique (autrement dit, dans le but de calmer les ardeurs de Bonn), ils ne devraient pas non plus donner lieu à de spectaculaires développements. Ils feront rapport demain, essentiellement sur les modalités de leur fonctionnement.

En résumé, bien qu'on admette la nécessité pour l'OTAN de faire peau neuve, on désire ne rien brusquer. Le secrétaire général de l'organisation, M. Brosio, l'a bien souligné hier, en préconisant des démarches diplomatiques "pas à pas", une à une. M. Martin, lui, se promet bien "d'isoler" le moindre point de friction.

REACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

tance a déclaré, pour sa part, que M. Lévesque n'apportait absolument rien de nouveau. Qualifier les compagnies de finance de "requins", a-t-il dit, on le fait depuis si longtemps que c'en est ridicule.

Soulignant que les compagnies de finance ne forcent pas les gens à emprunter, il a dit qu'il n'avait pas "d'objection à ce que le gouvernement aide les gens s'il veut le faire."

"Qu'ils forment des organismes pour aider les familles, on n'a rien contre ça," a-t-il ajouté. Il ne voit cependant pas où on pourrait prendre les capitaux nécessaires.

"S'il y a réellement des abus, a-t-il conclu, et si c'est réellement prouvé, je ne vois pas pourquoi le gouvernement n'interviendrait pas... D'autre part, le gouvernement est là pour aider les gens mais je ne crois pas qu'il doive attaquer le commerce."

Et, quoiqu'il arrive, les compagnies de finance sont là pour rester. Elles font partie du mode de vie nord-américain. Elles verront bien à se défendre si c'est nécessaire au moment où le ministre de la Famille fera connaître les détails de son projet.

La même prudence

Cette prudence, on l'a retrouve également dans les propos de M. Warmington de Laurentide Acceptance. Pas de réaction, et surtout pas d'attaque contre M. Lévesque aussi longtemps qu'il n'y aura pas de projet de loi de déposé en Chambres.

"C'est son droit d'exprimer ses opnions. Je n'ai rien à dire contre M. Lévesque ou ses idées. Il a tous les droits pour parler comme il veut . . . cependant, ce n'est pas l'affaire des gouvernements d'être dans le commerce. La démocratie, ça veut dire que le commerce reste dans le commerce et que l'affaire du gouvernement, c'est de rester dans lg ouvernement."

M. Marc Forget de Household Finance exprime une opinion plus nuancée. Il n'est pas mauvais que le gouvernement s'intéresse au crédit populaire. Même plus : plus ils étudieront le problème, plus ils seront en mesure de comprendre les compagnies de finance. Il n'en demeure pas moins qu'il y a toujours des inconvénients à une immiscion gouvernementale dans l'entreprise privée.

Six membres d'une même famille périssent dans un incendie à Toronto

TORONTO (PC) — Six membres d'une même famille ont péri ce matin dans l'incendie qui a endommagé quatre maisons dans la partie ouest de Toronto.

Les victimes sont : M. Walter Sonier, âgé de 28 ans, son épouse Gloria, âgée de 29 ans, leurs enfants: Donna Lynn, 5 ans, Charmain 2 ans, et Linda, 1 an, ainsi que le frère de M. Sonier, Stanley, âgé de 42 ans.

Le feu aurait pris naissance dans la cuisine de la maison des Sonier, selon les pompiers. Deux de ces derniers ont subi des blessures. Les dégâts s'élèvent à environ $11,000.

Un pompier a déclaré que la jeune Donna Lynn avait brisé les vitres de la fenêtre de sa chambre pour s'échapper des flammes, mais qu'elle n'avait pu rompre le voile de plastic qui servait de double-fenêtre.

Il a spécifié que toutes les fenêtres de la maison des Sonier étaient hermétiquement fermées et doublées de ce plastic qui garde la chaleur.

Les enfants sont morts asphyxiés tandis que les adultes ont été brûlés vifs.

RUSK

SUITE DE LA PAGE 1

Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas.

M. Rusk a demandé aux alliés des Etats-Unis de dépêcher au Sud-Vietnam des hôpitaux, des ambulances, des fournitures médicales, des ingénieurs et des instituteurs.

Il ressort en outre de l'exposé de M. Rusk que d'une part il n'y a à l'heure actuelle aucune possibilité d'amener le Nord-Vietnam à la table de négociation, et d'autre part qu'il était impossible que les Etats-Unis permettent aux communistes de remporter une victoire au Vietnam.

De son côté, sir Paul Gore Booth, sous-secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office, a fait part au conseil ministériel des impressions que M. Michael Stewart a tirées de son récent voyage en Union soviétique.

La position des dirigeants soviétiques, a-t-il souligné, indique un raidissement de Moscou, notamment en ce qui concerne les problèmes du Vietnam et de l'Allemagne, ce dernier con-

Le Québec jouit déjà d'un statut spécial

—Kierans

(P.B.-C.) — M. Eric Kierans, ministre de la Santé, a déclaré, au cours du débat-midi à l'université de Montréal qu'à son avis, le Québec possède déjà un statut particulier dans la Confédération canadienne. Il a bien précisé, cependant, qu'il donnait là l'opinion d'un économiste et d'un financier, parce qu'il n'est pas avocat ni constitutionnaliste.

"Si le Québec continue à se servir du "opting out" a expliqué M. Kierans, dans les domaines de la Santé, de la Voirie, de l'Education et du Bien-Etre, il possédera bientôt 76 pour cent de l'impôt sur les revenus des particuliers et plus de 50 pour cent de l'impôt sur les corporations. D'après moi, ça ressemble beaucoup à un statut spécial, ça !"

Quand le Québec aura obtenu cela, a dit le ministre, il restera à Ottawa la Défense, les Postes, etc., et un montant bien minime de l'impôt sur le revenu.

M. Kierans a dit que la semaine dernière ses collègues des autres provinces lui avaient demandé de signer un mémoire sidéré sous l'angle du réarmement nucléaire.

M. Denis Healey, ministre de la Défense de Grande-Bretagne, a demandé aux pays de l'OTAN de ne pas affaiblir la cohésion politique de l'organisme en cherchant à régler des problèmes aussi impopulaires à l'intérieur de l'Alliance que dans les pays de l'Est. (M. Healey faisait sans doute allusion au probleme du partage des responsabilités nucléaires.)

Deux poids, deux mesures sont l'un et l'autre en horreur à Dieu. (Prov 20, 10)

demandant une aide accrue d'Ottawa pour la construction d'hôpitaux. "Je n'ai pas voulu signer, même si nous en avons bien besoin, et le mémoire a été retiré. C'est une affaire qui relève du Cabinet de la province et si j'acceptais cette aide, je ne pourrais plus aller réclamer ensuite qu'Ottawa nous remette un peu plus de l'impôt sur le revenu des particuliers."

M. Kierans s'est dit d'accord avec le rapport qu'a remis un groupe de médecins au gouvernement réclamant des centres médicaux universitaires et des centres hospitaliers universitaires sur les campus de Laval et de Montréal. Mais, a-t-il expliqué, l'argent est un produit rare.

"Si nous construisions actuellement les centres médicaux et les hôpitaux universitaires, ainsi que toutes les bâtisses que réclament les hôpitaux (à Montréal, pour un total de $100 millions, et à Québec, pour un total de $51 millions), nous ferions un gaspillage inutile de nos capitaux.

"Avant de faire de telles dépenses, nous avons la responsabilité de trouver de l'argent et de faire un choix. Je ne dis pas cela pour temporiser, mais pour expliquer le ralentissement dans ce domaine. J'ai écrit aux hôpitaux pour leur demander d'attendre encore pour que nous sachions où nous nous en allons".

M. Kierans a dit qu'il est convaincu que chaque personne a le droit — ce n'est pas une charité — de recevoir des soins médicaux, mais qu'il est "sidéré" par le prix de l'outillage que cela réclame et des exigences humaines que cela signifie de la part des médecins.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

DES PRODUITS D'ALUMINIUM DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ

PORTES 1¼" - 1¾" - 2" d'épaisseur
FENÊTRES naturel ou en couleurs
CLAPBOARD CHOIX DE 18 COULEURS
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE

COMMENCEZ À PAYER 3 MOIS APRÈS L'INSTALLATION

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

3388 est JEAN-TALON

722-1115

OFFRE SENSATIONNELLE DE TAPIS

3 PIÈCES de TAPIS "mur à mur

Faites poser un superbe BROADLOOM dans votre salon, votre chambre à coucher, votre salle à dîner ou dans votre vestibule ou escalier.
Choix de 100 couleurs variées.

RECEVEZ GRATUITEMENT UN ASPIRATEUR SHETLAND LEWYT

100% BROADLOOM VISCOSE, LAINE, NYLON, ACRILAN

SEULEMENT $99. INSTALLATION COMPRISE jusqu'à 200 pi. ca.

100% broadloom

$1.50 pour autres grandeurs

INSTALLATION GARANTIE avant LES FETES

GARANTIE DE 15 ANS
Ce tapis 100% nylon, pile et fibre, est garanti contre toute défectuosité de fabrication ou de main-d'oeuvre. Plus encore l'installation faite par nos experts est garantie aussi longtemps que votre tapis durera, ...

AUSSI en VENTE: DU PONT 501 NYLON

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
EXAMINEZ LES ECHANTILLONS DANS VOTRE MAISON
Aucune obligation de votre part. Service téléphonique de 24 heures. Appelez en tout temps : le jour, le soir, en fin de semaine.

COMPOSEZ DES MAINTENANT
731-3967
PAS DE COMPTANT
1er PAIEMENT EN 1966

BELAIR CARPET CORP.
5676, rue PARE — MONTREAL
SUCCURSALE : Ottawa-Hull — 1337b rue Wellington — Tél. Ottawa 0-725-3187
Installation gratuite dans un rayon de 100 milles

Noël

Repas exquis et divertissements pour toute la famille à l'Hôtel Windsor!
La Loire: de midi à 10:00 p.m.
La Réserve: de 5:00 p.m. à 10:00 p.m.

Veille du Jour de l'An

Venez saluer l'arrivée du nouvel an en dinant et en dansant à La Loire ou à La Réserve.
Diner à compter de 8:00 p.m.
Musique durant toute la soirée.

Jour de l'An

Commencez l'année en beauté en dinant avec votre famille à l'Hôtel Windsor.
La Loire: de midi à 10:00 p.m.
La Réserve: de 5:00 p.m. à 10:00 p.m.
Somptueux repas et divertissements!

Hôtel WINDSOR

Pour faire vos réservations, appelez 866-9611.
Stationnement gratuit au Garage Dorchester Commerce.
Préposé au stationnement à l'entrée de l'hôtel.

GRANDE VENTE DE NOËL
TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 hrs

Cabanon

APRES-SKI FRANÇAIS et en PHOQUE VERITABLE de 14.95 à 65.00

- Equipement de ski et hockey
- Réparations
- Posons les harnais
- Entretien effectué par nos experts sur les lieux

UNE EXCLUSIVITE "CABANON". Skis métalliques 'SIMS' Le même métal est utilisé pour les réactes "CARAVELLE".





VAL D'ISERE
BELLE-VUE (Le Trappeur) de $21.95 à $79.95

MOSSANT de 21.95 à 39.95

Cabanon

365, 67 et 69 av. Président-Kennedy
à l'ouest de Bleury, entre Ontario et Sherbrooke
Tél. : 844-8495

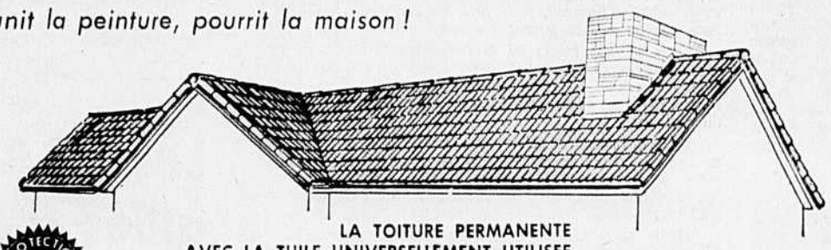
Skis avec fixations $13.95
Laminés $29.95 à $39.95

UN CERCLE VICIEUX DANS LES TOITURES USUELLES :

Les toitures à revêtement de contact (telles papier, bardeaux d'asphalte) ventilent librement l'entretoit pour obvier à un moindre mal de glace et condensation au niveau de la toiture ; cette ventilation excessive, par cercle vicieux, donne condensation à travers les isolants. Il serait opportun de reconsidérer la toiture comme un mur avec espace d'air entre le revêtement et le lambris sous-jacent.

La condensation glace les isolants, fléchit les chevrons, jaunit la peinture, pourrit la maison !

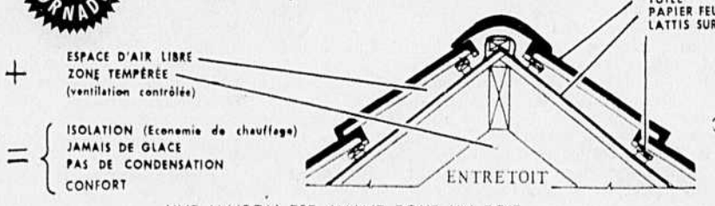
Pourquoi garder l'entretoit glacial et humide ?



PROTECTION FEU TORNADES

LA TOITURE PERMANENTE AVEC LA TUILE UNIVERSELLEMENT UTILISEE

Couleurs, légèreté, anti-capillarité, garantie 30 ans, acceptée par S.C.H.L. Rénovation idéale; prix compétitif avec les toitures usuelles.



UNE MAISON EST AVANT TOUT UN TOIT...

COUVREURS SILIBETON
31, Girouard, Marieville, Qué.
Tél. : Montréal : UN. 1-5451
Chambly : OL. 8-8952
Marieville : 589-7693

"Seuls nous couvrons en tout temps"

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 14 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 289

Seulement 3 p. 100 de la main-d'oeuvre totale est sans emploi à Montréal et dans la région

par Jacques Lafrenière

Environ 15,000 travailleurs sont venus, cette année, de toutes les parties de la province, grossir les rangs de l'effectif ouvrier de Montréal. La métropole du Canada est ainsi devenue le déversoir du surplus de main-d'oeuvre de nombreuses municipalités du Québec qui connaitraient autrement des taux de chômage plus élevés.

L'afflux de ces travailleurs, dont bon nombre sont probablement en chômage à Montréal, s'ils le sont, n'a pas faussé les statistiques de l'emploi à un point tel qu'il faille en tenir compte.

Le gérant métropolitain adjoint du Service national de placement, M. Léopold Duquette, révèle en effet que les chiffres des sans-travail pour le mois de novembre sont les meilleurs enregistrés jusqu'ici depuis neuf ans. A la fin de novembre, il y avait, à Montréal et dans la région métropolitaine, 35,934 personnes à larecherche d'un emploi, soit environ 3 p. 100 de la main-d'oeuvre totale qui atteint 960,000.

En novembre l'an dernier, le chiffre correspondant était 41,597. Il y a cependant une augmentation sur les chiffres d'octobre 1965 (29,170) ce qui s'explique par une vague habituelle de chômage saisonnier.

Entre novembre 1964 et novembre de cette année, les femmes à la recherche d'un emploi étaient sensiblement aussi nombreuses, soit 13,620 en novembre 1964 et 13,053 en novembre 1965.

Les surplus de main-d'oeuvre se font sentir dans les services (3,784 hommes et 1,742 femmes) ; la construction (2,910 hommes de métiers, et 2,025 hommes sans spécialités) et dans les occupations cléricales (2,173 hommes et 4,740 femmes). On retrouve également 3,936 hommes et 2,322 femmes ne possédant aucun métier et pour qui il est très difficile de trouver un emploi.

Il existe des pénuries de main-d'oeuvre dans plusieurs secteurs de la vie économique. Les caissières et les vendeuses bilingues et expérimentées sont très rares.

Les officiers de placement tentent désespérément de remplir les "commandes" pour les entreprises désirant embaucher des machinistes, des ferblantiers, des ébénistes et plusieurs spécialistes dans divers services de l'automobile. Les infirmières, les travailleurs sociaux et les professeurs sont fort demandés et fort rares également.

L'Expo et le métro

Il est certain que les travaux en vue de la tenue de l'Expo '67 et ceux du métro sont des facteurs déterminants dans le "presque" plein-emploi de Montréal. En général, la construction industrielle, commerciale et industrielle est fort active.

M. Duquette estime que la situation de l'emploi est "assez bonne" et que la courbe saisonnière se dessine plus lentement que par les années passées.

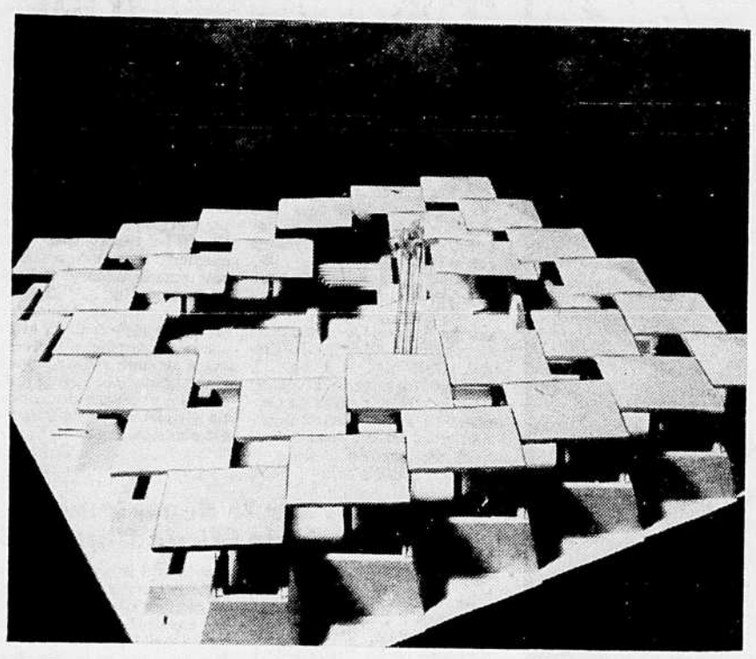
Il en sera de même encore pendant un bout de temps. Les municipalités de Montréal et de la région ont par exemple à exécuter 199 projets de travaux d'hiver pour lesquels elles ont consacré jusqu'à présent un budget de $26,148,508. Ces travaux offriront la valeur de 220,800 jours de travail. L'an dernier, les mêmes municipalités avaient exécuté, en hiver, des travaux pour un montant de $54 millions.

Il se trouve, en plus, présentement, des milliers de travailleurs (qui sont généralement considérés comme retirés du marché du travail ou qui n'y sont pas inscrits) qui occupent des emplois à l'occasion des Fêtes. Ainsi, le Bureau de poste de Montréal emploie depuis les 6 ou 7 décembre (jusqu'au 28) environ 4,000 femmes et 1,000 hommes de plus pour seconder les employés réguliers des postes.

Il a été facile de compléter ce personnel surnuméraire, car ce sont pratiquement toujours les mêmes personnes qui viennent chaque année offrir leurs services pour augmenter les revenus à un moment de l'année où le budget risque de crever... A cause de la période avancée pour le tri du courrier des Fêtes, les étudiants ont malheureusement perdu cette occasion d'emploi.



Olé, cousins!... — 14 pays latino-américains à l'Expo



par Raymond Grenier

Manana, l'Expo est à peu près assurée de recevoir les réponses d'engagement de 14 pays latino-américains qu'elle attendait, hier, 13 décembre, **a mas tardar** — au plus tard.

En fait, le Mexique a déjà dévoilé la maquette de son pavillon. Il y en aura cinq autres qui auront des pavillons particuliers : le Vénézuela, Cuba, Haïti, le Brésil et l'Argentine. Pour faciliter la présence d'autres pays latino-américains, l'Expo a conçu, sur la rive sud de Sainte-Hélène, une Place à "unités forfaitaires", dont on voit une photo de maquette ci-haut. Chaque "unité" a 1,000 pieds carrés; un pays n'est autorisé à en retenir que trois au maximum (quelque $160,000). Il faudrait que 8 "unités" fussent retenues. Parmi les pays que l'on croit et que l'on voudrait intéressés, il y a, notamment : l'Uruguay, l'Equateur, le Pérou, la Colombie, l'Amerique centrale (Guatémala et Costa-Rica), et le Paraguay. En principe, les pays de "la Plaza de la Americas" devraient payer 25% du loyer forfaitaire de $30,000 l'"unité", extérieur et intérieur compris, autour du 15 janvier 1966.

En réalité, la date d'inscription formelle **a mas tardar** du 13 décembre peut être prolongée jusqu'à la Saint-Sylvestre. **Manana**, demain... Il était de Cordoue celui qui a dit : "Omnia aliena sunt; tempus tantum nostrum est" — "nous n'avons vraiment rien à nous que le temps". Ce n'est, certes, pas dans ce retranchement que l'Expo, en dépit du "lapin du 13 décembre 1965", ira poursuivre nos "cousins latino-américains".

Après un troisième voyage dans ces pays, M. Pierre de Bellefeuille, directeur du service des Exposants, est déjà lui-même à "l'heure latino-américaine" et certains retards ne paraissent pas lui faire peur si tant est que les pays invités s'affairent concrètement à leurs plans de participation. Il n'en reste pas moins vrai que "la Plaza de las Americas" ne sera pas construite s'il ne s'est pas trouvé un nombre encore incertain de pays pour en retenir les huit unités minimum, d'ici la fin de l'année.

L'ingénieur en chef de l'Expo est satisfait de la marche des travaux

par Oswald Mamo

L'ingénieur en chef de l'Expo, M. Gilles Sarault, dont le service a la responsabilité de la préparation des plans et devis et de la mise en vigueur des normes de sécurité pour la prévention des incendies ou explosions, est satisfait de la marche des travaux.

Il l'a déclaré hier : "La préparation des plans et devis des pavillons, que doit construire la Corporation de l'Expo, va bon train. Tous les pavillons, à l'exception de celui de la Jeunesse, sont en voie de construction et les précautions nécessaires sont prises afin d'éliminer tout risque d'incendie et d'explosion."

Une fois de plus, le motto de M. Andrew Kniewasser, directeur général de l'Expo, selon lequel "les problèmes sont des défis et les déficits des coûts", a été respecté. C'est à peine si l'ingénieur en chef, qui affirme rencontrer de temps en temps de petits problèmes, n'a pas qualifié ces derniers de "défis".

Selon M. Sarault, il n'y a aucune raison qui porterait à croire que tous les pavillons de l'emplacement de l'Expo ne soient pas prêts pour l'ouverture.

"De grands travaux ont été effectués jusqu'ici, a-t-il dit, bien qu'une bonne partie de ces travaux ne soient pas visibles à l'oeil, tels que les égouts, les conduites de gaz naturel, etc."

L'ingénieur en chef est secondé d'un expert dans la prévention des incendies. "C'est à ce dernier qu'incombe la charge de fixer les normes de sécurité", a dit M. Sarault.

Les services de sécurité publique de l'Expo sont à mettre au point plusieurs projets qui assureront le bon fonctionnement de tous les services sur l'emplacement, qu'il s'agisse des soins médicaux ou des recettes perçues qui devront être sous bonne garde.

Plusieurs de ces mesures de sécurité sont déjà en vigueur, par exemple seule les personnes munies d'un laissez-passer ont accès à l'emplacement et il est interdit de transporter du matériel et de l'équipement en provenance de l'emplacement sans une autorisation préalable.

Un ingénieur de la circulation voit à la préparation d'un plan coordonnateur en vue d'assurer le contrôle de la circulation des véhicules sur l'emplacement.

Enfin, on est à mettre au point un système d'urgence et on est en train d'organiser un service d'ambulances.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Hold-up sanglant dans une épicerie-restaurant

Le visage empreint de consternation, Mme Gérard Demaupéou répond aux questions du sergent-détective François Fortin, au centre, et du capitaine Clovis Riopel, de la police de Montréal. Blessé d'un coup de revolver à la poitrine par deux bandits qui lui ont volé $45, à 1 h. 30 hier après-midi, dans son épicerie-restaurant "Le Coin bleu", à l'angle des rues Dandurand et Bourbonnière, son mari, âgé de 51 ans, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Maisonneuve. Ses agresseurs, qui l'ont surpris seul dans son épicerie-restaurant en entrant par la porte avant, ont fui en brisant une fenêtre à l'arrière de la maison.

Selon la Chambre de Commerce, l'employé de l'électricité ne devrait pas avoir plus le droit de faire la grève qu'un soldat

La Chambre de commerce du district de Montréal est non seulement contre le droit de grève pour les employés de l'électricité, mais elle verrait même ces derniers "revêtus d'un statut analogue à celui du soldat"... "pour qui certaines dérogations sont inadmissibles, impensables... voire même susceptibles du châtiment suprême !"

C'est exactement le sens de l'éditorial publié dans le no 18 du vol. XXII du 13 décembre dernier de "Commerce Montréal", l'organe officiel de la Chambre de commerce du district de Montréal. L'éditorial est initialé "G.-A. L."

Lors des menaces de grève à l'Hydro, la Chambre de commerce avait protesté énergiquement contre la possibilité d'une interruption du courant électrique. Elle réclame encore "l'interdiction absolue et catégorique de toute espèce de recours éventuel d'interruption du courant électrique comme moyen direct ou indirect de contraindre l'Hydro à se rendre aux revendications même légitimes de ses employés".

Le paragraphe suivant se lit comme suit :

"En l'occurrence, la Chambre ne réclame pas une législation à l'eau de rose. La Chambre désire par exemple que les préposés à la continuité du courant soient revêtus d'un statut analogue à celui du soldat qui s'est volontairement engagé à assurer, même au péril de sa vie, la sécurité de sa patrie, et pour qui certaines dérogations sont inadmissibles, impensables... voire même susceptibles du châtiment suprême !"

Ce paragraphe se termine par un point d'exclamation qui pourrait peut-être dans l'esprit de l'auteur de l'article atténuer la portée de la phrase. Mais les mots sont là...

Attentat à la sécurité

Et l'éditorialiste de poursuivre :

"Si la Chambre en arrive à ce point, c'est qu'elle considère une interruption volontaire du courant comme un attentat à la sécurité des millions de gens que l'Etat doit assurer.

"Personne ne peut impunément menacer quelqu'un de mort ! Personne ne peut impunément mettre, ou même risquer de mettre la sécurité de millions de personnes en danger !"

L'article ajoute que "si la distribution de l'électricité relevait d'une entreprise privée, l'Etat, en cas de conflit grave, pourrait se saisir temporairement de la direction de l'exploitation et assurer le service au nom du bien commun, en attendant une solution. L'Etat étant l'employeur, ce recours n'existe pas. Et cependant l'Etat n'est pas dispensé pour cela d'assurer la sécurité publique. — Conséquence de socialisation ?

Voir CHAMBRE, en page 6

Vol d'une auto pleine d'argent et de cigarettes

Tandis que M. Roméo Lambert, du 46 rue Bellefeuille à Repentigny, un employé de "Atlantic Vending Corporation", livrait ses paquets, des inconnus ont pris la fuite avec son véhicule 1965 de marque Ford.

La voiture contenait des cigarettes pour une valeur de $1100. Les bandits ont, de plus, mis la main sur un sac qui contenait $1,650 en billets de banque.

L'auto a été volée en face du 67 est, de la rue Ste-Catherine, près de la rue St-Dominique.

Un "prêtre" en soutane aurait été l'un des présumés voleurs lors du hold-up à St-Hyacinthe, en 1961

par Maurice Morin

Le 17 janvier 1961, il y aura donc bientôt six ans, un vol à main armée de $133,000 était perpétré dans les locaux de l'Union régionale des Caisses populaires de St-Hyacinthe, au 690, de la rue Ste-Anne, à St-Hyacinthe.

Il était alors 3 h. 50 de l'après-midi.

Trois individus, inculpés de conspiration et de vol dans cette affaire: Armand Larose, Georges Aird et Marcel Lasonde, subissent présentement leur procès aux Assises devant leurs pairs, en rapport avec cette double accusation.

Le premier témoin que Me Michel Côté, procureur permanent de la Couronne, a fait entendre, hier après-midi, après que le choix des 12 jurés eut été complété, a déclaré que tous les employés de l'Union régionale (La Caisse même est sise à l'étage supérieur) sauf deux avaient été forcés de trouver "refuge" dans la chambre forte de l'établissement bancaire... sous la menace des revolvers qu'un "prêtre" et un autre individu brandissaient.

Ce "prêtre" en "soutane" portant chapeau et l'autre individu mesurant environ six pieds et un pouce, avaient ensuite quitté la chambre forte... après avoir pris soin de se servir à même les billets de banque. Ils s'étaient enfuis avec chacun une valise et un sac "à marché". Il faut dire aussi qu'ils avaient fermé la porte grillagée de la chambre forte et avaient emporté la clef. Ce n'est qu'environ 15 minutes plus tard que les employés avaient été libérés.

Ce témoin, M. Jacques Gaudet, âgé de 26 ans, comptable, du 695, de la rue Girouard, à St-Hyacinthe, était alors commis dans l'établissement.

Toujours interrogé par Me Côté et, de temps à autre, par le juge François Caron, qui présidait l'instruction de la cause, M. Gaudet a affirmé que quatre individus avaient réussi à pénétrer après que l'un d'eux eut sonné à la porte.

Ils ont regardé les employés, puis sont demeurés immobiles un certain moment. Leurs visages étaient couverts de foulards, leurs chapeaux étaient enfoncés . . . jusqu'aux sourcils. Tout ce que Gaudet pouvait voir, c'était leurs yeux.

Puis, ils sont passés derrière le comptoir.

"L'un des quatre m'a fait signe, a poursuivi le témoin, ainsi qu'à un autre employé de nous diriger vers la chambre forte. Je n'ai pas immédiatement réagi. Mais il m'a aussitôt braqué un revolver dans les côtes et m'a intimé l'ordre en anglais de le suivre. "Move away", s'est-il écrié, et il a bien fallu que je suive. Ensuite, j'ai été acculé à un mur près de la chambre forte. Un deuxième individu, le grand, puis un troisième, le "prêtre" en "soutane", ont pénétré dans la chambre forte après avoir forcé la presque totalité des employés à s'y rendre. Quant au troisième individu, Je ne peux dire où il s'est rendu. Le "prêtre" avait le visage maquillé. . .

Le témoin, après avoir fixé un long regard vers Lasonde, Aird et Larose, a affirmé que ce dernier avait la même forme de visage que celui qui le fit acculer au mur. "Ça correspondait", a-t-il dit.

Enfin, il a affirmé que c'était le policier Anctil, de la police de Saint-Hyacinthe et des employés de la Caisse populaire sise à l'étage supérieure qui,

Voir "PRETRE" en page 6

Un bill de la CMM à la prochaine session

Il y aura au cours de la prochaine session des Chambres provinciales un bill de la Corporation de Montréal métropolitain.

En effet, le conseil de la CMM a demandé à Me Marcel Trudeau de préparer un projet de bill en vue d'obtenir l'autorisation de renouveler des soldes d'emprunts — au montant total de $4,847,827.25 — échéant en 1966.

C'était hier la première assemblée présidée par M. Maurice Riel, c.r., le nouveau président nommé par le cabinet Lesage, le 17 novembre dernier, comme successeur de M. Hector Langevin, qui a démissionné pour raison de santé.

S'adressant à ses nouveaux collègues, Me Riel a souligné que la lecture de la loi relative à la CMM indique que les pouvoirs de cet organisme sont limités.

"Je suis en période d'exploration et j'aurai, je l'espère, à échanger des idées avec vous sur l'avenir de la CMM, ajouta-t-il sans plus préciser, pour l'instant, sa pensée.

En terminant, Me Riel a ren-

Voir CMM en page 6

Verdun refuse de participer à la Tour

Verdun ne participera pas au projet de construction de la tour sur l'île Ste-Hélène.

Le conseil municipal en a décidé ainsi, hier soir, après avoir pris connaissance d'une lettre par laquelle la ville de Montréal déclarait qu'elle serait honorée d'accueilir la municipalité de Verdun comme participante au projet d'érection d'un monument aux fondateurs de Montréal.

Les conseillers ont exprimé l'avis qu'ils n'avaient pas à engager le crédit des contribuables de Verdun dans un tel projet. "Si le projet est rentable, a dit le conseiller R. Jeanneau, Montréal n'a pas besoin de nous. S'il ne l'est pas, nous ne pouvons en faire les frais. D'ailleurs, le temps n'est pas propice aux monuments".

Par contre, le conseiller Jacques Lessard, appuyé par le conseiller Jean-Louis Gervais, a proposé que l'on étudie la demande de Montréal pendant quinze jours avant de prendre une décision.

"D'après les données four-

Voir VERDUN en page 6

Une pièce en bois, choisie parmi notre fameuse collection

BARIBEAU

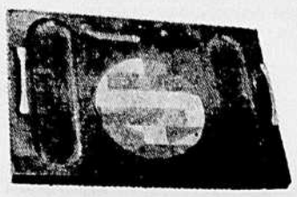
Le cadeau tout indiqué pour votre hôtesse

Une belle suggestion pour Noël :

PLANCHE A FROMAGE

au fini impeccable avec poignées chromées. Très jolie pièce pour une personne de bon goût.

SPECIAL NOEL $6.95



Lemieux

A. LEMIEUX CADEAUX INC.

"Le paradis du cadeau"

• EMBALLAGES SOIGNES • SERVICE COURTOIS • PLAN MISE DE COTE

765 rue BEAUBIEN (PRES ST-HUBERT) Téléphone 274-6529

Livraison gratuite sur l'île de Montréal

POUR DE L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL NEUF OU USAGE DE MARQUE



JOHN DEERE

voyez

Le dépositaire autorisé de Mtl et la banlieue

EQUIPEMENT R. LAGUE 861-8673 672-1756

Agent autorisé DODGE CHRYSLER VALIANT CAMIONS DODGE

Vaste choix d'autos usagées

Location à court et long termes

AUTOS USAGÉES Dependable

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER



Longueuil AUTOMOBILE LTEE

268 O. St-Charles, Longueuil — OR. 4-1571

MEDARD DEMIGNY, prés.

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE

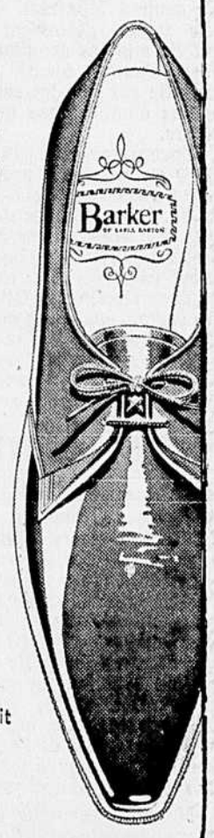
PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

LE Barker UN SOULIER PAS COMME LES AUTRES



Par sa souplesse car ayant été traité suivant une technique ancestrale, son cuir est plus léger, plus flexible. Par son ajustement qui adhère si bien à la cheville, qu'il assure une plus grande liberté à l'avant-pied. Enfin, par sa forme si nouvelle qu'elle devance la mode !

B - 8 à 12 D - 7 à 12

$26.95

Stationnement gratuit

F.X. LA SALLE & FILS INC.

580 est, Ste-Catherine 844-2642 • 6575 St-Hubert 273-1515

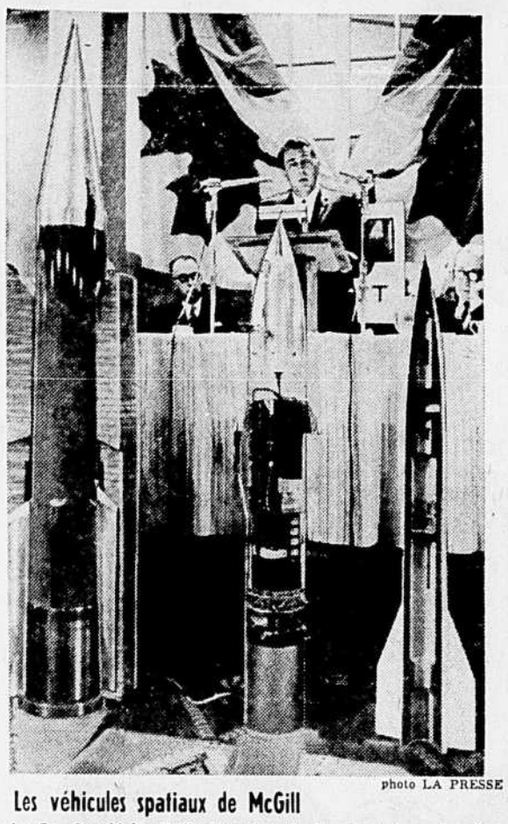


photo LA PRESSE

Les véhicules spatiaux de McGill

Le Dr Gerald V. Bull, directeur de l'Institut de recherches spatiales de l'université McGill durant sa causerie au Canadian Club. En avant de lui, trois modèles de véhicules spatiaux conçus par lui et son équipe, de gauche à droite : la Martlet 4 (en construction) la Martlet 3C, avec fusée, au stade expérimental, et la Martlet 2C sans fusée, lourde de 200 livres, opérationnelle.

Craintes pour l'avenir du programme de recherches spatiales de l'université McGill

par André Luchaire

"Il est regrettable que certains dirigeants canadiens soient à ce point sujets au complexe d'infériorité technique et scientifique vis-à-vis des Américains, car à cause de ce complexe nous devrons peut-être, avant quelques années, leur céder notre participation au projet HARP, qui, du point de vue des conceptions est authentiquement canadien".

C'est ce qu'a déclaré aux journalistes, à l'issue de sa causerie au Canadian Club de Montréal, sous la présidence de M. Paul Vaillancourt Jr, M. Gerald V. Bull, directeur du département de Recherches spatiales à l'université McGill qui a par ailleurs exposé l'état actuel des recherches et expériences dans le domaine spatial et le sens de l'effort entrepris par le personnel du département (installé, on le sait, depuis quelque temps en face du campus, dans l'ancien édifice de l'Anglin Norcross). Effort connu sous le nom de "HARP" c'est-à-dire "High Altitude Research Programm".

M. Bull a exposé les quatre phases du travail débuté en 1959 : développement de la technique de lancement — développement des types de véhicules adaptés aux buts spécifiques de l'entreprise — emplois scientifiques actuels (en particulier les lancements de mars dernier aux Barbades) et les applications spéciales prévues.

Il a souligné que les essais actuels serviraient à déterminer ce que le Canada pourrait réellement réaliser dans le domaine spatial et que d'ores et déjà on pouvait assumer que l'utilisation scientifique du matériel mis en oeuvre justifiait les efforts entrepris.

Il s'agit jusqu'à présent de véhicules spatiaux de l'ordre de 500 à 600 lb, suffisants pour étudier par exemple les conditions atmosphériques dans une zone de 50 à 100 milles de hauteur.

Tous les véhicules lancés l'ont été par canon de 16 pouces 4, les premiers sans fusée, les plus récents avec fusée.

L'avantage du lancement par canon, c'est que ce dernier constitue en fin de compte un "premier étage" de fusée qui est récupérable, et qui procure une bien plus grande stabilité.

Le Centre de recherches spatiales de McGill dispose actuellement de deux canons de la Marine américaine de 16 pouces 4, l'un de 60 pieds de longueur totale (à usage de contrôle du comportement des fusées au sortir du canon) à Highwater, près du Lac Memphremagog, l'autre — dont la longueur a été presque doublée, au total de 111 pieds — aux Barbades, qui sert aux lancées inscrites au programme.

Il est à noter que le canon de Highwater ne sert qu'à des lancées horizontales (ou presque : 5 p.c.) tandis qu'aux Barbades les lancées ne peuvent être que verticales.

Mais des lancements d'essai ont eu lieu aussi à Yuma, Wallops Station, White Sands, ainsi qu'à Nicolet.

Depuis janvier 1963 ont été lancés 175 véhicules spatiaux les uns sans fusée (type Martlet 2 A, 2C, les autres avec fusées Martlet 3) — dont les modèles figuraient à la conférence du Dr Bull. On a atteint, avec les derniers véhicules une accélération de 20,000 "g" (accélération procurée par l'attraction terrestre.

Et surtout on a assisté à la création du premier centre universitaire canadien de recherches spatiales, si modeste soit-il encore.

Il n'a pas été question jusqu'à présent de préparer des mises en orbite.

Ottawa va-t-il laisser partir le HARP ?

En fait tout l'effort entrepris parait actuellement subordonné, dans sa progression ultérieure, — en tant qu'effort canadien — à la manière dont sera assuré son financement, dans les années à venir, en particulier quand viendront à échéance les contrats passés avec la NASA.

Si l'on considère la structure actuelle du Centre, on s'aperçoit qu'il dépend, techniquement parlant, de trois autorités : le Comité de direction de l'Université McGill, un Comité international où sont représentés le Canada, les Etats-Unis et le gouvernement des Barbades, ainsi qu'un comité technique de l'Armée américaine. Mais c'est un secret de polichinelle que dans l'ensemble du projet, la part américaine, au niveau de la réalisation, est prépondérante.

On ne se cache pas que si le gouvernement canadien n'intervient pas de manière décisive, cette participation va devenir totale.

Et l'équipe canadienne réunie autour du Dr Bull n'aurait alors aucune raison de continuer au Canada ce qu'elle réaliserait avec plus de moyens aux Etats-Unis.

Mais, a souligné le Dr Bull au Canadian Club, la question du Projet HARP va devenir à brève échéance une "question canadienne". C'est à savoir si le Canada veut renoncer à se créer une recherche spatiale dans un secteur bien délimité ou va continuer, en se l'appropriant toujours davantage, l'effort déjà entrepris, qui a déjà donné des résultats appréciables, vu les moyens à disposition.

Intégration à l'école des enfants sourds

Une nouvelle méthode qui associe dans un même enseignement des enfants sourds et des enfants normaux a été essayée avec succès en Nouvelle-Zélande.

Des groupes de 6 à 8 enfants sourds, accompagnés de leur maitre, se joignent pendant la moitié de la journée à une classe d'environ 30 enfants qui entendent normalement. Durant les classes de lecture, de mathématiques, de musique, de dessin, d'éducation physique, d'étude de la nature, les enfants sourds sont répartis parmi les autres, bien qu'ils ne fassent pas toujours nécessairement le même travail. Les matières qui demandent l'intervention d'un spécialiste, telles que l'expression par la parole ou l'étude de la langue, sont enseignées dans une petite pièce contiguë à la salle de classe.

Dans un récent article du "Times Educational Supplement", M. D.M.C. Dale, professeur à l'Institut pédagogique de l'Université de Londres, souligne que cette méthode présente de nombreux avantages. Elle permet aux enfants sourds de continuer à vivre dans leur famille, au lieu d'être internes dans des écoles spéciales; au contact d'enfants normaux du même âge, ils acquièrent plus de maturité sociale, et apprennent plus facilement à parler. Par ailleurs, cette méthode d'éducation est peu coûteuse. En tout cas, elle recueille les suffrages unanimes des enseignants et des parents néo-zélandais.

(Informations UNESCO)

La cathédrale de Milan en miniature

Un citoyen de Chicago a consacré douze ans à la construction d'une réplique, haute de six pieds, de la cathédrale de Milan. Il l'a édifiée avec 1,000,000 d'allumettes et de cure-dents.

Le Canada et la France s'apprêtent à intensifier leur collaboration

PARIS. (PC) — Le Canada et la France ont convenu d'intensifier leur coopération dans le domaine de la production des armes et dans celui de l'espace.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a fait part de cette entente après un déjeuner pris en compagnie de M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères.

Nous avons constaté également, a ajouté M. Martin, qu'il était possible de coopérer dans le domaine spatial. Les deux pays, a-t-il dit, ont l'intention de s'échanger des hommes de science et d'autres personnes. Deux Canadiens sont déjà en France pour étudier les développements français dans le domaine spatial.

Ces accords s'ajoutent à l'entente culturelle signée le 17 novembre dernier, entente qui prévoit que chaque province pourra signer des accords déterminés avec la France. Chose que le Québec a déjà faite.

M. Martin a précisé que le Canada a prévu un crédit de $1 million pour les échanges culturels avec la France, puis plus tard avec la Belgique et la Suisse. Le gouvernement fédéral désire encourager de tels échanges par l'entremise d'Ottawa ou par celle des administrations provinciales.

Le premier ministre Pearson a écrit à toutes les provinces pour leur dire qu'il lui tenait à coeur de faciliter des ententes avec la France dans le domaine culturel ou dans d'autres domaines, a conclu M. Martin.

Le Canada achète déjà de l'équipement militaire français, dont des mortiers, et la France songe à acheter des avions canadiens,"CL-15", appelés "bombardiers à l'eau", appareils spécialisés pour combattre les feux de forêt.

M. Martin a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que le ministre du Commerce, M. C.M. Drury, était en France depuis déjà une semaine en vue de mettre au point le projet de production d'armement.

Disparition du directeur médical de la NASA

ALBUQUERQUE, Nouveau Mexique. (UPI, PA) — Des appareils civils et militaires survolent aujourd'hui les montagnes enneigées du Colorado en vue de retrouver un avion porté manquant qui avait à son bord le Dr W. Randolph Lovelace, directeur de la médecine spatiale à l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace.

L'avion du Dr Lovelace a quitté la ville d'Aspen, au Colorado, dimanche dernier en route pour Albuquerque, au Nouveau Mexique.

Chelepine a obtenu un poste important

MOSCOU (UPI) — M. Alexandre N. Chelepine, un des membres de la "jeune garde" du Kremlin, a été nommé, au cours du récent remaniement des cadres dirigeants soviétiques, à un important poste dans la hiérarchie du parti communiste qui pourrait un jour le mener à la direction suprême du pays, déclarent aujourd'hui des sources dignes de foi à Moscou.

Ces sources ajoutent que M. Chelepine, longtemps considéré comme une des étoiles montantes dans la constellation politique soviétique, a assumé les fonctions de secrétaire du parti communiste pour les questions d'organisation et de personnel. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, M. Chelepine aura le pouvoir de nommer ou de limoger les fonctionnaires du parti communiste à travers l'Union soviétique. Or, indique-t-on, le parti communiste est le véritable pouvoir en ce pays.

Les Indiens tuent 30 Chinois au nord du Sikkim

LA NOUVELLE DELHI. (Reuter) — Trente soldats chinois ont été tués lors d'un accrochage avec une patrouille indienne dans le nord du Sikkim, il y a deux jours, vient d'annoncer le ministre indien de la Défense.

Il a ajouté que deux soldats indiens avaient perdu la vie à cette occasion et que sept autre manquaient à l'appel.

Le Sikkim est un protectorat indien situé dans les Himalayas ; c'est un petit territoire coincé entre la Chine et l'Inde. Ce territoire fit l'actualité plus tôt cette année à l'occasion du conflit indo-pakistanais au sujet du Cachemire. A ce moment, la Chine a accusé l'Inde d'élever des fortifications du côté chinois de la frontière du Sikkim.

Vol simulé de 900 révolutions

SAN ANTONIO, Texas (UPI) — Quatre officiers de l'Aviation américaine ont révélé aujourd'hui que ce dont ils avaient le plus manqué c'était de "repas-maison" quand ils ont passé le nombre record de 56 jours à bord d'une capsule spatiale qui simulait un vol dans l'espace.

Il s'agit du plus long vol simulé jamais entrepris aux USA. L'expérience avait pour but principal de voir le comportement du corps humain soumis durant une longue période à une atmosphère composée de 70% d'oxygène et de 30% d'hélium, air que respirent les cosmonautes durant leurs vols.

Les quatre officiers, tous membres du "Strategic Air Command", recevront une déleur exploit. Ils ont simulé un coration de l'Aviation pour leur exploit. Ils ont simulé un vol qui aurait compris 900 révolution de la Terre. Ils ont vécu d'aliments déshydratés et de liquides semblables à des "milkshakes" à la vanille. L'expérience a pris fin dimanche dernier.

Un technicien canadien est détenu à Cuba

LA HAVANE (Reuters) — La police cubaine détient présentement un technicien canadien sous l'accusation d'avoir enfreint les règles douanières concernant les devises, selon des renseignements officiels.

Roland Ramsay, 24 ans, de Coquitlam, Colombie-Britannique, aurait tenté, prétend-on, de sortir de Cuba une somme importante en devises des Etats-Unis et des bijoux, pour les apporter à des Cubains qui vivent aux Etats-Unis.

Des officiers de douane ont appréhendé Ramsay lundi à l'aéroport Jose Marti de La Havane, lorsqu'ils ont trouvé l'argent et les bijoux dans les bagages du jeune homme qui partait en vacances au Canada.

Ramsay travaille à Cuba depuis février dernier, à titre d'agent d'une société de constructions électroniques de Vancouver, Spilsbury-Tindall.

On rapporte qu'il aurait dit à la police qu'il voulait porter cet argent et ces bijoux à des exilés cubains dans le seul but de rendre service, sans aucun profit pour lui-même.

MAL DE TÊTE *au milieu de l'après-midi?*

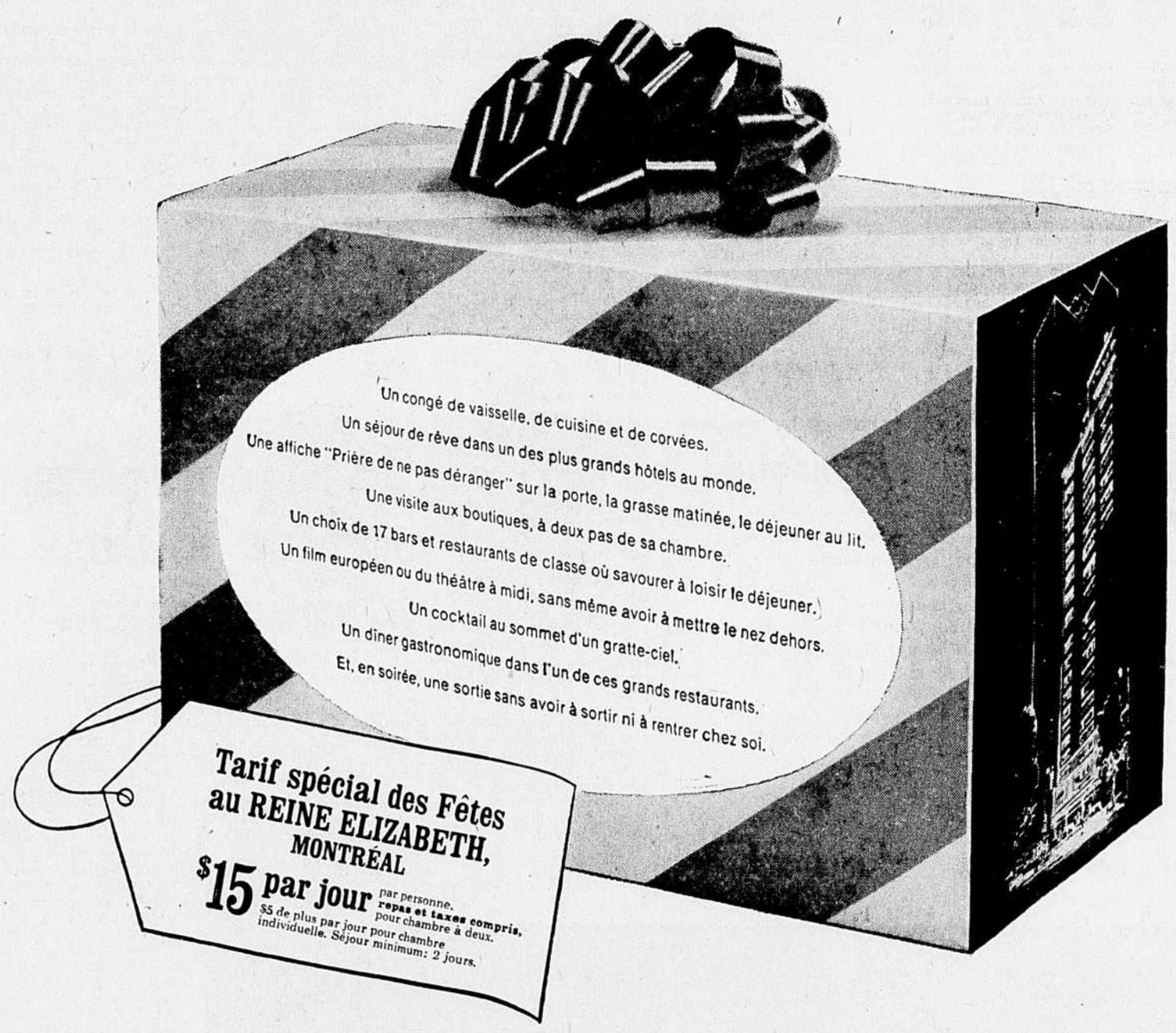
1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!



Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Une femme comme la vôtre, on voudrait lui faire des tas de cadeaux.



Appelez le REINE ELIZABETH et réservez-lui les Fêtes dont elle a toujours rêvé.

Durant les Fêtes, vous ne voulez ni entreprendre un long voyage, ni être trop loin de la maison ou du bureau. Mais une escapade de quelques jours, loin de la routine, ça ne vous plairait pas?

Oui? Alors, c'est le moment! Car, cette année, pour la première fois, le Reine Elizabeth offre un plan spécial aux amateurs d'escapades. De 2 à 23 jours durant, du 17 décembre au 9 janvier, vous pouvez jouir, au tarif spécial "tout-compris", du confort le plus douillet, et de la vie la plus luxueuse.

TARIF D'AUBAINE. Le tarif exceptionnel de $15 par jour par personne (chambre à deux) comprend le stationnement de votre voiture, la chambre (et sa vue panoramique), et *trois repas par jour*. Les enfants de moins de 14 ans sont admis au demi-tarif, logés dans une chambre à part ou dans la vôtre. Les services de gardiennes d'enfants sont disponibles à bon compte.

Pour vos repas, la pléiade de restaurants du Reine Elizabeth et de la Place Ville-Marie est à votre disposition. Il y a en tout 17 bars, cafés et restaurants; aucun autre hôtel au monde n'en compte autant. La Salle Bonaventure, par exemple, vous offre un spectacle et de la danse. Le Beaver Club est bien connu. Le Panorama et Altitude 737 sont chacun au sommet d'un gratte-ciel. Le Carignan vous invite à manger aux chandelles; au Stampede, vous trouvez les meilleures grillades; au Bluenose Inn les meilleurs fruits de mer.

Sans même mettre le nez dehors, vous pouvez butiner dans plus de 60 boutiques fascinantes. Les grands magasins à rayon sont à deux minutes de marche, de même que les théâtres, les galeries d'art, les meilleurs cabarets.

Au Reine Elizabeth, tout le monde, même les Montréalais, redécouvrira que Montréal est une des villes les plus captivantes en Amérique du Nord. Et que Noël est le plus beau moment de l'année. Appelez le Reine Elizabeth. Nous vous prions de vous hâter, surtout si vous entendez nous visiter durant la fin de semaine de Noël ou celle du Premier de l'An.

Appelez 861-3511, et demandez M. Carraro ou M. Schouten.

P.S. Vous vous dites que ce séjour tout-compris ferait un cadeau merveilleux? Eh bien, nous aussi! Nous ferons la réservation au nom que vous nous indiquerez, et nous vous fournirons un certificat de cadeau!

LE REINE ELIZABETH

UN HÔTEL DU CN ADMINISTRÉ PAR HILTON OF CANADA

Le service de Santé de Montréal entreprend l'analyse de certaines "boules réfrigérantes" importées de Hong Kong

Les boules réfrigérantes qui remplacent les cubes de glace dans les consommations sont peut-être jolies mais offrent certains dangers.

Une nouvelle en provenance des Etats-Unis nous apprenait, hier, que ces boules réfrigérantes, généralement exportées de Hong Kong, contiendraient de l'eau polluée.

Puisqu'elles sont en vente dans la plupart de nos magasins, elles ont aussitôt fait l'objet de recherches de la part du service de Santé de Montréal.

Bien que le rapport du laboratoire ne sera connu que demain, le docteur Roland Lamquin, directeur du service de Santé est d'avis qu'il faut bannir l'usage de ces boules, car elles constituent, à priori, quelque danger.

"Il faut considérer qu'elles sont sujettes à multiples manipulations, telles la mise en boîte, le transport et le reste. Flottant dans un breuvage, elles sont exposées à l'haleine, aux lèvres de diverses personnes. En général, la matière poreuse de ces boules offre plus de prises aux microbes".

Le docteur Lamquin explique également que, dans certains cas, ces boules éclatent, dû à l'expansion de l'eau congelée, et que cette glace mélangée au breuvage constitue un danger si l'eau originale est de provenance douteuse.

"Actuellement, assure le docteur Lamquin, on procède à des cultures de l'eau en provenance de Hong Kong. Toutefois, le rapport du service de laboratoire ne sera connu que demain. Mais je répète, il est grandement préférable d'utiliser nos traditionnels cubes de glace car l'eau, ici est sous la surveillance constante des travaux publics et n'offre aucun danger."

Parmi les fabricants de ces boules réfrigérantes, se trouvent des compagnies canadiennes. Aucune plainte n'a été enregistrée concernant ces dernières.

Aux Etats-Unis, six villes et autant d'Etats ont fait retirer la marchandise des comptoirs des magasins.

Dans l'Etat d'Indiana, le service de la Santé lançait un autre avertissement au public concernant, cette fois, les hochets de matière plastique remplis d'eau que les bébés portent à leur bouche. Ce hochet serait encore plus dangereux que les boules réfrigérantes selon le docteur Frank E. Fisher, directeur du service des aliments et drogues. "Un bébé n'est nullement immunisé contre des maladies comme la fièvre typhoïde alors que la plupart des adultes le sont", a déclaré M. Fisher.

De son côté, le docteur A. R. Boyd, directeur du service de Santé à Toronto, a déclaré que les boules réfrigérantes sont sur le marché torontois depuis au moins trois ans mais qu'elles n'ont fait l'objet d'aucune plainte jusqu'à maintenant.

Les autorités de Sudbury et de London, en Ontario, ont ordonné que des tests de laboratoire soient immédiatement faits sur l'eau contenue dans ces boules. D'ici à ce que l'on connaisse la teneur de cette eau, ces boules ne seront pas retirées du marché.

Un seul magasin à Montréal — la maison Simpson — les a aussitôt retirées de ses étalages.

Quelques Etats américains ont déjà fait connaître le résultat des recherches de leur service de Santé. Le docteur Charles Okey, directeur du service de laboratoire du département de la Santé, à Augusta, dans le Maine, a révélé, hier, que sur l'examen de quatre boules réfrigérantes, deux ont été trouvées porteuses de bactéries. "On n'a pas établi le type de bactéries qu'elles contenaient" dit le docteur Okey "mais j'imagine que, du moment que l'on sait que l'eau est contaminée, cela suffit pour les condamner."

Le docteur T. Herron, directeur du service de Santé, dans l'Arkansas, a révélé, pour sa part, après avoir procédé à de multiples tests : que "l'eau de ces boules était tellement contaminée qu'on pouvait difficilement discerner toutes les bactéries sous le microscope."

Selon le docteur Herron, l'eau contenait tellement de bactéries qu'on pouvait presque les voir à l'oeil nu.

Traitement conjoint de la pollution des eaux

OTTAWA. (PC) — Les gouvernements d'Ottawa et des Etats-Unis ont annoncé hier qu'ils ont approuvé certaines recommandations faites par une commission conjointe américano-canadienne traitant des problèmes de pollution du cours d'eau Rainy River, situé sur la frontière du nord ouest de l'Ontario et du Minnesota.

A Washington, le département d'Etat a précisé que la commission conjointe internationale a reçu des assurances d'après lesquelles ses recommandations seront mise à exécution.

Valleyfield acquiert une section du canal de Beauharnois

SALABERRY-DE - VALLEYFIELD. (J.D. G.) — Le gouvernement fédéral cède à la ville de Salaberry - de - Valleyfield une section du canal de Beauharnois. C'est ce que le député du comte de Beauharnois-Salaberry, M. Gérald Laniel, et le maire de Salaberry-de-Valleyfield, M. Robert Cauchon, ont conjointement annoncé hier au cours d'une conférence de presse.

La section gratifiée mesure une centaine de pieds de largeur et traverse le centre de la ville sur une distance d'un mille et demi. Le ministre des Transports, M. J.-W. Pickersgill, a par ailleurs octroyé une subvention de $50,000, applicable à l'entretien de la voie d'eau ainsi que partiellement à des travaux d'étanchéité.

Après avoir loué la collaboration du député Laniel, le maire Cauchon a déclaré qu'il verra à l'aménagement d'une rade de plaisance dans cette zone du canal, en bordure de la rue Victoria, l'artère principale de la ville, pour autant que l'administration municipale actuelle soit en place après les élections le mois prochain.

Cette initiative, souhaitée par plusieurs et depuis nombre d'années, souligne le magistrat, "conférerait à Salaberry - de - Valleyfield un cachet unique en Amérique du nord et ferait ressortir davantage sa réputation de Venise-en-Québec." M. Cauchon a aussi mentionné que les autorités municipales songent à remplacer la jetée au pied de la rue Nicholson, par un pont élevé et doté de formes artistiques, ce qui permettrait aux bateaux de plaisance de se rendre jusqu'aux abords de la rue Jacques-Cartier.

Cette jetée, allongée dans le canal de Beauharnois entre le rue Nicholson et le parc Sauvé, bloque la circulation de l'eau au point de ne la laisser passer que par un étroit goulot. Aussi, de la végétation sous-marine pousse près des rives. Par le même arrangement, d'autre part, la ville acquiert une bande de terre d'une cinquantaine de pieds de largeur sur chaque rive. A l'insu des citoyens, Ottawa s'était jusqu'à présent réservé un droit territorial sur les rues Victoria et Hébert, parallèles au canal et échelonnées de maisons commerciales et de maisons privées. Du même coup, Salaberry-de-Valleyfield acquiert le chalet du club nautique à l'entrée du canal.

Enfin, les travaux relatifs à l'étanchéité empêcheront l'infiltration de l'eau du canal dans les tuyaux d'égouts et dans les sous-sols des maisons riveraines. L'ouverture des écluses à proximité du club nautique permettra une élévation du niveau dans le canal, à la hauteur de la baie Saint-François. En retour, les touristes arrivant en bateaux de plaisance auront le loisir d'entrer par voie d'eau à l'intérieur de la ville. D'après le maire Cauchon, la rade de plaisance aménagée à Fort-Lauderdale, en Floride, pourrait servir de modèle.

Procès d'un haut-fonctionnaire en Ontario

TORONTO. (PC) — L'enquête préliminaire de l'ancien directeur de la commission des valeurs mobilières de l'Ontario, M. John Campbell, accusé d'abus de confiance en sa qualité de fonctionnaire, s'est ouverte hier par la déposition du président de la Winchell Corp., affirmant avoir acheté des valeurs détenues par la femme de M. Campbell à un prix de 10 cents supérieur à celui du marché.

La Winchell s'occupe de transactions immobilières et mobilières. M. David Winchell a affirmé avoir acheté 5,000 actions de la Chesterville Mines Ltd au prix de $1,637 le 15 mai dernier, soit environ 32½ cents l'action, alors qu'à l'époque ces actions se vendaient en bourse à un haut de 22 cents et un bas de 10 cents.

Le noyer noir arbre précieux

L'arbre le plus précieux de l'Amérique du Nord est le noyer noir, dont un seul spécimen peut valoir $1,000.

La grève des officiers de pont se poursuit

La grève des officiers de pont se poursuit toujours sans nouvel espoir de règlement. Les négociations n'ont pas repris entre les deux parties, malgré les efforts d'un conciliateur du ministère fédéral du Travail, M. C.-E. Poirier.

M. Poirier a soumis de nouvelles propositions aux parties. Il n'a pas voulu en dévoiler la teneur. Il a déclaré cependant s'attendre à des réactions prochaines.

Entre-temps, les membres de la Canadian Merchant Service Guild, au nombre de 500, continuent leur piquetage avec plus ou moins de vigueur, car à toute fin pratique, la saison de navigation est terminée. Ils seront bientôt appelés à se réunir en assemblée générale.



mini GAS Modèle chromé. Gravure guillochée à la main.

mono GAS Etoile argentée profondément gravée sur fini "charcoal".

Offrir un Colibri MonoGAS (butane) c'est entretenir la flamme de l'amitié pour la vie — et la raison en est toute simple! Colibri est invariablement précis, toujours infaillible. Vous comblez celui ou celle à qui vous l'offrez.

COLIBRI GAS — FLAMME COMPENSÉE, TOUJOURS ÉGALE — PAS BESOIN D'AJUSTEMENT
COLIBRI — LE PLUS CÉLÈBRE DES BRIQUETS — CELUI QU'ON OFFRE LE PLUS!
Pour recharger, bonbonne transparente de butane. — A compter de $12.95. Aussi briquets à essence $7.95 et plus.



D'ici 2 ans, cet homme sera peut-être CHAUVE !

• **Il a 26 ans** et possède une belle chevelure. Aussi, il sait que ses cheveux sont un facteur important dans sa vie car ils ajoutent une note agréable à sa personnalité, tant dans ses activités d'affaires que sociales. Toutefois, à moins de réagir au plus tôt, cette belle chevelure pourrait disparaître après quelques années seulement, car il vient d'avoir son premier avertissement : son cuir chevelu regorge de pellicules et le démange ; tous les matins, son peigne est plein de cheveux (courts); ses cheveux se font moins épais sur le sommet de la tête. Donc, s'il veut éviter de devenir chauve, il n'a qu'une chose à faire, soit **d'éliminer la cause de son trouble capillaire.** Et cela avant qu'il ne soit trop tard.

• **De nos jours,** conserver ses cheveux n'est pas une tâche aussi compliquée que vous pouvez l'imaginer. Dans les 45 cliniques Thomas, au Canada et aux Etats-Unis, des milliers de personnes reçoivent quotidiennement le traitement spécialisé qui rencontre les exigences précises du problème capillaire de chaque client. Ces derniers ne seront jamais chauves.

• **Si vos cheveux** vous préoccupent, ne perdez pas du temps. Venez aujourd'hui même à la clinique Thomas vous renseigner personnellement sur la manière dont nos traitements modernes peuvent éliminer votre problème capillaire. La consultation avec l'expert Thomas et l'examen (en privé) vous sont offerts gratuitement. Si votre cas est remédiable, vous aurez le privilège d'un traitement complet à moitié prix. Ce dernier vous permettra de juger par vous-même de la manière dont votre cuir chevelu réagit après une seule séance. Vous déciderez ensuite ce que vous voudrez mais, sans aucun doute, vous comprendrez à quel point les traitements Thomas peuvent vous aider à éliminer les pellicules, à arrêter les démangeaisons et la chute des cheveux et, enfin, à promouvoir une pousse normale, épaisse et surtout saine.

NOTRE GARANTIE
Des résultats dans 30 jours ou tout montant payé pour des traitements sera remboursé.

La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix.

Ecrivez à Dept. LP-894, ou téléphonez pour demander notre brochure gratuite, "Les soins des cheveux..."

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) **Tél.: UN. 6-3041**
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) **Tél.: 274-3501**
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux — Premiers Experts Capillaires au Monde
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?
Un grand cognac français!



COGNAC **HENNESSY**
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

Est-ce comme ceci qu'on dit "Joyeux Noël", Roméo?

Certainement, et Juliette vous en sera fort reconnaissante. Si Roméo est marié, c'est toute la famille qui le remerciera car les appareils électro-ménagers facilitent un peu le travail de tout le monde.

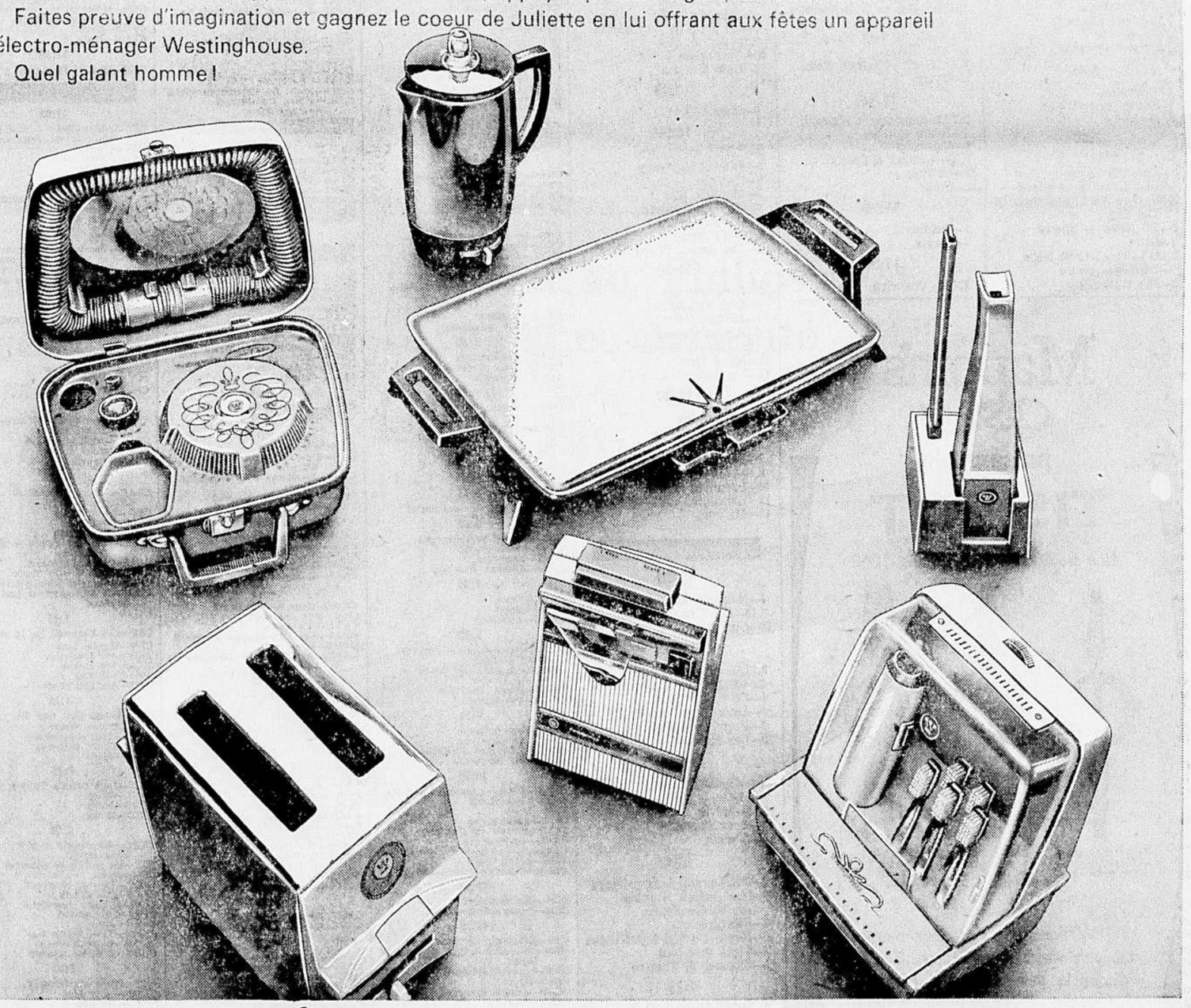
Prenez par exemple le nouveau gril "Long-Life" de Westinghouse dans lequel les aliments ne "collent" pas. On peut y faire frire des oeufs, du bacon et bien d'autres plats, sans graisse, sur la table, si on le désire. Même les instruments métalliques n'abîmeront pas le revêtement anti-adhérent qui fait corps avec l'appareil.

Voyez aussi le nouveau couteau électrique à découper Westinghouse sans fil. Il vous permettra de découper la dinde comme un expert. N'est-ce pas là une merveilleuse façon de dire "Joyeux Noël"?

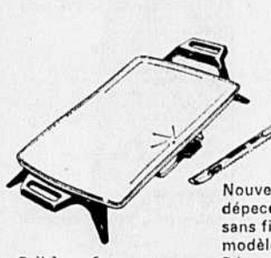
Tous les appareils Westinghouse font des cadeaux sensationnels qui rappelleront longtemps vos bons voeux. Ce sont des appareils bien construits, appuyés par notre garantie de service.

Faites preuve d'imagination et gagnez le coeur de Juliette en lui offrant aux fêtes un appareil électro-ménager Westinghouse.

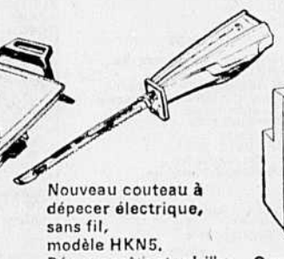
Quel galant homme!



Regardez aussi ceux-là!



Gril à surface non collante, modèle HG10.
Appareil élégant et durable. Même une spatule de métal ne peut abîmer sa surface. Laver et rincer, sans récurer ni frotter.



Nouveau couteau à dépecer électrique, sans fil, modèle HKN5.
Découpez rôtis et volailles comme un maître. Modèle portatif, s'emporte partout. Lames et manche se rangent dans le socle de recharge automatique. Les lames en acier inoxydable restent tranchantes.



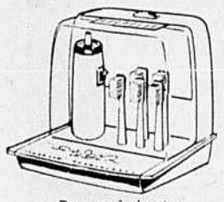
Ouvre-boites et aiguise-couteaux, modèle HC55.
Ouvre toutes les boites de conserve. Aiguise les couteaux avec précision. Aimant pour retenir les couvercles. Ouvre-bouteilles.



Séchoir à cheveux de luxe, modèle HZ10.
Nécessaire de luxe avec mallette. Bonnet réglable. Fonctionnement silencieux, 4 degrés de température. Parfumeuse et séchoir à ongles.



Cafetière de luxe, modèle HP39.
Donne le café désiré, faible ou fort. De 4 à 10 tasses. Un élément spécial conserve le café chaud, sans le faire bouillir. Fini en acier inoxydable très brillant et durable.



Brosse à dents "à action multiple", sans fil, modèle HB20.
Action exclusive. Accumulateur rechargeable, de longue durée, dans le manche. Boîtier de recharge très pratique ; sert à ranger tous les articles nécessaires à l'hygiène dentaire. Coffret élégant muni d'une veilleuse. Fourni avec 5 brosses Tek®



Grille-pain automatique, modèle HT52.
Elégant fini chromé étincelant. Commande automatique assurant des rôties grillées à point, selon la sorte de pain utilisé — même le pain congelé. "Porte" placée sous l'appareil pour un nettoyage facile.

Westinghouse offre ce qu'il faut pour transformer toute corvée en un travail agréable. Des articles pour laver la vaisselle. Faire le café. Repasser les vêtements. Climatiser la maison. Sécher le sous-sol. Polir les planchers. Faire la lessive. Se divertir. Cuire les aliments. Sécher les cheveux. Brosser les dents. Dépecer le rôti. Ouvrir les boites de conserves. Conserver les aliments frais ou congelés.

Westinghouse
CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY LIMITED

Pour plus de sûreté exigez Westinghouse

ici et là
DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Société Médicale de Montréal

La réunion régulière de la Société Médicale de Montréal sera consacrée ce soir au problème des assurances en rapport avec le monde médical.

Le Dr Maurice Turcotte, directeur médical de la compagnie d'assurance Industrielle, sera le conférencier : "Quoi penser des relations patients-médecins-assureurs ? Ces relations devraient-elles être meilleures et pourquoi ?".

Comme d'habitude, la réunion se tiendra dans l'amphithéâtre "A" de l'hôpital Ste-Justine, à 8 h. 30 du soir, sous la présidence du Dr Léopold Morissette.

Message de Noël

Mercredi, à 12 h. 15, à l'hôtel Queen, le Rév. R. Ken Maguire, évêque anglican de Montréal, livrera son message de Noël aux membres de l'Electrical Club de Montréal.

On profitera également de ce diner pour encourager la collecte annuelle du Club pour l'hôpital militaire Ste-Anne.

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, TORONTO
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour aménagement — Montréal", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 6 janvier 1966, pour l'exécution de travaux de préparation de l'emplacement destiné au prolongement de la jetée utilisée pour le service transfrontalier à l'aéroport international de Montréal, Montréal (Dorval), P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bureau 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, (Dorval), P.Q., et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange de Montréal.

Le chef des achats et des contrats
J.-A.-G. Saint-Laurent
8 décembre 1965

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
SOUMISSIONS
Contrats nos 91, 92 et 93

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant les inscriptions "soumission pour drainage, et le numéro du contrat" seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. (5:00 p.m.) le 12 janvier 1966 à l'Hôtel de Ville de Dollard-des-Ormeaux, 4139 Montée des Sources, Dollard-des-Ormeaux, et jusqu'à huit heures p.m. (8:00 p.m.) à l'école primaire West Park, 9 rue Howard, Dollard-des-Ormeaux, pour les travaux suivants :

1. **Contrat No. 91**
Alternative "A".
Egout en béton armé de 156", section fer à cheval à ciel ouvert : 1650 pieds linéaires.
Egout en béton, section fer à cheval de 156" de diamètre, en tunnel : 2670 pieds linéaires.
Alternative "B".
Egout en béton armé de 156", section fer à cheval à ciel ouvert : 4450 pieds linéaires.
Egout en béton armé de 156", section fer à cheval, traverse du C.N.R. : 140 pieds linéaires.
Egout circulaire en béton armé, C-76-63-T, cl. IV-48" de diamètre, à ciel ouvert : 1680 pieds linéaires.
2. **Contrat No. 92**
Egout en béton armé de 132" de diamètre, section fer à cheval, à ciel ouvert : 1550 pieds linéaires.
Egout en béton armé de 96" de diamètre, section fer à cheval, à ciel ouvert : 1000 pieds linéaires.
3. **Contrat No. 93**
Elargissement et approfondissement de 15,550 pieds linéaires de fossé.
Barrage en terre du côté ouest de la Montée des Sources.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils J.-A. Lalonde, L. Girouard et L. Letendre. On obtiendra ces formules de même que les plans, et cahiers des charges moyennant dépôt de (cent dollars (100.00) pour chacun des contrats 91 et 92 ; et de cinquante dollars (50.00) pour le contrat no. 93), en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils, Lalonde, Girouard et Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 11. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la date de réception des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant minimum de 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

W. M. Tremayne, ingénieur et directeur de l'Administration, Hôtel de Ville,
4139 Montée des Sources,
Dollard-des-Ormeaux.

LES PETITES AUBAINES FONT LES GRANDS CADEAUX !

Beaucoup plus pour vous chez
EATON
le magasin des fêtes au Canada



Pensez à vos juniors, elles aiment la mode pratique et chic

Voici des tenues jeu/ski pour elles

a. Veste de ski *Spécial* **7.98**

b. Fuseau de ski ord. 7.98 *Spécial* **5.99**

c. "Duffle Coat"
Fillette 7 à 14 ord. 19.98 *Spécial* **15.99**
Adolescente 10 à 14x ord. 22.98 *Spécial* **17.99**

a. En nylon doublé peluche pour la saison d'hiver

Cette veste ferme devant par une glissière, elle a une poche à glissière sur le côté et le capuchon peut se rouler sous le col. Nylon piqué doublé chaudement de peluche et poignets en tricot côtelé. Bleu ou rouge dans les tailles 7-8-10-12-14.

b. De coupe élégante, le fuseau doublé thermal

Pour une allure très professionnelle, fuseau extensible en viscose et nylon doublé de coton thermal que les jeunes enthousiastes du ski apprecieront pour son confort. Bande de taille agrippante et glissière au côté. Noir seulement dans les tailles 7-8-10-12-14 pour 7 à 12 ans.

c. Le "Duffle Coat" très en vogue pour les juniors

Le modèle préféré des jeunes élégantes pour les loisirs et l'école. En laine melton de qualité, avec envers en rayonne matelassée et contre-poignets. Ferme par des cabillots et une glissière à l'intérieur. Garnitures en cuir ; intérieur écossais du capuchon. Chamois seulement en tailles fillettes 7-8-10-12-14 pour 7 à 12 ans et tailles adolescentes 10, 12, 14x.

COMPOSEZ 842-9211

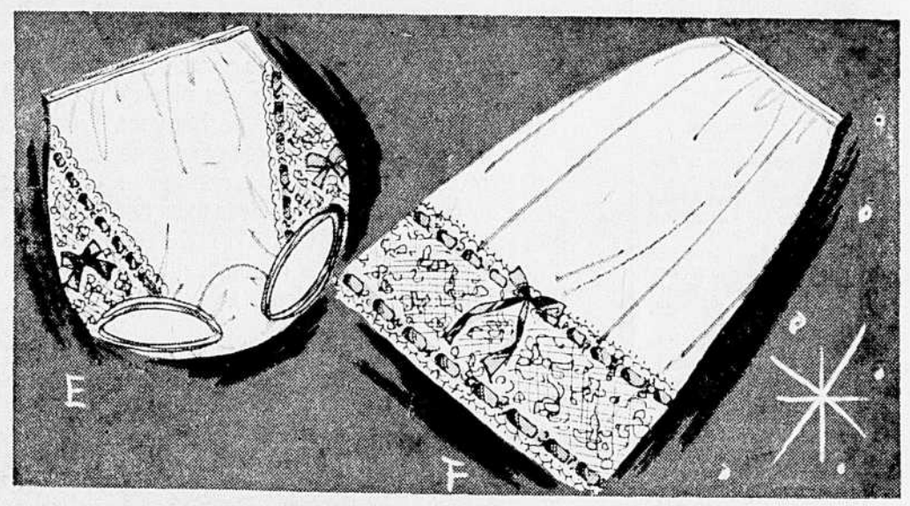
EATON en ville (rayon 211) au quatrième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire



d. Pour une bonne nuit pyjamas en finette

Prix vedette **2.98**

La jeune demoiselle appréciera ce cadeau. Un coquet pyjama en finette de coton moelleuse imprimée. La veste à plastron et col Claudine se boutonne devant. La taille du pantalon est entièrement élastifiée. Imprimé ou uni de ton rose, bleu ou jaune dans les tailles 8-10-12-14.



e. Parure de lingerie ornée de dentelle à bas prix !

Un cadeau très féminin à faire à une jeune élégante ! Un jupon et la culotte assortie, en tricot nylon avec dentelle et ruban. Elastique à la taille, ainsi qu'aux jambes de la culotte. Blanc seulement en tailles fillettes 8-10-12-14 et tailles adolescentes 9-11-13.

ord. 3.98 l'ensemble — *Spécial* **2.99** l'ensemble



g. Charmant cardigan pour Noël

ord. 4.98
Spécial **3.49**

Cardigan de modèle classique, le cadeau idéal à faire. En "Gerfil" (fibre synthétique) doux et léger, il se lave à la machine et sèche rapidement. Bande de taille et poignets en tricot côtelé. Blanc, maïs, bleu ciel, rose dans les tailles 8-10-12-14.

h. Une tenue plissée bien sage

ord. 11.98
Spécial **7.98**

Ce modèle de jumper coquet et élégant pour fillette a été acheté spécialement pour permettre ce bas prix. Bien coupé, avec une jupe à plis dansants, une taille basse et des boutons devant. Quadrillé de couleur chamois ou royal. Tailles 7-8-10-12-14.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 211) au quatrième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire

EATON RESOUD VOS PROBLEMES CADEAUX PAR DES CERTIFICATS-CADEAUX ! Procurez-vous-les au kiosque spécial de l'allée centrale du rez-de-chaussée ou au Bureau des Comptes du 6e étage, en ville ou à Fairview de Pointe-Claire.

EATON OUVRE TOUS LES SOIRS DURANT DECEMBRE EN VILLE JUSQU'A 9 H. | A FAIRVIEW JUSQU'A 10 H. | AU MAGASIN - ENTREPOT JUSQU'A 9 H. | EXCEPTE LE SAMEDI, 9 H. 30 à 6 H. | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 9 H. DU MATIN 842-9211

la vie féminine



photo LA PRESSE

Devant les Femmes libérales

Invité par le club Wilfrid Laurier, l'hon. René Lévesque a développé un exposé sur la pauvreté et sur les moyens que son ministère entend prendre pour l'enrayer. C'était la troisième fois que le conférencier s'adressait à cet auditoire : il l'avait fait en '60 en tant que ministre des Travaux publics et en '62 à titre de ministre des Richesses naturelles.

La pauvreté engendre la pauvreté: il faut sortir de ce cercle vicieux -- René Lévesque

par Françoise Kayler

C'est en tant que ministre de la Famille et du Bien-Etre social que l'hon. René Lévesque prenait la parole, hier en fin d'après-midi, devant les Femmes libérales du club Wilfrid Laurier.

Se référant, au début de son exposé, au rapport publié ces jours derniers sur la pauvreté qui existe dans la région métropolitaine où 90,000 familles y croupissent pendant que 170,000 autres y végètent, M. Lévesque a défini le rôle que devra jouer son ministère et le travail qu'il devra accomplir pour sortir de cette situation.

Après avoir brossé à l'aide de quelques phrases cinglantes ce que pouvait être l'état de misère dans laquelle vivent ces familles qui ne peuvent engendrer que des enfants voués eux aussi à la misère quand ce n'est pas à la dégénérescence, le conférencier a souligné l urgence de la mise sur pied d'une politique de prévention pour sortir de ce cercle vicieux.

Ce n'est que par un ensemble de politiques actives, en établissant des règles précises, que l'on pourra sortir de cet état de fait. Les solutions partielles qui entretiennent dans "l'à peu près" en empêchant les gens, tous juste, de mourir de faim ou de froid entretiennent en fait la misère et ne la règle pas.

Le premier point à établir c'est le droit que les familles ont d'être aidées. Face au problème de la pauvreté, l'attitude du "débrouillard" en est une de barbare et non de civilisé.

Le second point capital est de mettre sur pied une législation efficace simplifiée, débarrassée de la poussière qui entoure la multitudes de lois superposées dont elle est composée. La complexité de ces lois décourage et noie les familles qui ont vraiment besoin d'être aidées alors qu'elle favorise les fraudes dans lesquels se meuvent les "pauvres professionnels".

L'application de cette législation sera d'autant plus efficace qu'elle sera décentralisée. "Il faut se rendre le plus près possible du client". S'il est à Rimouski, c'est à Rimouski et non à Québec qu'il faudra trouver une solution à sa situation. La vérification, elle, pourra venir de Québec, mais non l'application.

C'est en s'attaquant au problème central, au noyau que compose la famille que l'on pourra régler bien des problèmes. Les allocations familiales qui compensent le salaire font partie de ces mesures. Le point faible est que ces allocations ont été établies en 1944 et que depuis 20 ans elles n'ont pas changé. Le premier pas à franchir est de les graduer en fonction du nombre d'enfants, en fonction des charges familiales. A ce chapitre le conférencier a souligné le bien que font les allocations scolaires, versées depuis 1961 aux adolescents de 16 et 17 ans, et qui, en les maintenant à l'école, ont sauvé plusieurs milliers de jeunes du chômage qui les guettait.

L'ensemble de toutes les dispositions que l'on pourra prendre ne donnera vraiment de résultat que si chacun y met du sien, dans un but communautaire. Dénonçant les "glorioles personnelles" qui foisonnent dans le milieu des bonnes oeuvres, l'hon. René Lévesque ne voit de solution possible que dans une coordination des dévouements pour le bien commun. Il ne s'agit pas de faire sa bonne oeuvre personnelle; il s'agit de coordonner les efforts faits de toute part afin de réduire l'état de pauvreté et de misère dans lequel vit une proportion effarante de la population. Misère qui peut prendre la forme de l'aliénation mentale dont le taux croît à un rythme alarmant; misère qui se concrétise sous la forme d'abandon des bébés qui "croupissent" à Montréal et à Québec, faute d'un système d'adoption dispersé à travers la province et qui pourrait 'les répartir dans des "foyers professionnels" où ils mèneraient une vie normale.

A ces points principaux qui sont les chevilles sur lesquelles le ministère devra travailler se greffent des points particuliers.

Parmi ceux dont on devra s'occuper en premier lieu : la hausse du taux des lois d'assistance, (aux mères nécessiteuses en particulier); l'établissement du service de santé universel et celui de l'assistance judiciaire; la mise sur pied d'un organisme qui renseignera les familles sur la manière d'établir un budget pour leur permettre d'échapper au "banditisme de la publicité et des compagnies de finance"; le recrutement d'un personnel compétent, les "cas sociaux ne pouvant être jugés que par des gens compétents". L'établissement d'auxiliaires familiales devra être étudié pour permettre aux femmes mariées de pouvoir poursuivre leur carrière tout en élevant convenablement leurs enfants.

Les cadeaux de Noël représentent-ils un plaisir, une corvée ou une obligation? Vingt personnes donnent leur opinion

par Thérèse Vaillancourt

Il existe des familles qui sont heureuses durant le temps des Fêtes, d'autres qui le sont moins et d'autres encore qui ne le sont pas du tout. Tout cela, semble-t-il, à cause des cadeaux à offrir et, par ricochet, des cadeaux à recevoir.

Est-ce exagéré d'affirmer que les cadeaux — il y a des exceptions naturellement — sont, dans bien des familles, de grands sujets de discorde et de mécontentement ?

Comment ne pas perdre ses illusions ! Sur 20 personnes interrogées, douze répondent sans ambages que la coutume "échange-de-cadeaux" représente avant tout une corvée ; cinq y voient une obligation et trois personnes seulement avouent trouver un plaisir très vif à donner ou à recevoir des cadeaux de Noël.

Nous parlons ici des familles canadiennes-françaises dont le revenu moyen ne dépasse pas $100 par semaine et qui ont conservé ce qu'il est convenu d'appeler "l'esprit de famille".

Six ou sept frères et soeurs, tous mariés, nantis chacun d'au moins trois enfants, de leurs parents (au moins 10 personnes), de leurs beaux-parents (au moins 10 personnes), d'une bonne vingtaine de neveux et nièces et de belles-soeurs et de beaux-frères.

A toute cette parenté — presque cette foule — viennent s'ajouter très souvent les grands-parents plus quelques tantes et quelques oncles — lesquels sont les arrière-grands-pères, arrière-grand-mères, grands-oncles et grand-tantes des enfants en bas âge.

Quels cadeaux offre-t-on ?

"Les cadeaux, poursuit-elle, comment faire autrement ? — Je les achète en série :

15 boites de cigarettes	$15
14 pyjamas d'enfants	$20
10 disques des Beatles	$15
10 foulards	$13
8 paires de gants	$17
10 paires de pantoufles	$25
10 colliers de perles (fausses !)	$15
5 liseuses	$18

"Je ne sais pas encore quoi offrir à mes parents, à mes beaux-parents et à mes enfants. Chose certaine, ils recevront les plus beaux cadeaux. Ce sont les seuls à qui offrir un cadeau — après l'avoir longuement choisi — représente vraiment un plaisir."

Avant d'apprécier on évalue...

" Une de mes soeurs a huit filleuls. Elle doit offrir à ceux-là de plus beaux cadeaux qu'aux autres enfants. Tout est noté dans ma famille ; avant d'apprécier un cadeau, on l'**évalue.** Si jamais quelqu'un reçoit un cadeau un peu moins coûteux que les autres, c'est tout un drame ! Que de disputes dans la famille en perspective ! "

Une autre dame interrogée nous confie :

" Une de mes soeurs est une peste. Elle froisse surtout les belles-soeurs et les beaux-frères. Elle croit donner le change en plaçant dans de belles boites qui viennent des grands magasins les minables petits cadeaux qu'elle a achetés dans les 5-10-15 ou bien elle offre des cadeaux qu'elle avait elle-même reçus... il y a cinq ou six ans.

Est-ce l'esprit de Noël, cela ? "

Faire comme les autres...

Mais si ce n'est pas l'esprit de Noël qui anime les coeurs, si l'échange des cadeaux ne satisfait personne, pourquoi alors ne pas s'en tenir à un réveillon ou à un dîner de Noël et réserser les présents aux intimes seulement ?

La réponse, toujours la même : "Il faut faire comme les autres ; c'est une habitude".

Fait curieux : on parle d'**habitude** et non pas de **tradition.**

Il serait injuste cependant de dire que la réponse "est toujours la même". Une femme a décidé d'inviter sa nombreuse parenté mais d'avertir chacun qu'il n'est plus question d'offrir des cadeaux à tout le monde cette année.

On s'y perd.

Mais une seule des soeurs mariées ne s'y perd pas, elle !

A l'époque des Fêtes cela veut dire tout crûment : 60 cadeaux à offrir et — hélas ! — à payer, presque deux salaires hebdomadaires du mari y passeront.

Voici les témoignages pris sur le vif de plusieurs mères de famille :

"Qui en somme nous incite et nous oblige à faire des cadeaux de Noël à de si nombreuses personnes ? La publicité sans doute mais surtout le désir de **faire comme les autres.** Si je n'offrais pas de cadeaux à mes huit frères et soeurs, à leurs époux et épouses et aux frères et soeur de mon mari (entendez par là neuf couples), je serais mise au ban de la famille, on parlerait mal de moi le reste de l'année, on me "noircirait"."

"Les cadeaux de Noël, je déteste les offrir et je déteste les recevoir. Parce que je suis l'aînée et que je vis avec mes parents, la distribution de cadeaux se fait chez moi. Le soir de Noël, il y a tellement de cadeaux dans le salon qu'on doit se tenir dans la salle à manger. Soixante personnes se donnent et reçoivent des cadeaux ; avec les enfants, nous sommes plus de 80. Les premiers invités arrivent à huit heures la veille de Noël et le dernier ne part jamais avant deux heures de l'après-midi, le lendemain. Je suis exténuée et mon mari aussi parce que lui, il doit se déguiser en Père Noël ; la distribution des cadeaux dure presque trois heures... Pas question de repos ! A cinq heures, le jour de Noël, nous devons être chez les parents de mon mari où une autre distribution de cadeaux recommence.

"Je tiens beaucoup aux réceptions à caractère familial, surtout à l'époque des Fêtes, dit-elle. Peut-être certains d'entre eux se froisseront-ils et ne viendront pas. J'en serai la première attristée mais je persiste à croire que cette "folie des cadeaux a assez duré".

L'habitude de "penser cadeaux", d'après les témoignages recueillis, semble avoir dépoétiser, déshumaniser toutes les fêtes, qu'il s'agisse, de Noël, de Pâques, d'une naissance, d'une confirmation, d'un anniversaire de mariage, de la Saint-Valentin, d'une remise de diplôme, etc.

En définitive, il n'y a que la Saint-Jean-Baptiste qui ne soit prétexte à offrir ou à recevoir des cadeaux !

Moins de cadeaux à Noël, cette année ? Et un peu plus du véritable esprit des Fêtes ? C'est, en somme, ce que chacun souhaite.

Il n'en reste pas moins que le cadeau est la chose la plus exquise du monde quand il est donné à bon escient, quand un geste gratuit l'a dicté et quand il laisse un souvenir ou une résonance dans l'esprit de celui qui le reçoit. Pas plus mais pas moins, le cadeau signifie : J'ai vraiment pensé à toi.

Le cadeau — surtout le cadeau de Noël — n'aime pas que l'on médise de lui, il n'aime pas non plus se trouver en trop nombreuse compagnie parce qu'alors . . ., il n'est plus un cadeau mais un simple objet d'échange.

"Dieu nous garde des cadeaux marqués James Bond" écrit le correspondant de Troud à Londres

MOSCOU — (AFP) — James Bond, le célèbre héros des romans de Ian Fleming, est à nouveau sévèrement critiqué par la presse soviétique. Après l'article de Youri Joukov le 29 septembre dernier dans la "Pravda", c'est aujourd'hui V. Sisnev, correspondant de "Troud" à Londres, qui accuse l'auteur des **007** de "s'être servi de James Bond pour assouvir sa passion anti-soviétique". "La plupart de ses livres, souligne Sisnev, sont animés d'une haine pathlogique contre l'Union soviétique, et si, après "Casino Royal" et "Bons Baisers de Russie", Fleming a été obligé de créer le **spectre,** variante fictive et moderne de la Maffia, ce ne fut que pour calmer l'opinion publique qui en avait assez de cet anti-soviétisme.

Après avoir affirmé que les producteurs de cinéma n'hésitent pas à donner à leurs films le caractère pornographique et immoral qui répond parfaitement aux goûts des spectateurs, et qu'il suffisait de présenter de jolies femmes à moitié dénudées pour obtenir un succès, l'auteur, parlant de la campagne publicitaire faite en Angleterre pour la sortie du quatrième film consacré à James Bond, s'étonne qu'on puisse aller jusqu'à offrir des places pour ce film comme cadeau de Noël aux enfants. Noël est Noël, conclut Sisnev, les traditions sont les traditions, mais Dieu nous garde des cadeaux marqués "James Bond".

Jeunesses actives

Un gala des chansonniers sera donné le vendredi 17 décembre prochain, à 8 h., au profit du Panier des Pauvres des Jeunesses actives, à l'aréna Maurice Richard située au 2800 rue Viau. Pour tous renseignements, composer 845-2189.

Hommes et femmes de 16 à 45 ans

songez à votre avenir!



Inscrivez-vous aux cours de machines **IBM** comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à :

Automation Data Processing Institute Ltd.

1242, rue Peel, Montréal, P.Q.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM :

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

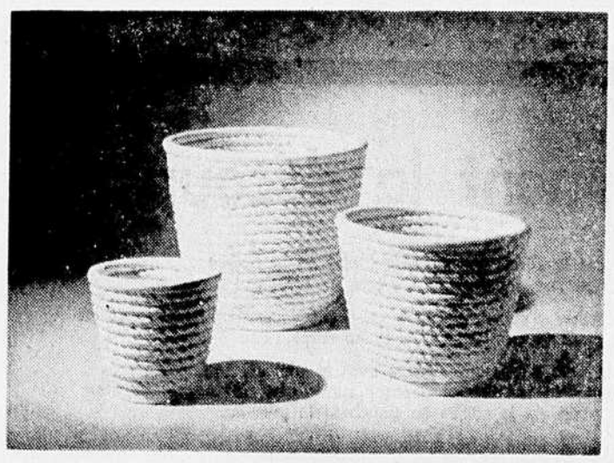
No 107

Un Noël garni chez Ogilvy

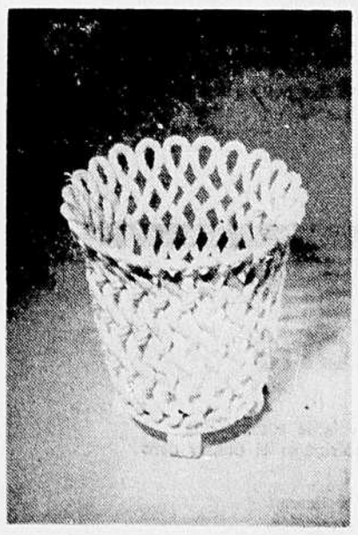
OGILVY'S

De Madrid, Les Cache-Pots de Céramique

tout de blanc vêtus



A la manière de paniers tressés des indigènes d'Afrique.
5" de haut : **3.50**; 7" de haut **6.95**; 9" de haut : **13.50**



Semblable à une délicate corbeille d'osier tressé. 9" de haut : **7.95**; 11" de haut : **10.95**



Et cette corbeille sur pied : on dirait une fleur avec ses pétales et sa tige. 7" diam, 8" de haut : **10.95**

Les Céramiques au quatrième

OGILVY

Pour Noël...



Chics petites robes "Go-Go"

par "Baab"

Modèle à manches longues avec plis doubles inversés sur le devant et dans le dos. Crêpe avec envers de satin et garniture de délicate dentelle en nylon. — Bonnet en triangle assorti.

2 à 3x	**11.99**
4 à 6x	**12.99**
7 à 12	**14.99**

de notre sélection de robes des fêtes la plus complète. Prix de $5.99 à 19.99

"Service personnel et courtois... fait que votre magasinage de Noël est plus facile et plus satisfaisant"

au COIN des PETITS

6545, rue St-Hubert (près Beaubien)
820 est, Ste-Catherine (près St-Hubert)

et dans les centres d'achats suivants :

• FAIRVIEW • GREENFIELD PARK • NORMANDIE
• CHATEAUGUAY • BOULEVARD • MAISONNEUVE

aussi 3 magasins à Québec



Comme on dit "chez Miville": l'homme propose mais sa femme dispose. Pour bien la disposer, une Pfaff il faut lui acheter.

PFAFF®

c'est la limousine des machines à coudre. Pfaff fait tout et le fait mieux—vaste assortiment de modèles, échelle de prix intéressants. Nombreux avantages exclusifs. Démonstration gratuite. Les plus automatiques—garanties pour la vie.

CALANDA

"couture-économie"

Désireux de satisfaire tout budget, toute cliente, les détaillants Pfaff vous offrent aussi l'assortiment Calanda. Aussi peu que $69.95.



PFAFF

nom prestigieux dans 150 pays — partout au Québec - adresses des détaillants: dans le livre de téléphone.

• CESSEZ de vous préoccuper au sujet des cadeaux pour ces messieurs,

• FIEZ-VOUS à

Mappin's

La Boutique pour hommes de Mappin's vous offre un choix exceptionnel de cadeaux à tous les prix, pour celui qui est déjà comblé. Quels que soient ses goûts et ses désirs, vous trouverez certainement quelque chose qui lui plaira chez Mappin's. Venez voir les autres suggestions de cadeaux Mappin's et réglez tous vos problèmes en une seule visite.

A. Ensemble Sheaffer de bureau d'un noir jais avec plaque pour identification $8.75
B. Pour le grand fumeur de pipe, une pipe d'Angleterre $7.50
C. Et un attrayant support à pipe $3.25
D. Ensemble recherché de ciseaux et coupe-papier à poignées de laiton $12.50
E. Canif en or dix carats $25
F. Ensemble de boutons de manchettes et pince à cravate en argent Sterling $10
G. De Paris, un briquet King Flam plaqué argent $24.95
H. Ensemble de toilette, argent et perle $18.50

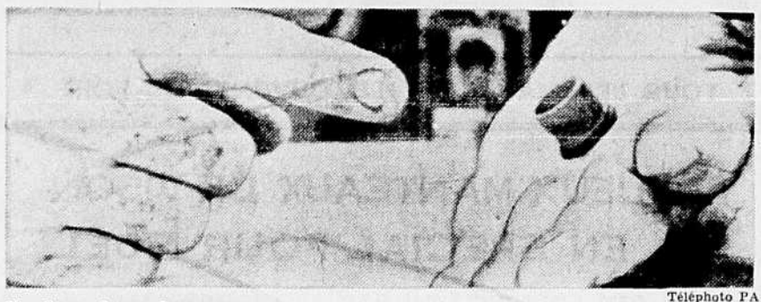


Compte courant ou budgétaire
Commande par téléphone
866-7431

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie

Jusqu'à Noël : ouvert tous les soirs (sauf le samedi) jusqu'à 9 heures



Téléphoto PA

Un bouchon dangereux

De la grosseur de ceux qui ferment les tubes de dentifrice, ce bouchon, d'une valeur de deux cents, a été découvert dans un conduit de carburant de la fusée "Titan-2" qui, dimanche, n'a pas réussi à quitter le sol pour mettre sur orbite le navire spatial "Gemini-6" piloté par Walter Schirra et Thomas Stafford. Même si une connexion électrique ne s'était pas débranchée, ce qui fut la cause première du lancement raté, la fusée n'aurait pas réussi à lancer sa charge, le bouchon bloquant une des canalisations de carburant. Toutefois, les moteurs auraient peut-être développé assez de puissance pour faire basculer la fusée, ce qui aurait, sans aucun doute, provoqué une énorme explosion.

"Gemini-6": le deuxième échec est dû à une "erreur humaine"

CAP KENNEDY. (AFP, UPI,PA) — L'enquête de la NASA sur l'échec du lancement de "Gemini-6" dimanche matin a révélé qu'un bouchon de plastique, ayant exactement l'apparence et les dimensions d'un bouchon de tube de dentifrice, avait été laissé par inadvertance, obstruant une canalisation vitale de carburant de "Gemini-6".

Le bouchon aurait dû être enlevé à l'usine où a été construite la fusée et deux inspecteurs de cette firme avaient apposé leur signature sur la feuille de vérification attestant que toutes les précautions voulues avaient été prises. Le bouchon obstruait une canalisation aboutissant au générateur qui fournit le courant électrique actionnant les pompes à carburant. Les dirigeants de la NASA ont laissé entendre que la firme "Martin Co.", de Baltimore, perdrait un boni de $15,000 à cause de cet échec. Ils ont ajouté que l'enquête s'étendrait sur la possibilité d'un acte de sabotage.

Pendant ce temps, les pilotes Frank Borman et James Lovell poursuivent leur vol à bord de la capsule "Gemini-7" et ont entrepris aujourd'hui la 10e journée de leur voyage qui devrait se terminer samedi prochain.

Tôt ce matin, ils entreprenaient leur 147e orbite. Alors que "Gemini-7" survolait Carnarvon, en Australie, les spectateurs qui suivaient leurs évolutions dans le ciel ont eu une peur bleue. En effet, il a semblé à un certain moment que la capsule spatiale entrerait en collision avec le satellite "Echo-1" lancé il y a cinq ans. A l'oeil nu, les spectateurs ont cru la collision inévitable alors que les deux engins convergeaient l'un vers l'autre. Toutefois, un porte-parole a déclaré à Colorado Springs que "Gemini" et "Echo-1" voyageaient sur des orbites séparées par 434 milles.

A leur réveil ce matin, Borman et Lovell se sont plaints de démangeaisons et ont révélé qu'ils commencent à "trouver le temps long".

Un peu courbaturés, les deux cosmonautes se sont plaints aussi, d'un ton enjoué, de la nourriture. Lovell a dit que le "poulet avec sauce" qu'il était en train de manger devrait s'appeler plutôt "sauce avec poulet".

Le directeur du vol, M. Christopher Kraft, a annoncé hier que le rendez-vous de "Gemini-6" et de "Gemini-7" se fera au nord de Guam, au-dessus des Mariannes, si le premier véhicule part demain à l'heure prévue, soit à 8 h. 37 du matin. Si le lancement était retardé à 10 h. 12 a.m., le rendez-vous se ferait dans le ciel des Philippines, au nord-est de Luzon.

Les quatre cosmonautes graviteront à 17,500 milles à l'heure, en formation, pendant plusieurs heures. En principe, "Gemini-6" ne doit pas rester plus de 48 heures dans le cosmos et son retour sur terre est prévu pour jeudi matin.

A bord de "Gemini-7" un magnétophone est tombé en panne, et rien, pas même les coups de poings que les astronautes lui ont assénés, n'a pu le remettre en marche.

De Gaulle accuse les USA d'exporter leur inflation

PARIS, (UPI, AFP) — Aux cours de propos électoraux télévisés hier soir, le président de Gaulle a dit que le déficit de la balance des paiements aux Etats-Unis était la cause des déboires économiques de la France. Le président se trouvait à reprendre un thème qu'il avait traité auparavant.

Les Etats-Unis n'ont pas à souffrir de l'inflation, a-t-il dit, parce que "grâce à ce qu'on appelle le "standard de l'échange de l'or" l'Amérique provoque ailleurs l'inflation. Nous n'avons pas cette chance".

Cette remarque du président illustre la pensée du gouvernement français qui considère que le déficit de la balance des comptes aux Etats-Unis est cause des déficiences du système monétaire international. C'est pour répondre aux critiques qui veulent que son régime ait plongé la France dans le marasme économique que le général a fait cette remarque, ayant au préalable dressé la liste des réalisations de son administration depuis sept ans.

Au début de son entrevue, le général a dit : "Tout ce qui a été fait pour les Français, je ne l'ai pas fait tout seul. Je l'ai fait avec un gouvernement et je l'ai fait avec un Parlement. Seulement voilà : ce gouvernement en était un, et il a duré; ce parlement a joué son rôle, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas perdu dans des agitations politiciennes, mais s'est concentré sur la tâche législative."

Peu avant le général, c'est son adversaire, M. François Mitterand, qui avait occupé le petit écran pour critiquer sa politique étrangère, inconsistante et variable, selon le leader des gauches.

Entre-temps, le secrétaire du parti communiste français, M. Waldeck Rochet, avait déclaré au cours d'une entrevue radiophonique que son parti n'est pas d'accord sur trois point avec celui de M. Mitterrand. Ces trois points sont : 1) l'appui qu'il importe d'accorder à l'OTAN; 2) l'amitié avec les Etats-Unis, et 3) l'Europe unie. "Nous n'avons jamais dit, a-t-il précisé, que le retrait de la France du pacte de l'OTAN était une condition à notre adhésion au parti socialiste ou à d'autres partis démocratiques" dans le but de combattre de Gaulle. "La France se doit d'avoir des alliés et à l'Ouest et à l'Est", a dit M. Rochet.

"Purge" en France !

NEW YORK. (AFP) — S'il est réélu, le général de Gaulle renverra plusieurs ministres, annonce dans sa rubrique "Le Périscope" l'hebdomadaire américain "Newsweek", qui souligne que MM. Roger Frey et Alain Peyrefitte semblent particulièrement visés par ces mesures.

Le président de la république leur raprocherait d'avoir perdu contact avec le pays et d'avoir mal dirigé sa campagne pour la réélection.

Du pain et du beurre

L'apparition du général de Gaulle hier à la télévision avait un caractère particulier. En effet, l'homme d'Etat a accepté d'être interrogé par un journaliste, en l'occurence M. Michel Droit, rédacteur du "Figaro littéraire", hebdomadaire parisien.

Sans relier, et au contraire en réaffirmant la conception nationale qu'il a du rôle de la France, à l'intérieur et à l'extérieur, le chef de l'Etat a voulu émailler de chiffres l'énumération des efforts réalisés depuis sept ans par son gouvernement.

M. Pearson est disposé à assister à une réunion du Commonwealth sur la Rhodésie

OTTAWA. (PC-UPI-AFP) — Dans un communiqué à la presse hier, le premier ministre Lester B. Pearson a annoncé qu'il serait prêt à assister à une réunion des dirigeants des pays du Commonwealth au sujet de la Rhodésie.

Ce communiqué faisait suite à une proposition faite en ce sens par sir Abubakar Tafawa, Balawa, premier ministre de la Nigéria.

Ce dernier, reconnu comme un homme modéré, a suggéré que la réunion ait lieu à Lagos, capitale de son pays, le 10 janvier prochain.

Le premier ministre Pearson croit qu'une telle rencontre aiderait à diminuer la tension créée par la crise rhodésienne et qu'un échange de vues aiderait également à réduire les possibilités de mésentente au sein des pays du Commonwealth.

Le Canada tente d'éviter à tout prix une rupture parmi les pays du Commonwealth. C'est pourquoi M. Martin, ministre des Affaires extérieures, a demandé aux pays africains, membres du Commonwealth, de ne pas respecter les termes de la résolution qu'ils ont adoptée lors de la dernière réunion de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) et qui prévoit une rupture avec Londres le 15 décembre si la Grande-Bretagne ne réussit pas à mater le gouvernement rhodésien.

M. Martin a réitéré hier, à Paris, l'acceptation du gouvernement canadien de participer à une rencontre à Lagos. Il a, par ailleurs, déclaré ignorer l'existence d'une requête demandant que des membres de la Gendarmerie fédérale (RCMP) soient chargés de patrouiller l'important barrage Kariba qui enjambe la frontière entre la Rhodésie et la Zambie.

De son côté, le premier ministre britannique Harold Wilson a déclaré hier qu'il avait l'intention de dire cette semaine au Conseil de sécurité des Nations unies comment se déroule la campagne de Londres visant à renverser le régime rhodésien de M. Ian Smith.

Soubandrio n'est plus l'adjoint de Soukarno

DJAKARTA. (PA, Reuter) — Le président Soukarno d'Indonésie a destitué M. Soubandrio de son poste de commandant suprême adjoint du commandement suprême des opérations (Koti), l'organisme exécutif suprême en Indonésie. Selon toutes les apparences, M. Soubandrio conserve le portefeuille des Affaires étrangères.

M. Soukarno est le commandant suprême de "Koti". Le président indonésien a nommé trois nouveaux commandants suprêmes adjoints : le général Abdul Haris Nasution, ministre de la Défense; le sultan Hamengku Buwowo IX; et M. Roeslan Abdulgani, ministre des Relations publiques.

Ce remaniement au sein du commandement suprême des opérations fait suite à l'annonce d'une réforme monétaire.

Les commerçants ont fermé leurs boutiques aujourd'hui et une certaine panique a éclaté par suite de l'annonce des nouvelles mesures économiques.



PROTÉGEZ-VOUS CONTRE

LES MALADIES DU POUMON



ACHETEZ DES TIMBRES DE NOËL

s.v.p. adressez votre souscription à :

ASSOCIATION ANTITUBERCULEUSE DE LA REGION DE MONTREAL

a/s Compagnie de Fiducie Nord-Amérique — (Contrôleur es souscriptions)
41e plancher nord — Place Ville-Marie, Montréal

tél.: 842-9966 et 878-9251



Certains grands sherries sont faits avec les pieds;

pour l'Emu, on se sert de la tête!

Les vieilles traditions de foulage à l'européenne sont pour le moins pittoresques. Et puis, c'est une façon comme une autre de se rafraîchir!

Nous, en Australie, nous ne sommes pas aux pieds de la tradition. Nos raisins, nous les foulons dans des presses en acier inoxydable. Et toutes les autres opérations : cuvage, mélange, vieillissement, se font de façon aussi moderne et scientifique.

Nos raisins nous donnent raison, en nous donnant un grand sherry, d'une saveur et d'un arôme uniques, qui compte parmi les meilleurs au monde. Et son prix est un autre de ses charmes : à cause de l'entente commerciale du Commonwealth, il se vend un dollar de moins la bouteille que les sherries européens. (Un dollar et quelques cents pour être exact.)

Les sherries Emu, Medium, Cream et Dryad nous donnent raison de nous servir de notre tête ; les adopter, c'est vous servir de la vôtre!

Les vins australiens EMU

Woodhouse a le cadeau pratique qui ravira papa ou maman durant de nombreuses années. A ces prix, n'attendez pas!

Livraison assurée pour Noël!

ENSEMBLE de CAMERA "ZOOM" COMPLET

...Caméra avec oeil électrique et projecteur

Projecteur "Richmond 800" avec lentille "zoom" et étui encastrant.

En SPECIAL à 199.95

Poignée pistolet pour des prises de vues stables.

ECRAN à surface vitrée sur trépied 30" x 40"

Barre d'éclairage pour le cinéma à l'intérieur.

Colleuse à sec pour vos pellicules

Un rouleau de 50 pieds de film coloré Dynachrome gratuit!

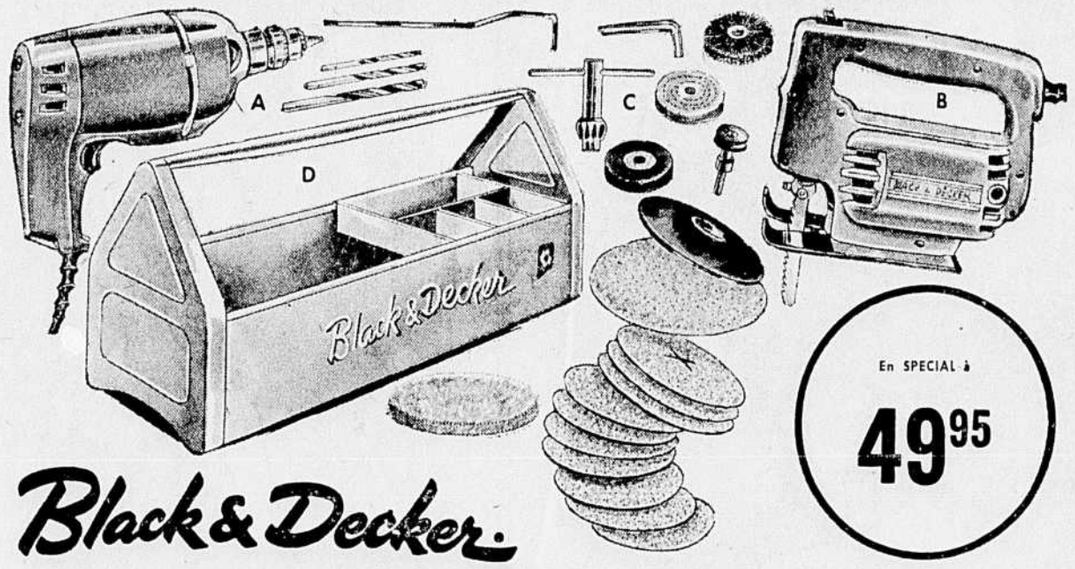
Une pellicule animée en couleurs de 50 pieds.

Sac d'accessoires avec bandoulière et fermeture-éclair.

Une aubaine incomparable! Un ensemble complet pour faire du cinéma de tous les événements importants de votre famille — tout ce dont vous avez besoin pour faire des films à bas prix! Objectif F.1.8 avec posemètre automatique. Vous visez et pressez simplement la gâchette et vous réalisez du cinéma en couleurs brillantes. Livret instructif fourni.

PAS DE DEPOT... JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

"Nous finançons notre crédit!" (Taxe de vente payable à l'achat)



Black & Decker

En SPECIAL à 49.95

ATELIER A DOMICILE, 33 MORCEAUX – 2 OUTILS MOTORISES

A — Perceuse ¼", ne pèse que 3¾ lb, tourne à 2,250 r.p.m., B — Scie à chantourner, ne pèse que 3¾ lb, profondeur de coupe maximum ¾", 3,000 t.p.m. C — Mandrin avec clef, arbre porte-roue, 5 mèches, mélange-peinture. Coussinet de renfort en caoutchouc. Douze disques de sablage. Brosse métallique, calotte et disque de polissage en coton, meule, clef et 6 lames pour la scie à découper, (4 pour le bois et 2 pour le métal) D — Boîte à outils en acier avec plateau amovible. Dimensions : 18" x 6" x 8¼" de haut.

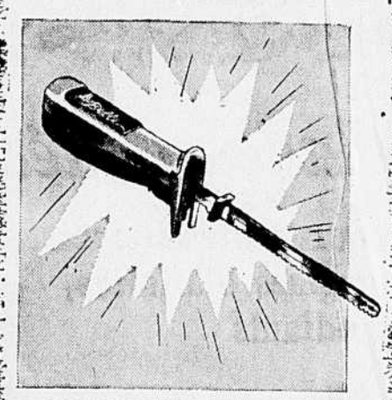
MONTRES "ELGIN"

39.95 CHACUNE



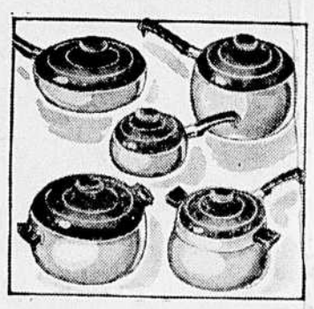
UN CADEAU QUI DURERA LONGTEMPS

HOMMES — Boîte à l'épreuve de la poussière et de l'eau, 17 pierres. Ressort incassable. DAMES — Mouvement 17 pierres à l'épreuve des chocs. Or plaqué ou blanc. Ressort incassable.



COUTEAU ELECTRIQUE

tranchant dentelé en acier inoxydable. Moteur puissant. Fil détachable. En SPECIAL à 18.95



BATTERIE DE 5 MCX

En aluminium dans le cuivre ou turquoise. Poêlon, 1 pinte et 3 pintes, casserole, 5 pintes. Rôtissoire et couvercle. Bain-marie, 2 pintes, casserole, 1½ pinte. En SPECIAL à 39.95



SECHOIR A CHEVEUX

Marque Westinghouse! Capuchon ajustable. Parfumeur à même. Commutateur à 4 degrés de chaleur. En SPECIAL à 24.95

Woodhouse

l'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement!

915 est, rue STE-CATHERINE

TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES

EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE

CHOMEDEY
1180 Boul. LABELLE
Tél. 688-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES

3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343

43, rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9

2322 est, rue BELANGER (près Iberville) Tél. 725-2471-2

3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tél. 527-9251-2

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

Samedi, jusqu'à 6 h.

les tribunaux

Camion postal: en 1964, Lebrun a échappé à la police qui avait criblé son auto de balles et n'a été retrouvé qu'un an après

par Léopold Lizotte

Dans la soirée qui devait précéder la capture de trois des sept accusés du vol du camion postal, dans un motel du boulevard Métropolitain, la police de Montréal était venue très près d'appréhender un quatrième membre de la bande, à Pointe-aux-Trembles. C'était le 6 juillet 1964.

Mais c'est inutilement qu'à ce moment-là, elle avait criblé d'une dizaine de balles la voiture que conduisait Gilles Lebrun.

Echappant quasi miraculeusement à la mort, le jeune homme abandonna sa voiture en pleine rue, prit la fuite à pied, à travers les champs voisins. Et on ne le retrouva qu'un an plus tard, et à . . . Vancouver.

Il s'était apparemment rendu compte qu'on voulait l'arrêter, mort ou vif.

C'est cet épisode de la chasse aux suspects qui a été principalement évoqué, au cours de la journée d'hier, devant le juge Emile Trottier.

Le sergent détective Jean Beaupré a alors relaté de quelle façon, avec l'aide d'un huitième suspect, Pierre Talon, on avait dressé un traquenard dans lequel Lebrun était venu bien près de tomber.

Selon le plan dressé, en effet, il devait se présenter en auto, devant une maison de Pointe-aux-Trembles, et klaxonner deux fois pour signaler sa présence à son présumé comparse.

Lorsqu'il le fit, le détective Beaupré surgit littéralement d'une entrée de cour, avec sa voiture, pour lui barrer la route, pendant que deux autres policiers étaient aux aguets, mitraillettes sous le bras.

Déjouant les calculs des trois limiers, toutefois, le jeune homme fit soudainement marche arrière, avec son propre véhicule, et à très vive allure.

Les coups de feu crépitèrent alors en direction de l'auto, mais celui-ci réussit tout de même à prendre la fuite, à la faveur de l'obscurité, pendant que la voiture du sergent Beaupré refusait malencontreusement de démarrer.

Un ami de Lucien Rivard sur place

Au cours de la nuit suivante, toutefois, les détectives Félix Jean, Beaupré, Demonceaux et autres devaient être plus "chanceux" en frappant à la porte d'une unité du motel Diplomate, boulevard Métropolitain.

A cet endroit, en effet, ils virent soudainement réunis, sous leurs yeux, trois des accusés qui sont aujourd'hui à la barre, soit : Gaston Lavoie, Wilfrid Leclaire et Maurice Arbic.

Interrogé par le procureur-chef de la Couronne pour le district de Montréal, Me Gabriel Lapointe, le détective Beaupré mentionne qu'il y avait également sur place la petite amie d'Arbic, Carmen Marin, un frère de ce même accusé, et, finalement, un certain . . . Fred Van Dyke.

Le policier ajoute toutefois qu'il connaît ce dernier individu sous un autre nom.

Me Lapointe lui demande lequel, et il répond que c'est . . . Freddie Cadieux.

(On saura que ce même Cadieux a été condamné à dix années de pénitencier, la semaine dernière, pour avoir fait des faux qui, entre autres choses, devaient lui servir à louer un chalet des Laurentides où devait être momentanément hébergé nul autre que . . . Lucien Rivard).

Tout ce monde mis sous arrêt, on entreprit de fouiller chacun et de voir, en particulier, ce que chacun pouvait avoir comme billets de banque, dans ses goussets.

A ce moment, selon le témoin, Arbic intervint pour souligner :

"Si vous voulez compter l'argent, vous allez aussi noter les numéros de série qu'il y a dessus.

Une "exigence" à laquelle les policiers se plièrent de bonne grâce, selon M. Beaupré.

Et quatorze paires de . . . pantalons !

Selon les apparences, seul Arbic et sa petite amie étaient les locataires du motel. Ils occupaient en propre, toujours selon les apparences, la partie arrière, et la plus intime, du double appartement.

Là, après avoir fini de compter les billets, 695 pour Lavoie, 1,114 pour Arbic et 3,904 pour Leclaire, on passa à la garde-robe du deuxième.

Et on trouva qu'il avait, pour partir en voyage si tel était le cas, quatorze paires de pantalons de couleurs diverses, sept gilets seyants, un huitième en chamois, et cinq chandails assortis.

Contre-interrogé par Me Ross Drouin, qui représente Arbic avec Me Guy Guérin, le détective Beaupré soutient que c'est ce dernier qui a lui-même identifié tous ces vêtements comme les siens et qui les a placés dans ses malles, avec leur aide évidemment.

Le policier, mis en présence simultanée de Gilles Lebrun et de son frère Jean-Jacques, qui n'est aucunement accusé, déclare par ailleurs que malgré la ressemblance assez frappante entre les deux hommes, il n'y a pas de doute dans son esprit. C'est Gilles qu'il a bien vu sous ses phares, ce soir-là.

En fin de séance, par ailleurs, c'est Me Guérin qui entreprend de contre-interroger le limier sur les "faveurs" qui ont pu être faites, pendant sa détention de plusieurs mois (et qui dure toujours) à celui qui a été constamment le témoin principal de la couronne dans cette affaire, Pierre Talon.

Et dont on attend toujours le témoignage.

Jeune commis du Palais inculpé de deux vols

Un jeune homme de 27 ans, employé comme commis à la chambre des exhibits du Nouveau Palais de Justice, a comparu devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, sous quatre accusations de vol et d'entrave à la justice.

Le prévenu, Jean Cabana, aurait soutiré $2,050 d'une enveloppe qui contenait plus de $10,000 dans la chambre forte du Palais, et il aurait pris $283 dans un autre exhibit destiné à la cour.

C'est le premier vol qui avait été découvert d'abord, lorsque le procès des sept accusés du vol du camion postal avait commencé, au début de la semaine dernière.

A ce moment, le jeune homme avait lui-même indiqué au policier la disparition de la première somme, et c'est là que, selon la Couronne, se serait produit l'entrave à la justice.

Devant le tribunal, le prévenu a nié sa culpabilité et son enquête préliminaire ajournée à mardi prochain, son procureur, Me Cyrille Gagnon, a demandé sa libération sous cautionnement.

Représentant la Couronne, Me Rhéal Brunet a fait remarquer que les délits reprochés à Cabana étaient d'autant plus graves qu'il était dans un poste de confiance et que des tonnes d'exhibits avaient été confiés à sa garde, ces derniers mois.

Le tribunal exigea finalement un cautionnement immobilier de $3,000.

Pas d'autre accusation contre Larose

(M. M.) — Armand Larose est cet individu qui, vendredi soir dernier, était arrêté dans un club de nuit et conduit en détention au quartier général de la police de Montréal. Et ce n'est que samedi, dans l'heure du lunch, que Me Léo-René Maranda, son avocat, a réussi à le faire relâché. Aucune accusation n'avait été porté contre lui.

Dans le club, des policiers avaient découvert en sa possession l'enregistrement d'une automobile appartenant à Frank Fuoco. Or, il a été établi que Fuoco avait prêté sa voiture à Larose qui avait aussi obtenu l'enregistrement du véhicule... pour être en loi et pour pouvoir se servir de la voiture.

Larose, d'autre part, n'est pas recherché dans une cause de meurtre. Fait à noter, il avait été inculpé de l'assassinat de Keith (Rocky) Pearson, mais il a été acquitté de cette accusation par un jury des Assises, en Cour du banc de la reine.

Dans la cause où il est impliqué avec Marcel Lasonde et Georges Aird, dans l'affaire du vol de Saint-Hyacinthe, il était en liberté sous cautionnement jusqu'à ce que l'instruction commence.

Et pendant toute cette instruction, le juge François Caron a décidé de suspendre ce cautionnement tout comme celui des deux autres.

Pris avec des billets contrefaits

HAMILTON, (PC) — Trois hommes et une femme ont été envoyés sans avoir aucunement tenté de se défendre à leur procès qui aura lieu dans une semaine relativement à une accusation de conspiration pour mettre des billets de banque contrefaits en circulation.

Mark M. Rodash, 41 ans, de Montréal, Fernand-A. Roberge, 35 ans, de Verdun et Theresa Y. Roberge, 28 ans, de même que Andre-B. Roberge, 33 ans, tous deux de Hamilton, ont été appréhendés samedi après qu'un homme eut acheté des cigarettes avec un faux billet de $20.

Les cautionnements ont été fixés à $1,000 pour la femme et à $10,000 pour chacun des individus arrêtés.

MORGAN



Idée-cadeau nouvelle, originale et avantageuse

Certificats-cadeaux : passeports pour la "Terre des hommes" !

Façon originale et agréable de souhaiter "Joyeux Noël" aux personnes qui vous sont chères. Que ce soit un passeport pour un jour, une semaine ou pour la saison, la personne qui le recevra sera ravie ! Ces passeports pour l'Expo internationale 67 de Montréal vous sont offerts à prix avantageux ! Vous pouvez vous les procurer au Guichet des certificats-cadeaux Morgan, au rez-de-chaussée près des Renseignements.

PRIX DES PASSEPORTS

	Vous payez	Prix au guichet de l'Expo 67 du 27 avril au 27 octobre 1967
Passeport d'un jour, adulte	1.80	2.50
Passeport d'un jour, enfant*	.90	1.25
Passeport d'une semaine, adulte	6.50	12.00
Passeport d'une semaine, enfant*	3.25	6.00
Passeport de saison, adulte	20.00	35.00
Passeport de saison, enfant*	10.00	17.50

*Enfants âgés de 2 à 12 ans à compter du 28 avril 1967.

GUICHETS DES CERTIFICATS-CADEAUX — REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Le magasin MORGAN *tout à la Joie des Fêtes*



Pour braver le froid d'hiver ! Chapeaux en agneau 'Toscan' !

Deux modèles de chapeaux qui se portent aussi bien à la ville que sur les pentes de ski ! Importation d'Italie. Ils sont en agneau, ils sont chauds et élégants ! Cadeau agréable à recevoir ! 13.98

A. Toque d'une grande originalité avec une bande serre-tête en jersey confortable pour couvrir les oreilles. Teintes : blanc, noir, brun, miel. Aussi blanc à bouts noirs, ou bruns.

B. Capuchon d'allure jeune pour le sport ou pour porter à la ville. Teintes : noir, blanc, aussi brun et blanc à pointes noires, miel à pointes brunes.

Téléphoner à 842-6261

CHAPEAUX — RAYON 43 — ETAGE MODE DEUXIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Vêtements de nuit en nylon brossé pour offrir à une personne qui vous est chère !

Vêtements de nuit féminins magnifiquement confectionnés en beau nylon brossé. Ils sont chauds, confortables et d'entretien facile ! Choix excellent de modèles en vogue ; garnitures ravissantes en broderie, rubans et dentelle. Tailles P.M.G.

A. Magnifique chemise de nuit courte, encolure V, volant aux manches, dentelle et garniture délicate bouton de rose. Rose, mais, bleu. 6.98

4.98

B. Liseuse assortie.

C. Chemise de nuit courte avec empiècement à petit plis piqués, garniture dentelle, manches trois quarts, motif à rayures rose ou bleu poudre. 5.98

D. Pyjama long assorti. 6.98

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE DU BUDGET — RAYON 84 — TROISIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON





Offrez-lui un cadeau digne d'elle . . . du magnifique

VISON MORGAN !

Noël est l'occasion toute rêvée pour offrir à la personne qui vous est tout particulièrement chère du vison de qualité supérieure ! Voyez l'épaisseur de la fourrure, la qualité des peaux, la coupe impeccable et les modèles élégants et vous ne pourrez résister à la tentation d'en offrir à la personne qui vous est chère ! Morgan vous offre ces fourrure à des prix spéciaux pour Noël.

Manteaux longs, peaux allongées, en superbe vison brun pastel à large col. Autres modèles en vison pearl, dawn. Tailles 10 à 20. Longueurs jusqu'à 44 po.

Prix courant $1995. $1079

5 manteaux longs seulement ! En vison naturel d'élevage. Moitié prix !

Prix courant $2995. $1497

CONDITIONS BUDGETAIRES SI DESIRE

Choix de vestes et d'étoles

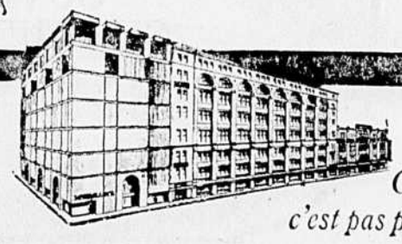
étoles $289 à $595 vestes $495 à $1295

SALON DE LA FOURRURE — RAYON 85 — ETAGE MODE — DEUXIEME

Les cinq magasins Morgan **OUVERTS CE SOIR** *et tous les soirs sauf les samedis jusqu'à Noël*

Centre-ville et Snowdon 9 h à 9 h

Dorval, Rockland et Boulevard 9 h 30 à 10 h



"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

les tribunaux

Remèdes à notre système judiciaire

Conférencier invité devant l'Administrative Management Society, hier, en l'hôtel Reine Elizabeth, le juge Gérard Laganière, de la Cour des sessions de la paix, après avoir analysé quelques-unes des faiblesses de notre système judiciaire actuel, a suggéré implicitement que les procureurs de la couronne recourent de plus en plus aux méthodes de leurs confrères américains, que l'on appelle "district attorneys".

Il a également suggéré que l'on fasse plus souvent usage d'une disposition de notre code pénal qui permet à nos juristes de se muer ni plus ni moins en juges d'instructions, à la française, pour interroger les principaux témoins d'une affaire avant même qu'elle ne se déroule en cour.

A ce sujet, le conférencier fit remarquer que l'obtention, par la police, de déclarations signées par les prévenus avait été si souvent et si violemment attaquée, devant nos cours, qu'il fallait envisager une nouvelle façon d'interroger les suspects, au cours d'une enquête policière.

Et pour ce faire, dit-il, il n'est pas nécessaire de traverser les océans.

La réponse est à l'article 440 de notre propre code, qui permet à tout juge de paix ayant les connaissances légales nécessaires, et dument assermenté, d'interroger des témoins sous serment au cours de ce qu'on appelle à l'heure présente une pré enquête.

Malheureusement, c'est ce que l'on ne fait qu'en de rares occasions.

Parlant de sa propre expérience comme procureur de la Couronne, ces dernière années, le juge Laganière fit remarquer qu'à lui comme à tous les autres, on répéta qu'il n'avait aucune cause à gagner ou à perdre, et que sa seule tâche était de présenter les faits à la Cour ou au jury.

"Très bien, dit-il, le procureur de la Couronne n'a pas de cause à perdre ou à gagner, mais il a par ailleurs à combattre le crime.

Son devoir n'est pas seulement de plaider en Cour, mais encore de voir à ce que la justice soit bien administrée.

Or peut-on dire qu'un procureur de la Couronne peut plaider une cause s'il lit simplement le procès-verbal des policiers, avant un procès ?

Certainement pas.

Il doit connaître tous les angles de l'affaire qui lui est confiée, et, pour ce faire, il doit y avoir une **coordination constante** entre les divers corps de police qui peuvent avoir quelque renseignement sur les agissements, présents ou antérieurs, d'un inculpé.

Il doit y avoir **une centralisation** de tous les renseignements pour les fins du procès, et c'est le procureur de la Couronne qui doit être au centre de ce réseau de renseignements.

C'est alors que le juge Laganière rappelle qu'il y a quelques années on a découvert soudainement que des incendiaires et des experts de faillites frauduleuses faisaient des affaires d'or, et que leurs opérations dépassaient largement nos frontières.

A ce moment-là, toutefois, on prenait la plupart de ces causes pour des affaires . . . civiles.

Et alors même qu'on savait très bien qu'on avait à faire face au crime organisé, et opérant à ciel ouvert, on s'attendait toujours à ce que les avocats de la couronne se conduisent toujours dans la bonne vieille tradition anglaise, plutôt que d'adopter la méthode, d'une optique beaucoup plus large, de district attorney du pays voisin.

Responsable d'un accident causé par son enfant

Un père n'a pu se disculper de la responsabilité d'un accident causé par son fils, en tentant de démontrer qu'il avait tout fait pour l'éviter et avait donné à ce dernier une bonne éducation.

En accordant à M. Rolland St-Germain, de Douville, district de St-Hyacinthe, tant en sa qualité de tuteur de sa fille Solange que personnellement, la somme de $15,624, le juge Ignace-J. Deslauriers, de la Cour supérieure, siégeant dans ce district, déclare qu'il ne peut conclure que le jeune Roger Sawyer, âgé de 10 ans, lors de l'accident dont il s'agit, survenu il y a six ans, avait reçu une éducation soignée, ni que le défendeur, M. J.W. Sawyer, électricien de Douville, avait fait tout ce qui était raisonnablement possible de faire pour bien éduquer son enfant.

L'accident est survenu le 17 octobre 1960, alors que des écoliers revenaient de l'école. Un groupe de fillettes, parmi lesquelles se trouvait la petite Solange St-Germain, alors âgée de cinq ou six ans, croisèrent le jeune Sawyer qui était accompagné d'un ami.

L'une ou plusieurs des fillettes taquinèrent alors Roger Sawyer en lui donnant un nom qui représente dans un programme enfantin de télévision un personnage peu dégourdi. Ce dernier, froissé, se mit à lancer des pierres.

La petite Solange se réfugia derrière un poteau, mais à un moment donné se pencha pour observer ce qui se passait; elle reçut alors un caillou dans l'oeil, lequel lui fit éclater la cornée en étoile et endommagea l'iris, ne lui laissant dans cet oeil qu'une faible vision. L'accident cause à cette dernière une invalidité qui peut s'aggraver.

Comme nous le mentionnons plus haut, les parents, selon la loi, peuvent se disculper des dommages causés par leur enfant en démontrant qu'ils lui ont donné une bonne éducation et que l'acte commis va à l'encontre des principes qu'ils lui ont inculqués. Après examen de la preuve présentée, le juge en vient à la conclusion que la vie familiale des époux Sawyer ne permettait pas d'accorder une éducation soignée à leur enfant, la mère étant surchargée d'ouvrage et le père s'absentant fréquemment.

D'ailleurs, ce n'était pas la première fois que le bambin lançait des pierres et on avait déjà porté plainte à son sujet; son père admit que son fils avait la manie de lancer des pierres, ajoutant : "Je ne suis pas pour le tuer pour cela".

D'autre part, conclut le juge, Roger a montré un désir de vengeance, des sentiments de colère et un manque de contrôle grave, qui dénotent qu'au moment du fait dommageable, il n'avait pas été soigneusement élevé et éduqué."

Westmountais accusé de 12 cambriolages

Un jeune résidant de Westmount, René Levac, du 4835 ouest Ste-Catherine, a comparu devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir commis une douzaine de cambriolages dans des maisons du nord-est de la ville, au cours des dernières semaines.

Le prévenu a toutefois nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire, dans tous les cas, a été reportée au 21.

Tout cautionnement lui a été refusé, entretemps.

Les Juifs veulent justice en URSS

Le mouvement de jeunesse sioniste Betar Brit Trumpeldor a entrepris hier une campagne de porte à porte à Montréal et à Toronto pour faire signer une pétition exigeant "liberté religieuse et culturelle pour la judaïcité soviétique et la réunion des familles brisées, en Israël ou ailleurs".

Le président du groupement, M. Norman Wineberg a lancé un appel aux gens, juifs ou non, de signer cette pétition ou de télégraphier leur accord avec elle au siège de l'organisme, 5315, boul. Décarie.

Cette campagne doit se poursuivre jusqu'au 29 décembre. Peu après, la pétition sera présentée à l'ambassade d'URSS à Ottawa. Les organisateurs de cette campagne ont déclaré qu'ils comptaient recueillir de 5,000 à 10,000 signatures.

Influence d'un prêtre dans un procès de meurtre

CHICOUTIMI (PC) — Raymond Thériault, témoin vedette de la Couronne au procès pour meurtre intenté contre Roger Bonenfant à Chicoutimi, a admis hier au procureur de la couronne, Me Jean Bienvenue, que c'est sur les instances d'un prêtre, qu'il a consulté à la prison de New Carlisle, qu'il a décidé de dévoiler une fois pour toutes ce qu'il savait sur le vol de la piste de courses de Jonquière survenu en octobre 1963 et qui devait se solder par la mort du jeune Ghislain Savard, 19 ans.

Poursuivant ses révélations sensationnelles, Thériault a dit en Cour hier qu'il avait causé avec l'agent Charles Côté au procès qui fut intenté il y a quelques mois à un autre individu et qui s'est terminé par l'acquittement de ce prévenu.

Dans son témoignage, Thériault a dit qu'il avait averti Charles Côté de cesser d'identifier l'individu en question "comme il le faisait."

Par ailleurs, dans son témoignage de samedi, Thériault a déclaré que l'accusé Bonenfant lui avait déclaré le jour du meurtre que l'agent Côté identifierait une personne après que le vol aurait été commis.

Ce même Charles Côté a été accusé hier de complot pour commettre un vol qualifié à la piste de courses de Jonquière. Il était à l'époque du crime, soit en octobre 1963, membre de la force constabulaire de Jonquière. Il fut destitué de ses fonctions, il y a 6 jours, plus précisément le 8 décembre dernier.

Au cours du contre-interrogatoire que lui a fait subir hier le procureur de la défense Me Raymond Bernier, Thériault a admis qu'il avait menti lorsqu'il avait été interrogé en octobre 1963.

Répondant aux questions de la défense, Thériault a aussi nié s'être rendu à la piste de courses de Jonquière le 9 octobre 1963.

Alors que Me Bernier lui demandait s'il était possible qu'il tente de placer une autre personne sur les lieux, Thériault a de nouveau répondu par la négative.

Le magasin MORGAN tout à la Joie des Fêtes

Les cinq magasins Morgan
OUVERTS CE SOIR
et tous les soirs sauf les samedis jusqu'à Noël
Centre-ville et Snowdon 9h à 9h
Dorval, Rockland et Boulevard 9h 30 à 10h

Appréciés de toutes les femmes du monde . . . les parfums de Paris!

Souhaitez-lui "Joyeux Noël" en lui offrant un parfum de Paris dont l'odeur évoque les splendeurs de la ville lumière . . . notre choix de parfums français est vaste !

A. **"Chanel No 5"**; parfum fascinant, romantique et mystérieux. Parfums ⅛ once **5.25**; ¼ once **8.00**; ½ once **13.50**; 1 once **25.00**.
Eaux de cologne, 2 onces **3.75**; 4 onces **6.50**; 8 onces **10.00**.

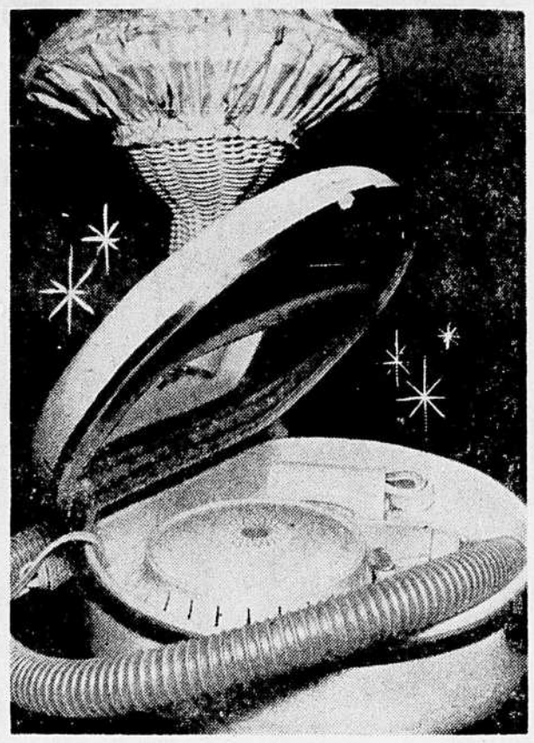
B. **"Madame Rochas"**; parfum délicat mais épicé aussi; "Femme" . . . bouquet floral et une note évocatrice des fruits de la terre; Parfums: ⅛ once **5.00**; ¼ once **10.00**; ½ once **15.00**; 1 once **25.00**.
Eaux de cologne, 4 onces **6.00**; 8 onces **10.00**.

C. **"Miss Dior"**; parfum à l'odeur insouciante et romantique qui rappelle le printemps; marque Christian Dior.
Parfums: ⅛ once **5.50**; ¼ once **10.50**; ½ once **18.00**; 1 once **26.00**.
Eaux de toilette: 2 onces **5.00**; 4 onces **8.75**; 8 onces **15.00**.

D. **"Arpège"**; un parfum à l'odeur florale fascinante; marque Lanvin.
Parfums: ⅛ once **5.00**; ¼ once **7.50**; ½ once **12.50**; 1 once **22.00**.
Eaux de Lanvin: 4 onces **7.50**; 8 onces **13.50**.

Téléphoner à 842-6261
PRODUITS DE BEAUTE — RAYON 42 — REZ-DE-CHAUSSEE
Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD





Un sèche-cheveux ...cadeau prestigieux pour toute élégante!

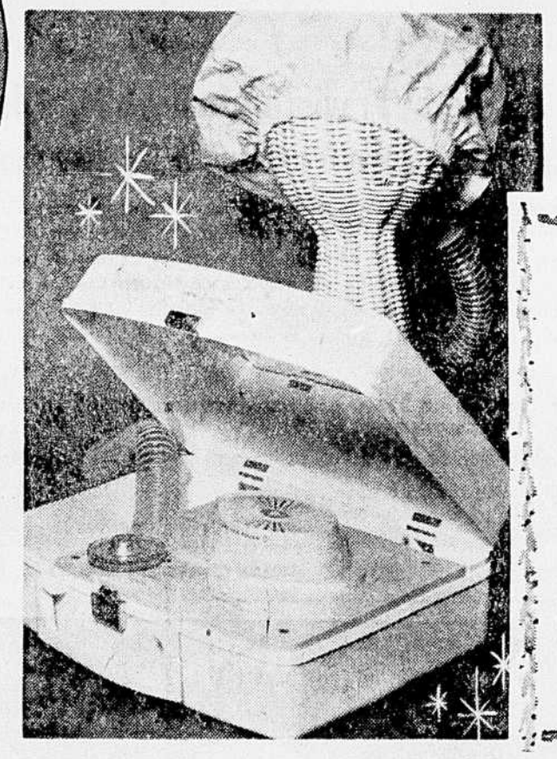
A. Séchoir à cheveux GE de luxe !

Modèle qui plaira sûrement . . . ce séchoir est à motif médaillon rose, le bonnet est très grand, trois intensités de chaleur, commande pour l'air frais, acessoire pour mise en plis rapide, courroie d'épaule ou autour de la taille, cordon de 8 pi. Modèle D-9 **29.95**

B. Séchoir-mallette GE

Pourquoi ne pas lui en offrir un ! Ce séchoir est muni d'un bonnet extra-spacieux seyant même avec des bigoudis très gros; trois intensités de chaleur, commande pour l'air frais et jolie mallette compacte facile à transporter. Modèle D-3 **24.95**

Magasin centre-ville seulement
Téléphoner à 842-6261
ARTICLES MENAGERS — RAYON 37 — SIXIEME
Article 'A' également à Dorval, Rockland et Boulevard



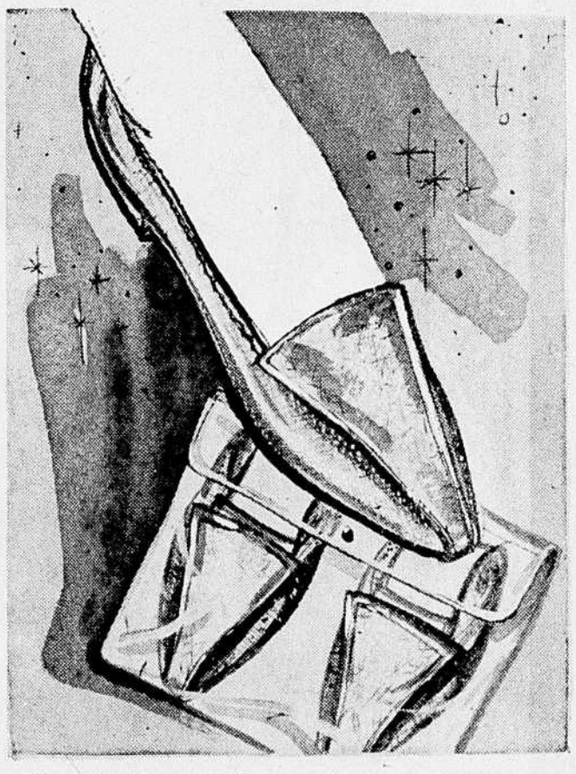
Solde de séchoirs à cheveux !

Pourquoi ne pas profiter de nos prix de solde ! Ces séchoirs à cheveux sont de fabricants réputés et fonctionnent merveilleusement bien ! Hâtez-vous, le choix sera meilleur !

Prix courant **19.95** à **29.95**

30 seulement ! Séchoirs Sunbeam **15.99**
19 seulement ! Séchoirs Sunbeam **17.99**
57 seulement ! Séchoirs Torcan **12.99**
9 seulement ! Séchoirs Sunbeam **12.99**
10 seulement ! Séchoirs General Electric **12.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
Magasin centre-ville seulement !
ACCESSOIRES MAISON — RAYON 37 — SIXIEME



Ballerines de nylon extensible merveilleusement confortables et souples!

A offrir à celles qui voyagent beaucoup ! Petites pantoufles souples et légères, pliables, en nylon extensible, semelles intérieures en caoutchouc-mousse, semelles extérieures en caoutchouc et talons cuir. Ton or seulement. Livré avec sachet en matière plastique transparente. Pointures 5 à 9. **3.95**

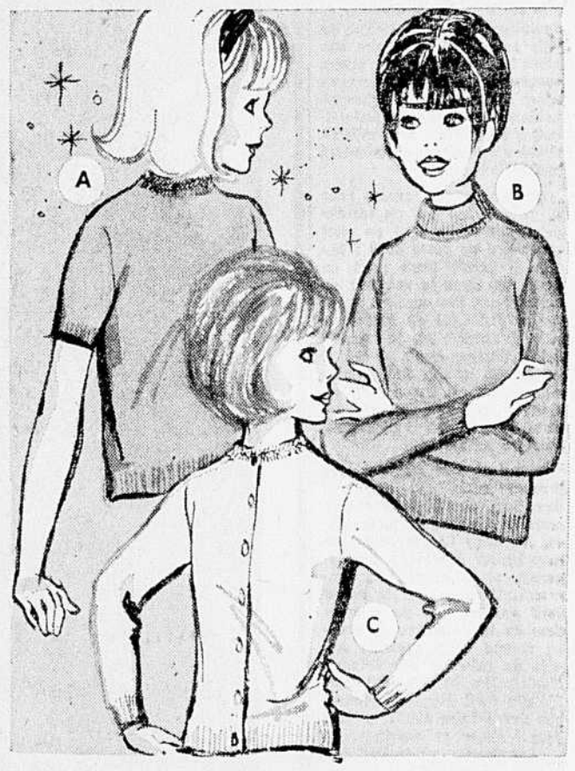
Téléphoner à 842-6261
BAS — RAYON 19 — REZ-DE-CHAUSSEE
Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Cadeau de Noël . . . des pantoufles aux teintes gaies pour garçons juniors!

Voici une suggestion-cadeau très agréable ! Ces pantoufles sont chaudes et confortables ! Fabrication soignée, empeignes lavables en velours côtelé épais, insertions élastiques, fausses semelles bien souples, ne marquent pas les parquets et, de plus, les semelles sont souples, ne marquent pas lesp arquets et, de plus, les semelles sont antidérapantes. Ecossais de teintes gaies noir/blanc ou rouge/blanc. Pointures 1 à 8. **2.98**

Téléphoner à 842-6261
CHAUSSURES POUR ENFANTS — RAYON 81 — TROISIEME
Egalement à SNOWDON



Tricots doux et soyeux en "Koma-Lon" d'entretien facile pour fillettes coquettes!

Voici des cadeaux parfaits pour les jeunes élégantes qui vous sont particulièrement chères ! Trois modèles en "Koma-Lon" soyeux . . . riche tricot nylon texturé qui se lave facilement et sèche rapidement, indéformable et de teinte inaltérable.

A. Pullover à manches courtes, encolure ajustée. Teintes de bleu ou rouge. Tailles 8 à 14. **2.98**

B. Pullover à manches longues, col montant. Teintes de rouge ou bleu. Tailles 10 à 14. **3.98**

C. Cardigan classique à manches longues, encolure ajustée. Teintes de blanc, rose, bleu ou rouge. Tailles 8 à 14. **3.98**

Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS POUR FILLETTES — RAYON 70 — TROISIEME
Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Boutique de Noël . . . un endroit plein de décorations et fantaisie pour cette nuit unique !

Coin des bougies Des bougies en direct de tous les pays du monde . . . assortiment d'une richesse inouïe !

Emballage de cadeaux La façon d'offrir donne de la valeur à ce qu'on offre. Vos cadeaux partiront tout enrubannés et fleuris, pleins de charme par leur originalité, en les faisant emballer chez Morgan . . .

Chèques-Cadeaux Morgan La solution parfaite pour ceux et celles "qui ont de tout" . . . et vous donnerez au destinataire la joie supplémentaire de choisir lui-même son cadeau. Plus de problèmes pour vous . . . ils existent en toutes coupures. Une merveilleuse idée de cadeaux d'affaires et à offrir aux employés. Vous pouvez vous les procurer aux deux endroits suivants au magasin centre-ville.

Rez-de-chaussée . . . quatrième . . . arrière, aux guichets du Bureau des Comptes.

Opposition au projet d'un nouvel hôtel de ville à Montréal-Nord

Au cours d'une conférence de presse tenue hier matin dans un restaurant de la métropole, un groupe de sept citoyens de Montréal-Nord s'est prononcé contre le projet de construction d'un nouvel hôtel de ville mis en avant par le maire, M. Yves Ryan.

Selon eux, il est complètement inutile d'investir $1,300,000 dans une telle entreprise au moment où tout permet de croire que Montréal-Nord sera tôt ou tard annexé à Montréal.

Le projet, comme on le sait, avait été rendu public à la mi-novembre par le maire. Il prévoit la construction d'un hôtel de ville au-dessus de l'aréna municipal construit il y a deux ans. Le coût des travaux s'élèverait à $1,300,000. Les plans et les devis sont déjà prêts. Selon le groupe protestataire, la municipalité aurait même déjà dépensé $90,000 à cette fin.

Cependant, au cours de la réunion du conseil municipal, le 30 novembre, 150 citoyens ont signé une pétition demandant la tenue d'un référendum à ce sujet. Il doit avoir lieu le 18 décembre prochain.

Le groupe se compose de MM. Roméo Lachapelle, représentant de ventes, Marcel Primeau, industriel, Roland Vaillancourt, professeur, Donatien Vaillancourt, professeur et ancien conseiller de Montréal-Nord, Marcel Carrier, représentant de ventes, James Laberge, pharmacien, et Mme Monique Primeau-Leblanc, bibliothécaire.

A l'exception de M. Donatien Vaillancourt, ils ont tous appuyé ouvertement M. Yves Ryan lors des dernières élections municipales. Leurs principaux griefs sont les suivants:

- **La tendance annexioniste qui existe présentement sur l'île de Montréal est suffisante pour retarder la construction de ce nouvel édifice qui deviendra un monument au dernier maire de Montréal-Nord.**
- **L'annexion ne fait pour qu'à ceux qui attendent des faveurs du système actuel mais les citoyens en général attendent avec impatience que quelque chose arrive, ou que quelqu'un décide de faire le premier pas, ce qui rendra le nouvel hôtel de ville quasi inutile. La maire Ryan répond, selon eux, à cet argument en disant qu'il sera alors possible de le transformer en salle de loisirs.**
- **On ne croit pas que la construction puisse se faire sans augmentation de taxe, comme le prétend M. Ryan. Et on souligne que le service de la dette dépasse actuellement 50 p. 100 des taxes municipales et qu'à la fin de l'année la dette atteindra 19 p. 100 de l'évaluation ($140 millions). La Commission municipale de Québec permet un maximum de 20 p. 100.**
- **Au lieu de transformer le deuxième étage de l'hôtel de ville actuel pour en faire une bibliothèque, il vaudrait mieux commencer plus modestement. Ainsi Mme Monique Primeau-Leblanc, une des protestataires, a déjà offert à la municipalité d'organiser gratuitement une bibliothèque.**
- **Le manque d'espace pour la police n'est pas un facteur déterminant. On peut en effet construire un poste pour $100,000. Il serait alors payé en deux ans avec le montant de l'intérêt que l'on aurait à payer sur le $1,300,000 de l'hôtel de ville. D'autre part, la municipalité économiserait peut-être les $15,000 qu'elle doit aujourd'hui payer en loyers mais ils seraient très vite couverts, ne serait-ce que par l'augmentation des assurances.**
- **Il faut être d'autant plus prudent avant de se lancer dans une telle dépense que le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, vient de nous inviter à modérer nos dépenses et à couper les emprunts. D'ailleurs, si le projet était accepté lors du référendum du 18 décembre, le groupe entend faire pression auprès du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, afin qu'il bloque l'emprunt que devra faire Montréal-Nord pour réaliser ce projet.**

Le Barreau veut que sa communication relativement au cas du juge Landreville soit clarifiée

TORONTO (PC) — La "Law Society of Upper Canada" (Barreau) a publiée hier un communiqué disant qu'il est désirable que certains aspects de sa communication au ministre fédéral de la Justice relativement au cas du juge Léo Landreville, de la Cour suprême d'Ontario "soient clarifiés".

L'organisme a toutefois continué de refuser de divulguer la teneur de la communication, disant que "l'affaire relevait et relève encore du ministre de la Justice".

Le juge Landreville, qui a déjà été maire de Sudbury, a été accusé l'an dernier de corruption au sein de l'administration municipale et de conspiration touchant la vente d'actions de la Northern Ontario Natural Gas. Les accusations ont par la suite été renvoyées à une enquête préliminaire, et le juge est retourné occuper son poste à la plus haute instance judiciaire de l'Ontario.

Les cinq magasins Morgan

OUVERTS CE SOIR

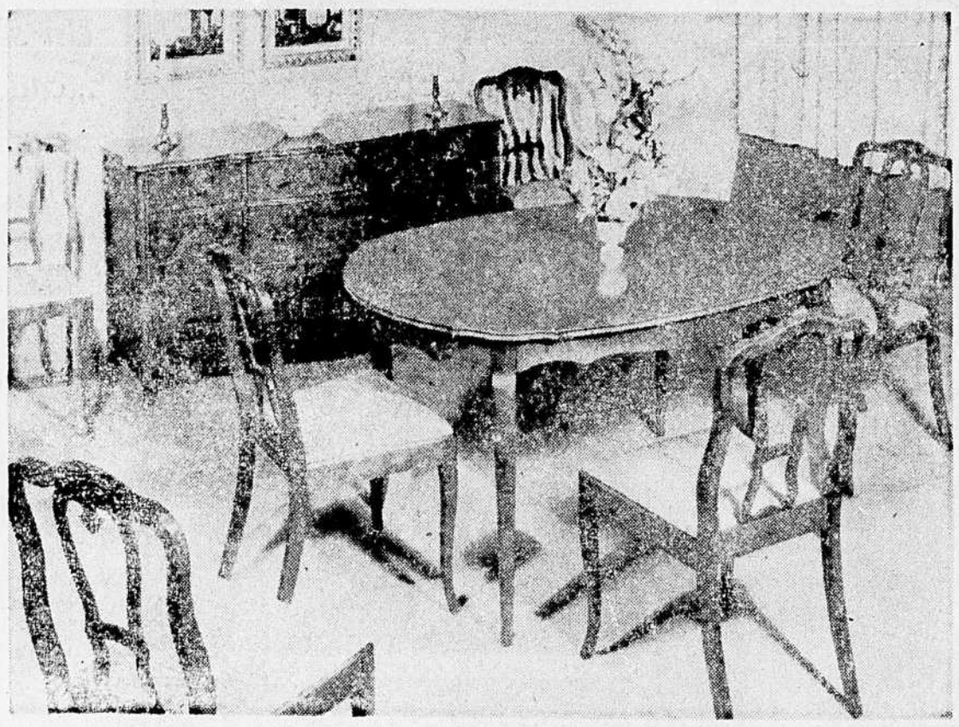
et tous les soirs sauf les samedis jusqu'à Noël

Centre-ville et Snowdon 9h à 9h

Dorval, Rockland et Boulevard 9h 30 à 10h

Le magasin MORGAN *tout à la Joie des Fêtes*

Idées de cadeaux pour toutes maîtresses de maison... pour le foyer!



Vente! Mobilier "Provincial français" qui donnera une note élégante à votre salle à manger à Noël et toute l'année durant!

Donnez une note d'hospitalité à vos réceptions des Fêtes et procurez-vous ce magnifique mobilier Knechtels... il vous est offert à prix d'économie! Construction soignée en bois massif et en contre-plaqué fendus de cerisier, poignées en laiton genre "antique", plateaux des meubles de finition Kaydura qui les rend intachables et résistants aux égratignures. Le vaisselier est à porte magnétique et de plus il est spacieux!

Le mobilier comprend:

- Bahut d'environ 60 po. x 20 po. x 32 po., le tout comprenant 2 armoires et 5 tiroirs dont un pour couverts.
- Table ovale d'environ 40 po. x 53 po. s'allongeant à 70 po. avec un panneau.
- Un fauteuil et cinq chaises à siège rembourré.

3 pièces, prix courant $595

$459

Pas de paiement initial. 24 mensualités de 21.90 La taxe de vente payable à l'achat.

Téléphoner à 842-6261

MEUBLES — RAYON 51 — SEPTIEME

MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT!



Cadeau idéal pour les personnes qui lisent souvent au lit!

Fauteuil de lit merveilleux pour lire confortablement au lit ou même pour regarder la télévision... utile aussi pour rendre n'importe quel fauteuil plus confortable! Le revêtement est en soie shantung, garnissage en Kapok moelleux, poches sur les côtés pratiques pour ranger livres, cigarettes, ciseaux et articles divers; finition à coutures cordées pour plus de durabilité. Choix de mandarine, or, bronze, vert mousse, bleu ou turquoise.

10.99

Téléphoner à 842-6261

DRAPERIES — RAYON 46 — QUATRIEME

Également à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Importation d'Ecosse! Nappes dentelle genre Madère... idéales pour vos réceptions et pour offrir en cadeau!

Ces nappes sont un complément parfait pour vos articles de table les plus luxueux: argenterie, porcelaine et cristal! Elles sont de magnifiques additions à vos toiles... offertes à prix réclame! Ces nappes sont en dentelle deux tons genre Madère, motif floral; elles se lavent aisément et gardent leur apparence de neuf même après plusieurs lavages. Elles sont de mangifiques cadeaux à offrir!

DIMENSIONS APPROXIMATIVES:

36 po. x 36 po.	1.55	52 po. x 70 po.	3.99	70 po. x 90 po.	6.39
52 po. x 52 po.	2.89	60 po. x 80 po.	4.99	70 po. x 108 po.	7.99

Téléphoner à 842-6261

TOILES DE MAISON — RAYON 16 — QUATRIEME

Également à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Meubles discothèques de modèles divers... pour ranger facilement et de façon rationnelle vos disques... du fabricant Knechtels

Meubles élégants et utiles conçus par Knechtels. Compartiment basculant à tableau indexé facile à consulter. Plateaux à finition Kaydura intachables et de grande résistance aux égratignures. Dimensions: environ 28 po. x 15 po. x 28½ po.

Vous pouvez choisir parmi ces modèles:

A. Style sobre et moderne finition noyer foncé.
B. "Provincial italien" finition classique cerisier.
C. "Provincial français" finition élégante cerisier.
D. "Espagnol" finition noyer foncé.

99.50

TELEPHONER A 842-6261

MEUBLES DE VIVOIR — RAYON 98 — CINQUIEME

Également à DORVAL et ROCKLAND

Pas de paiement initial. La taxe de vente payable à l'achat. 12 mensualités de 9.00



Le Père Noël est ici! Garçons et filles!

Venez, venez tous voir le Père Noël chez Morgan... et dites-lui en secret ce que vous désirez qu'il vous apporte à Noël!

Vous pouvez obtenir une photo de votre enfant avec le Père Noël en seulement 10 secondes — Une photo Polaroid 3¼ x 4½" en noir et blanc, présentée sous cache en moins de 10 secondes... Un souvenir inoubliable de la visite de vos enfants chez le Père Noël! Taxe comprise **1.05**

- Agrandissements et réimpressions peuvent être commandés au rayon des Appareils de photographie, rayon 24, au rez-de-chaussée.

AU MONDE DES JOUETS — RAYON 35, AU SIXIEME



Emballage des cadeaux!

Ils partiront tout enrubannés, tout fleuris, pleins de charme, par leur originalité, vos cadeaux emballés chez Morgan.

A Noël... n'oublions pas nos malades mentaux!

L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTE MENTALE

...vous invite à venir chez Morgan déposer votre cadeau à l'intention d'un malade mental sous le

SAPIN DE NOEL

AU DEUXIEME PRES DU RAYON DES FOURRURES

940 AUTOS A VENDRE

AUCUN COMPTANT
Prix du gros, choix de 1957 à 1965. Aucune offre raisonnable refusée. Financons nous-mêmes. Livraison immédiate. 861-5013.

IMPERIAL CROWN 1964
2 PORTES ARDTOP, TOUT EQUIPEE. TRANSFERT DE GARANTIE 50,000 MILLES. 842-2032.

PONTIAC 1963 sedan Parisienne, tout équipé. Aucune offre raisonnable refusée, très bas millage. Demander M. Henri Lefort, 581-9500.

PONTIAC 1963, 6, automatique, comme neuf, $1275. Obligé vendre. Accepterais finance. Boul St-Joseph, 521-1976.

PONTIAC Parisienne, custom sport, sièges baquets, tout équipée, automatique, 1965, $2,800, financerais 334-1061, 6 heures P.M.

PONTIAC 1964 sedan, automatique, radio, Laurentien, 1 seul propriétaire. Condition exceptionnelle. $100 comptant, balance 30 mois. 273-4212.

PONTIAC sedan 1964, très propre, 6 cylindres, tout équipé, bas millage, échange accepté. Maurice Fontaine, 254-4961.

PONTIAC 1962, Parisienne convertible, automatique, radio, pour balance de paiement, aucun comptant, échange accepté. 729-4593.

PONTIAC 1961, sedan, très propre, avec garantie 100%, faut voir, aucun comptant, échange accepté. 728-4593.

PONTIAC 1965, Parisienne, hardtop, vrai bijou, aucun comptant, échange accepté, 36 mois pour payer. 728-4593.

PONTIAC 1964, hardtop, 2 portes, Parisienne, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-frein, un an garantie 100%. 681-1366.

PONTIAC, 1959, 6 cylindres, radio, transmission manuelle, 2 portes, très propre, très bon mécanisme, $750. 10300 Pie-IX. 323-4330.

PONTIAC 1965, Strato Chief, sedan, automatique, radio, 631-1841. 661-3509.

PONTIAC 1963, très propre. Aucun comptant, $55 par mois, Irons vous chercher. 274-4491.

PONTIAC Laurentian 1961, $875. Cause départ. 384-6929, 10 heures a.m. à 9 p.m.

PONTIAC 1962, 6 cylindres, automatique, 4 portes, un vrai bijou, $1350, 10,300 Pie IX, 323-4330.

PONTIAC 1961, 2 portes, 6 cylindres, automatique, parfait sur toute la ligne, $1150, 10,300 Pie IX, 323-4330.

PONTIAC 1962 Laurentien V-8, automatique, sedan 4 portes, 36,000 milles, certifié. M. Len Boily, 674-6286.

PONTIAC convertible custom sport 1964. Très bas millage. Comme neuf. Financerais. 523-1122.

PONTIAC 1960, 4 portes, 6 cylindres, automatique, radio, très belle voiture, $950. 10300 Pie-IX. 323-4330.

PONTIAC 1962, V-8, équipé, excellente condition. Financerons. LA. 3-1167.

PONTIAC 1962, Hard-top V-8, comme neuf, Faut voir. Financerais, 523-1122.

PONTIAC Parisienne Hardtop 1964, complètement équipé. Comme neuf. Financerais 526-3331.

PONTIAC 1961, Strato Chief, 4 portes, sedan, automatique, 6, comme neuf, 738-1143.

PONTIAC 1959, Parisienne V-8, équipé, faut voir, Financerons, 523-1166.

PONTIAC Custom Sport Hardtop 1964, vrai bijou, Financerais, 526-3331.

PONTIAC 62, convertible, très propre. FE. 4-8300.

PONTIAC 1960, 6, automatique., $825. Volkswagen 1957, $150. 729-7783.

PORSCHE "1600" 1959 hardtop, excellente condition, très propre, échange accepté. Jos Filion, 342-1080.

RALY 1961, peinture originale, en très bon état. Aucun comptant, $395, $15 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

RAMBLER 1962 à 1965, american, classic, ou Ambassador, 6 cylindres et V-8, 2 portes ou 4 portes, automatique ou transmission manuelle. Presque tous avec radio, tous très propre. Entièrement vérifiés pour l'hiver, les prix sont à discuter et aucune offre raisonnable est refusée. 10,300 Pie-IX. 323-4330.

RAMBLER 1962, sedan 4 portes, en parfaite condition partout, femme seule propriétaire depuis que neuve, tous accessoires, six cylindres standard, 38,000 milles, vrai millage, pas de rouille, $340. 6317 St-Laurent.

RAMBLER 1959, station wagon 4 portes, moteur 6 cylindres, transmission ordinaire, pneus neufs, pas rouille, excellent état intérieur et extérieur. Faut vendre, $275. Particulier. 271-1919.

RAMBLER American 1965, 6 cyl. automatique, 4,000 milles, radio, pneus blancs, RA. 7-8015, CR. 9-2471.

RAMBLER 1961, très propre. Aucun comptant, $33 par mois. Irons vous chercher. 725-7566.

RENAULT Caravelle 1963, mécanisme carrosserie parfait état. Prix avantageux, crédit. Roger Automobile, 932-2925.

RENAULT 1961 Gordini, peu de parcours, parfait état pas de rouille, 4 pneus tout neufs, $325. Particulier, 6317, boul. St-Laurent.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, bas millage, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT R-8, "1100", 1964, comme neuve, bas millage, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT Gordini 1961, très propre, peu de millag particulier, $325. 2810 Dandurand.

RENAULT R-8 1964, propriétaire comme neuf. Financerais. 526-3331.

RENAULT R-8, 1963, entièrement reconditionné, garanti 1 an. 738-1143.

REPRIS de finance, Dodge 1963, 6 cyl., automatique, radio, très propre, balance $1,000 à payer à $40 par mois, bon crédit, interurbain, 477-5882.

RIEN à payer comptant, choix de Ford de 1957 à 1961, prix du gros, de $100 à $675. Nous pouvons finance. 861-5013, 727-1188.

SIMCA 1963, sedan 4 portes, 4 cylindres, transmission ordinaire, tous accessoires, hiverisé, mécanisme parfait, carrosserie en bon état partout, un seul propriétaire depuis que neuf, $525 ou meilleure offre. Particulier, 277-6844 en tout temps.

SPRITE 1962. Très bas millage. Un propriétaire. Financerais. 523-1122.

STATION WAGON Chevrolet 1962, V-8, tout équipé, particulier, 661-1911.

STUDEBAKER 1960
2 portes, coupé. Cette belle petite voiture n'a eu qu'un seul propriétaire et est très économique. Il en a pris un soin jaloux. C'est l'idéal pour les emplettes de la maman et les sorties du papa quand il fait très mauvais. La voir c'est l'acheter. Seulement

$335

744-6359

BARNABE CHEV.-OLDS. LTD.

VENTE DE SOLDE d'HAROLD

'60 VALIANT, Sedan, automatique.	$275.
'61 PLYMOUTH, Sedan, radio, automatique.	$595.
'62 CORVAIR, Sedan, transmission manuelle.	$975.
'60 CHEVROLET, 4 portes, hardtop, aut., radio.	$475.
'63 FORD, Décapotable, tout-servo.	$1175.
'63 AUSTIN HEALY SPRITE Transmission manuelle.	$650.
'59 CHRYSLER, Sedan, tout-servo.	$395.
'59 PLYMOUTH, Wagon, tout-servo, comme neuf.	$795.

HAROLD CUMMINGS LTD. CHEVROLET OLDSMOBILE

7475, Décarie, RE. 9-1911

940 AUTOS A VENDRE

ARRETEZ !
Achetez votre automobile sur base de location, pour renseignement. Appelez M. Albert, 637-3725.

DODGE MONACO 1965
TOIT VINYLE, TOUT EQUIPEE, GARANTIE 50,000 MILLES. 842-2032.

FORD VAN-ECONO. 1965
6 CYLINDRES, TRES BONNE CONDITION, AUBAINE. 842-2032.

OLDSMOBILE STARFIRE 1965
2 PORTES HARDTOP, TOUT EQUIPEE, TRANSFERT DE GARANTIE, 24,000 MILLES. 842-2032.

STATION-WAGON 1964 Willys, traction 4 roues. Démonstrateur et automatique, garantie de neuf. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION WAGON Ford 1960, 9 passagers, équipé. Offre acceptée. 255-4306.

STATION WAGON Chevrolet 1960, comme neuf. Faut voir. Financerais. 526-3331.

STUDEBAKER Lark 1962. Très bas millage. Comme neuf. Financerais 526-3331.

STUDEBAKER, 62, Gran-Turismo, pneus neufs, moteur comme neuf. RE. 8-5620.

TRIUMPH Spitfire 1964, convertible, très propre, bas millage. 738-1143.

VALIANT 66, équipé, $2,495. Comptant $250 ou votre échange et $65 par mois. Garantie Chrysler 5 ans. Pagé et fils, 3350 Wellington, Verdun, PO. 6-3571. Ouvert tous les soirs. Livraison dans toute la province.

VALIANT 1962, station-wagon, tout équipé. Donnera satisfaction complète à l'acheteur le plus exigeant. 642-5376.

VALIANT 1962, automatique, vraie aubaine. Premier paiement février. $50 comptant, balance 30 mois. 273-8808.

VALIANT 1965, convertible, moteur 273, 235 c.v., 8,000 milles, garantie Chrysler 50,000 milles. 10,160 Lajeunesse. 381-9978.

VALIANT 64, choix convertible ou hardtop, transfert de garantie 50,000 milles. 842-2032.

VALIANT Signet hardtop, gros moteur, très propre, $1,500. 677-2198, demandez Mme Arsenault.

VALIANT 1964, moteur 145 forces, un propriétaire. Garantie transférable à Chrysler. Bon prix. 642-5376.

VAUXHALL 1961 Cresta, 6 cyl. Comme neuf. Faut voir. Financerais. 523-1122.

VAUXHALL 1961 comme neuf, pneus neufs, termes, $250. Particulier. 381-0874.

VAUXHALL, 1959, très propre. S'adresser 663-3251.

VAUXHALL 1962. Aucun comptant. Belle voiture. $31 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VAUXHALL 1962, pneus neufs hiver, propre, 28,000 milles, $550. 722-5529

VOLKS 1963 de luxe, radio. Peu de millage, $50 comptant, balance 30 mois. 273-4211.

VOLKSWAGEN 1958 à 1965, équipées avec pneus à neige et batterie neuve. Toutes autos sacrifiées, reconditionnées, garantie 100% sur pièces et main-d'oeuvre. Echange termes.
POPULAR VOLKSWAGEN
10395 PIE IX DA. 1-5030
5441 ST-HUBERT CR. 4-5471

VOLKSWAGEN 1962 deluxe, radio, aucun comptant. Licence incluse. LA. 7-8287.

VOLKSWAGEN Deluxe, 1955, radio, chaufferette spéciale, comme neuve. 276-3348, 669-0182.

VOLKSWAGEN 1963 modèle 1500, très propre, $32 par mois, aucun comptant. Irons vous chercher. 725-7566.

VOLKSWAGEN 1963, deluxe, bas millage, jamais repeinturé, 2 chauffages, dame, forcée a abandonner, $825. DU. 7-8188, aubaine.

VOLKSWAGEN 1964 Deluxe. Très bas millage. Faut voir. Financerais. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1963, très bas millage, condition impeccable. Financerons. LA. 3-1167.

VOLKSWAGEN PEC UP 1960, moteur reconditionné neuf. Transmission neuve.Embrayage neuf. 627-3409.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, radio, jamais conduite l'hiver, dame propriétaire, 253-4306.

VOLKSWAGEN autobus 1965, état pratiquement neuf, 5,000 milles, $2,100. LA. 4-6400.

VOLKSWAGEN 1964, CONDITION PARFAITE, MME DUQUETTE, RI. 8-8808.

VOLKSWAGEN 1962, 27,000 milles, $600. LA. 3-4547, particulier.

VOLSWAGEN 1963, en très bonne condition, Mme Emond, CR. 6-7751.

VOLKSWAGEN 1956, parfaite condition ,bons pneus, $125, 254-5605.

VOLKSWAGEN 1959, coach, bon mécanisme, $350. 10300 Pie-IX. 323-4330.

VOLVO '61, reconditionnée à neuf, garantie 6 mois, $30 comptant, termes faciles. 10160 Lajeunesse, 381-9978.

TERRAINS A VENDRE
à CHOMEDEY OUEST
(VILLE LAVAL)
et à CHATEAUGUAY

Terrains prêts à bâtir, à partir de 30 cents le pi. car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer !

DEMANDEZ
M. Paradis - Tél. 254-5351

DEMANDE DE SOUMISSIONS
La Commission Scolaire Protestante de Chambly-Richelieu demande des soumissions pour la construction d'un agrandissement proposé pour l'école William Latter à Chambly, Québec.
Seuls les Entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec sont autorisés à soumissionner.
Les soumissions seront pour un prix global y incluant les travaux de la mécanique et de l'électricité, sans aucune clause d'ajustement.
Les soumissions seront conformes aux exigences de l'arrêté en conseil No 2380.
Les soumissions devront être écrites sur les formules fournies et scellées dans des enveloppes opaques et adressées à :
Mme H. C. Mayne, Sec.-Trésorière
Commission Scolaire Protestante
de Chambly-Richelieu,
4 rue Langevin, Chambly
Québec
Les soumissions seront reçues jusqu'à sept heures P.M., mardi, le 4 janvier, 1966.Les personnes intéressées pourront assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à huit heures P.M., mardi, le 4 janvier 1966, à l'école William Latter, rue Barré, Fort Chambly.
Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de 10% du montant de la soumission à la Commission Scolaire, ou d'un cautionnement de soumission de 10%. L'entrepreneur à qui sera accordé le contrat devra fournir un cautionnement d'exécution et aussi un cautionnement pour gages et matériaux.
Les plans, devis et autres documents peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal, 3532 rue Namur, Montréal.
Les entrepreneurs généraux qui désirent soumissionner peuvent obtenir une copie complète des documents chez les architectes, de Belle & White, 5925 avenue Monkland, Montréal, sur dépôt d'un chèque visé de $100.00.
En retournant tous les plans et devis en bon état dans les dix jours après l'ouverture des soumissions, le dépôt sera remboursé.
Les commissaires se réservent le droit de rejeter l'une ou toutes soumissions.
Mme H. C. Mayne,
secrétaire-trésorière.

QUELQU'UN VEUT-IL
m'acheter ? Je n'ai que 5 ans, je suis un produit G.M., pour plaire aux familles ayant 2 autos et à ceux qui veulent aller au travail en auto. Je roule encore très bien et j'ai une bonne mine qui plaira à toute bonne famille. On veut me vendre pour seulement $375. Je suis une Vauxhall Cresta.

744-6359
BARNABE CHEV.-OLDS. LTD.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 P.M.



C'est le cadeau que le sportif attend. C'est le cadeau qui plaira tant...

Skis Innsbruck Blue Falcon
34.77
Au complet avec les fixations de sécurité Squaw Valley qui relachent le pied en cas de chute avant. Skis entièrement laminés, base plasticisée blanc. Carres en acier. Longueurs : 5'9", 6'1", 6'5", 6'9".

Skis "Combi" St-Moritz
17.97
Au complet avec les fixations simples Nordkapp. Skis importés, dessus peint rouge, bordure blanche. Base jaune et carres en acier. Longueurs : 5'9", 6', 6'3", 6'9", 7'.



Belle aubaine
24.77
au complet

Connus d'un océan à l'autre
Fameux skis Squaw Valley à fixations Nordkapp

Ces skis entièrement laminés sont importés, la base est en ébonite et les carres en acier entrecroisé.

Protecteur au talon et à l'avant. Skis peints bleu, rouge ou or avec bordure noir/blanc. Au complet avec les fixations de sécurité doubles Nordkapp. Longueurs: 5'9" à 6'9".



Patins de fantaisie pour dames à un prix de grande aubaine
Voici le meilleur choix que vous pourrez faire à ce bas prix. Ces patins sont conçus pour donner le maximum de confort et d'équilibre pour le patinage ordinaire ou de fantaisie. Cuir fendu souple mais de bon maintient, doublure en suède, languette en simili-fourrure. Lames en acier trempé. Pour fillettes, pointures 11 à 2. 6.77 Modèles pour dames, pointures 3 à 10. 7.77 — Pas de ½ pointures.

Patins de hockey faits au Canada Spécial de la saison pour le champion
Ça c'est vraiment un cadeau de Noël ! Le rêve de tout jeune sportif... avoir une paire de bons patins pour faire admirer leurs prouesses. Ceux-ci sont faits dans un cuir fendu de première qualité, avec des renforts protecteurs aux talons, une languette en feutre, et des lames en acier trempé. Modèle pour enfants, pointures : 3-4-5 et 11 à 2. Prix 6.77
Modèles pour hommes, pointures : 6 à 12. Prix 7.77

Articles de sport

BOTTINES IMPORTÉES DE FRANCE! POUR SKIEURS HOMMES OU DAMES

Pour le skieur avancé tout comme le débutant voici un très bon achat à un prix défiant toutes concurrences.

Ces bottines sont faites en France spécialement pour Steinberg Miracle Mart, elles sont en cuir de qualité supérieure. Renforts au talon. Piqûres norvégiennes. Bottines intérieures et languettes à souple rembourrure. Laçage intérieur et extérieur. Semelles en cuir.

Pour dames, pointures 3 à 9 (½ pointures) 17.97
Pour hommes, pointures 6 à 12 (½ pointures) 19.97

Articles de sport

Bâtons de skis
Pour adultes **3.97** Pour enfants **2.97**
Bâtons de skis en duraluminum, de 5/8" de diamètre à bouts très effilés et pointes en acier. Disques de 4" en aluminium et cuir, poignées en plastique souple et large dragonne en cuir. Pour adultes 44" à 56". Pour enfants 32" à 42".

Equipement de sport

Bottines de skis pour enfants
La paire **5.77**
Vendues à un prix très spécial pour vous permettre d'économiser pour vos cadeaux de Noël. Ces bottines sont en caoutchouc de qualité supérieure, avec bouts renforcés de métal et une doublure de coton. Elles seront l'article idéal pour le skieur débutant ou pour jouer dans la neige. Pointures : 11 à 3.



Gants de ski importés de France pour hommes ou dames
Elégant modèle pour hommes ou dames. En cuir de qualité avec une chaude doublure en laine et des poignets élasticisés. Tout noir ou noir avec bordure rouge noir. Petit moyen, grand. 6.77
Qualité supérieure de cuir aux couleurs contrastant harmonieusement. Doublure en laine, poignets élasticisés. Assortiment de couleurs et de grandeurs pour hommes et dames 9.77
Un modèle de haute qualité en beau cuir avec dessus rembourré et poignets élasticisés. Pour hommes, couleur noir ou noir avec rouge. Pour dames, couleur rouge ou rouge et noir. P.M.G. .. 12.77

Bâtons de hockey
Junior et senior

Pro Scor Junior, 38" à 42"	47c
Pro Scor Crackshot, 43" à 49"	77c
Pro Scor Rockey, 53"	97c
Pro Scor Glas Wrap, 51" à 53"	1.47
Pro Scor Rocker 53"	1.47
Pro Scor "Forum" Rocker, 53"	1.97
Pro Scor "Supreme" Fibra de verre, 53"	2.47

C'est le moment d'acheter les articles qu'il vous faut pour vos cadeaux...
TOUT L'ÉQUIPEMENT POUR HOCKEY À UN PRIX SPÉCIAL





Epaulières
Epaulières et protecteurs de poitrine, épais rembourrage sous drill de coton bleu. Protecteurs clavicules et épaules en polyéthylène moulé. Avant et arrière lacés.

Gants super pro
Faits en fleur de cuir de vache de qualité. Modèle professionnel avec pouce moulé et articulé, quatre bourrelets à fibre protecteur sur le dessus. Grande flexibilité.

Gants "junior"
Pour les joueurs de 14 à 15 ans. Gants en fort vinyle, avec paume renforcée, pouce armé recouvert de fibre mousse. Bourrelets protecteurs. Poignets fortement renforcés.

Jambières
Jambières pleine grandeur pour gardien de but. Renfort moulé en polyethylène blanc, doublées de feutre de laine bleu. Protecteurs de genoux en cuir de vache rembourré.

Coudières
Marque Cooper Weeks. Modèle enformé. Godets de vinyle moulé, recouverts d'un épais rembourrage de feutre. Rouleau en poly recouvert caoutchouté, doublure en coton. Larges bandes.

Jambières
Marque Cooper Weeks. Renfort moulé en polyethylène, doublure de feutre. Jambières et genoux de couleurs. Longueur 15" pour tout joueur jusqu'à 12 ans. Couleurs Canadiennes et feuille d'érable.

Epaulières
Marque Cooper Weeks. En poly moulé. Rembourrage piqué, avec couvre-épaules moulé, laçage en coton devant et derrière. Couleurs Canadiennes et feuille d'érable. Pour jeunes joueurs.

Casque de hockey
Renommé dans tout le pays, le fameux casque C.C.M. "Pro-guard". Protégera contre les coups les plus durs. S'ajuste pour toutes tailles.

● CHOMEDEY 1101, boul. Labelle
● GREENFIELD PARK 339, boul. Taschereau
● LASALLE 7850, boul. Champlain
● PONT-VIAU 1055, boul. des Laurentides
● JEAN-TALON 4325 est, rue Jean-Talon
● SHERBROOKE EST 7455 est, rue Sherbrooke

PINKY AVEC CHAQUE ACHAT
TIMBRES PINKY avec tout achat
DITES SEULEMENT "À MON COMPTE S.V.P." Utilisez notre avantageux PLAN "MISE-DE-CÔTE"

A la tête de la fonction publique fédérale

OTTAWA. (PC) — Le président de la Commission du service civil, M. John Carson, a annoncé hier la nomination de cinq hauts fonctionnaires qui seront appelés à diriger les tâches relatives aux besoins en personnel récemment remaniées par la commission.

La commission avait déjà nommé quatre officiers supérieurs à des postes semblables la semaine dernière. Le poste commande un salaire annuel de $19,000.

Les nouveaux officiers sont MM. W. D. Speer, âgé de 50 ans, d'Edmonton, directeur des programmes de recrutement de la commission et du personnel de la commission et du personnel de la haute direction ; G. R. Beaudry, âgé de 53 ans, de Montréal, directeur suppléant du bureau de révision de la classification de la commission ; T. G. Mory, âgé de 46 ans, de Saint-Jean, Terre-Neuve, directeur du recrutement pour la nouvelle catégorie d'administrateur du personnel ; F. E. Anderson, 53 ans, d'Ottawa, directeur général des finances pour l'état-major des forces armées canadiennes et D. L. Mcgivern ,50 ans, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, chef des opérations régionales de la commission du service civil.

Nécrologie

Mlle Gertrude Emard

Mlle Gertrude Emard qui avait été la première femme à faire partie d'un conseil municipal dans la province de Québec, est décédée vendredi dernier à l'hôpital St-Vincent, à New York.



La défunte qui occupa la fonction de conseiller municipal de la ville de St-Lambert de 1947 à 1952 et exécuta ainsi deux mandats, avait été auparavant durant 19 ans comptable de cette ville, poste qu'elle quitta pour briguer les suffrages à l'échevinage et faire partie de l'administration de St-Lambert.

Elle était née du mariage d'Antoine Emard, ancien maire de Longueuil, et d'Azilda Achim.

Comme nous le mentionnons plus haut, Mlle Emard fut une femme d'affaires avertie et une des pionnières de l'activité féminine dans ce domaine. Après son stage à l'hôtel de ville de St-Lambert, la défunte avait fait partie de la maison Morgan Realties et était considérée comme l'un de ses agents le plus apprécié pour sa compétence.

Mlle Emard laisse ; ses frères, MM. Médéric et Albert Emard ; ses soeurs, Mme H. Martel (Cécile) et Mlles Thérèse et Jeanne, cette dernière occupant le poste de protonotaire adjoint, étant la secrétaire particulière du protonotaire depuis quelque 20 ans. La défunte laisse également plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée, à 63 rue Lorne, St-Lambert, et les funérailles auront lieu jeudi, en l'église de St-Lambert, également rue Lorne ; l'inhumation se fera au cimetière de Longueuil.

Le pasteur Horsburg devant la Cour suprême

TORONTO. (PC) — Russell Horsburgh, l'ancien pasteur de l'Eglise unie de Park Street à Chatham, a décidé d'en appeler devant la Cour suprême contre le verdict de culpabilité d'avoir contribué à la criminalité juvénile rendu contre lui.

L'ancien ministre du culte, âgé de 54 ans, a pris cette décision après avoir consulté son avocat, Me C. E. Perkins, qui est allé lui rendre visite à la prison du comté de Kent.

Horsburgh a été condamné à un an de prison en novembre 1964 après avoir été déclaré coupable d'avoir incité des jeunes à avoir des relations sexuelles entre eux. Le pasteur a volontairement démissionné de son ministère en juin dernier.

Me Perkins a indiqué aujourd'hui que l'appel serait soumis à la Cour suprême le 21 janvier et sera basé sur la dissidence du juge Bora Laskin qui n'a pas approuvé la décision de la Cour d'appel de l'Ontario dont les deux autres juges avaient maintenu le verdict de culpabilité.

Fruits d'Australie vendus au Canada

Environ 20 pour 100 de tous les fruits en conserves vendus au Canada en 1964 venaient de l'Australie.

Le Pays de l'Arbre de Noël — Simpson — EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT CHAQUE SOIR EXCEPTÉ LE SAMED'

EN VILLE JUSQU'À 9h. P.M. A FAIRVIEW JUSQU'À 10h. P.M.

"Bissell"... Le cadeau pour la ménagère



Spécial 16.88 ch.

Rapide et bien conçu !

Balai mécanique Bissell de luxe

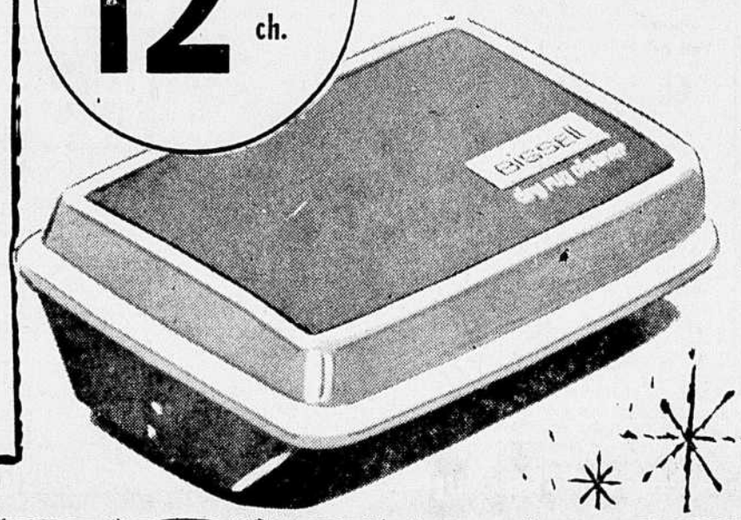
- 2 ramasse-poussière et levier à portée pour vider facilement.
- Peignes jumelés nettoyant la brosse et évitant les retombées de poussière.
- Pare-chocs caoutchouc protégeant vos meubles.
- Disponible en tons de brun, corail, bleu ou aqua.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Aspirateur (748) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe Claire



Spécial 12.88 ch.



Pour des tapis propres en profondeur !

Applicateur Bissell pour nettoyage à sec

- Des tapis propres en profondeur en dedans d'une heure !
- Vous appliquez la poudre nettoyante avec l'applicateur Bissell, vous la laissez sur le tapis pendant une heure, vous l'enlevez avec votre aspirateur et c'est tout !
- Rouleaux flexibles en urethane, brosse plastique pour "massager" la poudre uniformément dans votre tapis.

Poudre nettoyante : 1 lb **1.59** 2½ lb **2.88** 5 lb **4.88**

D'application facile, rapide !

Applicateur Bissell pour Shampooing

- Vous lavez le tapis en vous tenant debout — aucun rinçage, aucun essuyage.
- Rouleaux jumelés mousse pour application rapide.
- Brosse double fait pénétrer la mousse en profondeur.
- Levier sur manche contrôlant l'écoulement.

Nettoyeur liquide "Bissell" concentré : Flacon 22 oz **1.88** 64 oz **3.88** 128 oz **7.88**

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Aspirateurs (748) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe Claire



Spécial 13.98 ch.

Révolution dans le domaine de la chaussure pour hommes !

Fameux souliers CORFAM

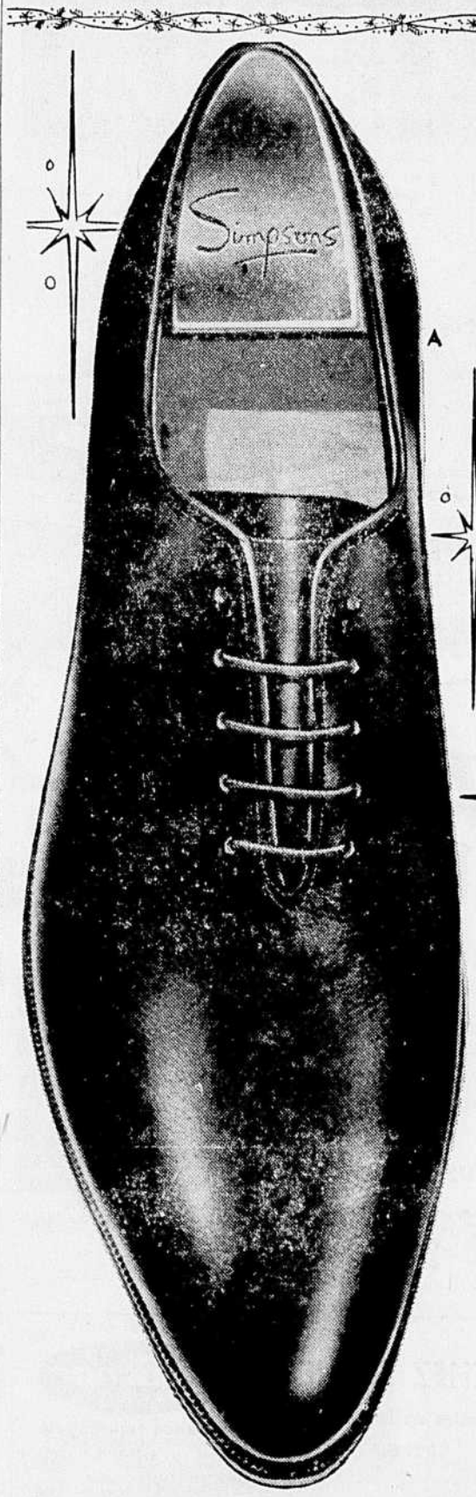
Ils "respirent" . . . se lavent . . . ne s'égratignent pas !

Ces souliers de première qualité pour hommes ont une empeigne en "CORFAM"*, la "Matière poromérique de DU PONT". Ce fabuleux "CORFAM"* a été spécialement conçu pour remplir les fonctions des empeignes en cuir avec, en plus, quelques avantages — "CORFAM"* a été mis à l'épreuve avant d'entrer dans le marché... Faites comme tous les Hommes Modernes, venez chez Simpson essayer une paire de chaussures en "CORFAM"* . . . Vous trouverez que c'est MERVEILLEUX.

* Marque déposée Du Pont pour sa matière poromérique.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Chaussures pour Hommes (723) au deuxième. Aussi à Fairview-Pointe Claire



A. Souliers "Balmoral" avec empiècement "V", dernier modèle avec bouts carrés et dessus sans coutures. Fin CORFAM grenu noir dans les pointures 9 à 12 C ; 7 à 12 D. Aussi Balmoral à empiècement "V" dans les tons de brun foncé.



B. Souliers "Balmoral" en CORFAM lisses et polis. Noir dans les pointures 7 à 12 D.



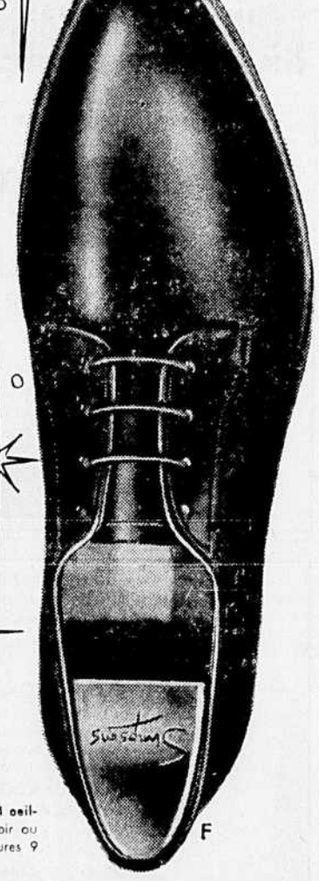
C. Souliers genre "Mocassin" avec piqûres cousues à la main : en CORFAM grenu texturé. Brun foncé dans les pointures : 9 à 12 C, 7 à 12 D. Aussi en CORFAM lisse noir.



E. Souliers genre "Fourreau" en CORFAM grenu texturé. Noir dans les pointures 6 à 12 D.



D. Souliers "Brogue" en CORFAM lisse : genre Balmoral avec semelle simple et talon de caoutchouc. Pointures 9 à 12 C ; 7½ à 12 D.



F. Soulier genre "Blucher" à 4 oeillets en CORFAM grenu. Noir ou brun foncé dans les pointures 9 à 12 C ; 7 à 12 D.

Spécial 17.98 paire



Nous vous invitons à venir rencontrer **Mr. Rubinstein** expert de DU PONT du Canada qui sera chez Simpson au rayon des chaussures pour hommes avec ses experts. **les JEUDI et VENDREDI 16 et 17 DECEMBRE** Ils répondront à vos questions et vous expliqueront les merveilleuses caractéristiques du "CORFAM".

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES : FAIRVIEW - POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 10 H. P.M. SAUF LE SAMEDI OUVERT de 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M.

EN VILLE : 9 H. A.M. à 9 H. P.M. SAUF SAMEDI OUVERT de 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. 842-7221

Le Pays de l'Arbre de Noël

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT CHAQUE SOIR EXCEPTÉ LE SAMEDI

EN VILLE JUSQU'À 9h. P.M. A FAIRVIEW JUSQU'À 10h. P.M.

Le garçon d'allure sportive appréciera beaucoup l'un de ces vêtements si vous le lui offrez à l'occasion de Noël !

Vêtements sport pour garçons



S'il aime faire du ski, offrez-lui . . .

Veste de ski

Très élégante et très confortable cette veste de ski de Fabrication Canadienne ! Etant doublée de peluche Orlon*, elle est en plus très chaude !

- Nylon Shuss, avec doublure en peluche Orlon*.
- Modèle avec fermeture à glissière devant, et aux poches, capuchon dissimulé, poignets tricotés.
- Choix de noir ou bleu.
- Tailles : 8 à 14 ans.

Orig. 15.99 — 9.99 ch.

Pour accompagner la veste . . .

Pantalons - ski

Rég. 12.99 — 9.99 ch.

Il fera un ensemble parfait avec la veste décrite ci-dessus ! Profitez de cette vente pour équiper votre garçon à neuf ! ● Nylon et Viscose extensible ● Modèle "Downhill" avec taille réglable par patte ● 2 poches latérales. ● Noir ou marine — 8 à 18 ans.

Excellente idée de cadeau !

Vareuse nylon

Orig. 19.99 — 9.99 ch.

- Nylon avec envers néoprène.
- Modèle avec capuchon détachable monté sur glissière. Poches fendues.
- Choix de marine ou fusain.
- Tailles : 6 à 12 ans.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
842-7221

UN SEUL BAS PRIX
9.99 ch.

Maintenant chez Simpson . . . en achetant avec un

Charga-plate de Simpson

vous avez jusqu'à

24 mois pour payer

Le nouveau Compte Universel de Simpson répond à tous vos besoins de crédit tout en vous procurant l'avantage de faire vos emplettes avec un "Charga-Plate".

SIMPSON — Vêtements pour garçons (714), au deuxième

Idéal pour la détente comme pour l'école !

Veston velours côtelé

Quel magnifique cadeau ! Votre garçon aimera sans aucun doute arborer son nouveau veston sport en velours côtelé ! Celui qu'il aura reçu en étrennes !

- Velours côtelé de coton, entièrement doublé
- Choix de brun, olive, marine, antilope ou noir.
- Modèle avec 3 boutons de cuir, simple, poches à rabat
- Tailles : J2 à 18 ans

Spécial 9.99 ch.





Commandes postales ou téléphoniques exécutées
842-7221

Pour le garçon vif et sportif . . .

Chaude vareuse en laine mixte

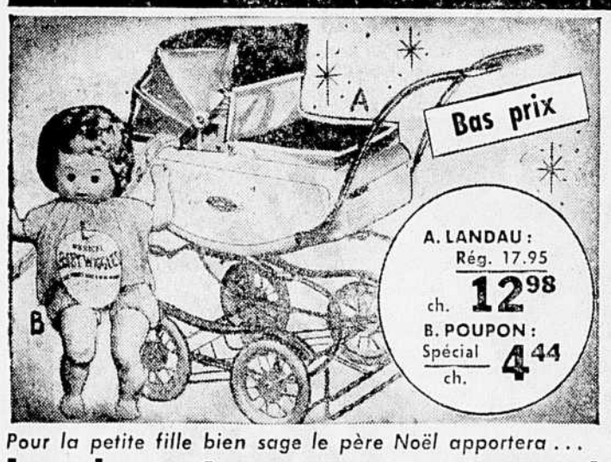
Un présent qu'il n'oubliera pas de porter pendant les froides journées d'hiver ! Toujours à la mode, cette vareuse comblera ses voeux !

- Laine mixte avec entredoublure matelassée et doublure en satin.
- Modèle avec fermeture à glissière géante dissimulée par une sous-patte fermée par des chevilles en bois. Capuchon amovible. Poches à rabat.
- La teinte la plus classique pour les vareuses : Chameau.
- Tailles : 8 à 16 ans.

Orig. 19.99 — 9.99

Pour les petits comme pour les plus grands . . . le Père Noël aura dans sa hotte . . .

LES MERVEILLES DU PAYS DES JOUETS AU CINQUIÈME



Pour la petite fille bien sage le père Noël apportera . . .

Landau et poupon remuant

A. Landau : Luxueux landau pour promener sa nouvelle poupée. ● Solide construction de métal. Blanc. ● Capote bleu à arceaux, et tablier à pare-brise. ● Châssis, roues, guidon tubulaire, frein et béquille de sécurité et garde-boue chromés. ● Suspension à ressorts. ● Roues approx. : 6 po.

B. Poupon remuant : Il ressemble à un bébé vivant. Tournez la clé et il bouge au son de la musique. ● Il a 12" de haut, a des cheveux en Saran et des yeux dormeurs. ● Il est vêtu d'une petite dormeuse.

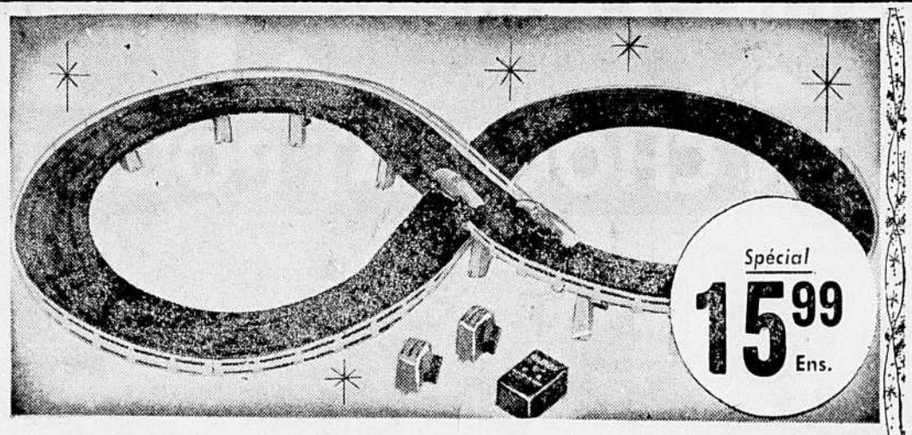
● Spécial : 4.44 ch.

Rég. 17.95 — ch. 12.98

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Au pays des Jouets (759) au cinquième

Aussi à Fairview - Pointe Claire



Voie en forme de "8" ! Cadeau parfait pour les garçons !

Piste de courses à 2 voitures

Vite ! . . . En piste ! Appuyez sur le rhéostat et vous voilà parti ! Vous montez la côte, votre adversaire vous rattrappe . . . mais vous sortez de cette course . . . vainqueur !

- 12 pieds de voie, 14 morceaux de rampe
- 2 voitures sport, 2 contrôles et un transformateur.
- Echelle 1/32.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. 842-7221

SIMPSON — Pays des Jouets (759) au cinquième

Aussi à FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Pour les petites "mamans" . . .

Poupées italiennes

Spécial 7.99



Elles sont exquises avec leurs robes de gala ! Elles viennent directement d'Italie et ont 28" de haut ! Vous les trouverez toutes avec des robes du soir larges et évasées de couleurs : vert, rose, orange, bleu et blanc. C'est une poupée idéale de collection !

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

Veuillez indiquer un second choix de couleurs, S.V.P.

SIMPSON — Pays du Jouets (759) au cinquième

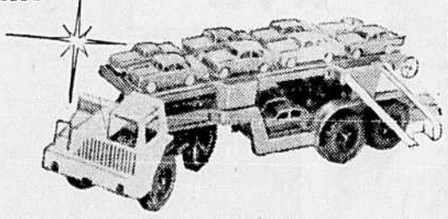
Aussi à Fairview - Pointe Claire

Pour le futur camionneur . . .

Transporteur géant

Ce transformateur en plastique polyéthylène de plus de 27" de long a une rampe arrière qui se lève et s'abaisse par cliquet et levier pour charger et décharger les 12 autos en plastique rangées côte-à-côte comme un vrai transporteur !

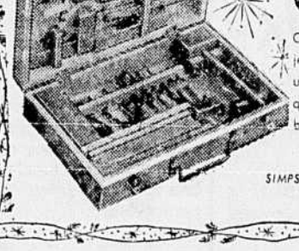
Rég. 5.99 — 3.99



Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — PAYS DES JOUETS (759) AU CINQUIEME

Aussi à Fairview - Pointe Claire



Pour le petit menuisier . . .

Coffret d'outils

Cet ensemble à outils est idéal pour les jeunes garçons ! L'ensemble comprend : une scie, pinces, équerre, niveau, vilbrequin, etc. . . . Offert dans un coffret en bois.

Spécial 4.99 Ens.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — PAYS DES JOUETS (759) AU CINQUIEME

Aussi à Fairview - Pointe Claire

Le Père "Noël" vous attend chez Simpson



Petits enfants . . . Le Père Noël vous attend au sixième étage chez Simpson ! Venez lui confier en secret vos désirs et vos espoirs. Il est votre ami. Demandez à être photographié avec lui . . .

PHOTOGRAPHIE EN COULEUR DANS UN DEPLIANT-SOUVENIR

3" x 5" Ch. $1 — 5" x 7" Ch. 2.50

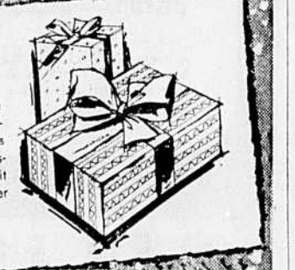
SIMPSON — Le Père Noël, au sixième

Clients de la banlieue, faites vos emplettes, en téléphonant

- Beauharnois 268-4622
- Cornwall WE. 2-2860
- Drummondville GR. 2-5418
- Granby 372-5454
- Victoriaville PL. 2-4571
- Hawkesbury 632-2771
- Joliette 753-7423
- St-Eustache 473-2711
- St-Hyacinthe 774-5391
- Ste-Thérèse 435-9501
- Vaudreuil 234-3322
- Hudson, Hudson Heights et Como 236-5342
- St-Jean, Valleyfield, Rigaud, Terrebonne Heights, St-Jérôme — ZENITH 10,000

Simpson couvre vos frais d'appels interurbains

Emballages - cadeaux de SIMPSON



A Noël, de jolis emballages ajoutent au plus simple cadeau ce petit rien de charme qui fait d'une banalité un plaisir du coeur. Après avoir acheté vos cadeaux allez les confier au Service d'Emballages-cadeaux de Simpson, qui leur donnera un "habit de Fête" . . . Venez, vous ne payez que le papier et les rubans.

SIMPSON — Service d'emballage cadeaux, aux quatrième et sixième

HEURES D'AFFAIRES :

EN VILLE : 9 H. A.M. à 9 H. P.M. SAUF SAMEDI OUVERT de 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M.

FAIRVIEW - POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 10 H. P.M. SAUF LE SAMEDI OUVERT DE 9 H. 30 A.M. à 6 H. 30 P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. 842-7221

SPORT-RIRE



"Hé, maman, je n'ai pas froid du tout !"



améliorez votre golf

par Bob Nichols

Q)—"Dans votre nouveau livre 'Ne dites jamais, Jamais', vous préconisez l'étreinte avec les doigts de la main droite. De mon côté, j'estime avoir plus



de puissance lorsque je tiens mon bâton dans la paume de la main droite. Qu'en pensez-vous?" J. W.

R)—"Cher J.W., la vignette qui accompagne cette rubrique démontre la position que doit occuper le bâton dans votre main droite. S'il repose sur la paume de votre main, vous limitez votre habileté à frapper avec puissance au moment du contact du bâton avec la balle, et votre élan en sera un des bras presque exclusivement"

Q)—J'ai remarqué que des longs frappeurs comme Jack Nicklaus et vous-mêmes êtes des hommes au physique solide. Pouvez-vous me dire de quelle façon un petit homme comme Chi Chi Rodriguez peut frapper la balle aussi loin?"

W. C.

R)—"Cher W.C., la majorité des amateurs oublient d'utiliser l'une de leurs principales sources de puissance, soit leurs jambes! Surveillez bien les membres de votre quatuor lors de votre prochain match et je suis presque assuré que personne n'utilisera ses jambes comme source de puissance. Les muscles des jambes y comptent pour beaucoup".

Réunion des directeurs de l'ACSM

Les directeurs de l'Association des clubs de ski de Montréal se réuniront, demain soir, à 8 h., à l'hôtel Berkeley, sous la présidence de M. Ronald Prévost. Les deux principaux item à l'ordre du jour sont : le résultat des rencontres de l'ACSM avec les stations de ski des Laurentides et l'affiliation de l'organisme au Service des Loisirs de Montréal.

Tous les directeurs seront également invités à présenter leurs candidats aux deux écoles de ski, la première qui consiste en un stage de trois jours, du 26 au 29 décembre, à l'auberge Le P'tit Bonheur, et l'école d'une semaine, qui aura lieu à la Villa Bellevue.

La Palestre championne au sabre

L'équipe de la Palestre Nationale a remporté le troisième championnat provincial de sabre, samedi, lors d'une rencontre contre l'équipe hongroise.

Dirigée par Carl Schwende, qui a enregistré quatre victoires en autant de combats, l'équipe de la Palestre a remporté son troisième titre provincial. Marc-André Péloquin a triomphé à trois reprises contre un seul revers, tandis que Gérard Agoues et Alex Shamie ont remporté deux victoires contre deux échecs.

Le meilleur de l'équipe hongroise fut Kerekes avec un dossier de trois victoires et une défaite, tandis que Katcsos a mérité deux triomphes et subi deux revers. De Tre et Miholovits ont ncaissé quatre revers chacun.

Jean Aucoin, champion

Jean Aucoin, du "Petit Journal" qui connait beaucoup de succès au hockey, a remporté les honneurs du 2e tournoi annuel de tennis sur table du club sportif des Journalistes, disputé hier au Centre de l'Immaculée-Conception, en battant Michel Lecours, en finale.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Ce qui se passait entre les périodes chez le Canadien

Gaston Bettez aime à se rappeler son stage avec le Canadien. Il considère inestimables ses dix années comme soigneur du club montréalais. Certains trouveront étrange son affirmation puisqu'on le retrouve aujourd'hui dans le monde des assurances. Mais lui considère que ses succès dans ce domaine sont une conséquence des leçons de vie et des relations avec le public au temps où il était au service du Tricolore. Si certains atteignent leur but en persistant dans les sports, encore plus nombreux sont ceux qui arrivent au succès en abandonnant au moment propice, quitte à profiter et à mettre en pratique les conseils et les observations recueillis. Toutefois, dans le cas de Bettez, il continue bénévolement à s'occuper de sport, car il dirige l'équipe de hockey de la faculté de chirurgie dentaire de l'université de Montréal.

Il faut reconnaître que Bettez avait d'excellentes dispositions et qu'il n'était pas vaniteux lorsqu'il s'amena un beau matin au Forum en compagnie de Butch Bouchard. "Mais Butch, il va nous falloir acheter une tente pour ton homme", de dire l'instructeur Dick Irvin à Bouchard.



Gaston Bettez

Et comme celui-ci ne semblait pas comprendre l'idée d'une tente en plein vestiaire des joueurs pour ce nouvel entraîneur, Irvin s'exclama en regardant Bettez : "Mais il lui faut tout de même une paire de pantalons blancs comme soigneur et à moins de nous procurer une tente pour avoir suffisamment de matériel pour lui entourer le ventre nous ne pourrons jamais lui en trouver un assez ample pour lui faire".

Bettez avait heureusement bon caractère et il ria de bon coeur au lieu de sortir tout furieux du vestiaire. Lui, qui vient de perdre quarante livres à la suite d'une diète sévère, s'amuse encore à rappeler ce premier contact avec celui pour lequel il a conservé une admiration extraordinaire. "Il était un meneur d'hommes", remarque-t-il. "Vous avez eu de ses anciens joueurs aujourd'hui instructeurs dans la ligue Nationale : Toe Blake et Billy Reay. Un autre est instructeur à Québec : Bernard Geoffrion. Phil Watson, un autre de ses anciens porte-couleurs, a déjà dirigé les Rangers et les Bruins. D'autres ont très bien réussi dans la vie : Bouchard, Maurice Richard, Ray Getliffe et d'autres encore".

L'ancien soigneur du Canadien aime à évoquer un incident survenu au camp d'entrainement du club à St-Hyacinthe. En rentrant dans le vestiaire des joueurs après une pratique, Murph Chamberlain se dirigea vers Irvin et lui dit : "Instructeur, si j'étais à votre place, je m'empresserais de signer ce grand maigre-là", en désignant Bouchard. Puis il ajouta : "parce que si les choses continuent ainsi, il sera le seul joueur qui vous restera. Il est en train de nous démantibuler les uns après les autres !" Bouchard, on s'en rappelle sans doute, avait fait une entrée sensationnelle au camp de St-Hyacinthe, arrivant en bicyclette après avoir pédalé de Longueuil à cette ville mascoutaine.

Lorsque les joueurs sautent sur la glace après un intermède et se lancent furieusement à l'attaque, les spectateurs se disent souvent que l'instructeur a sans doute passé tout le temps entre les deux périodes à les haranguer. Bettez nous dit qu'il n'en est rien. Dans le cas d'Irvin, nous dit-il, celui-ci attendait une minute avant le retour sur la glace pour parler aux joueurs.

Dick Irvin demandait 110%

"Il disait ce qu'il voulait leur faire savoir en peu de mots. C'est à peine s'il leur parlait une demi-minute". Il était rare qu'en rentrant dans le vestiaire après une période, qu'il dise quoi que ce soit. Je pense que c'est du reste la politique de la plupart des instructeurs. Ils laissent leurs joueurs se relaxer, penser à leurs exploits, à leurs erreurs, causer entre eux. Vous verrez la plupart du temps, les membres d'une même ligne assis les uns à côté des autres, les joueurs de défense également et la plupart du temps un nouveau venu voisine le gardien de buts. C'était du moins la façon dont nous arrangions les choses dans le temps de façon à permettre aux joueurs d'échanger leurs opinions sur des jeux qui les concernaient personnellement".

Irvin ne réclamait pas 100% des joueurs. Il leur demandait 110%. Il le leur disait en expliquant qu'ils étaient si peu souvent sur la glace au cours d'une partie, qu'ils leur fallaient déployer un surcroit d'effort. "Avec des types tels que Lach, Richard, Blake, Olmstead et combien d'autres encore il n'avait pas de difficulté à obtenir ce qu'il demandait", de dire Bettez

Un autre de ses souvenirs a trait à une déclaration d'Irvin aux journalistes le soir d'une défaite du Canadien aux mains du Détroit un soir de clôture de saison. Il ne cessa de louanger la valeur des Red Wings, parlant de leur longue liste des joueurs étoiles. Cet échec était logique, normal devant la valeur formidable de l'adversaire. "Mais quand deux jours, plus tard, à Détroit, avant la partie, Irvin adressa la parole à ses joueurs, ce n'était plus la même chanson. Il galvanisa tellement ses hommes que ceux-ci enlevèrent le premier match par 2 à 0 et éliminèrent les fameux Red Wings dans la semi-finale". Dick était un audacieux, soutient-il. Il rappelle la fois où tirant de l'arrière, deux victoires contre trois pour le Chicago dans une série éliminatoire, Irvin amena six joueurs des ligues mineures pour remplacer six réguliers dont son gardien de buts du temps, Gerry McNeil, par Jacques Plante et réussit ainsi à éliminer les Black Hawks par sa tactique révolutionnaire.

Toe Blake est un autre meneur d'hommes et ses succès en sont une preuve indéniable. Il est différent dans sa façon d'agir mais les résultats sont les mêmes. Mais tout en louangeant le travail des instructeurs, Bettez exprime l'opinion qu'une part du crédit doit revenir à l'organisation du Canadien elle-même. C'est un club bien administré, bien dirigé et le fait de le voir poursuivre ses succès année après année est une indication que la compétence règne du haut en bas de l'échelle. "Je prétends personnellement que l'organisation du Canadien est plus conservatrice que celle des autres clubs et cela explique possiblement son succès", nous dit-il. "Par là, j'entends qu'elle est plus patiente avec ses joueurs, qu'elle est moins portée à vouloir faire des changements. Lorsqu'elle opère des transactions, celles-ci tournent presque toujours à son avantage. Elle parait avoir une meilleure connaissance de la valeur des joueurs."

Impatience chez les Bruins

C'est le contraire à Boston et à New York, pense-t-il. On fait preuve d'impatience, d'incompréhension. On ne donne pas le temps aux jeunes de mûrir, on se défait de vétérans encore capables d'un bon rendement et on va dans les clubs adversaires chercher des joueurs dont ceux-ci ne veulent plus. Leurs organisations ne donnent pas cette impression d'efficacité, de connaissance de celles du Canadien. Tout est toujours à recommencer. On est toujours au même point. Il avoue qu'il est surpris de voir combien les partisans de ces deux clubs leur restent fidèles. Ce doit être que le hockey est un sport fascinant.

Si Bettez est fier de son nouveau rôle dans la vie, de son passé avec le Canadien il l'est également de l'Association Sportive de Lanoraie qu'il a aidé à fonder avec le Dr Alphonse Rondeau. Il nous parle avec enthousiasme de cette organisation qui a aujourd'hui son chalet, sa patinoire, son terrain de balle-molle, de croquet, sa piscine. Il a donné beaucoup de son temps à cette organisation mais il nous dit que ce que nous répète chaque fois que nous le voyons un certain homme d'affaires très fructueux : "On ne s'aide jamais autant que lorsqu'on aide les autres". Et l'ancien soigneur du Canadien de conclure en nous disant que l'un de ceux qui l'ont aidé le plus à faire de son association sportive de Lanoraie le centre de la jeunesse de la région est M. J.-A. DeSève.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Rappelés du club Houston pour se joindre au Canadien Jr

En plus de Jacques Plante, qui a déjà joué dans la Ligue Nationale, cinq joueurs du Houston, de la Ligue Centrale, se joindront aux Canadiens Juniors, demain soir, contre l'équipe nationale russe. Les cinq joueurs du Houston sont arrivés hier à Montréal. Il s'agit de Bill Inglis, Noël Picard, André Boudrias, Jean Gauthier et Norm Dennis.

"Le jeu des Soviets s'apparente plus au ballon-panier qu'au hockey" — Bowman

par André Trudelle

David Molson, président du Canadien, et le gérant général Sam Pollock, analysant l'équipe du Canadien Junior qui fera face aux Russes, demain soir, au Forum, se disaient l'un l'autre : "Si nous pouvions trouver un gardien de buts d'expérience . . ."

Et presqu'en même temps, un nom leur vint aux lèvres : Jacques Plante.

Les difficultés étaient nombreuses.

Jacques Plante était inscrit sur la liste des Clippers de Baltimore, de la ligue Américaine de hockey et un règlement de ce circuit interdit à ses joueurs de prendre part à des joutes hors concours. De plus, Plante était suspendu pour ne pas s'être rapporté au camp d'entrainement des Clippers.

Il fallut donc s'adresser à Bill Jennings, président des Rangers. Celui-ci, avec l'assentiment d'Emil Francis, fit transférer le nom de Plante de la liste des réservistes du Baltimore à celui des Rangers de Minnesota, de la ligue Centrale. Là, un nouvel appel au président du circuit, Jack Adams, anciennement des Red Wings de Détroit, aplanit une autre difficulté.

On demanda ensuite l'assentiment de la CAHA, puis celui de la brasserie Molson pour laquelle Jacques Plante travaille présentement.

On manda Jacques Plante au Forum et il consentit non seulement à jouer, mais à le faire gratuitement, pour le seul plaisir de participer à la joute.

Il a pratiqué avec Jean-Claude Tremblay, puis avec le président David Molson et quelques amis qui se délassent parfois, le midi, sur la glace du Forum. David Molson est un ancien joueur de hockey.

"Jacques est encore très bon parce que j'ai éprouvé beaucoup de difficulté à le déjouer", a dit David Molson en riant.

C'est ainsi qu'hier soir, vers 7 h. dans un amphithéâtre complètement désert, en compagnie de joueurs qui n'ont pas encore atteint la ligue Nationale, Jacques regagnait lentement son filet, pour parachever son entrainement. Il devait évoquer les nombreux souvenirs que ce rôle lui avait valus par le passé.

C'est par erreur que les journaux ont rapporté récemment que Maurice Richard avait déjoué Plante quatre fois dans une joute de vétérans, à Sorel.

Richard avait réellement compté quatre buts . . . mais il portait les couleurs de la même équipe que Plante.

L'opinion de Scotty Bowman

De Houston, "où il fait 75 degrés", nous dit Noël Picard, le Canadien a rappelé Jean Gauthier, Norm Dennis, Bill Inglis, André Boudrias et Picard.

Bowman a l'intention d'utiliser Jacques Lemaire au centre, entre André Boudrias à gauche et Lucien Grenier à droite ; Bill Inglis entre Michel Lapalme à gauche et Norm Dennis à droite ; et enfin Christian Bordeleau entre Donald Liesemer à gauche et Larry Pleau à droite.

Robin Burns et Norman Ferguson seront les réservistes.

En plus de Picard et Gauthier, le pilote Scotty Bowman utilisera Serge Savard et Carol Vadnais à la défense.

L'an dernier, l'équipe dirigée par Bowman avait subi une défaite contre les Russes.

"Je crois que j'ai bénéficié d'une bonne expérience l'an dernier", a dit Bowman.

Le jeu n'est pas le même.

C'est presque du ballon-panier. Il faut contrôler la rondelle jusqu'au but et, si on ne compte pas, se replier, comme au ballon-panier et tenter à notre tour de reprendre possession du disque."

Bill Inglis, qui a compté 14 buts à Houston, a déjà joué contre les Russes il y a quelques années. "Ils sont en excellente condition physique", a-t-il dit. "Les règlements sont différents. Il nous faudra patiner."

Picard et Gauthier n'ont jamais vu l'équipe russe. "Tout dépendra de Plante", dit Picard.

"Mon équipe de cette année est un peu plus forte que celle de l'an dernier", soutient Bowman.

Les Australiens s'inquiètent, les Espagnols gagnent de plus en plus la faveur du public

SYDNEY, Austr. (UPI-AFP) — Malgré son refus de participer à aucun tournoi en Australie, l'équipe espagnole de la coupe Davis gagne de plus en plus la faveur du public.

Les observateurs qui croyaient impensable une victoire de l'équipe espagnole, pensent définitivement que la chose est possible.

Ces observateurs se basent ainsi sur la magnifique forme montrée par les visiteurs au cours des pratiques, particulièrement par le joueur étoile Manuel Santana. En même temps ils savent que Roy Emerson a perdu quatre tournois consécutifs, cependant que Fred Stolle, le joueur numéro deux d'Australie, a beaucoup de mal à retrouver son jeu.

Le comité australien, visiblement alarmé par la tournure récente des événements a envoyé deux de ses membres à Melbourne pour conférer avec le capitaine de l'équipe, Harry Hopman, sur la formation définitive de l'équipe.

Il se peut que Stolle soit remplacé par le jeune John Newcombe.

Il n'y a pas de doute que si les matches pour la coupe étaient disputés sur courts de terre battue, les Espagnols seraient favoris à chance égale.

Etant donné la présence des joueurs américains, l'Australie a décidé de présenter une rencontre hors concours, forme coupe Davis, contre ces joueurs Américains. Cette rencontre pourrait donner une bonne idée de la rencontre entre les Australiens et les Espagnols.

La rencontre qui va opposer les Etats-Unis à l'Australie durant le week-end prochain est attendue avec un vif intérêt par le public australien. En effet, ce match permettra, avant le challenge round, de mettre définitivement sur pied l'équipe australienne de coupe Davis.

Pour ce match, la formule de la coupe Davis, quatre simples et un double, sera respectée mais non le nombre des joueurs. Du côté australien, le sélectionneur-entraineur a désigné le no 1 australien Roy Emerson, qui est d'ores et déjà retenu pour le match contre l'Espagne, pour discuter un simple chaque jour, et Stolle et Newcombe, qui joueront chacun un simple. En ce qui concerne le double, aucune indication n'a été donnée.

Du côté américain, Arthur Ashe jouera deux fois. Clark Graebner, une fois. Le quatrième simple sera disputé soit par Herb Fitzgibbon, soit par Cliff Richey.

L'équipe australienne actuellement à Adélaïde regagnera Melbourne tard dans la soirée et se mettra sérieusement à l'entrainement dès demain sous la direction d'Harry Hopman.

H.R. ouvert chaque soir jusqu'à Noël



Vente spéciale H.R. de Manteaux de Chat sauvage très légers, $495

faits pour se vendre $650

H.R. annoncent une vente spéciale d'avant Noël de manteaux de chat sauvage pour hommes. Les peaux sont choisies de façon experte pour leur qualité supérieure et leurs mouchetures, et les manteaux sont faits dans nos propres ateliers par les meilleurs maîtres-fourreurs du Canada.

Casque de Mouton de Perse teint gris ou noir, $39.50

Egalement aux Magasins pour Messieurs de Place Ville-Marie, Rockland, Dorval, Fairview-Pointe-Claire.

HOLT RENFREW

Les premiers fourreurs du Canada depuis 1837

Station. gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

POUR QUALITE ET SERVICE

Prime industries ltée

- PORTES D'ALUMINIUM
- FENETRES
- REVETEMENTS
- AUVENTS de FIBERGLASS

EVALUATIONS GRATUITES

SIGNALEZ 748-7838

6005-P CH. COTE-DE-LIESSE, MONTREAL 9, P.Q.

ABE SAPERSTEIN'S

Les célèbres HARLEM Globetrotters

Les AS du BASKETBALL

plus . . . d'Europe

Les sensationnels DANSEURS DE FOLKLORE de Tchécoslovaquie

Troupe de 40 . . . plus

la championne GYMNASTE du monde

EVA BOSAKOVA

Seulement UN SOIR

CE SOIR à 8 hres P.M.

Bons billets à tous les prix

1.50 · 2.00 · 2.25

2.75 · 3.00

FORUM

EATON



Le "WILDCAT" de Stetson

Portez-vous le même chapeau depuis plusieurs années ? Alors jetez seulement un coup d'oeil sur ce modèle de Stetson. C'est un chapeau assuré de s'attirer des sifflements d'admiration. D'une ligne nette et élégante, le "Wildcat" existe en trois nuances distinguées : gris moyen ; gris anthracite ; olive. Pointures 6⅞ à 7½. 12.95

EATON en ville (rayon 228) au rez-de-chaussée et EATON de Fairview à Pointe-Claire



C'est entendu . . .

le Canadian Club est le premier whisky du monde.
Mais vous avez des amis qui préféreront un scotch Ballantine,
un gin Crystal
ou même une boisson gazeuse.

Vous serez à la page
si vous offrez à chacun ce qu'il désire.

Et c'est le moment d'offrir à chacun ce qu'il désire . . .

N'est-ce pas là l'esprit des Fêtes?

HIRAM WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE, ONTARIO

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes	Haut	Bas	11 h.
300 Abitibi	10¾	10¼	10¾
— Algoma	60	59½	—
100 Alliance	7	7	7
25 Alumin	30½	30½	30½
— Alu 4¼ pr	39¼	39¼	—
— Alcan 1 Pr	21⅞	21⅝	—
— Alcan 2 Pr	45¾	45¾	—
— Anuglo CP	9	9	—
— Ang CP pr	23	23	—
— AngT 4½ pr	42	42	—
— AngT 290pr	53½	53	—
— Argus	20	20	—
400 ArgC Pr	12½	12½	12½
— Asbestos	23½	23½	—
— Atl Sug	24⅞	24¼	—
— Atl Sug A	21⅜	21⅜	—
— Bq d'Eparg	16¾	16¾	—
— Bq C N	66	66	—
10 Bq Imp C	63¾	63¾	63⅝
75 Bq Mont	60¾	60¾	60¾
— Bq N E	71¾	71¾	—
— Bq PC	49	48½	—
50 Bq Roy	71	71	71
100 Bq Tor D	60	60	60
— Bathurst P	21	20½	—
— Bath Wts	975	970	—
— Bath P (A)	54¾	54¾	—
260 Bell Phone	56¾	56¾	56¾
— Bowater	7¼	7	—
1390 Brazil	8⅜	8⅛	8⅜
— BA Bk No	70	70	—
— BA Oil	29¼	29¼	—
— BC Forest	22¾	22¾	—
— BC Phone	69	69	—
5 Brunco	6½	6½	6½
— Cae	12¼	12¼	—
— Cal Pow	26¼	26¼	—
— Can Cem	43¾	43¾	—
— Can Ce pr	27	27	—
— CD Sugar	23	23	—
— Can Iron	62½	62	—
— Can Iron P	22	22	—
300 C S L	37	37	37
— C S L pr	6¼	6¼	—
150 C Brew	7⅝	7½	7½
— C Brew (A)	43	42	—
— C Brew (B)	50	50	—
— C B Al A	16	15¾	—
— C Chem w	690	675	—
— C Fndtn	16	16	—
— C I L	20⅞	20⅜	—
— C I L p,	291	231	—
— C I Pow	28½	28½	—
— C Marconi	7⅝	7	—
900 C P R	67⅜	67¼	67½
— CPR 4% p	9¼	9¼	—
— C Pfina	11⅜	11	—
— C Refract	18	17⅜	—
— C Tire (A)	56	56	—
— C Vickers	19	19	—
— Central Del	10⅜	10½	—
— Chemcell	14	13⅝	—
— Chrysler	57½	57½	—
100 Coghlin	14	14	14
— Col Cell	7¼	7	—
— C Cell Pr	24¼	24¼	—
100 Cons MS	48¼	48¼	48¼
25 Cons Paper	33¾	33⅝	33⅝
100 Cons Text	21½	21½	21½
— Consu Glass	12	12	—
— Corby (A)	21	21	—
— Coronation	223	230	—
— Créd Fonci	65	65	—
— Cr Zell (A)	26½	27½	—
— Crush Int	14	13½	—
— Dale-Ross (A)	9	9½	—
— Denison	37¼	38	—
— Dist Seag	27¼	—	—
50 D Bridge	28½	28½	28½
— D Coal Pr	—	—	—
— Do Fasco	26¾	23½	—
50 D Glass	14½	14½	14½
— D Glass Pr	17	17	—
— D Lime	225	225	—
— Dosco	14¾	14¾	—
— D Stores	25	24¾	—
75 Domtar	17¾	17¾	17¾
— Domtar Pr	20¾	20½	—
25 D Text	33	33	33
— D Text Pr	140	140	—
— Donohue	7⅞	7½	—
100 Du Pont	42	42	42
— Du Pont Pr	85	85	—
— Dupuis (A)	9¼	9	—
— E Koot	40	40	—
J Enamel (A)	6½	6½	—
— Enamel (B)	325	325	—
— Fairbanks M	7	7	—
— Falcon	103¼	103	—
— Fam Play	25	25	—
— Fleetwood	25½	25	—
— Fraser	29¾	29	—
— Freiman	6	6	—
— Fr Pete	4	390	—
— G Dynam	71	70¾	—
— GMC	110½	110½	—
— GB Cn InvPr	44¼	44¼	—
— GL Paper	20¾	20¾	—
— Hdy Andy	6	5½	—
— Hawk Sidd	53¾	53¾	—
— Hollinger	26	25	—
— Home (A)	17¾	17¾	—
— Home (B)	18¾	18¾	—
— H Smith Pr	40	40	—
100 Hud Bay M	76	76	76
— HBC	14¾	14¾	—
300 Husky Oil	13¾	13⅝	13¾
50 Imp Oil	53½	53½	53½
— Imp Tob	14½	14¾	—
— Ind Accep	23	22¾	—
— Inglis	7¾	7¾	—
— Inv Gr A	14⅝	14½	—
— Int Nickel	97	97⅜	—
150 Int Pap	32	32	32
— Int Util	84	84	—
— Labatt	17¾	17½	—
120 Laur Fin	11¼	11¼	11¼
— Lau F pf	17½	17½	—
100 Loblaw A	10⅝	10⅝	10⅝
325 Loblaw B	11¼	11	11¼
25 Loeb M	15¾	15¾	15¾
— MacKinn	14¾	14¾	—
— MacLaren A	22¾	22	—
— MacLaren B	25	25	—
— MB PR	28	25¾	—
— Marit Elec	21¼	21	—
50 Marit Tel	21	21	21
700 Masey F	35	34⅞	35
— McAllister	7¾	7½	—
— Miron 6%	11	10¾	—
— Moison A	33¾	32½	—
— Molson B	34	31½	—
— Mtl Loco	13½	13½	—
— Mtl Trust	21	21	—
— Moore Corp	78	76½	—
100 Morse B A	16	16	16
— MorseR B	13¼	13¼	—
— Mussens	9¾	9¼	—
— Nat Drug	15⅜	15⅜	—
— NFLD Light	11⅜	11¼	—
— Noranda	52½	52	—
— N Ont NG	26⅝	26½	—
10 NS LP	34	34	34
100 Ocean Fish	12¾	12¼	13¼
— Ogilvie	14⅝	14½	—
—Ont Steel	36	36	—
— Oshawa A)	28	28	—
— Pac Pete	12¼	11⅞	—
— Phillips C	28¾	28¾	—
10 Pow Corp	13	13	19
— Pow C 4%	46½	46	—
— Price Br	39	38¼	—
100 QN Gas	13¾	13¾	13¾
— QNG Pr 5.40	98	97½	—
— Que Phone	27	25½	—
— Reitman's	10⅝	10¾	—
— Rio Algom	19¼	19	—
— Rolland A	10	10	—
— Ronalds F	13	12¾	—
— Rothmans	23⅞	23½	—
— StL Ce A	33	33	—
— St L C w	14	14	—
— Salada F	12⅝	11¾	—
— Scott LaS	14¼	14	—
— Shell Can	18¾	18¾	—
— Shell I Pr	25¼	25¼	—
— Sher W	37	38	—
— Shop Save	13½	13	—
— Sicard	6½	6½	—
— Simpsons	28½	28¾	—
— Soc GF	8¾	8¾	—
— Sogemine	12¾	12¾	—
— Southam	38⅝	38⅝	—
— SS Steel	12¾	12¾	—
200 Steel Can	25⅞	25⅞	25⅝
— Steinbg A	49	48½	—
— Steinbg pr	101	101	—
— Texaco Can	52⅛	51⅝	—
100 T Fin (A)	11¾	11¾	11¾
— Tr-C Corp	8¾	8¾	—
— Tr-C PL	37½	37⅜	—
— Tr Mt PL	18	18	—
— Un Carbe	26	26	—
100 Union Oil	22¾	22¾	22¾
— Viau	12	12	—
— Walk GW	35¼	34½	—
200 WCoast Tr	23¼	23⅛	23⅛
— Weston (A)	19⅞	19¾	—
— Wstn (A) w	11	11	—
— Zeller's	23½	23½	—

Bourse Canadienne

Ventes	Haut	Bas	11 h.
— Ajax	9	9	—
— Alpha A	50	50	—
200 Alscepe	250	250	250
— Alsof	13	13	—
— Am B Bel	27	26	—
— Ameranium	5	5	—
— Anglo Scan	8	7	—
— Arno	6½	4	—
— Augustus	45	40	—
— Baker Talc	7½	6	—
— Banf Ore	23	21	—
— Barvallee	3	3	—
5609 Bateman	5½	5½	5½
— Beauce PI	5	5	—
— Beld C w	225	225	—
— Black Hk	260	230	—
— Black Rvr	26	23	—
— Blue Bcn	330	325	—
3000 Bornite	6½	6½	6½
— Carpets	40	40	—
2300 Bruce-Prsto	14	14	14
1000 Bruneau	21	21	21
— Burnt Hill	28	28	—
— Canflo	325	330	—
— Cl Inv Tr	54	54	—
— C Interuib	265	275	—
— C Magnesit	68	63	—
— Secur A	270	275	—
2300 Cariboo	19	19	19
— Casavant	470	470	—
— Cassidy's	450	450	—
— Cossland	760	750	—
500 Chemalloy	153	151	151
— Cheskirk	19	17	—
— Chib Copper	5	5	—
4000 Chipman	13½	13½	15½
— Coastal	25	24	—
— Com H&M	100	95	—
— Com O&G	29	27	—
— Commodor	150	140	—
— Cominga	10¼	10	—
— C Canoram	23	23	—
— C D S (A)	40½	40½	—
500 C Manitoba	36	36	33
1000 C Mozador	2½	2½	2½
— C Monpas	5½	5	—
500 C New P	49	49	49
500 C N Pac	40	40	40
— CQ Smelt	75	75	—
— CQ Yell	4½	4½	—
— C Virginia	3½	3½	—
— Copstream	9	9	—
— Couvr (A)	7	6¾	—
— Cr St-L (A)	9½	9½	—
— Crownbridg	32	32	32
— Crusade	13	13	—
— Dauphin	22½	22½	—
— Delta Slee	205	195	—
— Delta Min	18	17	—
— Denault (A)	11	11	—
500 Dolsan	62	62	62
— Dom Exp	19	17	—
— Dom Lease	18	18	—
— D Oilcloth	29¾	29	—
— Dumagami	55	53	—
— Dumont	35	34	—
— E Koot 7p	180	150	—
— East Sull	875	850	—
— East Vent	30	29	—
— F Plastics	4.5	4.5	—
— Electrolier	15	15	—
— Emp Oil	7	7	—
500 Equity Ex	82	82	82
— F Plast	70	70	—
— F Plastic p	7½	7½	—
1000 Fab Met	18	18	18
2000 Fano	7½	7½	7½
500 Flint Rock	20	20	20
3000 Fontana	8	8	8
— FT Reliance	35	35	—
4000 Fox Lake	23	23	22
— Frigistors	45	45	—
— Fundy	4½	4	—
— Futurity	57	57	—
— Garney	70	67	—
— Ghislau	26	24	—
100 G Autotron	70	70	70
— Glen Lake	170	165	—
— Gilchrist	410	390	—
— Grt W M	140	140	—
— Greenberg	5½	5⅜	—
— Grissol	225	220	—
— Gui-P Ur	28	28	—
— Imbrex	400	400	—
— Inind Ch	7¾	7	—
— Inspratn	175	175	—
— Int Atlas	105	105	—
— Int Ceram	7	7	—
1000 Intp Dred	23	23	23
— James Bay	30	29	—
— Jockey	5	5	—
100 Jubilee	320	320	320
— Keltic Mng	31	28	—
— K Desmond	49	42	—
— Kenting Av	5¾	5¾	—
— Kiena	114	107	—
10 Kodiak Pet	335	335	335
— Kontiki	7	6	—
— Lab Arc A	8¼	8	—
— Labrador	32	32	—
— Laduboro	46	44	—
— Lt Leclerc A	11	11	—
— Lamontgn A	18¼	18	—
6500 Lingside	5½	5½	5½
— Lithium	9	9	—
2000 Louanna G.	23½	23	23½
— Marlartic HY	12½	12	—
— Massval	8	8	—
5200 Matachewn	125	125	125
100 Melchers	21⅜	21⅜	21⅜
125 Mere Chip	10	10	10
500 Mid-Chib	19	19	19
300 Midepsa	390	390	390
— Miro Min	20½	20½	—
1000 Mistango	24½	24½	24½
500 Molyb	60	60	60
500 Monpre	7½	7½	7½
— Mt Costiga	22	18	—
100 Mt Pleast	48	48	48
— Naut Vend	255	250	—
— Native Min	10	10	—
— N Formaq	5	5	—
1200 N Imperial	156	155	156
— Newrich	17	17	—
2030 NW Amul	7½	7½	7½
— Nocana	13	13	—
— Na Asbesto	10	7½	—
500 NA Rar M	62	62	62
2030 North Ex	100	100	100
— NW Canal	18	15	—
— Notvalie	9	8½	—
— O'Brien	220	215	—
— Opem Ex	10½	10½	—
— PA Inv	425	425	—
4100 Pat Silver	83	82	82
1000 Paudash	7½	7½	7½
100 Peace Riv	635	635	635
— Pembrook E	25	25	—
— Pennbec	17½	17½	—
— Pesa	200	195	—
500 Pitt Gold	5½	5½	5½
5300 Porcupine	19	16	15
— Que Ascot	3½	3½	—
— Que Chib	16½	13	—
— Q Cobalt	159	159	—
— Q Ind M	18	16	—
3000 Queenston	9½	9½	9½
5200 Rancheria	70	67	70
— Red Crest	3	3	—
— Rexspar	5	4½	—
— RA Pte B	135	130	—
— Ruby Foo	405	405	—
— Ruby F wt	32	31½	—
— Rusty L	20	19	—
— Stl Colun	105	100	—
— Stl Div Ld	75	75	—
— Sue Lac E	15	15	—
— Sangamo	11	11	—
— Sapawe	12½	9½	—
— Seawey H	425	425	—
— Select Fin	155	150	—
— Silver Leg	24	22	—
5700 Silv Sun	25	22	22
1050 Silver St	31	31	31
— Sobeys A	19¾	19¾	—
— Sogena	11½	11½	—
— S Dufault	13½	13	—
— Spartan Air	41	41	—
— Spartan w	3	3	—
— Stairs Ex	75	55	—
— Std Gold	52	43	—
— Superpack	375	300	—
— Surlaga	45	43	—
— Tache	11½	11½	—
— Talisman	50	50	—
— Tazin	6½	6	—
— Tib Expl	5	5	—
— Titan	7½	7	—
— TrC Freeze	195	195	—
— Trsterre	35	33	—
— Tru-Wall	435	435	—
— Un Obalski	29	28	—
— Towns El	16	16	—
— Val Mor	5½	5½	—
400 V D Hout	285	275	275
— Vanguard	4	4	—
— Westburne	125	124	—
— W Cdn M	50	50	—
— Westeel	17½	17½	—
— Western M	51	43	—
500 West Tin	43	3	46
— Wisconsin	24½	15	—
— Westville	30	30	—
— Westairs	43	43	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind. 65	S.pub. 13	Bq. 7	Comb. 85	Fon. 8
Clôture — 13 déc.	160.39	152.15	119.97	166.93	113.11
Clôture — 10 déc.	160.25	152.09	119.90	154.91	114.08
Semaine dernière	158.20	151.71	119.09	153.69	114.56
Mois dernier	185.20	155.19	121.25	159.96	117.03
Haut — 1965	174.05	151.78	133.56	166.53	147.43
Bas — 1965	174.05	151.73	133.56	165.53	147.43
Haut — 1964	169.74	153.45	145.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.58	116.24

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpetuels	168	73½	74
4½ 15 déc.	1936	99	99½
2¾ 15 juin	1968	91¾	93¼
3¼ 1 juin	1978	83½	84
4¼ 1 sept.	1972	93¼	94¼
5½ 1 oct.	1969	99¾	100¼
5½ 1 oct.	1975	99½	100
4½ 1 sept.	1983	88½	89
5¼ 1 mai	1990	96¾	97¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	99¾	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 5¼ 1 jan.	1965	101¼	102¾
CNR 4 1 fév.	1991	82½	84½
CNR 5 1 oct.	1967	83¾	84

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1967	94¼	95¼
BC Electrict 3¼	1977	97½	98¼
BC Electric 5½	1959	98½	97½
BC Electric 5¾	1977	99¼	100¼
Manito Hyd 5½	1988	93¼	94¼
NB 5½ 15 juil.	1959	94	95
Nfld 3¼ 1 juin	1965	91¾	92¾
NS 5¼ 1 mai	1965	93¾	94¾
Ont 5½ 15 août	1965	97½	98¼
Ont H 5¼ 1 fév	1965	94¾	95¾
Que. 5¼ 15 déc.	1987	90¾	91¾
Qué H 3¼ 1 mai	1974	82½	83½
Qu H 5½ 1 juin	1988	93½	94½
Que H 5 15 fév	1995	96¾	97½
Sask 5½ 15 déc.	1985	93¾	97¼

MUNICIPALITES

Mont. 5¾ 1 juin	1989	94½	98
Tor Mt 5½ 15 jn	1965	95¾	96¾
Vanc 5½ 15 dec	1990	94	95½
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93½	95

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 4¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1978	90	—
Int Nat Gas 5½	1957	98	98
Loblaw 4¾	1976	160	—
Lob Groc Pro 5½	1968	99½	101
Pac Pete 6	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	134	—
Simpson's 5	1976	210	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1963	141	—
Trad 4¾	1971	92	95
Utd Twn cl 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	92½	93½
B A 4¼	1977	94	95
BP Tanker 6¼	1985	103	101
Can Cement 5¾	1977	96	98
Cdn Br Alum 5¾	1980	98¼	99¼
C I I 4½	1977	99	100
C P R 5%	1983	91	92
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6%	1985	98	97½
Ford Motor 5¼	1980	98	99
Imasco 5¼	1973	98½	99½
Loblaw Corp 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1969	95	97
Woodwards 5¾	1985	97½	98½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1963	99	101
Alta G Th 5¾	1985	97¼	93¾
Bell Tel 3¾	1979	96	97¼
Bell 5½	1982	81	82
Bell Tel 5¾	1984	98¼	99½
Bell Tel 6¼	1975	101¼	102½
Bow Pow 3¾	1930	81	83
Braz Tr 4¾	1970	91	93
BC Tel 3¾	1986	96½	93½
Calgary P 5¾	1982	97¼	—
Can Elect 4	1968	92¾	—
C West NG 5¾	1962	96½	98½
Cons Gas 5¾	1984	97¼	98¾
Cons Gas 5	1978	91	93
Gt Lakes P 5¾	1977	97½	99½
Lakeland NG	1962	96	97½
Marit El 5¾	1963	97	99
NFLD L & P 5½	1978	95¼	—
N Ont N Gs 5¾	1992	95½	97½
Northw Ut 5¾	1988	96¼	98½
North Tel 5¾	1983	97	99
Que Nat Gs 5¾	1965	92¾	93¼
Que Nat G 6	1983	96½	98
Que Tel 5¾	1983	96¾	—
TC Pipe 5.85	1987	97¼	98¾
Union G 5½	1977	95	96¾

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3¾	1968	95	—
Eaton 5	1978	91¼	92¾
Steinberg 6	1984	98¾	100¼
Lob 5½	1983	94	96

dividendes

	Taux	Paiement		Enrg.
BC Forest Products (ord)	$0.25	tr.	1- 2-66	7- 1-66
BR Interntl. Finance (Canada) "A"	$0.05	tr.	31-12-65	15-12-65
Dom. Steel & Coal	$3.10	tr.	2- 2-66	11- 1-66
Greyhound Lines of Canada	$0.17	tr.	31-12-65	16-12-65
Walker-Gooderham & Worts	$0.30	tr.	31- 1-66	21-12-65
Interntl. Bronze Powders (ord)	$0.20	tr.	15- 1-66	30-12-65
id.	$0.37½	tr.	15- 1-66	30-12-65
Peoples Credit Jewellers (8% priv)	$3.00	—	31-12-65	15-12-65
Premier Trust Co	$2.00	tr.	1- 1-66	17-12-65
Occidental Petroleum Corp. (W)	$0.17	tr.	21- 1-66	23-12-65
Sangamo Co. (ord)	$0.10	—	24-12-65	17-12-65
Toronto-Dominion Bank	$0.55	tr.	1- 2-66	31-12-65
Union Gas of Can.	$0.17½	tr.	1- 2-66	7- 1-66
United Steel Companies (ord)	9p.c.	fin.	28- 1-66	22-12-65

(W) Plus une action nouvelle contre chaque lot de 25 actions présentement en portefeuille.

Fluctuations restreintes et peu nombreuses

MONTREAL — L'allure des cours est modérément active et fractionnairement plus faible ce matin à l'ouverture du marché à Montréal.

Aux services publics, CPR fléchit de ⅜ à 67¾ et Bell de ¼ à 56⅝. Aux industrielles, Dominion Textile perd ¾ à 33. Aux banques, Montreal fléchit de ¼ à 60¾.

Les métaux sont un peu plus forts; parmi les aciéries, Aluminium gagne ¼ à 30½ et Stelco ⅛ à 25⅜.

Les autres secteurs sont inchangés. Et dans le secteur minier, Chemalloy baisse de 7 cents à $1.51.

* * *

TORONTO — L'atmosphère est calme à l'ouverture à Toronto alors que les valeurs industrielles progressent légèrement. Nong gagne 1 point à 28½ et Seven Arts ½ à 17.

Parmi les métaux usuels, Noranda gagne ¼ à 52 mais Cominco fléchit de ¼ à 48⅝.

Place, aux pétroles de l'ouest, perd 5 cents à 1.55 et parmi les minières, D'Eldona recule de 2 cents à 95 cents et O'Brien de 5 cents à 1.60.

NEW YORK — Les compagnies aériennes, les aérospatiales et les électroniques sont fermes et le marché est généralement plus élevé en début de séance, ce matin à Wall Street.

Les chimiques, les aciéries et les automobiles sont également un peu plus fortes. Les chemins sont généralement en hausse.

Eastern Air Lines progresse de 1 ¾ à 94 sur une transac-

du parquet de la bourse

tion d'ouverture de 12,000 actions et gagne subséquemment 2 points nets.

Boeing gagne environ 1½ tandis que Douglas Aircraft et General Dynamics s'élèvent d'une fraction chacune. Sperry Rand débute en hausse de ⅜ à 22⅜ sur 28,000 actions. American Photocopy, le titre le plus activement transigé lundi continue de progresser de ⅜ à 13⅝ sur une transaction d'ouverture de 20,000 actions.

LONDRES (AFP) — Ton lourd au Stock Exchange où la cote est déprimée par les perspectives de bénéfices réduits et les avertissements du ministre de l'économie devant la hausse des salaires et les conflits sociaux. Faible à l'ouverture la cote a glissé encore en matinée et à midi l'indice des industrielles du Financial Times accusait une baisse de deux points. Vers la clôture, toutefois, le recul n'était plus que de 1,5 point par rapport à la clôture la veille grâce en partie aux chiffres jugés favorables du commerce extérieur.

Les fonds d'Etat se replient jusqu'à 5-8 point. Les valeurs libellées en dollars évoluent irrégulièrement. Les emprunts étrangers demeurent inchangés.

* * *

PARIS (AFP) — Le marché manifeste une certaine résistance aujourd'hui.

On note en particulier la bonne tenue de "banque indochine" qui crée une atmosphère favorable à l'évolution de la tendance. Dans les milieux boursiers, on commente avec intérêt l'interview accordée hier soir par le chef de l'Etat.

L'activité reste cependant modérée au seuil de l'an nouveau où la bataille présidentielle incite les opérateurs à se confirmer dans l'expectative.

cote des grains

13 DECEMBRE 1965

WINNIPEG

Marché à terme :

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	83½	—	—	86⅝
Mai	87	87	86⅞	89¾
Juil.	—	—	—	85¾

ORGE :

Déc.	1 32¾	—	—	1 33¾
Mai	1 34	1 34	1 33⅞	1 33⅞
Juil.	—	—	—	1 32½

LIN :

Déc.	2 93	2 97	2 93	2 97
Mai	3 01½	3 02⅜	3 01⅜	3 02¾
Juil.	3 00¾	3 02¼	3 00	3 02

SEIGLE :

Déc.	1 27	1 28⅛	1 27	1 28⅛
Mai	1 33¼	1 34¾	1 33¼	1 34¾
Juil.	1 33¾	1 34⅝	1 33¼	1 34⅝

GRAINE DE COLZA :

Jan.	2 64½	2 64⅜	2 64	2 64½
Mars	2 55½	2 56¼	2 55	2 55¾
Mai	2 50	2 51¾	2 50	2 50¾
Juil.	2 47	2 47¼	2 47	2 47⅛

Marché au comptant :

AVOINE — 2 cw 88⅜ ; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 83⅜ ; 1 fourragère 81⅜ ; 2 fourragère 78⅜ ; 3 fourragère 75⅜ ; fourragère mélangee 59.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang 1.35⅜ ; 1 cw 2-rang 1.33⅜ ; 2 cw 2-rang 1.31⅜ ; 3 cw 6-rang 1.32⅜ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.29⅜ ; 2 fourragère 1.27⅜ ; 3 fourragère 1.24⅜.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.28⅛ ; 3 cw 1.23⅛ ; 4 cw 1.14⅜ ; ergoté 1.07⅛ ; sur voie, 1.28⅛.

LIN : 1 cw 2.97 ; 2 cw 2.92 ; 3 cw 2.62 ; sur voie, 2.97.

GRAINE DE COLZA : No 1, Cdn, 2.69½ ; No 2, Cdn, 2.49½.

Marché du lin : Prix comptant : $2.96¼.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1 68¼	1 70½	1 68	1 70½
Mars	1 70⅜	1 72¾	1 70⅛	1 72⅝
Mai	1 69⅜	1 72	1 69¼	1 71⅝
Juil.	1 59¼	1 62⅛	1 59⅛	1 61¾
Sept.	1 61⅜	1 63½	1 61⅛	1 63½

MAIS :

Déc.	1 23	1 24⅛	1 22⅜	1 24⅛
Mars	1 25½	1 27	1 25½	1 26⅝
Mai	1 28⅜	1 29⅜	1 28½	1 29⅝
Juil.	1 29⅜	1 31	1 29¾	1 30⅝
Sept.	1 26½	1 27	1 26½	1 27

AVOINE :

Déc.	72¾	73⅝	72¼	73⅝

CARRIÈRES et PROFESSIONS

VENDEUR BILINGUE

DEMANDE

Doit demeurer dans la région de Montréal, pour parcourir la province de Québec; âgé de 25 à 35 ans. Doit avoir auto de modèle récent.

Envoyer tous détails à :

S & D RIVET CO. CANADA LTD.
Case 399, Gananoque, Ont.

PREPOSE A LA COMPTABILITE

Personne sérieuse, avec expérience et références pour tenue de livres. Salaire selon compétence. Possibilités d'avancement. Faire parvenir curriculum vitae à

TRUST GENERAL DU CANADA
Service "C", C.P. 968, Place d'Armes, Montréal 1, Qué.

Représentant

Jeune homme 24 à 33 ans possédant BSC ou l'équivalent. Préférence accordée à personne d'expérience, doit être bilingue.

Salaire basé sur expérience, plus commission, voiture fournie, assurance maladie et fonds de pension.

Compagnie nationale d'appareils de laboratoires. Situation d'avenir. *Prière d'écrire donnant curriculum vitae à*

Case 9798, LA PRESSE

PROFESSIONNELS ENTREPRENEURS PARTICULIERS
Nous pouvons assurer l'exécution parfaite de :

TOUS VOS TRAVAUX DE DESSIN

• CONSTRUCTION • AMENAGEMENT
• URBANISME • ARPENTAGE

Une de nos spécialités, édition de rapports et pamphlets

Tél.: 321-3426

ASSISTANTE A L'EDITION
Presse de l'Université de Montréal

FONCTIONS: Préparation des manuscrits pour l'édition et les pressions de volumes et manuels scolaires; corrections d'épreuves.

QUALIFICATIONS: Baccalauréat es arts ou équivalent; connaissance supérieure de la langue française; expérience minimum d'un an dans une maison d'édition reconnue.

SALAIRE à déterminer. Programme complet de bénéfices marginaux; exonération des droits de scolarité sur les cours suivis à l'université.

VEUILLEZ faire parvenir curriculum vitae complet au:

Service du personnel — Case postale 6128

Université de Montréal

Tél. 733-9951, poste 531

ARCHIVISTE

Personne intéressée à l'actualité demandée pour service d'information et de documentation journalistique. Diplômée de bibliothécaire ou équivalence acquise par l'expérience dans le domaine de recherche et de conservation d'articles de journaux. Position stable comprenant de nombreux avantages sociaux : pension, assurance-vie, assurance-santé, congés de maladie, etc.

Ecrire à CASE 7111, LA PRESSE

REPRESENTANT DE PRESTIGE

Visiter professionnels, commerçants et hommes d'affaires dans Montréal et les banlieues.

QUALIFICATIONS : Agé de 28 à 45 ans, instruction : 10e année et plus. Bilingue. Posséder automobile.

REVENUS et AVANTAGES : $8,000 à $12,000 et plus par année. Salaire et commission. Compagnie sérieuse, assurance-groupe, fonds de pension, etc.

Seulement le vendeur agressif et expérimenté doit offrir ses services.

Téléphoner au gérant des ventes, mercredi entre 10 a.m. et 5 p.m.

388-5745

TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
Université de Montréal

FONCTIONS: Participation à la préparation de plans et devis des aménagements des édifices existants; contrôle technique et vérification de l'aspect architectural des plans et devis dans projets de construction.

QUALIFICATIONS: Diplômé d'un institut technique ou l'équivalent (études inachevées en architecture, génie); expérience minimum de 8 à 10 ans dans un bureau d'architectes ou grande entreprise — privé ou gouvernemental.

SALAIRE à déterminer suivant qualifications. Programme complet de bénéfices marginaux. Exonération des droits de scolarité sur cours suivi à l'université.

VEUILLEZ faire parvenir curriculum vitae complet au:

Service du personnel — Case postale 6128

Université de Montréal

Tél.: 733-9951, poste 531

SPECIALISTE SENIOR EN HYDRAULIQUE

L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent demande, pour ses bureaux du génie de Montréal, un ingénieur hydraulicien ou un spécialiste en hydraulique possédant au moins dix ans d'expérience dans divers domaines de la technique hydraulique. Il s'agit d'un poste important et intéressant qui comporte de très bonnes chances d'avancement. Excellentes conditions de travail et avantages complémentaires.

Prière de téléphoner pour une entrevue, au numéro 731-3724, poste 54, ou écrire au préposé au placement, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, C. P. 98, Cornwall, Ontario.

POUR INFORMO Inc.

UN BON VENDEUR VAUT AU MOINS
$12,000 PAR ANNEE

Si vous êtes un homme dynamique, décidé à faire une carrière intéressante, voyez si vous avez les atouts suivants :

- 5 à 7 ans d'expérience prouvée dans la vente
- Automobile de modèle récent
- Présentation soignée
- Bonne éducation
- Références sérieuses

Oui ? Alors, présentez-vous mardi soir, le 14 décembre, à l'hôtel Reine-Elizabeth, salon Richelieu, entre 5 h. et 9 h. Vous y rencontrerez le président et le conseil d'administration d'Informo Inc.

Après 4 mois d'entrainement, Informo vous garantit un revenu annuel de $12,000.

(Informo a tout . . . même une situation de vendeur pour vous !)

INFORMO INC

EMPLOYE D'ASSURANCE

Emploi immédiatement disponible pour jeune homme ou femme répondant aux qualifications suivantes :

* **Expérience sérieuse des avenants ou renouvellements automobile.**

* **Age : trentaine.**

Téléphoner à : Monsieur L. Martel,

845-0141

TRAITEMENT DES DONNEES

Une importante maison de publication canadienne-française recherche un analyste-programmeur pour son Centre de l'Informatique.

Le candidat choisi devra collaborer activement à la mise sur pied d'une section d'analyse-programmation et assumer la responsabilité de son opération. Il participera aux études de mécanisation en vue de l'établissement d'un système 360-20 et assurera le développement des procédures et programmes requis.

Les candidats devront avoir un minimum de trois ans d'expérience en analyse et programmation (bandes magnétiques). Il y aura définitivement avantage à posséder un diplôme universitaire ou à être membre d'une association professionnelle.

Les chances de promotion au sein de ce service et de l'entreprise en général sont excellentes. Le poste saura certainement intéresser les candidats dont le traitement actuel est de l'ordre de $7,500.

Les demandes devront être faites par écrit et stipuler l'âge, le niveau académique, l'expérience ainsi que le salaire désiré et devront être adressées à :

Traitement des données
Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, CANADA

L'inflation n'affecterait pas l'expansion économique des E.-U.

Les opinions des économistes apparaissent encore divisées entre celle qui appréhendent une "surchauffe" de l'économie et celles qui considèrent ces craintes comme dépassées car la température de l'économie serait déjà très élevée et que de nouvelles pressions semblent possibles. C'est du moins la conclusion à laquelle en est arrivée le département d'économie de Bankers Trust Company, de New York, au terme d'une analyse des tendances et des prévisions économiques.

En ce qui concerne les prix, le rapport rendu public hier par Bankers Trust mentionne qu'alors que les gestes posés par le gouvernement américain dans le but d'empêcher une hausse des prix dans les industries de base retiennent l'attention du grand public, les réalités économiques conduisent sans aucun doute à une hausse générale du niveau des prix. Les ventes sont nombreuses, les coûts montent et les commandes en carnet augmentent, de sorte que l'on peut s'attendre à un nouvel accroissement des ventes au cours des mois qui viennent.

Les économistes de Bankers Trust ont par ailleurs soulevé le fait que le climat s'était considérablement modifiés sur le marché du travail en 1965. L'accumulation de temps supplémentaire et le volume considérable de publicité démontrent en effet la pénurie croissante de travailleurs expérimentés et qualifiés. Même si nombre d'entreprises ont accru leurs programmes d'entrainement du personnel, les pressions qui s'exercent sur le marché du travail continueront vraisemblablement à s'intensifier au cours des prochains mois.

D'autre part, en tentant d'évaluer les effets de ces facteurs sur les profits des compagnies, les économistes de l'institution new-yorkaise font ressortir que non seulement la hausse probable des coûts de main-d'oeuvre mais aussi le fait que, dès 1966, les taxes de sécurité sociale payées par les compagnies augmenteront d'une valeur annuelle de $2 milliards, affecteront défavorablement la marge des profits des entreprises américaines.

Enfin, selon les économistes de Bankers Trust, si les craintes de l'inflation n'affectent pas trop fortement les dirigeants d'entreprises ni les consommateurs, le produit national brut des Etats-Unis devrait atteindre $715 milliards en 1966. Ce chiffre se compare avec le sommet prévu de $670 milliards pour l'année 1965. A l'appui de cette assertion, le rapport du Bankers Trust note que "les déséquilibres cycliques qui tendent à provoquer les récessions ne sont pas encore apparents et que la participation croissante des Etats-Unis à la guerre au Vietnam constitue une nouvelle force d'expansion dans l'économie."

Les actionnaires approuvent la réorganisation de Chromasco

Un plan de réorganisation de capitaux destinés à fournir à Chromium Mining & Smelting Corporation, Limited un capital additionel d'exploitation, à réduire la dette et les charges d'intérêt et à éliminer les déficits de capital de roulement et d'excédent financier, fut approuvé par les actionnaires de la compagnie au cours d'une assemblée générale spéciale tenue à Montréal récemment.

La compagnie Chromium Mining & Smelting Corporation, Limited et ses filiales produisent une plus grande variété de ferro-alliages employés par les industries de l'acier, de l'aluminum, et de la fonderie au Canada et aux Etats-Unis. Les ferro-alliages communiquent certaines qualités, telle que l'augmentation de la résistance à la corrosion, qui mettent en valeur l'utilité fondamentale des métaux.

Le profit net de la compagnie pour l'année fiscale terminée le 30 avril 1965 fut de $251,928 alors que les ventes furent de $18,441,894.

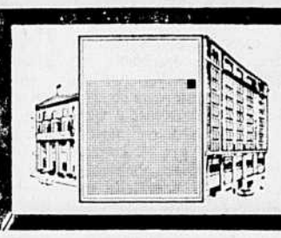
En résumé, le plan de refinancement prévoit qu'en plus du montant de $2,000,000 que l'actionnaire principal a récemment avancé à la compagnie sur une base temporaire et qui a été appliqué à la réduction des prêts de banque, l'actionnaire principal fournira à la compagnie un montant de $5,000,000 en argent et cèdera à la compagnie pour annulation son billet en souffrance au montant de $2,400,000 et ses titres hypothécaires remboursables au montant de $392,000.

Revenus provinciaux sur les véhicules

Le revenu provincial provenant de l'immatriculation des véhicules automobiles, de l'impôt sur les carburants et d'autres sources connexes, telles que les permis de conduire, les permis de transit, les duplicitats de permis et de plaques, a augmenté de 12.2 p. 100 en 1964 ($831,674,300 contre $741,496,000 en 1963).

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

VOTRE PARTENAIRE • SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, P.Q.



Croissance de l'économie dans tous les secteurs

Extraits de l'allocution du Président de La Banque Provinciale du Canada, M. J.-Ubald Boyer, à la 65e assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue à Montréal, le 14 décembre 1965.

La période qui s'achève marque la cinquième année d'expansion continue de l'économie canadienne. Dans l'histoire des cycles économiques au Canada, il s'agit là d'un fait exceptionnel. Selon les dernières prévisions, notre produit national brut dépassera, cette année, la borne du cinquante milliards de dollars. Et, ce qui est plus significatif encore, la valeur du taux de croissance atteindra neuf pour cent comme l'année précédente. Bien que l'on doive tenir compte d'une augmentation de l'indice général des prix pour apprécier cette croissance, il s'agit là des taux les plus élevés depuis 1956 . . . Ces taux sont aussi supérieurs, en termes réels, à ceux des Etats-Unis et de plusieurs pays d'Europe.

Facteurs qui ont contribué à l'essor de l'économie

. . . Parmi les facteurs qui ont contribué à cet essor, nous signalerons d'abord la récolte exceptionnelle de céréales dans l'Ouest; la récolte de blé, de l'ordre de sept cent millions de boisseaux, n'a été que légèrement inférieure à la récolte historique de 1963. Par ailleurs, les dépenses des consommateurs se sont accentuées, tout autant pour l'achat de biens durables que de biens non durables. Ces augmentations ont été stimulées par une réduction de l'impôt sur le revenu. Dans le domaine des investissements, l'expansion de la construction s'est poursuivie à un rythme supérieur à celui de l'an dernier. Cette année, les résultats du second trimestre étaient de 25% supérieurs à ceux du premier trimestre. Pour ce qui est des investissements en équipements industriels, la hausse correspondante est de 20%. De plus, toutes les prévisions revisées d'investissements, dans les industries manufacturières, présentent des augmentations sensibles, sauf dans le cas de l'industrie des produits chimiques. Dans tous les cas, ces prévisions sont supérieures aux investissements effectués l'an dernier. Il en va de même dans le domaine des services d'utilité publique. Si tous ces projets se réalisent, on observera, pour l'ensemble de l'année, une augmentation de l'ordre de 20% des investissements publics et privés, par rapport à l'an dernier, rythme d'accroissement qui serait le plus élevé de la présente période d'expansion. Pour ce qui est des dépenses gouvernementales, on peut s'attendre, au niveau fédéral, à un budget équilibré, bien que l'ensemble des opérations de caisse sera sûrement déficitaire. Aux niveaux provincial et municipal, il semble que l'accroissement des dépenses sera supérieur à celui des recettes sur l'ensemble de l'année. Ce déficit vient donc accentuer la demande effective.

Ce qu'il faut conclure de ce bref examen, c'est que l'année 1965 représente une année de croissance équilibrée de la demande globale dans tous les domaines. C'est du moins ce que révèle l'augmentation des dépenses tant privées que publiques, dans tous les secteurs de la consommation et de l'investissement. Mais ces tendances ne sont pas sans exercer une certaine pression sur les prix, à mesure que l'on se rapproche du plein emploi . . .

La conjoncture financière

Cette évolution de l'économie a été soutenue par un accroissement, sans précédent depuis 1961, de tous les prêts des banques à charte. La masse monétaire s'est accrue à un rythme accéléré et supérieur à celui des années précédentes, soit de 9% au cours des dix premiers mois de l'année . . . Les signes d'un gonflement de la demande globale devenant manifestes, on a pu constater, depuis la fin du premier trimestre de l'année courante, une élévation sensible des taux d'intérêt sur les marchés financiers. Parallèlement à cette évolution, le portefeuille obligataire des banques à charte a continué de baisser, tandis que se développaient les prêts généraux. Le resserrement du crédit s'est accentué au milieu de l'été, à la suite de l'intervention de facteurs externes. Sur les marchés à court terme, ce n'est pas tellement l'élévation des taux d'intérêt que la pénurie même de capitaux qui fut caractéristique de cette période. A ces facteurs s'est ajoutée une faillite financière retentissante qui est venue troubler le marché monétaire. Depuis l'automne, on assiste à un plafonnement de la masse monétaire.

Le commerce extérieur

L'amélioration très sensible du surplus de notre balance commerciale avait contribué, l'an dernier, à la réduction du déficit chronique de nos opérations courantes. Par contraste, cette année, il semble qu'il y ait un retour à la situation antérieure. Notre compte des marchandises sera vraisemblablement déficitaire, à moins que le rythme des exportations de blé, vers la Chine et l'Union Soviétique, n'occasionne un léger surplus . . . Au chapitre des invisibles, le déficit sera plus prononcé que l'an dernier. Au total, il faut s'attendre à un accroissement du solde déficitaire global de la balance des comptes.

Quels sont les éléments qui agiront sur l'évolution à court terme de nos relations avec l'étranger? . . . Le Canada aura surtout à faire face au problème que lui pose le déficit de la balance américaine des paiements. Le problème deviendra de plus en plus aigu, dans la mesure où les Etats-Unis continueront à corriger ce déficit, qui était de l'ordre de 2.8 milliards de dollars l'an dernier. Les restrictions volontaires des sorties de capitaux recommandées par le président Johnson et dont les effets se sont déjà manifestés sur nos marchés financiers, pourraient avoir de lourdes conséquences pour notre économie . . .

Les liquidités internationales

Il est évident que l'objectif de la libéralisation des échanges internationaux est lié à la stabilité du système monétaire international et à l'existence de liquidités suffisantes et dont la solidité soit assurée. Or, cette solidité est basée, en partie, sur la confiance dans les devises-clés ou devises-réserves sur les marchés internationaux. Cette confiance elle-même repose, en partie, sur l'importance et la puissance des économies nationales dont la monnaie est utilisée couramment sur ces marchés. Elle repose aussi sur l'équilibre de la balance des paiements des pays à monnaie-réserve: les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Or, il est indéniable que le système qui consiste à utiliser des livres sterling, pour effectuer le tiers des transactions internationales, ne correspond plus à l'importance relative du Royaume-Uni dans le monde. De plus, on ne peut obtenir un accroissement des liquidités, sous forme de dollars américains, dans le circuit qu'au prix d'un très lourd déficit de la balance des paiements des Etats-Unis. Il apparaît évident que même si, à court terme, les liquidités actuelles suffiront à régler les déséquilibres courants, il deviendra urgent, d'ici quelques années, d'élargir le nombre de monnaies nationales appelées à jouer un rôle sur le plan international, tout en accordant un statut élargi aux institutions monétaires internationales déjà existantes.

Les capitaux étrangers

Il convient également de confronter les opinions au sujet des investissements étrangers, surtout américains, au Canada. D'une part, ceux qui craignent la mainmise de l'étranger sur notre industrie prétendent que l'intérêt national canadien est négligé par ceux qui investissent dans notre pays et que cette attitude est lourde de conséquences. D'autre part, ceux qui insistent pour qu'on laisse le champ libre à ces investissements, en font voir les effets bénéfiques en termes de revenus et d'emplois additionnels; cet argument est strictement économique. Mais tous soulignent la nécessité, pour le Canada, d'obtenir des capitaux massifs qui sont insuffisants sur les marchés canadiens. Il ne nous appartient pas de trancher ce débat. Mais nous voudrions souligner l'urgence d'une étude approfondie de cette question par les autorités fédérales et les organismes spécialisés qui s'y rattachent, afin que nos décisions soient basées sur des faits et non sur des opinions. Quant à nous, nous croyons que dans la mesure où les administrateurs demeurent guidés par des critères de rentabilité, et dans la mesure où persiste la concurrence entre ceux qui investissent au Canada, la question du contrôle ne constitue pas une menace au sens où certains l'entendent. Dans cette perspective, le rôle du gouvernement n'est pas de restreindre l'entrée des capitaux, mais de suivre de très près leur évolution et d'en tenir compte dans l'établissement de politiques cohérentes; l'essentiel est de rendre compatibles les divers champs de la politique économique canadienne.

Plein emploi et politique de main-d'oeuvre

L'un des résultats les plus frappants de cette période de cinq années d'expansion consiste dans la baisse continuelle du taux de chômage. Alors que la moyenne nationale de ce taux était de plus de 7% en 1961, on prévoit que ce taux moyen sera près de 4% pour l'ensemble de l'année 1965. Mais, ici encore, loin de nous complaire dans une attitude satisfaite, nous croyons qu'il faut tout mettre en oeuvre pour essayer de réduire ce taux de chômage, tout en veillant à maintenir et même à accroître la productivité de la main-d'oeuvre employée. Et il le faudra, si l'on veut atteindre les objectifs fixés dans le premier rapport du Conseil économique du Canada. Ces objectifs requièrent que le taux de chômage ne dépasse pas, en moyenne, 3% d'ici 1970. Cela demandera l'application d'une politique de main-d'oeuvre appropriée. Par là, nous entendons une politique visant à adapter l'offre à la demande de main-d'oeuvre dans chaque type d'occupation et chaque région. La poursuite de cette politique va nécessiter l'intensification des programmes de rééducation de la main-d'oeuvre en vue d'en accroitre la mobilité occupationnelle, en dépit de l'inertie et même de la résistance que l'on pourra rencontrer . . . La rééducation devient une exigence primordiale dans le contexte d'une économie dont le développement est engagé dans une voie toujours plus technique . . .

La revision de la Loi sur les Banques

Nous avions souligné, dans notre rapport de l'an dernier, le bien-fondé de certaines recommandations de la Commission Porter sur le système bancaire et financier. Maintenant que nous avons pris connaissance d'un projet de Loi pour la revision décennale de notre système bancaire, nous sommes en mesure de juger de la façon dont le gouvernement semble vouloir tenir compte de ces recommandations. L'esprit du rapport Porter visait à rétablir, entre autres, une plus grande concurrence entre les participants aux marchés monétaires et financiers. Or, nous sommes forcés de conclure que certaines dispositions importantes du Bill C-102 ne respectent pas cet esprit.

Observons tout d'abord que la limite à 6% du taux sur les prêts interdit aux banques commerciales de faire affaire dans les domaines où le degré du risque encouru exige des taux plus élevés. Les clients éventuels, dans ces catégories de prêts, sont donc forcés de s'adresser à d'autres institutions; celles-ci, étant à l'abri de la concurrence des banques, sont aptes à demander et à obtenir des intérêts plus élevés et parfois excessifs. Par ailleurs, il est évident que si les banques pouvaient avoir accès à des catégories de prêts plus profitables, elles seraient en mesure de verser à leurs épargnants des intérêts plus élevés. Il apparaît donc que la suppression du plafond de 6% serait non seulement à l'avantage de tous les clients des banques, mais encore qu'elle profiterait à l'ensemble du public, en faisant prévaloir des taux concurrentiels qui augmenteraient l'efficience globale du système bancaire et financier.

Une autre disposition du projet de Loi oblige les banques à conserver une réserve secondaire de liquidités, pouvant être variée de 6 à 12%, sous forme de Bons du Trésor et de prêts au jour le jour. Cette réserve, qui était maintenue jusqu'à présent en vertu d'une simple entente entre les banquiers et la Banque du Canada, verra son existence sanctionnée par la Loi, à moins que l'on n'apporte un amendement à cette dernière. Il faut bien comprendre que cette réserve constitue, en partie, une façon peu onéreuse pour le Gouvernement d'obtenir des seules banques à charte des emprunts forcés. Nous espérons donc que cette mesure ne deviendra pas un trait permanent de notre système bancaire, mais sera considérée, par les autorités centrales, comme un instrument de la politique monétaire devant être utilisé uniquement dans les périodes critiques du cycle économique.

Chiffre record des prêts

Extraits de l'allocution prononcée par le Gérant général, M. Léo Lavoie.

Les facteurs les plus marquants qui se reflètent dans les états financiers du 65e exercice de la Banque, que j'ai l'honneur de présenter, sont: la forte croissance de nos prêts, une progression satisfaisante quoique moins rapide de nos dépôts, ainsi qu'une modeste hausse de nos profits.

Niveau record des prêts

Si l'on exclut les prêts hypothécaires et les prêts sur titres, les crédits accordés à la clientèle au cours de l'exercice se sont accrus de 41.1 millions de dollars, soit près de 14½%, pour atteindre un niveau record de 326.3 millions à la fin d'octobre dernier. Toutes nos catégories d'emprunteurs ont bénéficié de cette croissance de nos prêts. Notre plan budgétaire de crédit à la consommation a marqué une augmentation d'environ 10 millions de dollars, ce qui représente quelque 50% de plus que l'an dernier.

Les prêts de la Banque aux municipalités et commissions scolaires avaient atteint 47.5 millions de dollars en fin d'octobre, soit quelque 60% de plus que douze mois auparavant.

Progression marquée des dépôts

L'ensemble de nos dépôts se totalisait à 511.6 millions de dollars en fin d'exercice, marquant une augmentation de 35.8 millions de dollars, soit environ 7½% de plus que l'an dernier. Je suis particulièrement heureux de pouvoir signaler les progrès satisfaisants des dépôts d'épargne des particuliers; la hausse de 19.2 millions de dollars enregistrée à ce poste correspond à un taux de croissance de 8½%.

Nos dépôts à terme autres que ceux des particuliers ont également fait voir une augmentation appréciable de 11.1 millions de dollars, ou près de 12%.

Portefeuille et réserves liquides

Comme l'augmentation de nos prêts commerciaux a été plus rapide que celle de nos dépôts, la Banque a dû modifier la répartition de son actif. Compensant une réduction de 12.2 millions de dollars dans ses prêts sur titres, les valeurs d'encaisse se sont accrues de 5.5 millions et le portefeuille de 1.8 million, de sorte que l'ensemble des liquidités a assez peu diminué en chiffres absolus. En pourcentage de l'actif total, cependant, qui a maintenant atteint le chiffre record de 543.1 millions de dollars, le total des avoirs en caisse et des valeurs négociables, qui forment 198.8 millions, représentent un taux de liquidité de 36.6%, comparativement à 40.2% l'an dernier.

Les réserves liquides de tout le système bancaire, quoique toujours abondantes, ont atteint des niveaux au-dessous desquels elles ont rarement descendu dans l'histoire des banques canadiennes.

Développement des affaires

Au cours de l'année, nous avons complété la réorganisation de nos structures administratives en formant quatre nouveaux bureaux régionaux pour le territoire de la région de Montréal. L'ensemble de notre réseau de succursales relève maintenant de la juridiction directe de nos huit surintendants de districts. Cette réforme permet donc d'offrir un service de qualité supérieure à la clientèle.

La Banque a ouvert cinq nouvelles succursales au cours de l'année, soit deux à Montréal-Nord et une respectivement à Québec, Ville de Laval et Baie-Comeau. Nous avons par ailleurs fermé notre bureau de Shelter Bay et transformé en agence notre bureau de Val-Brillant. En fin d'exercice, notre réseau était donc constitué de 200 succursales et de 168 agences.

Huit de nos anciennes succursales ont emménagé dans un local nouveau et quatre autres sont installées dans un bureau entièrement rénové.

La valeur aux livres des immobilisations de la Banque et de ses placements dans sa filiale "Les Immeubles Pro-Can Ltée" est inscrite à 11.9 millions de dollars au bilan de fin d'exercice, après déduction des provisions habituelles pour amortissements, ce qui marque un accroissement d'un quart de million environ sur le chiffre correspondant l'an dernier.

Amélioration des profits

Les opérations de l'exercice ont produit un profit de $4,463,115, après déduction des provisions habituelles pour la dépréciation de l'actif et les éventualités, ce qui représente quelque $160,000 de plus que l'an dernier. Après avoir pourvu au paiement d'impôts de $2,260,000, le profit net s'établit à $2,203,115, soit $2.45 par action, comparativement à $2.38 par action en 1964.

Les dividendes distribués aux actionnaires ont été portés à un total de $1.70 par action, laissant ainsi quelque 30% des bénéfices de l'année à ajouter à l'avoir aux livres des actionnaires et permettant de faire un autre virement de $700,000 à la réserve de prévoyance. Le capital et les réserves atteignent donc un total de 27.1 millions et représentent 5.3% du total de nos dépôts.

La progression de nos profits cette année a également été influencée par une revision substantielle de l'échelle des salaires payés au personnel de la Banque. Il y a donc lieu d'être satisfait de ces résultats.

Personnel et formation professionnelle

Nous avons au cours de l'année consolidé diverses activités en créant un service administratif distinct de formation professionnelle, et en regroupant les locaux où se donnait l'enseignement. Le cycle complet des cours est conçu de façon à compléter l'expérience acquise au travail en vue de fournir une formation bancaire complète et de permettre un avancement rapide. Le service de formation professionnelle dirige de plus de nombreux membres du personnel vers des cours dispensés par nos universités ou divers organismes. Dans le même domaine, la Banque se réjouit du projet de formation d'un Institut professionnel par l'Association des Banquiers Canadiens et y apporte tout l'appui possible.

Tous ces gestes concrets expriment, mieux que de simples mots pourraient le faire, le prix que nous attachons à la valeur de notre personnel. Il nous fait plaisir de rendre ici hommage à son esprit d'équipe et à son ardeur au travail, qui sont la source première des succès que remporte la Banque.

En terminant, je voudrais au nom des administrateurs et du personnel remercier vivement les quelque 5,400 actionnaires de la Banque pour la confiance dont ils témoignent envers la direction, et l'appui qu'ils lui apportent en de nombreuses occasions.

VENDEURS D'AUTOMOBILES DEMANDES

- Pour vendre autos usagées.
- Avec ou sans expérience.
- Bonnes conditions de travail.

S'adresser à A. Riccio,

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1603 rue, DELORIMIER

AVIS

La Régie des alcools du Québec désire informer les personnes qui s'approvisionnaient à son magasin, à 643 ouest rue Craig, fermé depuis le 27 novembre 1965, de l'ouverture d'un magasin à la Place de la Bourse — Arcade du Métro — depuis le 1er décembre dernier.

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS

Heures d'ouverture de la Régie des alcools

Afin de mieux servir le public durant l'époque des fêtes, la Régie des alcools prolongera les heures d'ouverture de ses magasin à certains jours.

Dans toute la province, tous les magasins seront ouverts de 10 heures de l'avant-midi à 10 heures de l'après-midi les 17, 20, 21, 22, 23, 29 et 30 décembre 1965, cependant, les magasins fermeront à 6 heures p.m. les 24 et 31 décembre 1965.

Il est à noter que tous les magasins seront fermés les lundis 27 décembre 1965 et 3 janvier 1966.

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Le 10 décembre 1965.
Régie des alcools du Québec

HOMMES DE METIER

requis pour des travaux de construction et d'entretien de l'Iron Ore Company of Canada à Labrador City, Terre-Neuve et Schefferville, Québec.

ELECTRICIENS	$3.05 heure
MECANICIENS AUTO	$3.05 heure
MECANICIENS D'ENTRETIEN	$2.98 heure
MECANICIENS D'ENTRETIEN — USINE (MILLWRIGHT)	$2.93 heure
SOUDEURS	$2.91 heure
TUYAUTEURS	$2.84 heure

Semaine de travail de 48 heures. Temps et demi après 8 heures par jour et après 40 heures de temps régulier par semaine. Primes de postes et du dimanche.

AVANTAGES

Vacances annuelles payées jusqu'à concurrence de 18 jours après un an de service et jusqu'à 33 jours après 4 ans de service. Caisses de retraite et de prévoyance.

Les candidats possédant de l'expérience dans ces métiers sont priés de se présenter ou de soumettre un résumé, à titre confidentiel, de leurs qualités et expérience au :

Service du Personnel
Dossier no : 303
Iron Ore Company of Canada
2100, rue Drummond, ch. 103
Montréal, Qué.
Tél. : 845-2103

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Construction d'un centre d'apprentissage de la chaussure : pour

La Commission d'apprentissage de l'Industrie de la chaussure de la province de Québec, 1859 boulevard Pie IX, Montréal 4, Qué.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les documents et les informations nécessaires (Plans, devis, formules de soumissions, etc.) à la préparation de leur soumission au bureau des architectes :

GOYER & GAGNIER,
ARCHITECTES,
1600, rue Berri, Suite 3151,
Montréal 24, Qué.

Pour obtenir une série de plans et devis, le soumissionnaire devra déposer un chèque au montant de deux cents dollars ($200.00) fait à l'ordre de Goyer et Gagnier, Architectes, qui lui sera remboursé à la condition expresse qu'il fasse une soumission en bonne et due forme et que les plans et devis soient remis en bon état.

Dans le cas où l'entrepreneur ne soumissionnerait pas ou négligerait de remettre les plans et devis avec la soumission, son chèque serait confisqué.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de :

LA COMMISSION D'APPRENTISSAGE DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la zone de Montréal (tous les comtés de l'île de Montréal) sont admis à soumissionner.

Les soumissions des sous-traitants suivants :

Plomberie
Chauffage
Electricité
Ventilation

sont régies par le bureau des Soumissions Déposées du Québec.

Les sous-traitants doivent faire parvenir leur soumission accompagnée d'un chèque accepté à l'ordre de la Commission d'Apprentissage de l'Industrie de la Chaussure de la Province de Québec (10% du montant de la soumission) avant 3 heures p.m. le vendredi 7 janvier 1966, au bureau des soumissions déposées 3550, Frobisher, Montréal, Qué.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer au Bureau des Soumissions Déposées, les soumissions qui leur sont destinées.

Les soumissions devront être scellées dans une enveloppe opaque et de format légal et adressées comme suit :

Construction d'un centre d'apprentissage pour La Commission d'Apprentissage de l'Industrie de la Chaussure de la province de Québec, 1859, boulevard Pie IX, Montréal, Qué.

qui les recevra à cette adresse ainsi que les plans et devis ayant servi à établir la soumission avant 5 heures p.m. le mardi 11 janvier 1966.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Commission d'Apprentissage de l'Industrie de la Chaussure de la Province de Québec, pour une somme équivalente à 10% du total de la soumission.

La Commission d'Apprentissage ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

La Commission d'Apprentissage de l'Industrie de la Chaussure,
Claude Girard, Secrétaire

LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère des Travaux Publics

APPEL D'OFFRES

Projet no 206-65
à : ST-HYACINTHE

A) Ameublement général en métal

B) Fauteuils et tablettes-écritoires de l'Auditorium et des amphithéâtres

Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe, P.Q.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs et compagnies spécialisés dans les travaux concernés et qui ont leur établissement principal dans la province de Québec.

Un versement de $50.00, à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bonne condition dans les 7 jours qui suivent l'ouverture des soumissions) est requis pour obtenir plans, devis et documents au Ministère des Travaux Publics, 2275 est, avenue Laurier, Montréal.

Clôture des soumissions à 3:00 heures P.M. à la Chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec.

MARDI, LE 4 JANVIER 1966

GARANTIES: chèque visé ou cautionnement de 10% à l'ordre du Ministre des Finances avec soumission. A la signature du contrat : cautionnements d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat.

Projet No 80-65

CONSTRUCTION DES BLOCS D'ANCRAGE Nord et Sud du nouveau pont de Québec, sur le fleuve St-Laurent, entre St-Nicolas et Ste-Foy.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Un contrat séparé sera accordé pour chacun des deux blocs d'ancrage.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. au Bureau 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec.

MERCREDI, le 9 FEVRIER 1966

GARANTIES : A la soumission pour chaque bloc d'ancrage sera joint un chèque visé au montant de $250,000.00 à l'ordre du ministre des Finances du Québec ainsi qu'un engagement écrit d'une compagnie autorisée à se porter caution et financièrement acceptable, à l'effet qu'elle fournira au soumissionnaire les cautionnements exigés, si le contrat lui est adjugé.

Le sous-ministre,
Hervé-A. Gauvin

Service général des Achats

Projet No 364

12,200' boyaux à incendie
Livraison différents endroits
Protection Civile

Clôture des soumissions : 11.00 A.M. H.N.E. 29 décembre 1965.

Projet No 365

18 pompes portatives à incendie
Livraison différents endroits
Protection Civile.

Clôture des soumissions : 11.00 A.M. H.N.E. 29 décembre 1965.

Projet No 366

500 tonnes de chlorure de sodium
Type no 1, en sacs de 100 lbs.
Entrepot
Ministère de la Voirie.
Route Transcanadienne,
Montmagny, Cté Montmagny

Clôture des soumissions : 11.00 A.M. H.N.E. 23 décembre 1965.

Projet No 367

Equipement et accessoires de cuisine

Ecole Normale d'Hommes,
Rue Joliette, Sherbrooke, P.Q.

Clôture des soumissions : 4.00 P.M. H.N.E. 29 décembre 1965.

Projet No 363

Contrat d'impression de : 500,000 Formulaires en continu, pour tabulatrices.
Ministère des Finances.

Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E. 21 décembre 1965.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service général des Achats, Bureau des appels d'offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le directeur,
Georges Bussières

Ministère de la Voirie

Projet : 4200-66

Construction de voies rapides, de voies de service, de chemins transversaux et d'un système d'éclairage sur la route no. 2B (chemin de la Côte de Liesse), dans la ville de Mont-Royal et les cités de St-Laurent et Dorval, comté de Jacques-Cartier. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec. Un versement de deux cent cinquante dollars ($250) non-remboursable, à l'ordre du Ministre des finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : six cent mille ($600,000) dollars. Clôture des soumissions à 3 h. de l'après-midi (h.n.e.) lundi le 10 janvier 1966. Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au Ministère de la voirie, bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre
Roger Labrecque.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BEGIN (Marie-Anne) — A Montréal, le 13 décembre 1965, est décédée Marie-Anne Belisle, épouse de feu Odilon Bégin, mère de Mme J. Farquhar (Corinne), soeur de Mme G. Heon (Blanche), et de Conrad Belisle, de Sherbrooke, Québec, grand-mère de Mme C. Lahaie (Ella), Thelma et Clarence Daniel. Exposée au salon

Clarke
5580 Sherbrooke ouest.

Service à l'église St. Monica's jeudi matin à 9 heures. Inhumation à Windsor Mills, Québec.

BERTHELET (Georges) — A Montréal, le 13 décembre 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Georges Berthelet, époux de Renée Malo; il laisse un fils, Rolland. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Hélène) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédée Hélène Legault, épouse en 1ères noces de feu Lucien Gagnon et en 2èmes noces de Narcisse Boucher, mère de Raymond, Mme J. B. Jolivet (Monique), Gaétan, André, demeurant 9834 Rancourt. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saints-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLETTE (Rebecca) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brouillette, née Rebecca Roy, demeurant au 1466 rue Desjardins. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher inc.,
4240 rue Adam

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. — Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BROSSEAU (Anna) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Hervé Brosseau, née Anna Dorval, mère d'Alphonse Brosseau, demeurant au 8254 St-Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMBRINI (Rose) — A Montréal, le 13 décembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Chiro Cambrini, née Rose Contini, demeurant au 6679 Casgrain. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Joseph-Georges) — A Montréal,le 11 décembre 1965, est décédé, dans sa 79e année, Joseph-Georges Caron, époux d'Aline Alain, et père de Marcelle (Mme Jacques Mongeon), Janine (Mme Réal Robillard), Ginette (Mme Yves Jasmin). La dépouille mortelle est exposée au salon

Jos. C. Wray and Bro.
1234 rue de la Montagne

Service funèbre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, mardi à 9 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

CARRIERE (Albertine) — A Jacques-Cartier, le 13 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Albertine Gagnon, épouse en 1ères noces de William Nantel, et en 2èmes noces de Joseph Carrière, demeurant au 1283 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche & Fils Inc.,
1370 chemin Chambly,
Jacques-Cartier

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Armand) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé Armand Chartrand, époux de Gabrielle Bruneau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont.

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Gérard) — A Lachine, ans, est décédé Gérard Champagne, fils de feu Adolphe Champagne et de Nestaria Lefebvre, demeurant au 42, 11e ave. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine

à 8 h. 15, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLETTE (Roger) — A Montréal, le 11 décembre 1965, est décédé Roger Collette, ex-professeur à la Commission scolaire catholique de Montréal, et ex-employé à CKVL, frère de Mme I. Champagne, née Claire, de Mme Aimé Bougie, née Bella et de Hervé Collette, demeurant au 2074 rue Frontenac. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. H. Benoit,
2102 rue Fullum,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Aurèle) — A St-Antoine-des-Laurentides, le 13 décembre 1965, est décédé M. Aurèle Corbeil, époux d'Armandine Duquette, demeurant 584, 13e Avenue, St-Antoine, père de Mlle Françoise Corbeil, propriétaire du magasin chez Françoise, de M. Aimé Corbeil, échevin, beau-père de MM. Jacques Ratelle, grand chevalier, propriétaire de la salle Ratelle, de Marcel Taillon, garagiste, et Marcel Morand, restaurateur. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Pilon, Therrien et Desrosiers Inc.
470 rue Labelle, St-Jérôme

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-des-Laurentides où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CSABY (Yvette) — A Montreal, le 13 décembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Eva Desrosiers, demeurant au 8058 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,

à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DeVARENNES (Lucina) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 84 ans 8 mois, est décédée Mme veuve Arthur DeVarennes, née Lucina Guimond, autrefois de la rue Boyer, mère de Paul-Emile, Rolland, Gertrude (Mme Adolphe Larose) Lucienne (Mme Gilles Hébert). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAN (Aldérie) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Aldérie Langlois, épouse en 1res noces d'Henri Thivierge, et en 2mes noces d'Henri Doran, demeurant 500, 14e avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
5001, rue Henri-Bourassa,
angle Ste-Gertrude

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Aurore) — Subitement, à Montréal, le 13 décembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Aurore Drouin, époux de feu Emilia Quintal, demeurant au 5491 Papineau. Les funérailles auront lieu le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Ella) — A Dorval, le 13 décembre 1965, à l'âge de 73 ans 6 mois, est décédée Ella Lamoureux, épouse de feu Albany Dupont, mère de Marc et Monique (Mme C. Dickson). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lakeshore Inc.
560 Bord-du-lac, Dorval

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Véronica, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD (Gertrude) — Subitement à l'Hôpital St-Vincent, de New York, le 10 décembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Gertrude Emard, ex-échevin de St-Lambert, demeurant au 505 Riverside Drive, St-Lambert, lui survivent 2 frères Médéric et Albert Emard, 3 soeurs Mme H. Martel (Cécile), Thérèse et Jeanne Emard, député protonotaire à la Cour Supérieure de Montréal, une belle-soeur, Mme Albert Emard, née Dorilla Boissy ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant, Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
63 ave Lorne, St-Lambert

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Longueuil lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Exilda) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Exilda Francoeur, fille de feu Zotique Francoeur et de feu Agnès Cantin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Véronica, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FROMENT (Stanislas) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé Stanislas Froment, époux de feu Clara Lasalle, demeurant au 8785 Tellier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,

à 8 h., pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUCHER (Elophe) — A St-Hyacinthe, le 13 décembre 1965, est décédé M. Elonie Gaucher, époux de Georgette Shealer, père de Messieurs, Henri et Elophe de Montréal, de Mlle Denise, de St-Hyacinthe, frère de Mme Paul Arcand (Germaine) de Longueuil, et de Mlle Béatrice Gaucher, de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ubald Lalime Inc.,
900 rue Bourdages,
St-Hyacinthe

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERGELITS (Louis) — A St-Laurent, le 13 décembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédé Louis Gergelits, époux de Cécile Gérard, père de Suzanne et Denise. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOHIER (Alexandre) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Alexandre Gohier, époux de feu Blanche Savard, père de Jean-Paul, André, Aimé, Mme J. V. Marzitelli (Jacqueline), Mme K. Horn (Lise) et Laurette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,

à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Charles) — A Montréal, le 13 décembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Charles Joly, époux de feu Albina Desroches. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame Ouest

pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, comté de Joliette où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ABBE (Camille) — Accidentellement, à Hawkesbury, Ontario, le 12 décembre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Camille L'Abbé, époux de Gilberte Larocque, demeurant à 498 rue Principale ouest, Hawkesbury, fils de M. Adélard L'Abbé, et de feu Marie-Louise Thauvette, père de Monique et Hélène, d'Hawkesbury, frère de MM. Léo, de Montréal, et Louis, d'Hawkesbury, de Mmes Laurent Leblanc, Emile Therrien et Fernand Boucher, de Montréal, et de Mme Paul Paré, de St-Sauveur-des-Monts. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Noël Ltée
416, rue McGill, Hawkesbury

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Marie-Eva) — A Montréal, le 14 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Louis-Joseph Laberge, née Marie-Eva Geoffrion, autrefois du 1506 Laurier est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Lucienne) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Lucienne Lachance, fille de feu René Lachance et de dame Antoinette Gagnon, décédée, soeur d'Antoinette, et de Mme Raymond Godin (Thérèse). Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis,

à 8 h. 55, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAINE (Fabiola) — A Ville d'Anjou, le 13 décembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Albert Lachaine, née Fabiola Rochon, demeurant 7420, rue Cellier, Ville d'Anjou. Elle laisse ses fils : Albert, époux de Berthe Beauregard, Paul, époux de Rosé St-Amour ses filles, Marguerite (Mme Georges Courtemanche), Charlotte (Mme Paul Filion). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la

demeure de son gendre,
M. Georges Courtemanche
1, rue Dubé, Montréal-Est

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Octave, Montréal-Est, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction : Bonneville et Gingras Ltée.

LAFLAMME (Arthur) — A Montréal, le 13 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Arthur Laflamme, époux d'Odélie Scrosati, demeurant au 3818 Berri. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de Frais Funéraires.
302 rue Ste-Catherine est

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR (Joseph) — A Lachine, le 13 décembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédé Joseph Lafleur, époux en 1res noces d'Albertine Desmarais, et en 2mes noces de Lucienne Aquin, demeurant 269, 7e avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Lucienne) — A Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Lucien Lajoie, née Lucienne Lafrance, demeurant au 10,252 boul. St-Vital. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Mariette) — A Montréal le 13 décembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Maurice Lapierre, née Mariette Chapleau, demeurant 5928 Des Erables. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse, coin 11e ave
Rosemont

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Albert) — A Montréal, le 13 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Dr Albert Lauzon, époux de Thérèse Archambault, demeurant 6330-40e avenue, Rosemont, père de Marie-Josée (Mme Russell Dufour). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
coin 11e Avenue, Rosemont

à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière St-Paul-l'Ermite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Georges) — A Vaudreuil, le 11 décembre 1965, à l'âge de 84 ans, 5 mois, est décédé Georges Lauzon, époux en 1ères noces de Laure Vinet, et en 2èmes noces d'Emma Théoret. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Hubert Castonguay,
28 rue St-Michel,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Marie-Louise) — A St-Lazare, comté Vaudreuil, le 13 décembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Pascal Leduc, née Marie-Louise Castonguay, demeurant à St-Lazare. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roussin & Leroux
St-Lazare

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFORT (Aldéric) —A Montréal, le 13 décembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Aldéric Lefort, époux en 1res noces d'Yvonne Pelletier et en 2es noces de Lucienne Robichaud, demeurant à Calumet. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. G. Desforges,
1 rue Principale, Grandville

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Calumet où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Ruben) — Subitement, à Montréal, le 12 décembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé le Docteur Ruben Lévesque, régisseur à la Régie des Alcools, ancien conseiller municipal de 1947 à 1960, ancien président de la ligue de l'Action Civique, ancien président du Comité de la Moralité publique, ancien médecin des Etudiants de l'Université de Montréal, secrétaire-trésorier de l'Institut du Radium, ancien administrateur de l'hôpital St-Luc, membre de la Chambre de Commerce, 1er conseiller médical de la Chambre des Jeunes, syndic de la paroisse St-Denis, directeur de la Caisse St-Denis, président du Centre St-Denis, ancien marguillier, fils de Mme Albert Lévesque (Bernadette Archambault), époux de Jeanne Caron, père de Claire. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul & Fortin,
835 est, ave Laurier,

pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOMAX (Herbert William) — A Montréal, le 14 décembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Herbert William Lomax, époux de feu Emélie Bédard, demeurant 12070 Valmont. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2093, rue de Salaberry

pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUPIEN (Louis-Philippe) — A Montréal, le 13 décembre 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Louis-Philippe Lupien, époux de Claire Lamarre, demeurant 1306 Nicolet. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3472 rue Ste-Catherine est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Laurence) — A Montréal, le 11 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Paul Marchand, née Laurence St-Arnaud, demeurant 4557 Hôtel-de-Ville. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARKS (Roger H.) — A Outremont, le 11 décembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Roger H. Marks, époux d'Hortense Lord, demeurant au 1365 Bernard ouest, appt 14. Il laisse son fils, Henry Marks et 2 petites-filles, Hélène et Gisèle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAURICE (Abbé J. O.) — A Outremont, le 11 décembre 1965, à l'âge de 88 ans, 5 mois, est décédé l'abbé J. O. Maurice, fils de feu J. Antoine Maurice et feu Julie Fournier. Il était ancien curé de la paroisse St-Denis et ancien visi

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
ISEM - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mardi 14 décembre 1965 / saint Nicaise / 81e année, No 289 / 4 cahiers / 64 pages / La météo : Nuages, verglas, neige légère / Minimum 25 / Maximum 30

La Cour suprême rejette l'appel de Gérald Martineau

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — La Cour suprême du Canada a rejeté l'appel du conseiller législatif Gérald Martineau et ordonné la tenue



M. Gérald Martineau
nouveau procès

d'un nouveau procès pour l'ex-trésorier de l'Union nationale.

Les cinq juges qui ont entendu la cause se sont tous rangés de l'avis de la Cour d'appel du Québec qui, dans une décision unanime, avait déclaré nul le jugement du juge Albert Dumontier, acquittant M. Gérald Martineau.

Ce dernier devra donc de nouveau faire face à ses pairs sous l'accusation d'avoir "directement ou indirectement dans le district du Québec, entre le 1er janvier 1955 et le 30 juin 1960, étant fonctionnaire — soit conseiller législatif dans le gouvernement du Québec, exigé, accepté ou offert, ou convenu d'accepter de la compagnie de peinture Sico Limitée, pour une personne désignée, une somme d'argent indiquée, en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence ou d'un acte ou omission concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement du Québec."

Le 8 octobre, le juge Gérard Simard avait condamné le conseiller législatif à subir un procès. Mais le juge Albert Dumontier, après un long procès avait acquitté le prévenu.

Porté en appel, ce jugement fut infirmé par une décision unanime. L'appel de la couronne avait donc été accepté et le verdict d'acquittement écarté.

La Cour d'appel avait noté que les membres du Conseil législatif participent de par leur fonction à la discussion et à l'adoption des lois et considère qu'il est difficile de concevoir une fonction qui, plus que celle-là, a le caractère et la nature d'une fonction publique.

Voir MARTINEAU en page 2

Il y a peu de chômeurs à Montréal, malgré l'afflux d'ouvriers • En page 3

Lévesque promet sa collaboration pour "civiliser" le crédit populaire

Aide financière à des organismes qui remplaceraient les "requins"

par Paule Beaugrand-Champagne

M. René Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-Etre social, a annoncé hier qu'il a promis à certains organismes d'appuyer auprès du gouvernement une demande d'aide financière à des groupements qui travailleraient à assainir le crédit populaire.

"J'ai promis, a-t-il dit, à des organismes comme la CSN et les Travailleurs étudiants du Québec (TEQ) de demander au gouvernement et de faire passer mordicus une proposition d'aide financière à des organismes qui toucheraient au crédit populaire de façon civilisée et qui essaieraient d'introduire quelque chose de nouveau dans ce domaine".

M. Lévesque a expliqué que tout le monde connait le petit côté requin des compagnies de finances, mais qu'il ne faut pas oublier une chose, c'est que si ces compagnies vont s'établir dans les régions appauvries comme le Lac St-Jean ou les Iles-de-la-Madeleine, c'est qu'il y a là de grands besoins de crédit. Il faut donc tenter, dans ces régions, de les remplacer par des organismes plus "civilisés".

En page 42

M. Lévesque affirme : ce n'est pas parce qu'on est syndicaliste qu'on est à l'abri du conservatisme social, de la démagogie ...

En page 18

M. Lévesque parle du problème de la pauvreté devant le club Wilfrid Laurier des Femmes libérales.

M. Lévesque répondait alors à une question d'un étudiant de l'université de Montréal au cours de la période de questions qui a suivi le débat-midi organisé hier par l'AGEUM, auquel participait également M. Eric Kierans.

Cet étudiant avait demandé à M. Lévesque comment il pouvait combattre "le système et la rue St-Jacques" qui ne le laisseront jamais remplacer les compagnies de finances.

A cette question, le ministre a d'abord répondu que ces attaques contre le système social québécois lui faisaient penser "aux Bérêts blancs qui parlent toujours du système, mais que ça n'avance pas à grand'chose". Selon le ministre, "il y a moyen de remplacer le système morceau par morceau et de ne pas seulement passer son temps à gueuler contre". L'aide financière qu'il a promise est un de ces moyens.

Des numéros sur des chèques

Dans son exposé précédant la période de questions, M. Lévesque avait, une fois encore, expliqué à quoi son nouveau ministère s'attaquait et quels principes prévalaient dans son action.

La politique sociale, qu'à tort on veut toujours mettre à part du reste de la politique gouvernementale, est actuellement orientée vers "les gens vulnérables", a-t-il expliqué. Pendant que les riches deviennent plus riches, les pauvres deviennent plus pauvres : les récents rapports sur la pauvreté en démontrent tout le scandale. La politique sociale n'est pas faite pour empêcher les pauvres de crever de faim; elle est là pour trouver une façon active "de les sortir du trou".

La charité doit être remplacée par le droit à la santé, à l'éducation, au minimum vital qui est autre chose que le minimum animal. De plus, la politique sociale doit être efficace : les lois doivent être modernisées et simplifiées, l'administration et les cadres administratifs changés pour qu'on arrête de traiter les pauvres comme des numéros sur des chèques.

Voir LEVESQUE en page 2

La CSN suggère que la forêt soit exploitée par une régie d'Etat

par Gilles Daoust

QUEBEC. — La Confédération des syndicats nationaux a recommandé ce matin au gouvernement, lors des audiences publiques sur l'administration et la gestion des terres et forêts au Québec, que l'ensemble du domaine forestier de la province soit dorénavant considéré comme forêt gouvernementale.

Cette forêt domaniale, ajoute la CSN dans son numéro, devrait être exploitée par une régie provinciale semblable à celle de l'Hydro-Québec qui vendrait aux usines de transformation les bois en grumes plutôt que du bois debout.

C'est M. Roger Cormier, directeur de la Fédération des travailleurs des pâtes et papiers (CSN), qui a lu le mémoire devant les principaux officiers du ministère des Terres et Forêts.

Le mémoire de la CSN débute en affirmant que l'expérience démontre que l'entreprise privée, laissée à sa propre initiative, a été plus intéressée à se servir de la forêt pour son profit qu'à trouver des formules adéquates pour assurer la pérennité de cette richesse naturelle.

"Malgré l'abondance des ressources forestières du Québec, dit le mémoire, déjà, à cause du manque de planification et de coordination, certaines entreprises ont de la difficulté à trouver un approvisionnement suffisant pour assurer la stabilité de leurs usines. De plus, partout on se plaint du coût élevé du bois."

La CSN ajoute qu'il faut augmenter le rendement par un aménagement intensifié des forêts.

"Plutôt qu'un contrat de confession avec les propriétaires d'usines de transformation, ajoute le mémoire, on pourrait songer alors à des contrats de vente de bois en quantité suffisante pour permettre aux usines de transformation de fonctionner à plein rendement.

"Plutôt que de garantir un territoire, on pourrait alors garantir un approvisionnement stable et continu de bois pour assurer la rentabilité de l'industrie secondaire."

Le mémoire parle ensuite de la planification dans le domaine de l'exportation forestière, planification qui devrait se faire à l'achelle de plusieurs ministères.

Plus tôt hier, l'Association des industries forestières du Québec avait admis le principe d'aménagement polyvalent des terres publiques. Cet organisme, qui groupe 46 entreprises, ne laisse pas de doute sur le sujet dans un mémoire qu'elle a soumis au ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche. Cependant, cette industrie ne semble pas favoriser l'idée dans son application pratique.

Exposant son point de vue sur le sujet lors des audiences publiques sur les problèmes de la forêt qui se sont ouvertes hier à la Faculté d'arpentage et de génie forestier de Laval, sous la présidence de M. Fernand Côté, chef du Contentieux au ministère, l'un des porte-parole de l'association a été assez évasif sur ce point pour qu'il soit possible de penser

Voir CSN en page 2

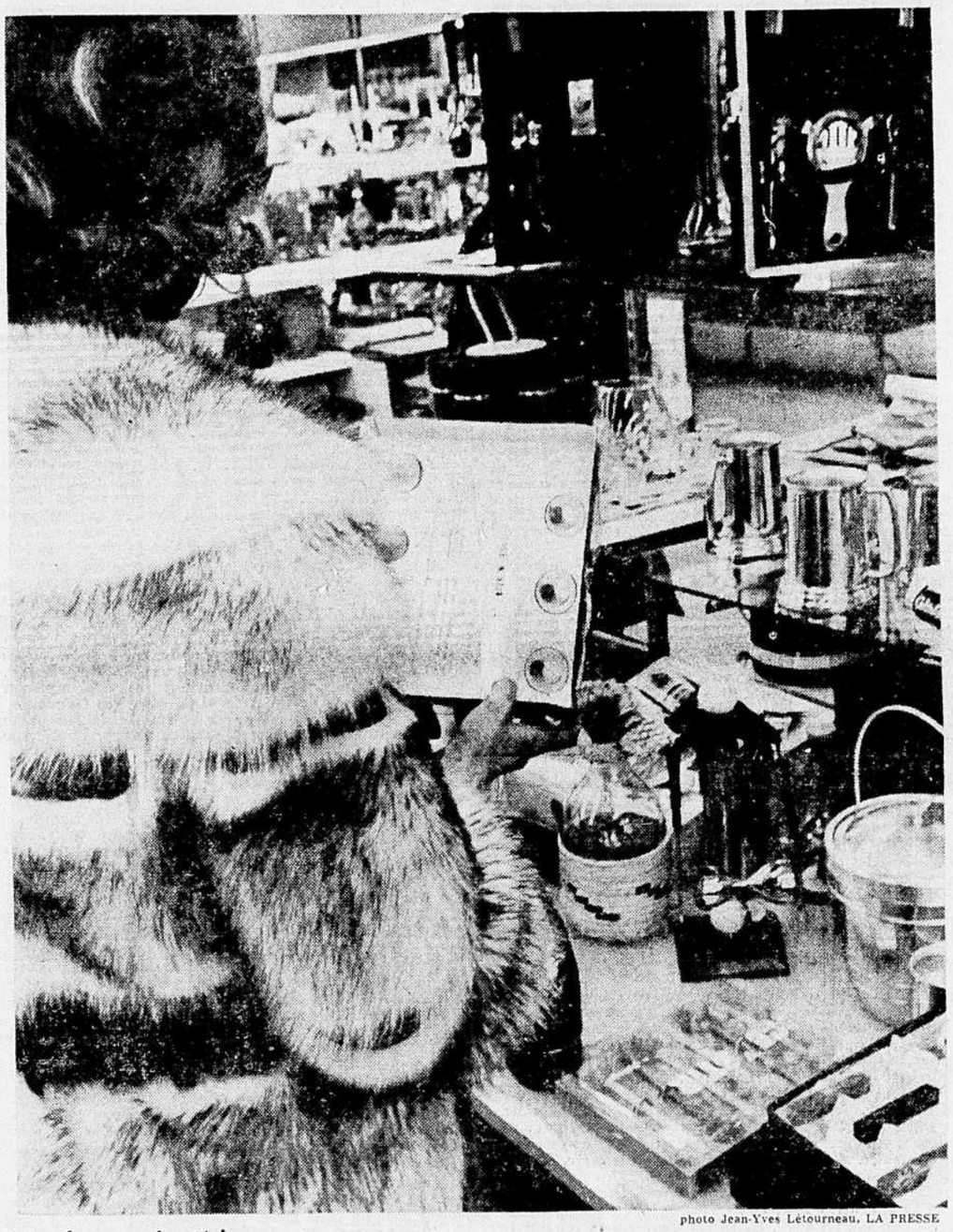
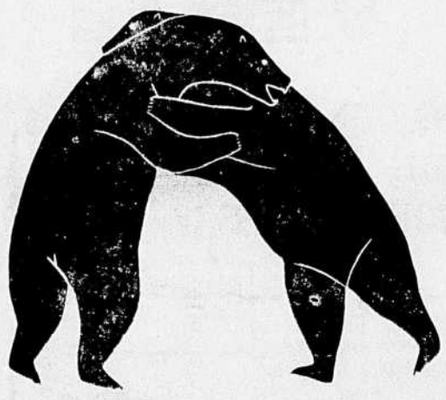


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Attention aux bactéries

On ignore encore quel danger véritable présentent ces boules réfrigérantes. Toutes sont-elles porteuses de bactéries ? Le service de la santé, à Montréal, alertée par la question, a immédiatement procédé aux tests nécessaires. En attendant le rapport du laboratoire, le directeur du service conseille fortement de s'en tenir aux traditionnels cubes de glace. (Nos informations en page 11)

AUJOURD'HUI



L'ART ESQUIMAU : UN PARADOXE ?

L'art esquimau est reconnu publiquement au moment où c'est l'existence de cette société qui est remise en question. (Voir en pages 8 et 9)

LE JAPON MODERNE
PAR GUY CORMIER



Dans son deuxième article, Guy Cormier analyse l'évolution et le dynamisme de la radio et de la télévision au Japon. (Voir en page 5)

Le Canada veut plus de contacts à l'OTAN afin que ne se détériorent pas les relations Est-Ouest

PARIS (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin a demandé "rationaliser la planification de rationaliser la planification de la défense" et qu'on améliore les chances d'une collaboration nucléaire. Le ministre a fait cette déclaration peu avant l'ouverture de la conférence de trois jour qu'auront à Paris, à compter d'aujourd'hui, les ministres de la Défense et des Finances des pays membres de l'OTAN.

En sa qualité de président de ces assises, M. Martin a recommandé la prudence dans la tentative de mettre sur pied une force militaire de l'OTAN qui soit telle qu'elle provoque un durcissement des relations Est-Ouest et rende plus difficile un aménagement de la paix. "En tant qu'alliance à caractère défensif et destinée à contrecarrer l'expansion du communisme à l'intérieur des pays membres, nous avons l'obligation de maintenir une force militaire nécessaire à cette fin," a dit M. Martin.

La porte doit demeurer ouverte

"Nous devons, par ailleurs, a-t-il ajouté, ajuster nos accords de commune défense de telle sorte que des portes demeurent ouvertes en vue de négociations avec l'adversaire et que ces négociations aient les meilleures chances de réussir".

Tout en reconnaissant qu'il y a urgence d'améliorer la collaboration nucléaire des quinze pays membres, M. Martin a souligné que des efforts devraient être tentés en vue de rationaliser la planification de la défense, attendu que les plans militaires déjà acceptés par les membres sont en fait réalisables et particulièrement bien conçus pour la défense commune.

Cette remarque semble suggérer que l'Alliance devrait modérer un peu son expansion militaire, conformément à une suggestion qui plairait semble-t-il à la Grande-Bretagne, laquelle considère que l'OTAN a cherché à planifier en conformité à des principes militaires impossibles à réaliser — soit une guerre conventionnelle de 90 jours à une époque où les armements nucléaires peuvent décider en quelques jours du sort du monde.

M. Martin a fait remarquer que les principaux foyers de guerre actuellement se trouvent à l'extérieur, et non à l'intérieur de l'OTAN. La période de paix qu'a connue l'Alliance atteste de sa réussite et procure une occasion pour mettre de l'ordre dans la maison. L'Alliance, a dit M. Martin, repose sur le fait que les membres se font confiance les uns les autres, et s'engagent à se porter au secours des uns des autres en cas de danger.

Les consultations sont nécessaires

Le ministre a insisté pour qu'il ait plus de consultations au sein de l'Alliance en rapport avec les relations Est-Ouest, et ce, de manière à ce que tous les membres en arrivent à une meilleure compréhension des objectifs et des tactiques de l'Union soviétique, et puissent, par le fait même, amorcer des négociations fructueuses.

Le ministre a également suggéré aux pays de l'OTAN d'attendre, avant de prendre des initiatives susceptibles de nuire aux intérêts des autres alliés, que des consultations aient été faites — les problèmes du monde se rattachant tous désormais

Voir MARTIN en page 2

Malgré la nécessité pour l'OTAN de faire peau neuve, on désire ne rien brusquer

De notre envoyé spécial,
Guillaume de Maillard

PARIS — De cette session d'hiver du conseil ministériel de l'OTAN qui s'est ouverte aujourd'hui à Paris, on n'attend pas de développements sensationnels. Comme le soulignait hier M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada et président d'honneur, pour 1965, du Conseil atlantique, "tout sera mis en oeuvre pour préserver l'unité de l'Alliance".

Trois grands points ou événements marquent en fait la session en cours : l'élection présidentielle française, les questions nucléaires — auxquelles se lient les ambitions de l'Allemagne fédérale en ce domaine — et, singulièrement, la guerre du Vietnam.

En ce qui concerne notre pays, sa mission essentielle consiste en un rôle "vital" de rapprochement, d'"interprète" en quelque sorte, en particulier entre les Etats-Unis et la France. M. Martin entend bien éviter (en tout cas amortir) de douloureuses confrontations qui ne pourraient que saper l'unité de l'Alliance.

Même si rien de spectaculaire ne doit se produire, cette réunion garde néanmoins une grande importance, en ce qu'elle doit donner lieu à des échanges de vues bi et multilatéraux sur les problèmes qui confrontent le monde. (En particulier sur les problèmes au sud-ouest asiatique et en Afrique, la Rhodésie notamment).

Est-ce à dire que l'OTAN se porte bien. L'Alliance atlantique est tout de même "enrouée". Elle accuse son âge — et le porte mal. Créée en 1949, elle rassemblait, en vue de leur défense commune contre le "communisme de l'Est", divers pays dont la physionomie, depuis, a notablement changé, en particulier sur le plan économique. La chose est surtout vraie pour la France, comme d'ailleurs pour l'Allemagne. Davantage, les dangers venant de l'Est ont non seulement perdu toute leur acuité, mais aussi changé de physionomie.

Les craintes de ce genre, c'est l'Allemagne qui continue à les ressentir. Ce qui, murmure-t-on dans les couloirs du palais de l'OTAN, l'aide à "justifier" ses revendications nucléaires.

Il va de soi que la nécessité d'un réaménagement de l'Alliance (qui d'ailleurs était prévue pour 20 ans, jusqu'en 1969) n'est pas contestée, pour autant qu'on sache "y mettre les formes".

On prêtait à la France, avant l'élection présidentielle, le désir d'accélérer cette révision des accords de l'OTAN. Par ailleurs, fidèle aux ambitions nationalistes du général de Gaulle, elle entendait, jusqu'à un certain point, "retirer ses billes du jeu atlantique".

Voir OTAN en page 2

De Gaulle: la France défendra toujours la liberté aux côtés des Etats-Unis

PARIS (UPI, AFP) — Le président Charles de Gaulle a déclaré ce soir que la France sera "automatiquement" aux côtés des Etats-Unis si la liberté devient menacée dans le monde.

S'adressant à la nation par le truchement de la télévision, l'homme d'Etat a déploré la tendance qu'ont les critiques de le décrire comme un antiaméricain. Le président a reconnu qu'il n'était pas d'accord avec la politique des Etats-Unis en Asie et aussi sur d'autres points. Mais il a dit qu'il se considérait comme l'allié naturel des Etats-Unis depuis l'époque où lui-même dirigeait la France libre en 1940.

"Incidemment, demande le président, qui fut l'alliée des Américains du début à la fin de la guerre, sinon la France de de Gaulle ? Et si le désastre frappe de nouveau le monde, et que les libertés se trouvent menacées, quels seront les alliés les plus naturels et les plus spontanés, sinon la France et les Etats-Unis, comme ce fut toujours le cas dans le passé?"

Un peu plus loin dans son allocution, le président de Gaulle a réitéré sa confiance en l'alliance historique franco-américaine, et a dénoncé comme non fondée la réputation d'antiaméricain que ses adversaires lui font.

La faute des USA

Dans une entrevue télévisée hier soir le président de Gaulle avait déclaré que le déficit de la balance des paiements aux Etats-Unis était cause des déboires économiques de la France. Les Etats-Unis, avait-il dit, n'ont pas à souffrir de l'inflation parce que "grâce à ce qu'on appelle le "standard de l'échange

Voir De GAULLE en p. 2

De toutes les accusations, Sauvé n'en retient que trois qu'il tentera de démolir demain

par Gilles Pratte

De toutes les accusations portées contre l'organisation libérale des Iles-de-la-Madeleine, une vingtaine au total, le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, n'en retient que trois qui, à son avis, le visent personnellement; et il a bien l'intention de démontrer demain, à Ottawa, à sa conférence de presse, qu'elles ne tiennent pas debout.

Quant au reste, le ministre, qui rentre d'un voyage à Rome dira n'être pas responsable des moeurs électorales des Madelinots, précisant qu'en grattant un peu on aurait trouvé dans bien d'autres comtés des manoeuvres électorales du genre de celles qu'on reproche aujourd'hui à ses organisateurs proches et lointains.

Les trois accusations qui le visent directement concernent :
— la destitution d'une dizaine de contremaitres municipaux employés aux travaux d'hiver à Fatima;
— Les appels que lui, M. Sauvé, aurait faits le jour du scrutin au juge Joseph Duguay pour lui demander de ne pas laisser sortir de prison même pour leur permettre de voter deux individus appréhendés pour avoir proféré des menaces à l'adresse d'un adversaire libéral.
— La présumée participation de son père, M. Joseph-Honoré Sauvé, à l'administration de la compagnie montréalaise W. K. Steele, qui a obtenu un contrat

Voir SAUVE en page 2

QUE S'EST-IL PASSE ?

Que s'est-il réellement passé aux Iles-de-la-Madeleine, lors des élections fédérales du 8 novembre dernier ? Pour le savoir, notre reporter Réginald Martel a passé plusieurs jours aux Iles. Dans un premier article publié hier, il rappelait, à l'aide des documents qu'il a pu trouver, l'affaire des contremaitres "démissionnés". Aujourd'hui il rapporte, en page 33, certaines anecdotes savoureuses recueillies sur place.

SOMMAIRE

Annonces classées / 34 à 41
Bandes dessinées / 60
Décès, Naissances, etc. / 61
Editorial / 4
Finance / 56 à 59
Horoscope / 16
Immeuble / 13
Loisirs et récréation / 60
Mots croisés / 39
Nouvelles internationales / 10, 24 à 26
Radio et Télévision / 12
Spectacles et Concerts / 44, 4
Sports / 47 à 54 et 62, 63
Tribunaux / 30, 31
Vie féminine / 17 à 23
Vie mondaine / 19
Vitre médecin / 15

Vienne ne pourra pas poser sa candidature aux Jeux d'Eté de 72

VIENNE — On apprend, au moment de mettre sous presse, que Vienne, capitale de l'Autriche, ne pourra poser sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'Eté de 1972.

Le Conseil des ministres autrichien, qui a examiné les problèmes du financement de cette manifestation quadriennale, n'a pu se mettre d'accord sur les modalités de participation de l'Etat.

On a fait observer notamment que le dossier transmis par la ville de Vienne ne contient aucun détail précis concernant le montant approximatif des dépenses et les projets de constructions.

Cette nouvelle de dernière heure élimine toute possibilité d'un match Montréal-Vienne (voir notre article en page 49), mais plusieurs autres candidatures peuvent parvenir au Comité international olympique avant la date limite du 31 décembre 1965.

Jusqu'ici, deux candidatures retiennent l'attention : Montréal et Munich. Mais la ville de Moscou entrera-t-elle dans la lutte ?

SAUVE

SUITE DE LA PAGE 1

de $125,000 pour l'ameublement de l'Ecole régionale des Iles.

Au sujet des contremaitres, M. Sauvé dira qu'il n'a jamais donné instruction au maire Albin Aucoin pour les destituer pour cause d'activité politique et encore moins "pour avoir voté conservateur".

Les appels téléphoniques au juge Duguay ? M. Sauvé les justifiera du droit et du devoir qu'a un citoyen soucieux du bon ordre d'éclairer le tribunal appelé à juger des fauteurs de troubles.

Quant à la participation de M. Joseph-Honoré Sauvé à l'administration de la compagnie W. K. Steele, le ministre a déjà soutenu, avant son départ pour Rome, que son père n'est directeur d'aucune compagnie.

Une enquête menée par un journaliste de LA PRESSE établit par ailleurs qu'un certain Joseph-Honoré Sauvé est bien membre du personnel administratif de la W. K. Steele.

Les autres histoires de distribution de souliers (après le scrutin) à ceux qui auraient voté pour M. Sauvé, de même que les truculences comme la remise à un électeur d'un bulletin de vote à l'envers le ministre à l'intention de laisser ceux qui en sont directement accusés, son organisateur, Hector Arsenault, et le député libéral provincial, Louis-Philippe Lacroix, (pour les souliers) et le petit personnel du bureau de votation (pour le bulletin), le soin d'y répondre en leur nom.

M. Sauvé, qui joue son honneur en même temps que sa carrière politique dans cette affaire, n'a pas l'intention d'y aller de main morte.

Déjà il a dressé sur un immense tableau la liste des diverses accusations, à côté du nom des journaux qui les ont publiées, pour démontrer qu'à l'exception de trois, elles ne le touchent pas personnellement.

Ce tableau sera montré demain aux journalistes, au cours d'une conférence de presse.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 1

vres comme des numéros sur des chèques d'allocations.

Enfin, des mesures sociales "socio-économiques" doivent être prises pour compenser le "risque social : la famille". Et la proposition de M. Lévesque est cette politique d'allocations familiales graduées dont on parle beaucoup depuis quelque temps. Il a demandé à ce propos aux étudiants de voir quelle forme d'aide ils pourraient lui apporter dans l'étude des faits (enquête, sondage) qui entoureraient une telle mesure.

L'Eglise et l'Etat

Le ministre Lévesque a fait appel à la population aussi, disant qu'il doit se faire une mobilisation minimum de l'énergie des citoyens. "Avant, a-t-il dit, c'était l'Eglise qui devait s'occuper de toute la politique sociale. On est porté maintenant à lui substituer l'Etat. On dit : qu'il s'arrange avec ça à cent pour cent. Et la participation de l'individu est fragile là-dedans. Mais il reste que l'Etat ne doit pas être fourré dans tout et partout."

Parce que nous ne sommes pas aussi bien organisés et coordonnés qu'en Europe ou aux Etats-Unis, il y a un ordre de priorités à mettre dans la politique sociale et ce sont les outils préventifs qui l'emportent :

— la santé (des services de santé adéquats);
— les taux actuels d'assistance à repenser;
— les allocations familiales basées sur la réalité;
— le reclassement et la mobilité de la main-d'oeuvre;
— les budgets familiaux;
— l'enfance (coordonner les politiques);
— la réhabilitation des criminels ("C'est le chaos parce que le fédéral peut s'excuser sur le dos du provincial et le provincial sur le dos du fédéral"); de plus, personne ne s'occupe de cette réhabilitation à cause du système de prisons et de pénitenciers. On dit : "Pour des peines de deux ans et moins (pénitencier), ça ne vaut pas la peine de s'équiper, et pour les deux ans et plus (prison), ils sont déjà finis !" Il y a aussi une politique cohérente à établir dans ce domaine.

La politique sociale, a dit le ministre, doit être simplifiée et cohérente pour qu'on arrête de compartimenter tout le monde: vieillards, mères nécessiteuses, orphelins, etc. Ce "compartimentage" ne sert bien souvent qu'à les conserver dans leur état de dépendants.

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

à des échanges plus approfondies.

On a cru voir dans cette observation une allusion aux Etats-Unis qui ont pris des initiatives à Cuba, à Saint-Domingue, au Vietnam et ailleurs sans consulter véritablement l'OTAN.

On croit comprendre par ailleurs que les Etats-Unis sont d'avis que les alliés de l'OTAN n'apprécient pas assez l'effort fourni au Vietnam. Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, tentera, au cours des trois jours de la Conférence, de se mériter les sympathies des délégués sur ce point.

Les Etats-Unis songent à grossir davantage leurs effectifs au Vietnam, à moins qu'Hanoï n'exprime le désir de négocier.

Relations Est-Ouest, Vietnam, Rhodésie, finances de l'OTAN : tels sont les questions à l'ordre du jour de la conférence qui s'ouvre aujourd'hui.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 25
Maximum demain : 30

Bureau météorologique du Canada, DORVAL (PC) — **Région de Montréal ; Contons de l'Est :** Nuageux, verglas, aujourd'hui : neige légère ce soir; demain, nuages et neige légère. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Sherbrooke, 25 et 30.

Région d'Ottawa : Brouillard et verglas aujourd'hui; neige légère éparse ce soir; demain, nuages, neige légère éparse. Température à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 25 et 30.

Région de Québec : nuages, neige légère intermittente mêlée de verglas aujourd'hui; neige légère éparse ce soir; demain, nuages, neige légère éparse. Température à peu près sans changement. Vents d'est de 15 à 20 milles avec rafales de 30 aujourd'hui; demain, vents d'est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Québec, 20 et 25.

Pontiac - Témiscamingue, Abitibi, nord des Laurentides et Mauricie : Nuages, neige légère intermittente aujourd'hui et demain. Plus froid demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 20 et 25; Rouyn, Noranda, Val d'Or et la Tuque, 15 et 20.

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

que les dirigeants de l'industrie seraient fort heureux si le ministère ne donnait pas suite à ce projet.

Inaugurant ces audiences, hier matin, le ministre a révélé que les mémoires reçus de trente associations se retrouveront dans le "livre blanc" que son ministère prépare en vue d'une refonte de la législation par un texte de loi qui sera un véritable code dominal du ministère.

Les audiences, qui se poursuivront jusqu'à vendredi, se font en présence du sous-ministre, M. Fernand Boutin, des sous-ministres adjoints, MM. J.-M. Bourbeau et Rolland Deschamps et de MM. Michel Duchesneau, directeur général de la planification, et Antonio Gagnon, chef du service forestier.

Au chapitre de la tenure des forêts, le mémoire soutient que l'industrie forestière majeure que nous avons au Québec s'est implantée grâce au système de concessions en vigueur et que celui-ci doit être maintenu. (L'industrie veut dire par là que le système de l'entreprise libre est préférable à un système socialiste.)

Le mémoire reconnaît à l'Etat le droit de regard sur tous les stades de l'aménagement des forêts garantissant une exploitation ordonnée.

L'industrie forestière se dit prête à coopérer avec l'Etat dans la mise en oeuvre d'un programme sylvicole rentable qui permettrait d'obvier à certains problèmes de régénération et autres dans les forêts de la province.

Mise en garde

L'Association des industries forestières met le ministère en garde contre une planification sans coordination de la part des différents organismes intéressés à la forêt. L'industrie craint que l'effet cumulatif des mesures qui les affectent ne soit pas pleinement apprécié si la planification se fait sans plan d'ensemble.

L'industrie se plaint du fait qu'elle se voit obligée d'accepter des bois dont les prix sont constamment à la hausse et se croit seule à subir une telle contrainte. Elle ne met pas en doute le droit des individus de se grouper pour améliorer leur sort, mais est aussi d'avis que la législation privilégiée qui leur est accordée entraine la responsabilité de négocier de bonne foi des conventions de mise en marché où les deux parties auraient le droit de refuser la convention si les conditions mutuellement acceptables ne pouvaient s'obtenir.

Par ailleurs, l'industrie papetière du Québec a demandé au ministère des Terres et Forêts de tenir compte de sa situation concurrentielle sur le marché mondial lorsqu'il procédera à des changements et modifications aux lois et règlements qui régissent l'administration de l'industrie forestière de la province.

Dans son mémoire au ministre, M. Louis Cliche, et lu lors des audiences publiques, le Conseil des producteurs de pâtes et papier du Québec a rappelé que "la Belle Province" n'est pas le seul coin du monde où l'on fait le papier". Bien au contraire. "Même si la production du Québec en pâtes de bois a augmenté de 400,000 tonnes en huit ans, elle occupait, en 1964, une place proportionnellement moins importante que celle qu'elle détenait en 1956 vis-à-vis le reste du monde."

Le mémoire de l'organisme, qui groupe dix-sept fabricants de pâtes et papier de la province, dit que de tous les endroits du monde, c'est le Québec qui a le plus haut pourcentage de sa production en papier journal (65 pour cent).

Le Québec, à cause d'un manque de nouveaux marchés économiquement accessibles, n'a pu augmenter sa production de papier journal que de 4 pour cent en huit ans (1956-64), alors que le reste du Canada augmentait la sienne de 22 pour cent et les Etats-Unis de 32 pour cent. La part du Québec est tout de même considérable puisqu'elle représente 20 pour cent de toute la production mondiale en papier journal.

Le Conseil des producteurs de pâtes et papier appuie les suggestions faites par l'Association des industries forestières relativement aux modifications et changements que le ministère des Terres et Forêts doit apporter aux lois et règlements qui régissent l'industrie forestière.

De son côté, l'Association forestière québécoise a recommandé une collaboration plus étroite de la part du ministère dans le domaine de l'éducation forestière populaire, collaboration qui prendrait la forme d'une aide technique pour les clubs 4-H, les fermes forestières, les publications de vulgarisation forestière et autres.

L'AFQ recommande aussi des contacts plus étroits avec le ministère, au niveau régional surtout, par la nomination d'officiers de relations publiques. Une autre recommandation concerne l'établissement, au sein de ses filiales régionales, d'une sorte de comité de surveillance ou de contrôle des travaux sylvicoles exécutés par les particuliers avec l'argent de l'Etat.

Enfin, l'AFQ recommande une revision complète de la loi sur le reboisement et apporte des suggestions plus spécifiques concernant les articles 162, 164, 165 et 168.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

D'où son refus de l'intégration, son rejet de tout contrôle étranger, même au sein d'une alliance. C'est en quelque sorte un schéma identique à celui qui guide Paris au sujet du Marché Commun.

Or, un fait nouveau est apparu. L'élection présidentielle, avec la mise en ballottage du général de Gaulle qu'elle a entrainée, commande aujourd'hui à la France de respecter momentanément le statu quo.

Bref, les questions explosives comme les demandes françaises de réforme de l'Alliance et le projet de force nucléaire collective, sont "mises au frigidaire".

Et l'Allemagne ? On croit qu'elle va davantage s'efforcer de dissiper les craintes que soulèvent ses ambitions nucléaires, et tenter de rallier à sa cause les pays de l'organisation ne détenant pas l'arme atomique. Mais c'est surtout au cours du voyage de M. Erhard à Washington, le 19 décembre, que les choses prendront profil.

De leur côté, les Etats-Unis estiment trop lourde leur part au sein de l'OTAN, tant en argent qu'en équipement et qu'en hommes. Ici aussi, les choses devraient en principe se développer plus tard.

En sera-t-il de même avec le Vietnam ? On s'attend que Washington réclame de ses partenaires autre chose qu'un appui moral. Si l'on ignore quelle forme au juste revêtira leur réclamation, il est certain que la question va être au centre des débats qui débutent.

Les échéances de la guerre (américaine) du Vietnam pèsent lourds sur le budget fédéral. A tel point, laisse-t-on entendre, que le président Johnson craint pour son vaste dessein de "Great Society". On estime aujourd'hui l'entreprise au Vietnam à au moins $6 milliards par an . . .

Quelles seront les réactions des membres de l'OTAN ? Il est difficile de faire actuellement un pronostic. Tout dépendra de la manière dont les Etats-Unis présenteront — s'ils le font — les choses.

La position de la France en ce qui a trait au Vietnam est par contre très claire. Il est hors de question, pour la France gaulliste du moins, de se laisser entrainer militairement dans cette affaire; elle préconise au contraire l'ouverture de négociations entre Washington et Hanoï.

Quant à savoir comment réagirait le Canada si les Etats-Unis présentaient des demandes, il est malaisé d'obtenir une réponse claire à cette heure. Très diplomatiquement, on vous dit: "Les réponses seront fonction des demandes éventuelles". Fournirions-nous, comme en Corée, un contingent militaire, prouvant ainsi les dons de voyance de M. Caouette ?

Des conversations, divers indices me portent davantage à croire qu'Ottawa continue de favoriser à fond l'ouverture de négociations. M. Martin resterait ainsi fidèle à son rôle d'"interprète" en vue de rapprocher les opinions divergentes. Cette attitude, toutefois, changerait-elle s'il se dégageait une majorité au sein de l'OTAN dans le sens d'une participation plus "palpable" au conflit dans le sud-est asiatique ? Il reste douteux que le dilemme se présente durant la session en cours.

Quant aux "comités de travail" créés le mois dernier, dans le but de faire coopérer les puissances non atomiques aux échanges d'informations et à la stratégie nucléaire atlantique (autrement dit, dans le but de calmer les ardeurs de Bonn), ils ne devraient pas non plus donner lieu à de spectaculaires développements. Ils feront rapport demain, essentiellement sur les modalités de leur fonctionnement.

En résumé, bien qu'on admette la nécessité pour l'OTAN de faire peau neuve, on désire ne rien brusquer. Le secrétaire général de l'organisation, M. Brosio, l'a bien souligné hier, en préconisant des démarches diplomatiques "pas à pas", une à une. M. Martin, lui, se promet bien "d'isoler" le moindre point de friction.

Réactions prudentes des compagnies de finance

par Bernard Morrier et Pierre Olivier

La réaction des compagnies de prêts personnels, à la déclaration du ministre du Bien-Etre et de la Famille, M. René Lévesque, a été plutôt discrète et prudente ce matin.

Plusieurs porte-parole de ces sociétés ont avoué leur ignorance des propos tenus par le ministre et ont préféré retenir leurs commentaires avant d'en avoir pris connaissance.

Toutefois, d'autres à qui nous avons donné l'essentiel de cette déclaration ont risqué une opinion.

Un M. Levinson, de la compagnie Aetna Factors, une filiale de la Traders Finance, a dit en badinant qu'il devait "songer à se trouver du travail". Mais sur un ton plus sérieux, il a suggéré que nous communiquions avec la compagnie-mère, Traders.

A ce dernier endroit, M. Bourbonnière a expliqué que sa compagnie se spécialisait dans le financement des automobiles, des meubles et d'hypothèques sur le plan industriel et que l'intérêt sur ces prêts variait de 12 à 15 pour cent.

"Aussi, nous a-t-il expliqué, je ne crois pas que la déclaration de M. Lévesque nous concerne, car elle semble plutôt s'adresser aux compagnies qui font des prêts personnels."

De son côté, M. Jean-Paul Groulx, de Alliance Crédit, nous a fait savoir qu'il se proposait d'écrire à M. Lévesque pour lui faire part de la position de sa compagnie et qu'il ne serait pas de révéler le contenu de la lettre avant que le ministre la reçoive.

Canadian Acceptance, par la voix de M. Blais, fera connaitre sa réaction demain, après "avoir minutieusement étudié la déclaration de M. Lévesque".

Chez Circle Acceptance, la personne autorisée à faire des commentaires était absente et le porte-parole, qui a tenu à garder l'anonymat, a risqué une déclaration personnelle : "M. Lévesque est très ambitieux et il verra qu'il s'attaque à une tâche presque impossible quand on sait que toute notre économie est rattachée au crédit, donc aux compagnies de finance. Avant de réussir à remplacer ces compagnies, M. le ministre aura du chemin à faire . . ."

M. Jacques Massue, de Commercial Acceptance, a exprimé l'avis que l'association des compagnies de finance va sûrement réagir à la déclaration de M. Lévesque.

"Je n'ai rien contre M. Lévesque. Il a lancé ça comme ça, maintenant on verra. Les compagnies de finance ont la réputation d'être des "requins"; M. Lévesque l'a même dit, me dites-vous, pourtant, en ce qui nous concerne, je ne crois pas que nous ayions été des "requins" durant les grèves à Arvida et à Melocheville, où nous avons attendu la fin de ces conflits avant de réclamer des remboursements".

D'autre part, les compagnies Commodity Discount, Community Finance et Delta Acceptance nous ont déclaré qu'elles formuleraient probablement certains commentaires après avoir pris connaissance de la déclaration de M. Lévesque. "No comment — pas de commentaire", s'est-on fait dire chez ces sociétés.

M. André Charbonneau, vice-président de Labrador Acceptance a déclaré, pour sa part, que M. Lévesque n'apportait absolument rien de nouveau. Qualifier les compagnies de finance de "requins", a-t-il dit, on le fait depuis si longtemps que c'en est ridicule.

Soulignant que les compagnies de finance ne forcent pas les gens à emprunter, il a dit qu'il n'avait pas "d'objection à ce que le gouvernement aide les gens s'il veut le faire."

"Qu'ils forment des organismes pour aider les familles, on n'a rien contre ça," a-t-il ajouté. Il ne voit cependant pas où on pourrait prendre les capitaux nécessaires.

"S'il y a réellement des abus, a-t-il conclu, et si c'est réellement prouvé, je ne vois pas pourquoi le gouvernement n'interviendrait pas... D'autre part, le gouvernement est là pour aider les gens mais je ne crois pas qu'il doive attaquer le commerce."

Et, quoiqu'il arrive, les compagnies de finance sont là pour rester. Elles font partie du mode de vie nord-américain. Elles verront bien à se défendre si c'est nécessaire au moment où le ministre de la Famille fera connaitre les détails de son projet.

La même prudence

Cette prudence, on la retrouve également dans les propos de M. Warmington de Laurentide Acceptance. Pas de réaction, et surtout pas d'attaque contre M. Lévesque aussi longtemps qu'il n'y aura pas de projet de loi de déposé en Chambre.

"C'est son droit d'exprimer ses opinions. Je n'ai rien à dire contre M. Lévesque ou ses idées. Il a tous les droits pour parler comme il veut... cependant, ce n'est pas l'affaire des gouvernements d'être dans le commerce. La démocratie, ça veut dire que le commerce reste dans le commerce et que l'affaire du gouvernement, c'est de rester dans le gouvernement."

M. Marc Forget de Household Finance exprime une opinion plus nuancée. Il n'est pas mauvais que le gouvernement s'intéresse au crédit populaire. Même plus : plus ils étudieront le problème, plus ils seront en mesure de comprendre les compagnies de finance. Il n'en demeure pas moins qu'il y a toujours des inconvénients à une immiscion gouvernementale dans l'entreprise privée.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

de l'or", l'Amérique provoque ailleurs l'inflation. Nous n'avons pas cette chance".

Cette remarque, faite par l'homme d'Etat au cours d'une conversation télévisée avec M. Michel Droit, du "Figaro littéraire", visait à répondre aux critiques qui veulent que son régime ait plongé la France dans le marasme économique. Le général avait, au préalable, dressé la liste des réalisations de son administration depuis sept ans.

"Tout ce qui a été fait pour les Français, a-t-il tenu à préciser, je ne l'ai pas fait tout seul. Je l'ai fait avec un gouvernement et je l'ai fait avec un Parlement. Seulement voilà : ce gouvernement en était un, et il a duré ; ce parlement a joué son rôle, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas perdu dans des agitations politiciennes, mais s'est concentré sur la tâche législative."

Peu avant le général, c'est son adversaire, M. François Mitterand, qui avait occupé le petit écran. Il avait critiqué la politique étrangère du général, la qualifiant d'inconsistante et de variable.

MARTINEAU

SUITE DE LA PAGE 1

Le juge Dumontier avait soutenu exactement le contraire. D'après lui, un conseiller législatif n'est pas une fonctionnaire au sens de l'article 102 du Code criminel. Les actes incriminantt, avait-il conclu, ne pouvaient donc lui être reprochés vu qu'ils avaient été posés par le conseiller législatif.

Mais aujourd'hui, le jugement écrit par le juge Fauteux et auquel ont souscrit les juges Abbott, Martland, Judson et Ritchie soutient que le conseiller législatif est fonctionnaire ou "officiel" au sens de l'article 102.

"Nous ne pouvons nous substituer au Parlement pour ajouter à l'article 99 les mots judiciaires et ministériels", précise-t-on. De plus, la Cour suprême rejette l'argument de l'appelant selon lequel l'article ne met pas en cause une "personne nommée pour remplir une fonction publique."

En somme, la Cour suprême se dit entièrement de l'avis des juges de la Cour d'appel du Québec.

"Les deux points de droit sur lesquels le juge du procès s'est fondé (le conseiller législatif n'est pas fonctionnaire et l'accusé n'a pas commis ces actes en tant que conseiller législatif) pour acquitter l'appelant sont mal fondés."

Enfin, la Cour suprême a pris en considération l'ordonnance de la Cour d'appel au regard de la demande faite par la couronne d'écarter cette ordonnance (acquittement) et de considérer à la place un verdict de culpabilité.

La Cour suprême, tout comme la Cour d'appel, considère que les accusations sont d'une extrême gravité et qu'un nouveau procès doit avoir lieu dans une cour de première instance.

"Je croirais judicieux de ne pas intervenir pour modifier l'ordonnance de la Cour d'appel" demandant un nouveau procès, conclut le juge Fauteux.

C'est le criminaliste Joseph Cohen qui a plaidé pour l'accusé, aidé de Mes Fred Kaufman, Denys Dionne et C. Rioux. Me Laurent Bélanger représentait la couronne lors de cet appel en Cour suprême.

Deux poids, deux mesures sont l'un et l'autre en horreur à Dieu. (Prov 20, 10)

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
DES PRODUITS D'ALUMINIUM DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ
PORTES
1¼" - 1⅜" - 2" d'épaisseur
FENÊTRES
naturel ou en couleurs
CLAPBOARD
CHOIX DE 18 COULEURS
AUVENTS
EN FIBRE DE VERRE
COMMENCEZ À PAYER 3 MOIS APRÈS L'INSTALLATION
TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
3388 est JEAN-TALON
722-1115

OFFRE SENSATIONNELLE DE TAPIS
3 PIÈCES de TAPIS "mur à mur"
RECEVEZ GRATUITEMENT UN ASPIRATEUR SHETLAND LEWYT
Faites poser un superbe BROADLOOM dans votre salon, votre chambre à coucher, votre salle à dîner ou dans votre vestibule ou escalier.
Choix de 100 couleurs variées.
100% BROADLOOM VISCOSE, LAINE, NYLON, ACRILAN
SEULEMENT $99.
INSTALLATION COMPRISE jusqu'à 200 pi. ca.
100% Broadloom
$150
INSTALLATION GARANTIE avant LES FETES
GARANTIE DE 15 ANS
Ce tapis 100% nylon, pile et fibre, est garanti contre toute défectuosité de fabrication ou de main-d'oeuvre. Plus encore l'installation faite par nos experts est garantie aussi longtemps que votre tapis durera.
AUSSI en VENTE: DU PONT 501 NYLON
SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
EXAMINEZ LES ECHANTILLONS DANS VOTRE MAISON
Aucune obligation de votre part. Service téléphonique de 24 heures. Appelez en tout temps : le jour, le soir, en fin de semaine.
COMPOSEZ DES MAINTENANT
731-3967
PAS DE COMPTANT
1er PAIEMENT EN 1966
BELAIR CARPET CORP.
5676, rue PARE — MONTREAL
SUCCURSALE : Ottawa-Hull — 1337b rue Wellington — Tél. Ottawa 0-725-3187
Installation gratuite dans un rayon de 100 milles

Noël
Repas exquis et divertissements pour toute la famille à l'Hôtel Windsor!
La Loire: de midi à 10:00 p.m.
La Réserve: de 5:00 p.m. à 10:00 p.m.
Veille du Jour de l'An
Venez saluer l'arrivée du nouvel an en dinant et en dansant à La Loire ou à La Réserve.
Diner à compter de 8:00 p.m.
Musique durant toute la soirée.
Jour de l'An
Commencez l'année en beauté en dinant avec votre famille à l'Hôtel Windsor.
La Loire: de midi à 10:00 p.m.
La Réserve: de 5:00 p.m. à 10:00 p.m.
Somptueux repas et divertissements!
Hôtel WINDSOR
Pour faire vos réservations, appelez 866-9611.
Stationnement gratuit au Garage Dorchester Commerce, Préposé au stationnement à l'entrée de l'hôtel.

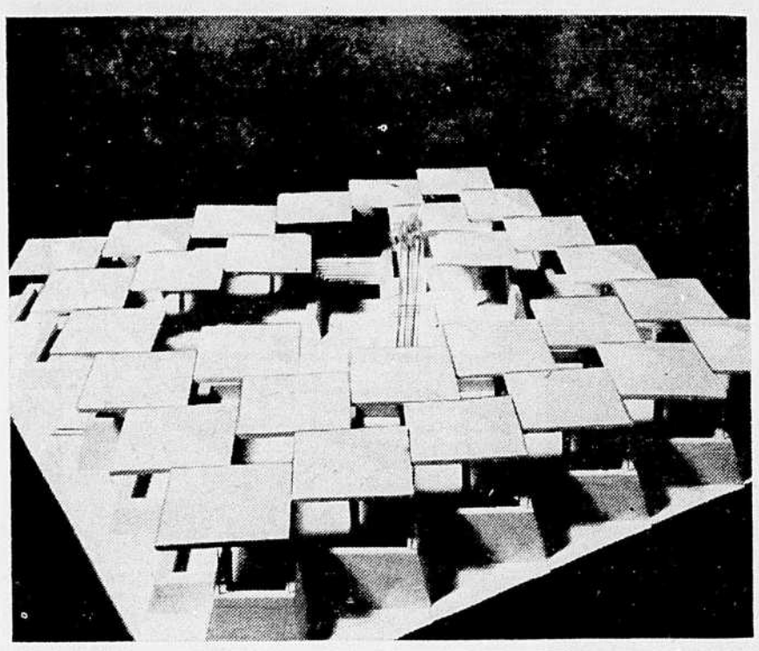
GRANDE VENTE DE NOËL
TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 hrs
Cabanon
UNE EXCLUSIVITÉ "CABANON". Skis métalliques 'SIMS' Le même metal est utilisé pour les réactés "CARAVELLE".
APRES-SKI FRANÇAIS et en PHOQUE VERITABLE de 14.95 à 65.00
• Equipement de ski et hockey
• Réparations
• Posons les harnais
• Entretien effectué par nos experts sur les lieux
VAL D'ISERE BELLE-VUE (Le Trappeur) de $21.95 à $79.95
MOSSANT de 21.95 à 39.95
Cabanon
365, 67 et 69 av. Président-Kennedy
à l'ouest de Bleury, entre Ontario et Sherbrooke
Tél.: 844-8495
Skis avec fixations $13.95
Laminés $29.95 à $39.95

UN CERCLE VICIEUX DANS LES TOITURES USUELLES :
Les toitures à revêtement de contact (telles papier, bardeaux d'asphalte) ventilent librement l'entretoit pour obvier à un moindre mal de glace et condensation au niveau de la toiture ; cette ventilation excessive, par cercle vicieux, donne condensation à travers les isolants. Il serait opportun de reconsidérer la toiture comme un mur avec espace d'air entre le revêtement et le lambris sous-jacent.
La condensation glace les isolants, fléchit les chevrons, jaunit la peinture, pourrit la maison !
Pourquoi garder l'entretoit glacial et humide ?
PROTECTION FEU TORNADES
LA TOITURE PERMANENTE AVEC LA TUILE UNIVERSELLEMENT UTILISEE
Couleurs, légèreté, anti-capillarité, garantie 30 ans, acceptée par S.C.H.L. Rénovation idéale; prix compétitif avec les toitures usuelles.
TUILE + PAPIER FEUTRE (respire) + LATTIS SURELEVE = DOUBLE TOIT ÉTANCHE
+ ESPACE D'AIR LIBRE + ZONE TEMPÉRÉE (ventilation contrôlée) = ISOLATION (Economie de chauffage) + JAMAIS DE GLACE + PAS DE CONDENSATION + CONFORT
ENTRETOIT
UNE MAISON EST AVANT TOUT UN TOIT...
COUVREURS SILIBETON
31, Girouard, Marieville, Qué.
Tél.: Montréal: UN. 1-5451
Chambly: OL. 8-8952
Marieville: 589-7693
"Seuls nous couvrons en tout temps"

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 14 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 289



Olé, cousins!.. — 14 pays latino-américains à l'Expo

par Raymond Grenier

Manana, l'Expo est à peu près assurée de recevoir les réponses d'engagement de 14 pays latino-américains qu'elle attendait, hier, 13 décembre, **a mas tardar** — au plus tard.

En fait, le Mexique a déjà dévoilé la maquette de son pavillon. Il y en aura cinq autres qui auront des pavillons particuliers : le Venezuela, Cuba, Haïti, le Brésil et l'Argentine. Pour faciliter la présence d'autres pays latino-américains, l'Expo a conçu, sur la rive sud de Sainte-Hélène, une Place à "unités forfaitaires", dont on voit une photo de maquette ci-haut. Chaque "unité" a 1,000 pieds carrés ; un pays n'est autorisé à en retenir que trois au maximum (quelque $160,000). Il faudrait que 8 "unités" fussent retenues. Parmi les pays que l'on croit et que l'on voudrait intéressés, il y a, notamment : l'Uruguay, l'Equateur, le Pérou, la Colombie, l'Amérique centrale (Guatémala et Costa-Rica), et le Paraguay. En principe, les pays de "la Plaza de la Americas" devraient payer 25% du loyer forfaitaire de $30,000 l'"unité", extérieur et intérieur compris, autour du 15 janvier 1966.

En réalité, la date d'inscription formelle **a mas tardar** du 13 décembre peut être prolongée jusqu'à la Saint-Sylvestre. **Manana**, demain... Il était de Cordoue celui qui a dit : "Omnia aliena sunt; tempus tantum nostrum est" — "nous n'avons vraiment rien à nous que le temps". Ce n'est, certes, pas dans ce retranchement que l'Expo, en dépit du "lapin du 13 décembre 1965", ira poursuivre nos "cousins latino-américains".

Après un troisième voyage dans ces pays, M. Pierre de Bellefeuille, directeur du service des Exposants, est déjà lui-même à "l'heure latino-américaine" et certains retards ne paraissent pas lui faire peur si tant est que les pays invités s'affairent concrètement à leurs plans de participation. Il n'en reste pas moins vrai que "la Plaza de las Americas" ne sera pas construite s'il ne s'est pas trouvé un nombre encore incertain de pays pour en retenir les huit unités minimum, d'ici la fin de l'année.

Seulement 3 p. 100 de la main-d'oeuvre totale est sans emploi à Montréal et dans la région

par Jacques Lafrenière

Environ 15,000 travailleurs sont venus, cette année, de toutes les parties de la province, grossir les rangs de l'effectif ouvrier de Montréal. La métropole du Canada est ainsi devenue le déversoir du surplus de main-d'oeuvre de nombreuses municipalités du Québec qui connaîtraient autrement des taux de chômage plus élevés.

L'afflux de ces travailleurs, dont bon nombre sont probablement en chômage à Montréal, s'ils le sont, n'a pas faussé les statistiques de l'emploi à un point tel qu'il faille en tenir compte.

Le gérant métropolitain adjoint du Service national de placement, M. Léopold Duquette, révèle en effet que les chiffres des sans-travail pour le mois de novembre sont les meilleurs enregistrés jusqu'ici depuis neuf ans. A la fin de novembre, il y avait, à Montréal et dans la région métropolitaine, 35,934 personnes à larecherche d'un emploi, soit environ 3 p. 100 de la main-d'oeuvre totale qui atteint 960,000.

En novembre l'an dernier, le chiffre correspondant était 41,597. Il y a cependant une augmentation sur les chiffres d'octobre 1965 (29,170) ce qui s'explique par une vague habituelle de chômage saisonnier.

Entre novembre 1964 et novembre de cette année, les femmes à la recherche d'un emploi étaient sensiblement aussi nombreuses, soit 13,620 en novembre 1964 et 13,053 en novembre 1965.

Les surplus de main-d'oeuvre se font sentir dans les services (3,784 hommes et 1,742 femmes) ; la construction (2,910 hommes de métiers, et 2,025 hommes sans spécialités) et dans les occupations cléricales (2,173 hommes et 4,740 femmes). On retrouve également 3,936 hommes et 2,322 femmes ne possédant aucun métier et pour qui il est très difficile de trouver un emploi.

Il existe des pénuries de main-d'oeuvre dans plusieurs secteurs de la vie économique. Les caissières et les vendeuses bilingues et expérimentées sont très rares.

Les officiers de placement tentent désespérément de remplir les "commandes" pour les entreprises désirant embaucher des machinistes, des ferblantiers, des ébénistes et plusieurs spécialistes dans divers services de l'automobile. Les infirmières, les travailleurs sociaux et les professeurs sont fort demandés et fort rares également.

L'Expo et le métro

Il est certain que les travaux en vue de la tenue de l'Expo '67 et ceux du métro sont des facteurs déterminants dans le "presque" plein-emploi de Montréal. En général, la construction industrielle, commerciale et industrielle est fort active.

M. Duquette estime que la situation de l'emploi est "assez bonne" et que la courbe saisonnière se dessine plus lentement que par les années passées.

Il en sera de même encore pendant un bout de temps. Les municipalités de Montréal et de la région ont par exemple, à exécuter 199 projets de travaux d'hiver pour lesquels elles ont consacré jusqu'à présent un budget de $26,148,508. Ces travaux offriront la valeur de 220,800 jours de travail. L'an dernier, les mêmes municipalités avaient exécuté, en hiver, des travaux pour un montant de $54 millions.

Il se trouve, en plus, présentement, des milliers de travailleurs (qui sont généralement considérés comme retirés du marché du travail ou qui n'y sont pas inscrits) qui occupent des emplois à l'occasion des Fêtes. Ainsi, le Bureau de poste de Montréal emploie depuis les 6 ou 7 décembre (jusqu'au 28) environ 4,000 femmes et 1,000 hommes de plus pour seconder les employés réguliers des postes.

Il a été facile de compléter ce personnel surnuméraire, car ce sont pratiquement toujours les mêmes personnes qui viennent chaque année offrir leurs services pour augmenter les revenus à un moment de l'année où le budget risque de crever... A cause de la période avancée pour le tri du courrier des Fêtes, les étudiants ont malheureusement perdu cette occasion d'emploi.



André LaRivière est acquitté de l'accusation d'avoir tenté d'entraver le cours de la justice

par Maurice Morin

André LaRivière, "psychantalyste" de Notre-Dame-de-Grâce et de Westmount, qui était accusé d'avoir tenté "d'entraver le cours de la Justice", le 22 septembre dernier au moment où il venait de recouvrer sa liberté provisoire dans des causes d'attentat à la pudeur, a été acquitté, cet après-midi, par le juge Marcel Gaboury.

Me Philippe Ferland, C.R., le représentait avec Mes Claude Danis, C.R., et Raymond Daoust, C.R.

LaRivière pourra une nouvelle fois recouvrer sa liberté provisoire sous les cautionnements de $30,000 en espèces qu'il avait fournis dans les causes de conspiration et d'avortement pour lesquels il attend son procès aux Assises et dans celles d'attentat à la pudeur qui sont encore au stade de l'examen volontaire, une procédure de l'enquête préliminaire devant le juge Omer Côté, de Saint-Jérôme, désigné tout spécialement pour présider les instructions, à huis clos, à Montréal.

On sait que dans les causes d'attentat à la pudeur, Mes Ferland, Danis et Raymond Daoust ont commencé à faire entendre des témoins en défense et que l'instruction se poursuivra le 24 janvier 1966.

Des psychiatres d'outre-mer, d'Amérique du Sud et des Etats-Unis, ainsi que des psychanalystes bien connus seront alors appelés à déposer, avons-nous appris cet après-midi.

C'est un jugement très court que le juge Gaboury a prononcé. Le voici... intégralement :

"Après avoir lu et relu les notes et autorités (la jurisprudence) fournies tant par les savants procureurs de la Couronne que de la défense, la preuve faite en cette cause ne justifie pas une condamnation sous l'article 119 du code pénal. Par conséquent, l'inculpé est acquitté".

Et Me Jean-Guy Boilard, procureur permanent de la Couronne, agissant pour le ministère public, a annoncé qu'il

Voir LARIVIERE, en page 6



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Hold-up sanglant dans une épicerie-restaurant

Le visage empreint de consternation, Mme Gérard Demaupéou répond aux questions du sergent-détective François Fortin, au centre, et du capitaine Clovis Riopel, de la police de Montréal. Blessé d'un coup de revolver à la poitrine par deux bandits qui lui ont volé $45, à 1 h. 30 hier après-midi, dans son épicerie-restaurant "Le Coin bleu", à l'angle des rues Dandurand et Bourbonnière, son mari, âgé de 51 ans, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Maisonneuve. Ses agresseurs, qui l'ont surpris seul dans son épicerie-restaurant en entrant par la porte avant, ont fui en brisant une fenêtre à l'arrière de la maison.

Selon la Chambre de Commerce, l'employé de l'électricité ne devrait pas avoir plus le droit de faire la grève qu'un soldat

La Chambre de commerce du district de Montréal est non seulement contre le droit de grève pour les employés de l'électricité, mais elle verrait même ces derniers "revêtus d'un statut analogue à celui du soldat"... "pour qui certaines dérogations sont inadmissibles, impensables... voire même susceptibles du châtiment suprême !"

C'est exactement le sens de l'éditorial publié dans le no 18 du vol. XXII du 13 décembre dernier de "Commerce Montréal", l'organe officiel de la Chambre de commerce du district de Montréal. L'éditorial est initialé "G.-A. L."

Lors des menaces de grève à l'Hydro, la Chambre de commerce avait protesté énergiquement contre la possibilité d'une interruption du courant électrique. Elle réclame encore "l'interdiction absolue et catégorique de toute espèce de recours éventuel d'interruption du courant électrique comme moyen direct ou indirect de contraindre l'Hydro à se rendre aux revendications même légitimes de ses employés".

Le paragraphe suivant se lit comme suit :

"En l'occurrence, la Chambre ne réclame pas une législation à l'eau de rose. La Chambre désire par exemple que les préposés à la continuité du courant soient revêtus d'un statut analogue à celui du soldat qui s'est volontairement engagé à assurer, même au péril de sa vie, la sécurité de sa patrie, et pour qui certaines dérogations sont inadmissibles, impensables... voire même susceptibles du châtiment suprême !"

Ce paragraphe se termine par un point d'exclamation qui pourrait peut-être dans l'esprit de l'auteur de l'article atténuer la portée de la phrase. Mais les mots sont là...

Attentat à la sécurité

Et l'éditorialiste de poursuivre :

"Si la Chambre en arrive à ce point, c'est qu'elle considère une interruption volontaire du courant comme un attentat à la sécurité des millions de gens que l'Etat doit assurer.

"Personne ne peut impunément menacer quelqu'un de mort ! Personne ne peut impunément mettre, ou même risquer de mettre la sécurité de millions de personnes en danger !"

L'article ajoute que "si la distribution de l'électricité relevait d'une entreprise privée, l'Etat, en cas de conflit grave, pourrait se saisir temporairement de la direction de l'exploitation et assurer le service au nom du bien commun, en attendant une solution. L'Etat étant l'employeur, ce recours n'existe pas. Et cependant l'Etat n'est pas dispensé pour cela d'assurer la sécurité publique. — Conséquence de socialisation ?

Voir CHAMBRE, en page 6

Vol d'une auto pleine d'argent et de cigarettes

Tandis que M. Roméo Lambert, du 46 rue Bellefeuille à Repentigny, un employé de "Atlantic Vending Corporation", livrait ses paquets, des inconnus ont pris la fuite avec son véhicule 1965 de marque Ford.

La voiture contenait des cigarettes pour une valeur de $1100. Les bandits ont, de plus, mis la main sur un sac qui contenait $1,650 en billets de banque.

L'auto a été volée en face du 67 est, de la rue Ste-Catherine, près de la rue St-Dominique.

Un "prêtre" en soutane aurait été l'un des présumés voleurs lors du hold-up à St-Hyacinthe, en 1961

par Maurice Morin

Le 17 janvier 1961, il y aura donc bientôt six ans, un vol à main armée de $133,000 était perpétré dans les locaux de l'Union régionale des Caisses populaires de St-Hyacinthe, au 690, de la rue Ste-Anne, à St-Hyacinthe.

Il était alors 3 h. 50 de l'après-midi.

Trois individus, inculpés de conspiration et de vol dans cette affaire: Armand Larose, Georges Aird et Marcel Lasonde, subissent présentement leur procès aux Assises devant leurs pairs, en rapport avec cette double accusation.

Le premier témoin que Me Michel Côté, procureur permanent de la Couronne, a fait entendre, hier après-midi, après que le choix des 12 jurés eut été complété, a déclaré que tous les employés de l'Union régionale (La Caisse même est sise à l'étage supérieur) sauf deux avaient été forcés de trouver "refuge" dans la chambre forte de l'établissement bancaire... sous la menace des revolvers qu'un "prêtre" et un autre individu brandissaient.

Ce "prêtre" en "soutane" portant chapeau et l'autre individu mesurant environ six pieds et un pouce, avaient ensuite quitté la chambre forte... après avoir pris soin de se servir à même les billets de banque. Ils s'étaient enfuis avec chacun une valise et un sac "à marché". Il faut dire aussi qu'ils avaient fermé la porte grillagée de la chambre forte et avaient emporté la clef. Ce n'est qu'environ 15 minutes plus tard que les employés avaient été libérés.

Ce témoin, M. Jacques Gaudet, âgé de 26 ans, comptable, du 695, de la rue Girouard, à St-Hyacinthe, était alors commis dans l'établissement.

Toujours interrogé par Me Côté et, de temps à autre, par le juge François Caron, qui présidait l'instruction de la cause, M. Gaudet a affirmé que quatre individus avaient réussi à pénétrer après que l'un d'eux eut sonné à la porte.

Ils ont regardé les employés, puis sont demeurés immobiles un certain moment. Leurs visages étaient couverts de foulards, leurs chapeaux étaient enfoncés... jusqu'aux sourcils. Tout ce que Gaudet pouvait voir, c'était leurs yeux.

Puis, ils sont passés derrière le comptoir.

"L'un des quatre m'a fait signe, a poursuivi le témoin, ainsi qu'à un autre employé de nous diriger vers la chambre forte. Je n'ai pas immédiatement réagi. Mais il m'a aussitôt braqué un revolver dans les côtes et m'a intimé l'ordre en anglais de le suivre. "Move away", s'est-il écrié, et il a bien fallu que je suive. Ensuite, j'ai été acculé à un mur près de la chambre forte. Un deuxième individu, le grand, puis un troisième, le "prêtre" en "soutane", ont pénétré dans la chambre forte après avoir forcé la presque totalité des employés à s'y rendre. Quant au troisième individu, je ne peux dire où il s'est rendu. Le "prêtre" avait le visage maquillé...

Le témoin, après avoir fixé un long regard vers Lasonde, Aird et Larose, a affirmé que ce dernier avait la même forme de visage que celui qui le fit acculer au mur. "Ça correspondait", a-t-il dit.

Enfin, il a affirmé que c'était le policier Anctil, de la police de Saint-Hyacinthe et des employés de la Caisse populaire sise à l'étage supérieure qui,

Voir "PRETRE" en page 6

Un bill de la CMM à la prochaine session

Il y aura au cours de la prochaine session des Chambres provinciales un bill de la Corporation de Montréal métropolitain.

En effet, le conseil de la CMM a demandé à Me Marcel Trudeau de préparer un projet de bill en vue d'obtenir l'autorisation de renouveler des soldes d'emprunts — au montant total de $4,847,827.25 — échéant en 1966.

C'était hier la première assemblée présidée par M. Maurice Riel, c.r., le nouveau président nommé par le cabinet Lesage, le 17 novembre dernier, comme successeur de M. Hector Langevin, qui a démissionné pour raison de santé.

S'adressant à ses nouveaux collègues, Me Riel a souligné que la lecture de la loi relative à la CMM indique que les pouvoirs de cet organisme sont limités.

"Je suis en période d'exploration et j'aurai, je l'espère, à échanger des idées avec vous sur l'avenir de la CMM, ajouta-t-il sans plus préciser, pour l'instant, sa pensée.

En terminant, Me Riel a ren-

Voir CMM en page 6

Verdun refuse de participer à la Tour

Verdun ne participera pas au projet de construction de la tour sur l'île Ste-Hélène.

Le conseil municipal en a décidé ainsi, hier soir, après avoir pris connaissance d'une lettre par laquelle la ville de Montréal déclarait qu'elle serait honorée d'accueillir la municipalité de Verdun comme participante au projet d'érection d'un monument aux fondateurs de Montréal.

Les conseillers ont exprimé l'avis qu'ils n'avaient pas à engager le crédit des contribuables de Verdun dans un tel projet. "Si le projet est rentable, a dit le conseiller R. Jeanneau, Montréal n'a pas besoin de nous. S'il ne l'est pas, nous ne pouvons en faire les frais. D'ailleurs, le temps n'est pas propice aux monuments".

Par contre, le conseiller Jacques Lessard, appuyé par le conseiller Jean-Louis Gervais, a proposé que l'on étudie la demande de Montréal pendant quinze jours avant de prendre une décision.

"D'après les données four-

Voir VERDUN en page 6

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

POUR DE L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL NEUF OU USAGE DE MARQUE JOHN DEERE
voyez
Le dépositaire autorisé de Mtl et la banlieue
EQUIPEMENT R. LAGUE 861-8673 672-1756

Une pièce en bois, choisie parmi notre fameuse collection
BARIBEAU
Le cadeau tout indiqué pour votre hôtesse
Une belle suggestion pour Noel :
PLANCHE A FROMAGE
au fini impeccable avec poignées chromées. Très jolie pièce pour une personne de bon goût.
SPECIAL NOEL $6.95
Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.
"Le paradis du cadeau"
• EMBALLAGES SOIGNES • SERVICE COURTOIS • PLAN MISE DE COTE
765 rue BEAUBIEN (PRES ST-HUBERT) Téléphone 274-6529
Livraison gratuite sur l'île de Montréal

Agent autorisé DODGE CHRYSLER VALIANT CAMIONS DODGE
Votre terrain d'autos usagées
Location à court et long termes
AUTOS USAGEES Dependable
L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER
Longueuil AUTOMOBILE LTEE
268 O. St-Charles, Longueuil — OR. 4-1571
MEDARD DENIGER, prés.

LE Barker UN SOULIER PAS COMME LES AUTRES
Par sa souplesse car ayant été traité suivant une technique ancestrale, son cuir est plus léger, plus flexible. Par son ajustement qui adhère si bien à la cheville, qu'il assure une plus grande liberté à l'avant-pied. Enfin, par sa forme si nouvelle qu'elle devance la mode !
B - 8 à 12 D - 7 à 12
$26.95
Stationnement gratuit
F.X. LA SALLE & FILS INC.
580 est, Ste-Catherine 844-2642 • 6575 St-Hubert 273-1515

L'évêque de Trois-Rivières est blessé dans une collision; jeune homme tué dans l'impact

TROIS-RIVIERES. (DNC) — L'évêque du diocèse de Trois-Rivières, Mgr Georges-Léon Pelletier, a été légèrement blessé, vers 4 h. hier après-midi, dans une collision qui a entraîné la mort d'un jeune homme de 26 ans.

M. Jacques Bisaillon, domicilié au 842 rue Ste-Ursule, à Trois-Rivières, devait succomber à une fracture du crâne à son arrivée à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, où il avait été transporté à la suite de l'accident.

La collision s'est produite sur le pont Duplessis, qui enjambe la rivière St-Maurice, entre Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine.

Selon la police, l'automobile que conduisait l'évêque de Trois-Rivières aurait dérapé sur la chaussée glisante pour heurter l'arrière de la petite voiture européenne que conduisait M. Bisaillon. Sous la violence du choc, la petite auto est allée donner contre l'arrière d'un camion de la compagnie Humpty Dumpty.

En se rendant sur les lieux de la tragédie, une auto-patrouille de la police de Trois-Rivières a également été impliquée dans une collision sur le pont. Personne n'a toutefois été blessé dans cet accident.

VERDUN

SUITE DE LA PAGE 3

nies, l'entreprise semble rentable, a dit M. Lessard. Nous devrions obtenir plus de précisions en ce qui concerne la participation de Verdun, à savoir ce qu'elle représenterait, ce à quoi nous nous engagerions, etc."

Mais cette proposition n'a pas été retenue.

Le projet de l'île des Soeurs

Il a aussi été question du projet de développement de l'île des Soeurs au cours de l'assemblée du conseil municipal.

Le conseiller Gervais a fait remarquer que les réunions qui ont eu lieu avec le maire, le gérant municipal et les propriétaires de l'île des Soeurs ne sont pas de nature à éclairer le conseil en général sur les détails du projet de développement. M. Gervais croit que les conseillers ont besoin de plus de renseignements avant d'approuver les dépenses que nécessitera la préparation des plans d'urbanisation de l'île.

Le conseil a d'ailleurs officiellement pris connaissance d'une demande des instigateurs du projet concernant l'adoption d'un règlement d'emprunt pour permettre d'effectuer les études préliminaires de génie.

Il a été décidé d'étudier la requête avant de prendre une décision. La majorité des conseillers sont anxieux d'obtenir plus de renseignements avant de s'engager plus définitivement.

La peine de mort

Au cour de la même assemblée, il a été décidé d'adresser des lettres de félicitations au ministre de la Justice et député de Verdun, Me Claude Wagner, ainsi qu'au premier ministre Jean Lesage, pour leur prise de position non équivoque au sujet de la peine de mort.

Le conseiller Roger Séguin, se déclarant lui-même opposé à l'abolition de la peine capitale, avait d'abord proposé que le conseil adopte une résolution s'opposant à l'abolition de la peine de mort afin d'appuyer les déclarations de MM. Lesage et Wagner. Mais on lui a fait remarquer que les municipalités n'ont aucune autorité en cette matière.

"PRETRE"

SUITE DE LA PAGE 3

alertés par le déclenchement du système d'alerte, les avaient libérés . . . de la chambre forte.

Le témoin sera contre-interrogé aujourd'hui par Mes Léo-René Maranda, avocat de Larose et Paul Aubut, procureur de Aird.

Me Raymond Daoust, c. r., avocat de Lasonde avec Me Maranda, avait demandé, au début de l'après-midi d'hier, que le procès soit remis parce qu'il était retenu dans l'affaire du camion postal. Mais le juge Caron a déclaré qu'il ne pouvait se rendre à sa requête "vu que l'affaire remontait maintenant à près de six ans".

Au cours de la matinée, Me Maranda avait aussi tenté de faire différer l'instruction et avait même présenté une motion "pour décliner la juridiction du tribunal". Cette motion a aussi été rejetée.

Un présumé conspirateur, Rocky Pearson, est mort assassiné

Touchant le chef d'accusation de conspiration, Aird, Lasonde et Larose sont inculpés avec Keith (Rocky) Pearson, assassiné, on le sait, dans son bureau de Jacques-Cartier; Georges Startino et Leonard Smart, qui subiront leur procès plus tard, et Eddie Callaghan.

Callaghan, détenu présentement dans la prison de Montpelier, au Vermont, est cet individu qui, il y a quelques années, écopait d'une peine au pénitencier pour s'être porté à des voies de fait graves sur le Dr Ruben Lévesque.

Le Dr Lévesque repose en chapelle ardente, étant mort subitement en fin de semaine.

Quant à Callaghan, une commission rogatoire que le juge Emile Trottier présidait était allée l'interroger, à Montpelier, le 26 novembre dernier.

Le rapport de cette commission a été officiellement présenté hier. Il contient 180 pages, papier ministre, de transcriptions sténographiques. Il sera traduit de l'anglais au français et pourrait servir de preuve.

Deux autres individus impliqués dans cette cause appelée à avoir beaucoup de retentissement, J.-L. (Bijou) Piché et Léopold Desmarais, ont écopé tout récemment de cinq ans de pénitencier chacun, devant le juge Armand Chevrette, pour ce crime et plusieurs autres d'une nature aussi grave.

FAITS divers

Vol dans une sacristie

Un malfaiteur a enjambé la Sainte-Table de l'église Saint-Paul-de-la-Croix, située angle Fleury et Georges-Baril, et s'est rendu jusqu'au tabernacle. Après l'avoir ouvert et avoir fouillé à l'intérieur pour prendre on ne sait quoi, il a trouvé les clés du coffre-fort de la sacristie, qu'il a également ouvert et dans lequel il a raflé un montant inconnu.

Vol à l'Institut des aveugles

Des inconnus sont entrés dans les bureaux de l'Institut des Aveugles, 2094, Kimberley et ont pris les $350 contenus dans trois caisses. Ils se sont en outre emparés du radio de l'établissement.

Cambriolages

Au cours d'une série de cambriolages, des rôdeurs ont volé $500 en argent, des bijoux et des fourrures d'une valeur inconnue chez Mme Joseph Newman, 3055, Linton, app. 12.

43 complets évalués à $1,720 ont été volés dans la voiture de M. Emile Sansregret, de Joliette, immobilisée en face du no 6900, de Normanville.

$1,638 d'effets divers sont disparus chez Mme Lucette Fortin, 8633, St-Dominique.

LARIVIERE

SUITE DE LA PAGE 3

allait immédiatement interjeter appel du jugement.

LaRivière avait été appréhendé dans son bureau par des détectives de la Sûreté municipale. En apercevant les détectives il avait déchiré un projet de lettre qu'il destinait à un témoin éventuel dans les causes d'attentat à la pudeur.

Au cours du procès, le juge Gaboury avait émis l'opinion "qu'il n'était pas illégal et contraire à la loi qu'un inculpé sous cautionnement reçoive des personnes dans ses bureaux... et prépare de la documentation".

Capture de deux évadés

Jean-Elie Binette et Roger Paré, qui s'étaient évadés samedi de la prison de Sweetsburg dans les Cantons de l'Est en assommant un gardien à coups de . . . centrier, ont été repris ce matin par des agents de la police municipale de Waterloo.

Ils ont été transférés à la prison de Granby, où ils seront interrogés avant d'être ramenés à la prison de Sweetsburg.

Celui qui honore son père expie ses fautes, celui qui glorifie sa mère est comme quelqu'un qui amasse un trésor. (Eccli 3, 3-4).

CMM

SUITE DE LA PAGE 3

du hommage à son prédécesseur, M. Langevin.

M. R. J. P. Dawson, vice-président de la CMM et maire de Ville Mont-Royal, a ensuite assuré Me Riel de l'entière collaboration des membres.

Puis Me Riel de dire, le sourire sur les lèvres, à l'adresse de M. Dawson: "Merci . . . mon maire" (Me Riel habite Ville Mont-Royal).

Et les autres membres de sourire également.

CHAMBRE

SUITE DE LA PAGE 3

— Il faut jouer le jeu qu'on s'est donné !"

La Chambre précise qu'"il est important de prendre note que le souci de la Chambre, en l'occurrence, se limite très exclusivement à la nécessité d'assurer la continuité de la distribution de l'électricité dans la province et rien d'autre !"

L'éditorial s'intitule : "Jamais, au grand jamais — Des millions de vies seraient en danger !"

Mandat d'amener émis contre Murray Jones

Un mandat d'amener a été émis, hier, contre Murray Jones, âgé de 25 ans, que les limiers du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal désirent interroger au sujet d'un meurtre et d'une tentative de meurtre, perpétrés vers 8 h. 20 vendredi soir dernier, dans une taverne sise au 1849 ouest, rue St-Jacques.

La police signale que l'individu recherché mesure 5 pieds et 10 pouces et qu'il a les cheveux blonds et les yeux bleus. On souligne que Jones n'a ni emploi permanent ni domicile fixe. Il fréquente habituellement le quartier St-Henri et l'ouest de la métropole.

L'attentat de vendredi dernier avait coûté la vie à M. Johnny Fitzgerald, un débardeur de 43 ans, domicilié au 5049 rue Verdun, à Verdun.

La victime devait succomber peu après son admission à l'hôpital Général de Montréal, après avoir été atteint de deux balles à l'épaule droite et d'une autre au creux de l'estomac.

Une des balles avait traversé l'épaule de la victime pour se loger dans le cou de M. Robert Lavigne, âgé de 30 ans, du 581 rue Des Seigneurs. Ce dernier avait été admis à l'hôpital Général de Montréal, où il repose dans un état satisfaisant.

Le meurtrier, qui avait eu une discussion à propos d'argent peu de temps avant le drame, avait disparu avant que les témoins puissent intervenir.

Trois suspects ont été détenus à la suite de cet attentat, mais ils ont tous été relâchés après avoir été interrogés.

Six membres d'une même famille périssent dans un incendie à Toronto

TORONTO (PC) — Six membres d'une même famille ont péri ce matin dans l'incendie qui a endommagé quatre maisons dans la partie ouest de Toronto.

Les victimes sont : M. Walter Sonier, âgé de 28 ans, son épouse Gloria, âgée de 29 ans, leurs enfants; Donna Lynn, 5 ans, Charmain 2 ans, et Linda, 1 an, ainsi que le frère de M. Sonier, Stanley, âgé de 42 ans.

Le feu aurait pris naissance dans la cuisine de la maison des Sonier, selon les pompiers. Deux de ces derniers ont subi des blessures. Les dégâts s'élèvent à environ $11,000.

Un pompier a déclaré que la jeune Donna Lynn avait brisé les vitres de la fenêtre de sa chambre pour s'échapper des flammes, mais qu'elle n'avait pu rompre le voile de plastic qui servait de double-fenêtre.

Il a spécifié que toutes les fenêtres de la maison des Sonier étaient hermétiquement fermées et doublées de ce plastic qui garde la chaleur.

Les enfants sont morts asphyxiés tandis que les adultes ont été brûlés vifs.

D'autre part, deux enfants d'une famille voisine ont été arrachés à l'asphyxie et aux flammes par un réserviste de l'armée qui a, pour ce faire, enfoncé la porte avant de la maison. Une fois à l'intérieur, il a lancé l'alerte pour éveiller des dormeurs possibles après quoi il a été rapidement environné de fumée.

Le lance - caporal Gordon Chalkley, 33 ans, s'en allait chez lui lorsqu'il aperçut les flammes. Il se rendit à la hâte sur les lieux et se lança aussitôt à l'assaut de la maison de M. et Mme Walter Tuck.

Sur les lieux, Mme Sharon Kloosterman, une locataire, lui dit qu'il y avait d'autres personnes à l'intérieur, en plus de ses deux jeunes enfants.

Mme Chalkley aida le militaire à porter les enfants, Caroi, un an, et Susan, deux ans, en lieu sûr après s'être assuré que M. et Mme Tuck avaient été réveillés.

"Ils étaient encore à moitié endormis et à demi asphyxiés par la fumée, je crois bien, et ne pouvaient répondre à notre appel", signala M. Chalkley, "aussi, je revins à l'intérieur après avoir fait sortir les enfants".

Et de conclure le militaire, "je dus ensuite ressortir presqu'aussitôt et je suis tombé par terre".

M. Chalkley a dit qu'il s'était aussitôt porté au secours de la famille Tuck parce qu'il ne vit tout d'abord de flammes qu'à cet endroit. Chez les Sonier, les flammes avaient pris naissance dans la cuisine et étaient surtout concentrées à l'arrière de la maison.

Le vol d'Asbestos: triple comparution à Sherbrooke

Trois montréalais ont comparu ce matin à Sherbrooke pour répondre du vol de $171,668 commis à la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Asbestos vendredi dernier à 9 h. 15 du matin.

Les accusés sont : Albert Comtois, âgé de 31 ans, Gerry Grabina, âgé de 30 ans, et Edouard Chiquette, âgé de 26 ans. Ils ont nié leur culpabilité et leu renquête préliminaire a été fixée au 17 décembre prochain.

Les trois hommes ont été appréhendés dimanche soir dans un boisé près de Weedon, dans la région de Richmond, où ils vivaient sous une tente. Dix policiers provinciaux ont échangé quelques coups de feu avec les suspects avant l'arrestation.

Sur les lieux la police a retrouvé la somme de $171,640.00. Les $28 qui manquent auraient servi à l'achat de victuailles.

La police recherche encore deux hommes en rapport avec cette affaire, car selon la version du gérant de l'établissement bancaire, le vol aurait été commis par cinq individus. Trois ont pénétré à l'intérieur tandis que deux autres faisaient le guet à l'extérieur.

Le trio de campeurs a été vu dimanche après-midi par un citoyen qui s'est rendu dans le bois pour y couper un arbre de Noël. Il a averti la police qui s'est rendu sur les lieux immédiatement.

Une jeune serveuse nie avoir conspiré dans une affaire de "goofballs"

Une jeune serveuse de 27 ans, Jeannine Beauchesne, qui était l'amie, jusqu'à ces derniers temps du moins, de l'un des plus gros consommateurs de . . . "goofballs" de la métropole, a comparu devant le juge Irénée Lagarde, sous l'accusation d'avoir conspiré avec des personnes jusqu'à maintenant inconnues pour mettre à exécution un dessein illicite,

Ce dessein illicite, en l'occurrence, aurait été l'introduction à la prison commune de Bordeaux de quelques douzaines de comprimés de placytil, un barbiturique fort utilisé dans le milieu des usagers de goofballs.

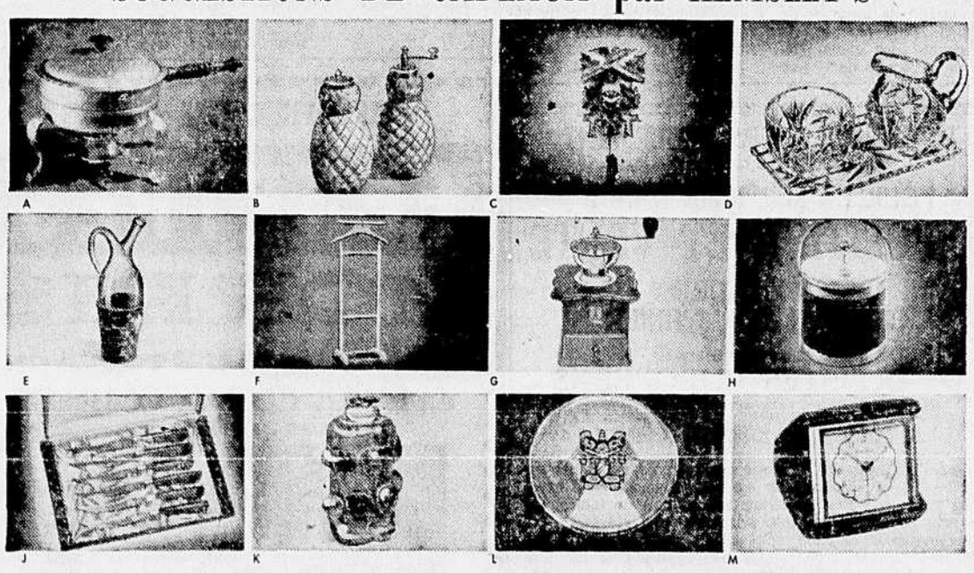
Il appert que la jeune femme aurait été aperçue par le gouverneur même de la prison, M. Albert Tanguay, au moment où elle jetait négligemment dans une poubelle, dans un corridor de la prison, un paquet de cigarettes qu'elle voulait apparemment laisser croire vidé de son contenu.

En touchant le fond de la poubelle, toutefois, le paquet fit un bruit tel que le gouverneur Tanguay se douta bien qu'il y avait quelque chose dedans.

Il l'ouvrit et y trouva 86 comprimés qui étaient destinés à . . . quelqu'un.

Devant le tribunal, la jeune femme a toutefois nié sa culpabilité, et son enquête a été ajournée à jeudi prochain. Elle a obtenu un cautionnement im-

SUGGESTIONS DE CADEAUX par HEMSLEY'S



A. Réchaud italien en métal avec brûleur.
B. Moulin à poivre et salière en porcelaine d'Italie
C. Horloge coucou.
D. Sucrier, crémier à motif fleuri sur cabaret.
E. Carafe à liqueur italienne, base de paille.
F. Valet en bois.
G. Moulin à café.
H. Seau à glace Kraftware.
J. Ensemble de 6 couteaux à steak.
K. Briquet de cristal couleur arc-en-ciel.
L. Cabaret en bois de la Colombie Britannique, motifs variés.
M. Réveil de voyage, étui de cuir, couleur variée.

$10.

Tout article mentionné ci-dessus — Magnifiques cadeaux Hemsley à $10

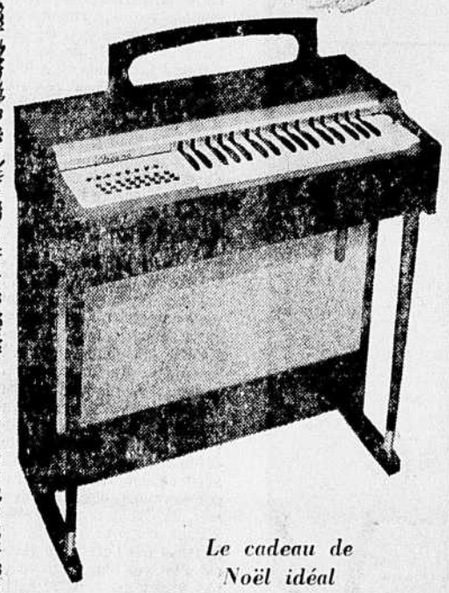
depuis 1870
HEMSLEY'S
Le diamantaire le plus ancien au Canada

664 ouest, rue Ste-Catherine — 394 ouest, rue St-Jacques



Le Père Noël vous le dit...

QUALITE POUR QUALITE
VOUS PAYEZ MOINS CHER
AU SYNDICAT

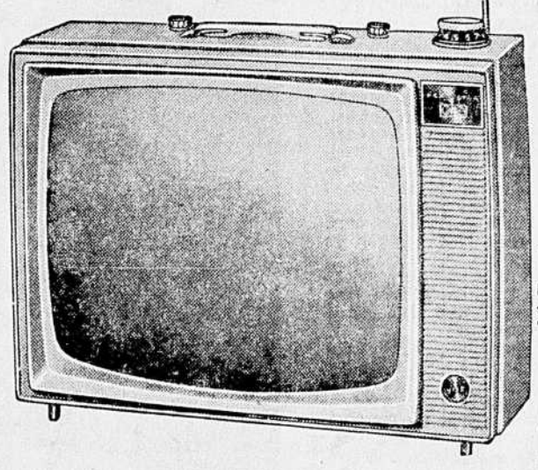


Le cadeau de Noël idéal
UN ORGUE ORGANA
Qui fera de la musique émouvante pour toute la famille. Facile à jouer. Les notes sont numérotées. Il y a 24 cordes à la basse. Tel qu'illustré.
EN SPECIAL
$149.

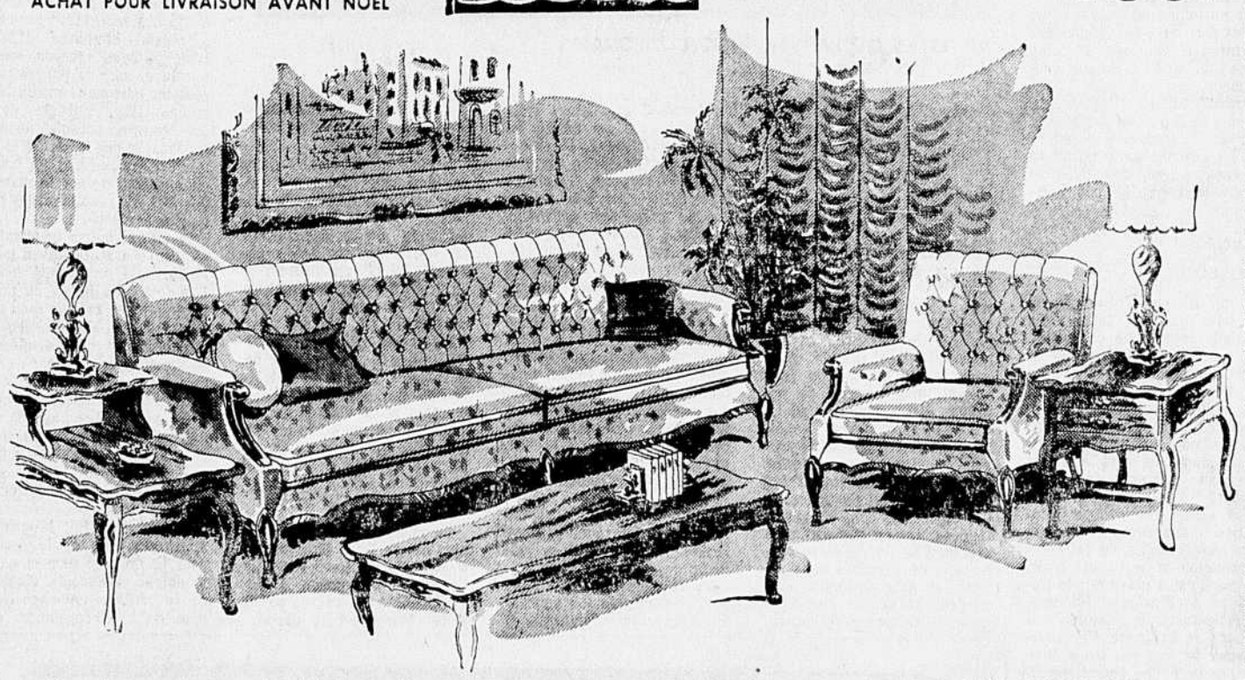
UN LEGER DEPOT RESERVERA VOTRE ACHAT POUR LIVRAISON AVANT NOEL

Spécial pour futurs mariés
ENSEMBLES DE TROIS PIECES MEUBLEES
DEPUIS
$499

Visitez notre BOUTIQUE COLONIALE
Vous trouverez le plus grand choix de meubles pour toutes les pièces, ainsi que des accessoires, lampes, tables et bibelots de toutes sortes.



TV PORTATIVE RCA VICTOR
AVEC SUPPORT
Magnifique TV portative — écran 19" — antenne télescopique — entièrement garantie par RCA et Syndicat.
EN SPECIAL
$169.



Le charme du provincial français
MOBILIER DE SALON 2 MORCEAUX
Riche tissu en soie importé d'Italie. Dossiers piqués à la main. 12 riches teintes. Véritable caoutchouc-mousse. Rég. $399.00
EN SPECIAL
$319.



Les galeries Syndicat ST. HENRI INC. du meuble

MEMBRE DES MAGASINS Prestige

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES DU LUNDI AU VENDREDI
Samedi jusqu'à 6 h. p.m.

● STATIONNEMENT GRATUIT RUE ROSE-DE-LIMA AU SUD DE NOTRE-DAME
● PRENEZ JUSQU'A 3 ANS POUR PAYER VOS MEUBLES

3619 ouest, rue NOTRE-DAME
932-3151

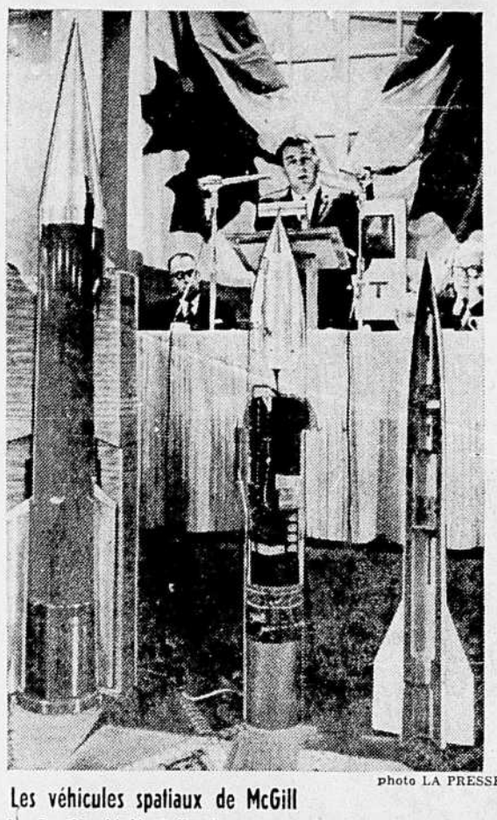


photo LA PRESSE

Les véhicules spatiaux de McGill

Le Dr Gerald V. Bull, directeur de l'Institut de recherches spatiales de l'université McGill durant sa causerie au Canadian Club. En avant de lui, trois modèles de véhicules spatiaux conçus par lui et son équipe, de gauche à droite : la Martlet 4 (en construction) la Martlet 3C, avec fusée, au stade expérimental, et la Martlet 2C sans fusée, lourde de 200 livres, opérationnelle.

Craintes pour l'avenir du programme de recherches spatiales de l'université McGill

par André Luchaire

"Il est regrettable que certains dirigeants canadiens soient à ce point sujets au complexe d'infériorité technique et scientifique vis-à-vis des Américains, car à cause de ce complexe nous devrons peut-être, avant quelques années, leur céder notre participation au projet HARP, qui, du point de vue des conceptions est authentiquement canadien".

C'est ce qu'a déclaré aux journalistes, à l'issue de sa causerie au Canadian Club de Montréal, sous la présidence de M. Paul Vaillancourt Jr. M. Gerald V. Bull, directeur du département de Recherches spatiales à l'université McGill qui a par ailleurs exposé l'état actuel des recherches et expériences dans le domaine spatial et le sens de l'effort entrepris par le personnel du département (installé, on le sait, depuis quelque temps en face du campus, dans l'ancien édifice de l'Anglin Norcross). Effort connu sous le nom de "HARP" c'est-à-dire "High Altitude Research Programm".

M. Bull a exposé les quatre phases du travail débuté en 1959 : développement de la technique de lancement — développement des types de véhicules adaptés aux buts spécifiques de l'entreprise — emplois scientifiques actuels (en particulier les lancements de mars dernier aux Barbades) et les applications spéciales prévues.

Il a souligné que les essais actuels serviraient à déterminer ce que le Canada pourrait réellement réaliser dans le domaine spatial et que d'ores et déjà on pouvait assumer que l'utilisation scientifique du matériel mis en oeuvre justifiait les efforts entrepris.

Il s'agit jusqu'à présent de véhicules spatiaux de l'ordre de 500 à 600 lb, suffisants pour étudier par exemple les conditions atmosphériques dans une zone de 50 à 100 milles de hauteur.

Tous les véhicules lancés l'ont été par canon de 16 pouces 4, les premiers sans fusée, les plus récents avec fusée.

L'avantage du lancement par canon, c'est que ce dernier constitue en fin de compte un "premier étage" de fusée qui est récupérable, et qui procure une bien plus grande stabilité.

Le Centre de recherches spatiales de McGill dispose actuellement de deux canons de la Marine américaine de 16 pouces 4, l'un de 60 pieds de longueur totale (à usage de contrôle du comportement des fusées au sortir du canon) à Highwater, près du Lac Memphremagog, l'autre — dont la longueur a été presque doublée, au total de 111 pieds — aux Barbades, qui sert aux lancées inscrites au programme.

Il est à noter que le canon de Highwater ne sert qu'à des lancées horizontales (ou presque : 5 p.c.) tandis qu'aux Barbades les lancées ne peuvent être que verticales.

Mais des lancements d'essai ont eu lieu aussi à Yuma, Wallops Station, White Sands, ainsi qu'à Nicolet.

Depuis janvier 1963 ont été lancés 175 véhicules spatiaux les uns sans fusée (type Martlet 2 A, 2C, les autres avec fusées Martlet 3) — dont les modèles figuraient à la conférence du Dr Bull. On a atteint, avec les derniers véhicules une accélération de 20,000 "g" (accélération procurée par l'attraction terrestre.

Et surtout on a assisté à la création du premier centre universitaire canadien de recherches spatiales, si modeste soit-il encore.

Il n'a pas été question jusqu'à présent de préparer des mises en orbite.

Ottawa va-t-il laisser partir le HARP ?

En fait tout l'effort entrepris paraît actuellement subordonné, dans sa progression ultérieure, — en tant qu'effort canadien — à la manière dont sera assuré son financement, dans les années à venir, en particulier quand viendront à échéance les contrats passés avec la NASA.

Si l'on considère la structure actuelle du Centre, on s'aperçoit qu'il dépend, techniquement parlant, de trois autorités : le Comité de direction de l'Université McGill, un Comité international où sont représentés le Canada, les Etats-Unis et le gouvernement des Barbades, ainsi qu'un comité technique de l'Armée américaine. Mais c'est un secret de polichinelle que dans l'ensemble du projet, la part américaine, au niveau de la réalisation, est prépondérante.

On ne se cache pas que si le gouvernement canadien n'intervient pas de manière décisive, cette participation va devenir totale.

Et l'équipe canadienne réunie autour du Dr Bull n'aurait alors aucune raison de continuer au Canada ce qu'elle réaliserait avec plus de moyens aux Etats-Unis.

Mais, a souligné le Dr Bull au Canadian Club, la question du Projet HARP va devenir à brève échéance une "question canadienne". C'est à savoir si le Canada veut renoncer à se créer une recherche spatiale dans un secteur bien délimité ou va continuer, en se l'appropriant toujours davantage, l'effort déjà entrepris, qui a déjà donné des résultats appréciables, vu les moyens à disposition.

Intégration à l'école des enfants sourds

Une nouvelle méthode qui associe dans un même enseignement des enfants sourds et des enfants normaux a été essayée avec succès en Nouvelle-Zélande.

Des groupes de 6 à 8 enfants sourds, accompagnés de leur maître, se joignent pendant la moitié de la journée à une classe d'environ 30 enfants qui entendent normalement. Durant les classes de lecture, de mathématiques, de musique, de dessin, d'éducation physique, d'étude de la nature, les enfants sourds sont répartis parmi les autres, bien qu'ils ne fassent pas toujours nécessairement le même travail. Les matières qui demandent l'intervention d'un spécialiste, telles que l'expression par la parole ou l'étude de la langue, sont enseignées dans une petite pièce contiguë à la salle de classe.

Dans un récent article du "Times Educational Supplement", M. D.M.C. Dale, professeur à l'Institut pédagogique de l'Université de Londres, souligne que cette méthode présente de nombreux avantages. Elle permet aux enfants sourds de continuer à vivre dans leur famille, au lieu d'être internes dans des écoles spéciales; au contact d'enfants normaux du même âge, ils acquièrent plus de maturité sociale, et apprennent plus facilement à parler. Par ailleurs, cette méthode d'éducation est peu coûteuse. En tout cas, elle recueille les suffrages unanimes des enseignants et des parents néo-zélandais.

(Informations UNESCO)

La cathédrale de Milan en miniature

Un citoyen de Chicago a consacré douze ans à la construction d'une réplique, haute de six pieds, de la cathédrale de Milan. Il l'a édifiée avec 1,000,000 d'allumettes et de cure-dents.

Le Canada et la France s'apprêtent à intensifier leur collaboration

PARIS, (PC) — Le Canada et la France ont convenu d'intensifier leur coopération dans le domaine de la production des armes et dans celui de l'espace.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a fait part de cette entente après un déjeuner pris en compagnie de M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères.

Nous avons constaté également, a ajouté M. Martin, qu'il était possible de coopérer dans le domaine spatial. Les deux pays, a-t-il dit, ont l'intention de s'échanger des hommes de science et d'autres personnes. Deux Canadiens sont déjà en France pour étudier les développements français dans le domaine spatial.

Ces accords s'ajoutent à l'entente culturelle signée le 17 novembre dernier, entente qui prévoit que chaque province pourra signer des accords déterminés avec la France. Chose que le Québec a déjà faite.

M. Martin a précisé que le Canada a prévu un crédit de $1 million pour les échanges culturels avec la France, puis plus tard avec la Belgique et la Suisse. Le gouvernement fédéral désire encourager de tels échanges par l'entremise d'Ottawa ou par celle des administrations provinciales.

Le premier ministre Pearson a écrit à toutes les provinces pour leur dire qu'il lui tenait à coeur de faciliter des ententes avec la France dans le domaine culturel ou dans d'autres domaines, a conclu M. Martin.

Le Canada achète déjà de l'équipement militaire français, dont des mortiers, et la France songe à acheter des avions canadiens "CL-15", appelés "bombardiers à l'eau", appareils spécialisés pour combattre les feux de forêt.

M. Martin a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que le ministre du Commerce, M. C.M. Drury, était en France depuis déjà une semaine en vue de mettre au point le projet de production d'armement.

Kierans: le Québec jouit déjà d'un statut spécial

(P.B.-C.) — M. Eric Kierans, ministre de la Santé, a déclaré, au cours du débat-midi à l'université de Montréal qu'à son avis, le Québec possède déjà un statut particulier dans la Confédération canadienne. Il a bien précisé, cependant, qu'il donnait là l'opinion d'un économiste et d'un financier, parce qu'il n'est pas avocat ni constitutionnaliste.

"Si le Québec continue à se servir du "opting out" a expliqué M. Kierans, dans les domaines de la Santé, de la Voirie, de l'Education et du Bien-Etre, il possédera bientôt 76 pour cent de l'impôt sur les revenus des particuliers et plus de 50 pour cent de l'impôt sur les corporations. D'après moi, ça ressemble beaucoup à un statut spécial, ça !"

Quand le Québec aura obtenu cela, a dit le ministre, il restera à Ottawa la Défense, les Postes, etc., et un montant bien minime de l'impôt sur le revenu.

M. Kierans a dit que la semaine dernière ses collègues des autres provinces lui avaient demandé de signer un mémoire demandant une aide accrue d'Ottawa pour la construction d'hôpitaux. "Je n'ai pas voulu signer, même si nous en avons bien besoin, et le mémoire a été retiré. C'est une affaire qui relève du Cabinet de la province et si j'acceptais cette aide, je ne pourrais plus aller réclamer ensuite qu'Ottawa nous remette un peu plus de l'impôt sur le revenu des particuliers."

M. Kierans s'est dit d'accord avec le rapport qu'a remis un groupe de médecins au gouvernement réclamant des centres médicaux universitaires et des centres hospitaliers universitaires sur les campus de Laval et de Montréal. Mais, a-t-il expliqué, l'argent est un produit rare.

"Si nous construisions actuellement les centres médicaux et les hôpitaux universitaires, ainsi que toutes les bâtisses que réclament les hôpitaux (à Montréal, pour un total de $100 millions, et à Québec, pour un total de $51 millions), nous ferions un gaspillage inutile de nos capitaux.

"Avant de faire de telles dépenses, nous avons la responsabilité de trouver de l'argent et de faire un choix. Je ne dis pas cela pour temporiser, mais pour expliquer le ralentissement dans ce domaine. J'ai écrit aux hôpitaux pour leur demander d'attendre encore pour que nous sachions où nous nous en allons".

M. Kierans a dit qu'il est convaincu que chaque personne a le droit — ce n'est pas une charité — de recevoir des soins médicaux, mais qu'il est "sidéré" par le prix de l'outillage que cela réclame et des exigences humaines que cela signifie de la part des médecins.

Disparition du directeur médical de la NASA

ALBUQUERQUE, Nouveau Mexique. (UPI, PA) — Des appareils civils et militaires survolent aujourd'hui les montagnes enneigées du Colorado en vue de retrouver un avion porté manquant qui avait à son bord le Dr W. Randolph Lovelace, directeur de la médecine spatiale à l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace.

L'avion du Dr Lovelace a quitté la ville d'Aspen, au Colorado, dimanche dernier en route pour Albuquerque, au Nouveau Mexique.

Chelepine a obtenu un poste important

MOSCOU (UPI) — M. Alexandre N. Chelepine, un des membres de la "jeune garde" du Kremlin, a été nommé, au cours du récent remaniement des cadres dirigeants soviétiques, à un important poste dans la hiérarchie du parti communiste qui pourrait un jour le mener à la direction suprême du pays, déclarent aujourd'hui des sources dignes de foi à Moscou.

Ces sources ajoutent que M. Chelepine, longtemps considéré comme une des étoiles montantes dans la constellation politique soviétique, a assumé les fonctions de secrétaire du parti communiste pour les questions d'organisation et de personnel. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, M. Chelepine aura le pouvoir de nommer ou de limoger les fonctionnaires du parti communiste à travers l'Union soviétique. Or, indique-t-on, le parti communiste est le véritable pouvoir en ce pays.

MAL DE TÊTE *au milieu de l'après-midi?*

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous.

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!

ASPIRIN — Bayer — Véritable — SOULAGEMENT RAPIDE — MAUX DE TÊTE RHUMES

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Une femme comme la vôtre, on voudrait lui faire des tas de cadeaux.



Appelez le REINE ELIZABETH et réservez-lui les Fêtes dont elle a toujours rêvé.

Durant les Fêtes, vous ne voulez ni entreprendre un long voyage, ni être trop loin de la maison ou du bureau. Mais une escapade de quelques jours, loin de la routine, ça ne vous plairait pas?

Oui? Alors, c'est le moment! Car, cette année, pour la première fois, le Reine Elizabeth offre un plan spécial aux amateurs d'escapades. De 2 à 23 jours durant, du 17 décembre au 9 janvier, vous pouvez jouir, au tarif spécial "tout-compris", du confort le plus douillet, et de la vie la plus luxueuse.

TARIF D'AUBAINE. Le tarif exceptionnel de $15 par jour par personne (chambre à deux) comprend le stationnement de votre voiture, la chambre (et sa vue panoramique), et *trois repas par jour*. Les enfants de moins de 14 ans sont admis au demi-tarif, logés dans une chambre à part ou dans la vôtre. Les services de gardiennes d'enfants sont disponibles à bon compte.

Pour vos repas, la pléiade de restaurants du Reine Elizabeth et de la Place Ville-Marie est à votre disposition. Il y a en tout 17 bars, cafés et restaurants; aucun autre hôtel au monde n'en compte autant. La Salle Bonaventure, par exemple, vous offre un spectacle et de la danse. Le Beaver Club est bien connu. Le Panorama et Altitude 737 sont chacun au sommet d'un gratte-ciel. Le Carignan vous invite à manger aux chandelles; au Stampede, vous trouvez les meilleures grillades; au Bluenose Inn les meilleurs fruits de mer.

Sans même mettre le nez dehors, vous pouvez butiner dans plus de 60 boutiques fascinantes. Les grands magasins à rayon sont à deux minutes de marche, de même que les théâtres, les galeries d'art, les meilleurs cabarets.

Au Reine Elizabeth, tout le monde, même les Montréalais, redécouvrira que Montréal est une des villes les plus captivantes en Amérique du Nord. Et que Noël est le plus beau moment de l'année. Appelez le Reine Elizabeth. Nous vous prions de vous hâter, surtout si vous entendez nous visiter durant la fin de semaine de Noël ou celle du Premier de l'An.

Appelez 861-3511, et demandez M. Carraro ou M. Schouten.

P.S. Vous vous dites que ce séjour tout-compris ferait un cadeau merveilleux? Eh bien, nous aussi! Nous ferons la réservation au nom que vous nous indiquerez, et nous vous fournirons un certificat de cadeau!

LE REINE ELIZABETH

UN HÔTEL DU CN ADMINISTRÉ PAR HILTON OF CANADA



Téléphoto PA

Un bouchon dangereux

De la grosseur de ceux qui ferment les tubes de dentifrice, ce bouchon, d'une valeur de deux cents, a été découvert dans un conduit de carburant de la fusée "Titan-2" qui, dimanche, n'a pas réussi à quitter le sol pour mettre sur orbite le navire spatial "Gemini-6" piloté par Walter Schirra et Thomas Stafford. Même si une connexion électrique ne s'était pas débranchée, ce qui fut la cause première du lancement raté, la fusée n'aurait pas réussi à lancer sa charge, le bouchon bloquant une des canalisations de carburant. Toutefois, les moteurs auraient peut-être développé assez de puissance pour faire basculer la fusée, ce qui aurait, sans aucun doute, provoqué une énorme explosion.

"Gemini-6": le deuxième échec est dû à une "erreur humaine"

CAP KENNEDY. (AFP, UPI,PA) — L'enquête de la NASA sur l'échec du lancement de "Gemini-6" dimanche matin a révélé qu'un bouchon de plastique, ayant exactement l'apparence et les dimensions d'un bouchon de tube de dentifrice, avait été laissé par inadvertance, obstruant une canalisation vitale de carburant de "Gemini-6".

Le bouchon aurait dû être enlevé à l'usine où a été construite la fusée et deux inspecteurs de cette firme avaient apposé leur signature sur la feuille de vérification attestant que toutes les précautions voulues avaient été prises. Le bouchon obstruait une canalisation aboutissant au générateur qui fournit le courant électrique actionnant les pompes à carburant. Les dirigeants de la NASA ont laissé entendre que la firme "Martin Co.", de Baltimore, perdrait un boni de $15,000 à cause de cet échec. Ils ont ajouté que l'enquête s'étendrait sur la possibilité d'un acte de sabotage.

Pendant ce temps, les pilotes Frank Borman et James Lovell poursuivent leur vol à bord de la capsule "Gemini-7" et ont entrepris aujourd'hui la 10e journée de leur voyage qui devrait se terminer samedi prochain.

Tôt ce matin, ils entreprenaient leur 147e orbite. Alors que "Gemini-7" survolait Carnarvon, en Australie, les spectateurs qui suivaient leurs évolutions dans le ciel ont eu une peur bleue. En effet, il a semblé à un certain moment que la capsule spatiale entrerait en collision avec le satellite "Echo-1" lancé il y a cinq ans. A l'oeil nu, les spectateurs ont cru la collision inévitable alors que les deux engins convergeaient l'un vers l'autre. Toutefois, un porte-parole a déclaré à Colorado Springs que "Gemini" et "Echo-1" voyageaient sur des orbites séparées par 434 milles.

A leur réveil ce matin, Borman et Lovell se sont plaints de démangeaisons et ont révélé qu'ils commencent à "trouver le temps long".

Un peu courbaturés, les deux cosmonautes se sont plaints aussi, d'un ton enjoué, de la nourriture. Lovell a dit que le "poulet avec sauce" qu'il était en train de manger devrait s'appeler plutôt "sauce avec poulet".

Le directeur du vol, M. Christopher Kraft, a annoncé hier que le rendez-vous de "Gemini-6" et de "Gemini-7" se fera au nord de Guam, au-dessus des Mariannes, si le premier véhicule part demain à l'heure prévue, soit à 8 h. 37 du matin. Si le lancement était retardé à 10 h. 12 a.m., le rendez-vous se ferait dans le ciel des Philippines, au nord-est de Luzon.

Les quatre cosmonautes graviteront à 17,500 milles à l'heure, en formation, pendant plusieurs heures. En principe, "Gemini-6" ne doit pas rester plus de 48 heures dans le cosmos et son retour sur terre est prévu pour jeudi matin.

A bord de "Gemini-7" un magnétophone est tombé en panne, et rien, pas même les coups de poings que les astronautes lui ont assénés, n'a pu le remettre en marche.



PROTÉGEZ-VOUS CONTRE

LES MALADIES DU POUMON



ACHETEZ DES TIMBRES DE NOËL

s.v.p. adressez votre souscription à :

ASSOCIATION ANTITUBERCULEUSE DE LA REGION DE MONTREAL

a/s Compagnie de Fiducie Nord-Amérique — (Contrôleur es souscriptions)
41e plancher nord — Place Ville-Marie, Montréal

tél.: 842-9966 et 878-9251

Les USA demandent à leurs alliés d'aider le Vietnam

PARIS. (AFP, UPI) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, a exhorté aujourd'hui les alliés des Etats-Unis au sein de l'OTAN à accroitre leur aide au Sud-Vietnam, particulièrement dans les domaines non militaires.

Dans un discours à la conférence ministérielle de l'OTAN, le secrétaire d'Etat américain a souligné que son pays est profondément engagé dans le conflit vietnamien. M. Rusk aurait laissé clairement entendre que le Vietnam constitue actuellement la principale préoccupation des Etats-Unis.

Il a alors lancé un appel à la compréhension des pays membres de l'OTAN en soulignant qu'ils doivent se rendre compte que leur intérêt national propre est directement ou indirectement engagé dans cette affaire et en tirer les conclusions.

Selon les milieux proches de la conférence, les Etats-Unis proposeront vraisemblablement le renforcement de la force mobile de l'OTAN chargée de faire face aux guerres locales. Le rôle principal de cette force, connue officiellement sous le nom de force mobile alliée pour l'Europe, est de décourager les actions locales hostiles sur les flancs septentrional et méridional de l'Alliance atlantique allant de la Norvège à la Turquie. Les pays dont les troupes font partie de cette force sont les suivants : le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas.

M. Rusk a demandé aux alliés des Etats-Unis de dépêcher au Sud-Vietnam des hôpitaux, des ambulances, des fournitures médicales, des ingénieurs et des instituteurs.

Il ressort en outre de l'exposé de M. Rusk que d'une part il n'y a à l'heure actuelle aucune possibilité d'amener le Nord-Vietnam à la table de négociation, et d'autre part qu'il était impossible que les Etats-Unis permettent aux communistes de remporter une victoire au Vietnam.

De son côté, sir Paul Gore Booth, sous-secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office, a fait part au conseil ministériel des impressions que M. Michael Stewart a tirées de son récent voyage en Union soviétique.

La position des dirigeants soviétiques, a-t-il souligné, indique un raidissement de Moscou, notamment en ce qui concerne les problèmes du Vietnam et de l'Allemagne, ce dernier considéré sous l'angle du réarmement nucléaire.

M. Denis Healey, ministre de la Défense de Grande-Bretagne, a demandé aux pays de l'OTAN de ne pas affaiblir la cohésion politique de l'organisme en cherchant à régler des problèmes aussi impopulaires à l'intérieur de l'Alliance que dans les pays de l'Est.

Washington nie rechercher des liens plus étroits avec Pékin

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a démenti aujourd'hui les informations de presse en provenance de Varsovie selon lesquelles les Etats-Unis chercheraient actuellement à poursuivre leurs contacts avec la Chine communiste à un niveau plus élevé que celui des ambassadeurs des deux pays qui se réunissent périodiquement dans la capitale polonaise.

Selon ces informations, le secrétaire d'état américain, M. Dean Rusk, se serait entretenu de ce souhait avec le nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Pologne M. John Gronouski.

M. Pearson est disposé à assister à une réunion du Commonwealth sur la Rhodésie

OTTAWA. (PC-UPI-AFP) — Dans un communiqué à la presse hier, le premier ministre Lester B. Pearson a annoncé qu'il serait prêt à assister à une réunion des dirigeants des pays du Commonwealth au sujet de la Rhodésie.

Ce communiqué faisait suite à une proposition faite en ce sens par sir Abubakar Tafawa, Balawa, premier ministre de la Nigéria.

Ce dernier, reconnu comme un homme modéré, a suggéré que la réunion ait lieu à Lagos, capitale de son pays, le 10 janvier prochain.

Le premier ministre Pearson croit qu'une telle rencontre aiderait à diminuer la tension créée par la crise rhodésienne et qu'un échange de vues aiderait également à réduire les possibilités de mésentente au sein des pays du Commonwealth.

Le Canada tente d'éviter à tout prix une rupture parmi les pays du Commonwealth. C'est pourquoi M. Martin, ministre des Affaires extérieures, a demandé aux pays africains, membres du Commonwealth, de ne pas respecter les termes de la résolution qu'ils ont adoptée lors de la dernière réunion de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) et qui prévoit une rupture avec Londres le 15 décembre si la Grande-Bretagne ne réussit pas à mater le gouvernement rhodésien.

M. Martin a réitéré hier, à Paris, l'acceptation du gouvernement canadien de participer à une rencontre à Lagos. Il a, par ailleurs, déclaré ignorer l'existence d'une requête demandant que des membres de la Gendarmerie fédérale (RCMP) soient chargés de patrouiller l'important barrage Kariba qui enjambe la frontière entre la Rhodésie et la Zambie.

De son côté, le premier ministre britannique Harold Wilson a déclaré hier qu'il avait l'intention de dire cette semaine au Conseil de sécurité des Nations unies comment se déroule la campagne de Londres visant à renverser le régime rhodésien de M. Ian Smith.

Soubandrio n'est plus l'adjoint de Soukarno

DJAKARTA. (PA, Reuter) — Le président Soukarno d'Indonésie a confirmé M. Soubandrio dans son poste de commandant suprême adjoint du commandement suprême des opérations (Koti), l'organisme exécutif suprême en Indonésie. Selon toutes les apparences, M. Soubandrio conserve le portefeuille des Affaires étrangères.

M. Soukarno est le commandant suprême de "Koti". Le président indonésien a nommé trois nouveaux commandants suprêmes adjoints : le général Abdul Haris Nasution, ministre de la Défense; le sultan Hamengku Buwono IX, et M. Roeslan Abdulgani, ministre des Relations publiques.

Ce remaniement au sein du commandement suprême des opérations fait suite à l'annonce d'une réforme monétaire.

Les commerçants ont fermé leurs boutiques aujourd'hui et une certaine panique a éclaté par suite de l'annonce des nouvelles mesures économiques.



Certains grands sherries sont faits avec les pieds;

pour l'Emu, on se sert de la tête!

Les vieilles traditions de foulage à l'européenne sont pour le moins pittoresques. Et puis, c'est une façon comme une autre de se rafraîchir!

Nous, en Australie, nous ne sommes pas aux pieds de la tradition. Nos raisins, nous les foulons dans des presses en acier inoxydable. Et toutes les autres opérations : cuvage, mélange, vieillissement, se font de façon aussi moderne et scientifique.

Nos raisins nous donnent raison, en nous donnant un grand sherry, d'une saveur et d'un arôme uniques, qui compte parmi les meilleurs au monde. Et son prix est un autre de ses charmes : à cause de l'entente commerciale du Commonwealth, il se vend un dollar de moins la bouteille que les sherries européens. (Un dollar et quelques cents pour être exact.)

Les sherries Emu, Medium, Cream et Dryad nous donnent raison de nous servir de notre tête ; les adopter, c'est vous servir de la vôtre!

Les vins australiens EMU

Woodhouse a le cadeau pratique qui ravira papa ou maman durant de nombreuses années. A ces prix, n'attendez pas!

Livraison assurée pour Noël!

ENSEMBLE de CAMERA "ZOOM" COMPLET

...Caméra avec oeil électrique et projecteur



Projecteur "Richmond 800" avec lentille "zoom" et étui encastrant.

Poignée pistolet pour des prises de vues stables.

En SPECIAL à 199.95

ECRAN à surface vitrée sur trépied 30" x 40"

Barre d'éclairage pour le cinéma à l'intérieur.

Colleuse à sec pour vos pellicules

Un rouleau de 50 pieds de film coloré Dynachrome gratuit!

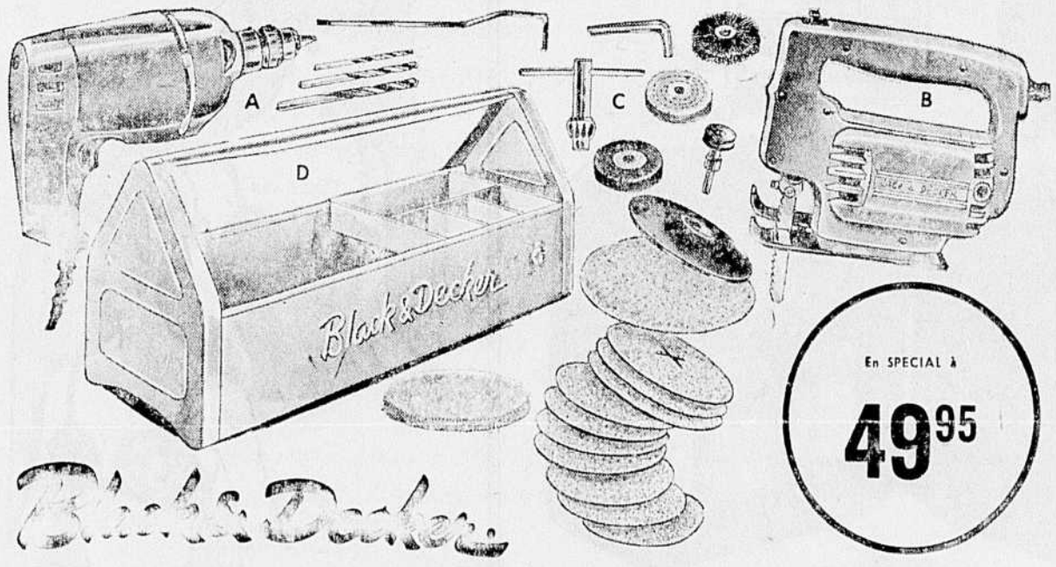
Une pellicule animée en couleurs de 50 pieds.

Sac d'accessoires avec bandoulière et fermeture-éclair.

Une aubaine incomparable! Un ensemble complet pour faire du cinéma de tous les événements importants de votre famille — tout ce dont vous avez besoin pour faire des films à bas prix! Objectif F.1.8 avec posemètre automatique. Vous visez et pressez simplement la gâchette et vous réalisez du cinéma en couleurs brillantes. Livret instructif fourni.

PAS DE DEPOT...JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

Nous finançons notre crédit! Taxe de vente payable à l'achat



Black & Decker

En SPECIAL à 49.95

ATELIER A DOMICILE, 33 MORCEAUX — 2 OUTILS MOTORISES

A — Perceuse ¼", ne pèse que 3¾ lb, tourne à 2,250 r.p.m., B — Scie à chantourner, ne pèse que 3¾ lb, profondeur de coupe maximum ¾", 3,000 t.p.m. C — Mandrin avec clef, arbre porte-roue, 5 mèches, mélange-peinture. Coussinet de renfort en caoutchouc. Douze disques de sablage. Brosse métallique, calotte et disque de polissage en coton, meule, clef et 6 lames pour la scie à découper, (4 pour le bois et 2 pour le métal) D — Boîte à outils en acier avec plateau amovible. Dimensions : 18" x 6" x 8¼" de haut.

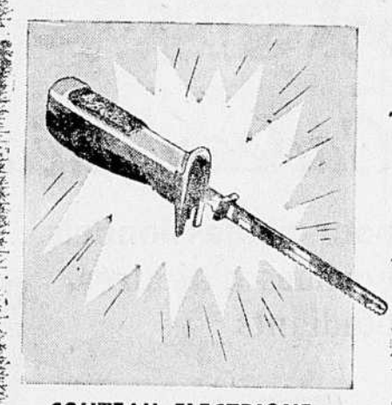
MONTRES "ELGIN"

39.95 CHACUNE



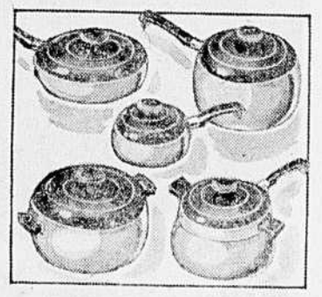
UN CADEAU QUI DURERA LONGTEMPS

HOMMES — Boîte à l'épreuve de la poussière et de l'eau, 17 pierres. Ressort incassable. DAMES — Mouvement 17 pierres à l'épreuve des chocs. Or plaqué au blanc. Ressort incassable.



COUTEAU ELECTRIQUE

franchant dentelé en acier inoxydable. Moteur puissant. Fil détachable. En SPECIAL à 18.95



BATTERIE DE 5 MCX

En aluminium dans le cuivre ou turquoise. Poêlon, 1 pinte et 3 pintes, casserole, 5 pintes. Rôtisserie et couvercle. Bain-marie, 2 pintes, casserole, 1½ pinte. En SPECIAL à 39.95



SECHOIR A CHEVEUX

Marque Westinghouse! Capuchon ajustable. Parfumeur à même. Commutateur à 2 degrés de chaleur. En SPECIAL à 24.95

Woodhouse

l'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement!

915 est, rue STE-CATHERINE

TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES

EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE

CHOMEDEY
1180 Boul. LABELLE
Tél. 683-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES

3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343	43, rue GREEN (St-Lambert) Tel. 671-7270-9	2322 est, rue BELANGER (près Iberville) Tel. 725-2471-2	3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tel. 527-9251-2

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

Samedi, jusqu'à 6 h.

AU FIL DES SPORTS



par André Trudelle

Béliveau devrait être choisi sur la 1ère équipe d'étoiles

Ce sera très bientôt le temps de choisir les membres desd eux équipes d'étoiles de la mi-saison; il est à souhaiter que les connaisseurs et les autres qui seront appelés à voter opteront d'emblée pour Jean Béliveau au centre.

Nous n'avons pas toujours suivi le Canadien régulièrement à l'extérieur cette année, mais dans toutes les joutes que nous avons vues (15 sur 22) Jean n'a pas connu une seule mauvaise partie. Et c'est en le voyant à l'oeuvre qu'on peut constater que la production d'un joueur en buts et passes ne correspond pas toujours à son véritable rendement. C'est Punch Imlach qui disait au début de la saison, parlant du choix des étoiles: "Je ne comprends pas qu'on ait pu préférer Mikita à Béliveau." (En 64-65). Si j'ai à me prononcer, mon premier vote ira à Béliveau, mon second à Mikita et mon troisième à Ullman.

L'équipe nationale devrait jouir d'une plus grande publicité

Quand il est question de hockey, la plupart des amateurs ne peuvent comprendre qu'une équipe soit bonne si elle ne réunit pas des noms connus. Il en est ainsi de l'équipe nationale du Canada, qui, pourtant, en 17 joutes hors concours et préparatoires aux matches contre les Russes, n'a pas subi une seule défaite.

Il est bizarre de constater que les journaux n'aient accordé à cette équipe nationale qu'une importance réduite au minimum. Ce qui nous permet de constater une fois de plus que ce qui est amateur, même à l'échelle nationale ne nous intéresse guère.

On veut conserver notre présumée suprématie du hockey, mais le mouvement entrepris par la CAHA pour la reconquérir nous laisse indifférents. Notre équipe nationale a pourtant battu les Blades de Los Angeles, les Braves de St-Louis, les Rangers de Minnesota, de la ligue de l'Ouest ou de la ligue Centrale.

Elie Cusson, le père de Jean Cusson, membre de l'équipe, s'est rendu à Winnipeg par autobus, il y a environ trois semaines, voir l'équipe à l'oeuvre. Il nous a fait parvenir quelques coupures de journaux qui nous ont permis de voir qu'à Winnipeg, les journaux de l'endroit avaient fait, eux, exception à la règle.

Marcel Desjardins, dans sa chronique quotidienne "Entre-Nous" a souvent fait allusion au travail du R.P. Bauer et à son équipe nationale. A lire les notes que nous a fait parvenir M. Cusson, nous avons appris que l'instructeur Jack MacLeod avait été atteint de poliomyélite dans sa jeunesse, et qu'il lui avait fallu un courage exceptionnel pour non seulement réussir au hockey, mais atteindre la ligue Nationale.

Nous avons aussi appris que toutes les parties du Canada étaient représentées dans cette équipe d'étudiants qui se sont entraînés à Winnipeg. Le plus âgé du groupe n'a que 25 ans. George Faulkner, un joueur de défense, représente les Maritimes; Raymond Cadieux, blessé, et Jean Cusson sont du Québec; Barry MacKenzie, Paul Conlin et Terry O'Malley, de l'Ontario; Wayne Stephenson, le gardien de buts qui appartient aux Bruins de Boston, et John Russell, sont du Manitoba; Marshall Johnston, Fran Huck, (qui appartient au Canadien), Gary Begg, Morris Mott et Ted Hargreaves, de la Saskatchewan; Roger Bourbonnais, de l'Alberta et Al McLean de la Colombie-Britannique.

Deux autres points nous ont été soulignés par les coupures du "Winnipeg Tribune." D'abord que les équipes de la ligue Nationale, le Canadien inclus, ne s'étaient pas trop forcés pour aider la cause de l'équipe nationale, en refusant de les rencontrer, par exemple. Ensuite, selon les journalistes de Winnipeg, le seul reproche que l'on puisse adresser à l'équipe nationale, est l'absence d'un leader, un Doug Harvey ou un Gordie Howe qui puisse transformer un club quand tout semble perdu. L'équipe nationale du Canada sera au Forum le 4 février, alors qu'elle rencontrera les Carabins de l'Université de Montréal, qu'elle devrait battre facilement.



Encouragement aux jeunes joueurs de hockey

Le poste de LA PRESSE commandite cette année une équipe de catégorie "mites" de l'Association sportive St-Mathieu. Lors de la joute de dimanche dernier au centre Paul-Sauvé, ROGER TURCOTTE, directeur des sports à CKAC, mettait la rondelle au jeu, en présence de MM. MARCEL LABELLE, publicitaire de CKAC, et GINO FUCCO, président de l'Association sportive St-Mathieu. L'équipe de CKAC dirigée par Claude Marcotte n'a pas encore subi la défaite cette saison.

Transaction de six joueurs dans la ligue Montréal jr

Les Zéniths de Verdun, de la ligue de hockey Montréal junior, ont cédé quatre joueurs au Ste-Claire, hier, afin d'obtenir le robuste joueur de défense Gilles Wilscam, du Collège Roussin. Auparavant, le Roussin avait échangé Wilscam au Ste-Claire en retour du défenseur Serge Riopelle.

"Nous sommes très heureux d'avoir obtenu Wilscam qui nous aidera beaucoup à la ligne bleue. De plus, nous venons, enfin, d'obtenir une patinoire où nos joueurs pourront s'exercer entre les parties. A Verdun, il nous était impossible d'avoir accès à la patinoire afin d'y présenter des exercices. A compter du 23 décembre, toutefois, nous aurons accès à la patinoire du Pointe St-Charles.

"Wilscam est le deuxième nouveau venu dans nos rangs. En fin de semaine, nous avons obtenu Dave McCarthy, des Flyers de West Island. L'an dernier, McCarthy s'est aligné avec les Maple Leafs de Verdun et il devrait nous être très utile. Soyez sans crainte, nous n'avons certes pas dit notre dernier mot dans la course au championnat", a déclaré le président des Zéniths, Edouard Giroux.

Par ailleurs, le Ste-Claire devrait maintenant présenter une équipe mieux équilibrée, surtout à la défensive. Des quatre joueurs obtenus du Verdun, Laflamme, Defoy et Lefebvre sont des défenseurs tandis que Lavergne est un solide ailier gauche.

Enfin, le Roussin a effectué un autre changement. Pierre Lamontagne et Roland Lefebvre ne s'alignent plus avec l'équipe tandis que André Ste-Marie, un ailier du Roussin junior 'C' fera ses débuts avec la franchise de la ligue Montréal junior.

MIAMI (UPI) — De 1932 à 1965, la piste Hialeah a rapporté en taxes au fisc américain la jolie somme de $121,771,303.

d'un SPORT à l'autre

L'instructeur de football du Texas, **Darrell Royal**, a refusé une offre alléchante de l'Université d'Oklahoma pour diriger l'équipe de son Alma Mater . . . le réputé quart-arrière **Charley Johnson**, des Cardinaux de St-Louis, sera opéré pour corriger une séparation de l'épaule subie dans la joute de samedi dernier à à Dallas . . . à Rome, un jeune joueur de soccer, **Giovanni Vazelli**, 16 ans, a été blessé mortellement en venant en collision avec un autre joueur, à Modena, dans un tournoi provincial amateur . . . **Bruno Mora**, un ailier droit au soccer avec le club de Milan, a subi une double fracture de la jambe dans un match de championnat.



Barrell Royal

Les Mets de New York ont annoncé la nomination de **Danny Menendez** au poste de gérant général de leur club-ferme de Jacksonville, dans la ligue Internationale . . . **Paul Richards**, démis de ses fonctions de gérant général des Astros de Houston, a déclaré récemment qu'il n'avait aucun projet immédiat, mais un de ses intimes a dit qu'il serait bientôt de retour dans le baseball.



Paul Richards

La championne de tennis de Wimbledon, **Margaret Smith**, d'Australie, a annoncé hier qu'elle projetait d'abandonner les compétitions dans deux ans, disant qu'elle avait perdu son enthousiasme pour le tennis de compétition . . . **Billy Casper** a été nommé gagnant du trophée Vardon en 1965 pour sa basse moyenne de 70.586 trous pour 18 trous durant les 111 rondes de golf de compétition de la PGA en '65 . . . le nageur américain **Don Schollander**, éloigné des piscine durant l'année 1965 à cause d'une monocucléose dont il fut victime, reprendrait les compétitions au début de l'année 1966 . . . le golfeur professionnel **Claude King** a été suspendu pour 30 jours et s'est vu imposer une amende de $150 pour avoir enfreint un règlement de la PGA dans l'omnium de golf de Portland.



Billy Casper

Le flanqueur **Paul Warfield** a été blessé en jouant contre les Rams de Los Angeles et manquera la joute de dimanche avec les Cardinaux de St-Louis . . . l'instructeur de football **Bud Grant** a dû payer une amende de $10 et les frais après s'être reconnu coupable d'avoir gardé des chiens jappards, contrairement à un règlement municipal contre le bruit, dans la riche banlieue de Tuxedo.

Stanky, à Chicago

CHICAGO. (AP) — Eddie Stanky, ancienne étoile du baseball majeur, a été nommé, ce matin, gérant des White Sox de Chicago, succédant à Al Lopez. Stanky, qui est âgé de 48 ans, a conclu une entente de trois ans, à raison d'un traitement annuel de $40,000. Le nouveau pilote des White Sox a dû abandonner son poste de "coach" des Mets de New York de la ligue Nationale.

Stanky a déjà piloté une équipe majeure, soit les Cardinaux de Saint-Louis, en 1952, 1953 et 1954. Les deux premières années, ses équipes se sont classées au troisième rang et la troisième année, en sixième place.

Lopez, pour sa part, a été promu au poste de vice-président des White Sox.





Vous connaissez la supériorité de l'acier inoxydable pour assurer un bon rasage.

Il est donc tout à fait logique, n'est-ce pas, d'acheter le seul rasoir sans fil, à tête rasante en acier inoxydable?

Le nouveau Schick sans fil.

Vous obtiendrez un rasage plus à fleur de peau et plus rapide qu'avec tout autre rasoir électrique.

Notre tête rasante en acier inoxydable a une coupe plus tranchante à l'origine—et elle conserve plus longtemps son tranchant: elle rase en profondeur, jusqu'à la base même de la barbe.

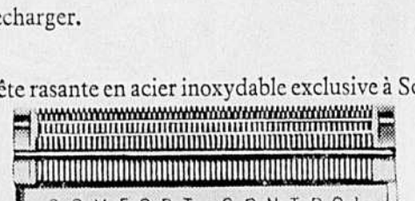
Le nouveau Schick sans fil vous procure un rasage plus rapide et plus à fleur de peau. Et il le fait *plus longtemps* que tout autre rasoir électrique.

Vous pouvez *sentir* la différence quand vous vous rasez.

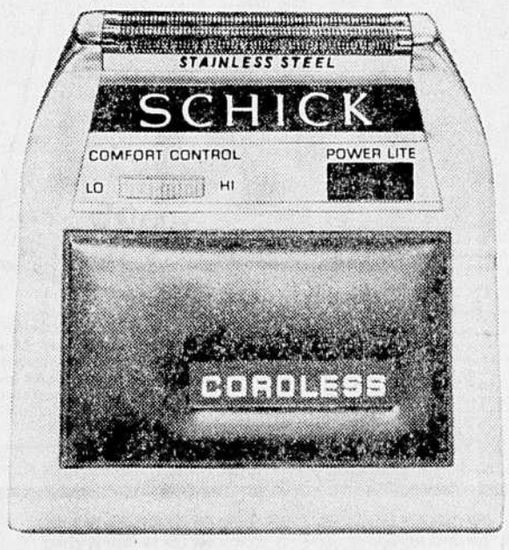
Le nouveau Schick sans fil est le rasoir rechargeable le plus léger qui soit. (Vous avouerez que 9½ oz, c'est *vraiment* léger.)

Un nécessaire Globetrotter est disponible pour vous permettre de recharger votre Schick sans fil n'importe où dans le monde. Un indicateur "Powerlite" sur le rasoir vous signale *quand* il faut le recharger.

La tête rasante en acier inoxydable exclusive à Schick.



Tondeuse sur le bord pour les favoris.



Il a une tondeuse, sur le bord, pour les favoris. Une barre de contrôle du confort, qui permet de régler la tête rasante pour convenir à votre barbe.

Et parce qu'il est sans fil, vous pouvez l'utiliser n'importe où.

Enfin, après avoir fait du nouveau Schick sans fil le meilleur rasoir électrique sur le marché, nous avons voulu qu'il soit le plus *élégant*.

Regardez-le bien, vous verrez le résultat.

SCHICK ELECTRIC

Schick—pour un rasage à l'acier inoxydable!



MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1800	Abitibi	10¾	10½	10½
—	Algoma	60	59½	—
550	Alliance	7	6¾	7
760	Alumi	31¼	30⅞	31
350	Al 4¼ Pr	39	39	39
—	Alcan 1 Pr	21⅜	21⅜	—
—	Alcan 2 Pr	45¾	45¾	—
—	Anglo CP	9	9	—
—	Angl CP Pr	23	23	—
70	AngT 4½ pr	41	41	41
—	AngT 290 pr	53½	53	—
1200	Argus	20	20	20
1400	ArgC Pr	12⅝	12½	12⅝
—	Asbestos	23½	23½	—
600	Atl Sug	24½	23	24½
—	Atl Sug A	21⅝	21⅝	—
—	Bq d'Eparg	16¾	16¾	—
35	Bq CN	66	66	66
265	Bq ImpC	63¾	63⅜	63⅜
390	Bq Mont	60¾	60½	60½
—	Bq N E	71¾	71¾	—
—	Bq PC	49	48½	—
380	Bq Roy	71	70¾	70¾
250	Bq Tor D	60	60	60
—	Bathurst P	21	23½	—
—	Bath wts	975	970	—
—	Bath P A	54¾	54¾	—
952	Bell Phone	56¾	56⅜	56⅝
—	Bowater	7⅜	7	—
9356	Brazil	9⅛	8¾	9⅛
25	BA Bk Not	70	70	70
360	BA Oil	29⅛	29¼	29⅛
700	BC Forest	23	23	23
—	BC Phone	69	69	—
1100	Brinco	6½	6⅜	6¾
100	Cae	12¾	12¼	12¼
—	Cal Pow	26¾	26⅝	—
—	Can Cem	43¾	43⅜	—
—	Can Cem P	27	27	—
—	CD Sugar	23	23	—
100	Can Iron	62	62	62
—	Can Malt	22	22	—
100	C Pack B	85¼	86¼	85¼
350	CSL	37¼	37	37¼
—	CSL Pr	6¼	6¼	6¼
1065	C Brew	7½	7½	7½
—	C Brew (A)	43	42	—
—	C Brew B	50¾	50¾	50¾
250	C B Alum A	16	157	—
—	C Chem w	690	575	—
—	C Fndnt	16	16	—
—	CIL	20⅞	20¾	—
—	CIL Pr	291	281	—
205	CI Pow	28½	28½	28½
300	C Marconi	7	7	7
3245	CPR	67¾	67	67¼
—	CPR 4% Pr	9¼	9¼	—
125	C Pfina	11⅜	11⅜	11⅜
—	C Refract	18	17¾	—
—	Cdn Tire A	56	56	—
—	C Vickers	19	19	—
—	Central Del	10⅞	10½	—
375	Chemcell	14	13¾	13⅞
350	Chem 1.75	37	37	37
—	Chrysler	57½	57½	—
300	Coghlin	14	13¾	14
—	Col Cell	7¼	7	—
—	Col Cell	24¼	24¼	—
900	Cons MS	49	48¾	49
275	Cons Paper	38¾	38½	38¾
250	Consu Text	21½	21½	21½
250	Consu Glass	12	12	12
—	Corby A	21	21	—
—	Coronation	265	260	—
—	Créd Fonc	68	68	—
75	Cr Zell	25¼	25¼	25¼
—	Crush Int	14	13½	—
—	Dale-Ross A	9¾	9½	—
—	Denison	37¼	36	—
325	Dist Seag	37½	37⅜	37½
100	D Bridge	28¾	28½	28¾
—	Do Fasco	26⅜	26½	—
650	D Glass	14½	14½	14½
—	D Glass pr	17	17	—
100	D Lime	230	230	230
—	Dosco	14⅜	14⅜	—
—	D Stores	25	24¾	—
1025	Domtar	17¾	17⅝	17¾
—	Domtar pr	20⅝	20½	—
270	D Text	33½	33	33½
—	D Text pr	140	140	—
10	Dunoluse	7¼	7¼	7¼
100	Du Pont	42	42	42
—	Ou Pont pr	85	85	—
200	Dupuis A	9½	9½	9½
—	E Knot	40	40	—
—	Enamel A	6½	6½	—
—	Enamel B	325	325	—
—	Fraibnk M	7	7	—
—	Falcon	10¾	10¾	—
—	FamPlay	23	23	—
—	Fleetwood	25½	25	—
—	Fraser	29¼	29	—
—	Freiman	6	6	—
—	Fr Pete	4	3 90	—
—	G Dynam	71	70¾	—
—	GMC	110½	110½	—
—	GB Can I p	44¾	44¼	—
—	GL Paper	20¾	20⅝	—
250	Hdy Andy	5½	5¼	5½
200	Hawk Sidd	53¾	53¾	53¾
—	Hollinger	26	25	—
73	Home A	18	17½	18
—	Home B	18¾	18¾	—
—	H Smith pr	40	40	—
300	Hud Bay M	76	76	76
1500	HBC	14¾	14¾	14¾
375	Husky Oil	13¾	13½	13¾
650	Imp Oil	63¾	63¼	63¾
425	Imp Tob	14¾	14¾	14¾
250	Ind Accep	23	22⅞	23⅛
—	Inglis	7¾	7⅝	—
200	Inv Gr A	14¾	14½	14½
179	Int Nickel	95½	96	96⅛
150	Int Pap	32	32	32
300	Int Util	30⅜	30⅜	30⅜
125	Inter PL	84	83⅞	84
—	Jamaica PS	15	15	—
—	Labatt	17¾	17¾	—
235	Laur F	11¼	11¼	11¼
—	Laur F 1.25	17½	17½	—
150	Loblaw A	10⅝	10⅝	10⅝
525	Loblaw B	11¼	11⅛	11¼
265	Loeb M	15⅜	15¼	15⅜
—	Mac Kinn	15½	14¾	—
200	MacLar A	22	22	22
—	MacLar B	25	25	—
350	MB PR	26	25¾	26
—	Marit El	21¼	21	—
151	Marit Tel	21	21	21
1155	Massey F	35c	34¾	35⅛
—	McAllister	7⅜	7½	—
—	Miron 6%	11	10¾	—
375	Molson A	33¾	33½	33¾
—	Molson B	34	31½	—
—	Mtl Loco	13½	13½	—
—	Mtl Trust	21	21	—
125	Moore Cp	78	78	78
200	Morse R A	16	16	16
—	Morse R B	13¼	13¼	—
50	Mussens	8¾	8¾	8¾
—	Nat Drug	15⅜	15⅜	—
—	NFLD Ligh	11⅜	11¼	—
195	Noranda	52⅛	52	52⅛
—	N On NG	26⅜	26½	—
11	NS LP	34½	34	34
150	Ocean Fish	12¼	12¼	12¼
225	Ogilvie	14⅜	14	14
—	Ont Steel	36	36	—
—	Oshaw A	28	28	—
50	Phillips C	29½	26½	29½
100	Pow Corp	13	13	13
—	Pow C 4¾	46½	46	—
68	Price Br	38¾	38¾	38¾
1025	QN Gas	13¾	13½	13½
—	QNG Pr	98	97½	—
—	Que Phon	27	25½	—
100	Reitman's	10¾	10¾	10¾
—	Rio Algom	19¼	19	—
—	Rolland A	10	10	—
100	Ronalds F	12½	12½	12½
125	Rothmans	23½	23½	23½
75	StL Cm A	33	33	33
—	St-L Cm w	14	14	—
260	Salada F	12⅛	12⅛	12⅛
—	Scott LaS	14½	14	—
360	Shell Can	18¾	18¾	18¾
150	Shell I pr	25¼	25¼	25¼
—	Sher W	39	38	—
—	Shop Save	13½	13	—
—	Sicard	6½	6½	—
100	Simpsons	12⅝	12⅝	12⅝
—	Sou GF	8¾	8¾	—
—	Segemines	12⅜	12⅜	—
—	Southam	38⅞	38⅞	—
—	SS Steel	12¾	12¾	—
1200	Steel Can	25¾	25⅝	25⅝
125	Steinbg A	48¾	48¾	48¾
—	Steinbg pr	101	100	—
—	Texaco Can	52⅛	15⅜	—
320	T Fin (A)	11⅜	11⅜	11⅜
—	Tr-C Corp	8¾	8¾	—
500	Tr-C PL	38¼	37⅝	38¼
225	Tr Mt PL	18¼	18⅛	18¼
200	Un Carbid	28	28	28
100	Union Oil	22⅜	22⅜	22⅜
—	Viau	12	12	—
220	Walk GW	34½	34½	34½
300	W Coast Tr	23¾	23	23
300	Weston (A)	19½	19½	19½
—	Wstn (A) w	11	11	—
400	Zeller's	23½	23½	23½
30500	Dolsan	65	60	63
6000	Dom Exp	18	15	18
3000	Dom Lease	20	20	20
—	D Oilcloth	29¾	29	—
—	Dumagami	55	53	—
3000	Dumont	34	33	33
—	E Knot 7 p	190	180	—
—	East Sull	865	830	—
2500	East Vent	28	28	28
—	F. Plastic	475	475	—
—	Electrolier	15	15	—
500	Emp Oil	7	7	7
26325	Equity Ex	83	79	81
—	F. Plastic	70	70	—
—	F. Plastic wr	7½	7½	—
1000	Fab Met	18	18	18
4500	Fano	7½	7	7½
—	Flint Rock	20	20	—
23000	Fontana	8	7½	8
—	FT Reliance	35	35	—
9500	Fox Lake	23	21	21
200	Frigistors	38	38	38
—	Fundy	4½	4	—
3500	Futurity	57	57	57
—	Garney	70	67	—
—	Ghislau	26	24	—
200	G Autotron	70	70	70
500	Glen Lake	170	170	170
—	Grandroy	410	380	—
500	Grt W Min	136	136	136
1029	Greenberg	5½	5½	5½
—	Grissol	225	220	—
—	Gui-Por Ur	28	28	—
—	Imbrex	400	400	—
100	Inland Ch	7½	7½	7½
200	Inspirain	175	175	175
—	Int Atlas	105	105	—
1000	Int Ceram	7	7	7
41000	Intp Rredg	23	20	21
2000	James Bay	28	28	28
—	Jockey	5	5	—
1800	Jubilee	320	315	320
—	Keltic Mng	31	28	—
500	K Desmond	47	47	47
—	Kenting A	5¾	5¾	—
1700	Kiena	109	108	108
1500	Kodia Pet	335	310	310
—	Kontiki	7	6	—
—	Lab Accept	8¼	8	—
—	Labrador	32	32	—
1000	Laduboro	45	45	45
—	Lait Leclere	11	11	—
—	Lamontagne	18¼	18	—
10500	Lingside	5½	5½	5½
—	Lithium	9	9	—
34000	Louanna G	23½	23	23
—	Marlartic H	12½	12	—
7000	Massval	10	9	10
12700	Matachewa	130	125	128
500	Melchers	21⅜	21⅞	21⅝
—	Mere Chip	10	10	—
1500	Mid-Chib	19	19	19
2000	Midepsa	390	380	385
4000	Miro Mines	25	20	25
4500	Mistango	26	24½	24½
1000	Molyb	72	60	72
500	Monpre	7½	7½	7½
—	Mt Cestigan	32	18	18
2850	Mt Pleast	49	47	48
—	NAut Ve	255	250	250
5560	Native Min	9	8	9
20000	N Imperial	178	155	160
1000	Newrich	16½	16½	16½
6000	NW Amulet	7½	7	7
9500	Nocana	12½	11	12½
—	NA Asbesto	10	7½	7½
7900	NA Rar M Cr	53	53	53
2750	North Ex	110	100	105
2300	NW Canal	16½	16	16½
13000	Norvalie	9	8½	9
—	O'Brien	240	215	—
16000	Opem Ex	10½	10	10
—	PA Inv	425	425	—
46700	Pat Silver	83	69	80
11000	Paudash	7½	7	7
800	Peace Riv	650	635	635
4500	Pennbec	18	17	17
—	Pemb El	25	25	—
2200	Peso S	208	200	200
7000	Pitt Gold	6	5½	5½
6800	Perquoine	19	16½	17
—	Que Ascot	3½	3½	—
—	Que Chib	16½	13	—
500	Q Cobalt	155	145	145
—	Q Indust M	18	16	—
3500	Queenston	9½	9½	9½
33500	Rancheria	73	67	70
—	Red Crest	3	3	—
—	Ressner	5	4½	—
400	RA Pete B	170	130	130
—	Ruby Foo	405	405	—
—	Ruby Fw	22	21½	—
—	Rusty L	20	19	—
500	StL Celum	190	190	190
—	StL Div Lds	75	75	—
1000	StLucie	16	16	16
—	Sangame	11	11	—
5500	Sapawe	32	32	32
—	Seaway H	425	425	—
200	Select Fin	155	150	155
1000	Silver Reg	20	20	20
7700	Silver Sum	23	21	23
4000	Silver T	32	30	31
—	Sobeys (A)	19⅞	19⅞	—
—	Sogena	11½	11½	—
32000	S Dufault	12	10	11½
—	Spartan Air	41	41	—
—	Spartan w	3	3	—
1000	Stairs Ex	57	57	57
11500	Std Gold	52	45	45
—	Superpack	375	300	—
—	Surlaga	45	43	—
6000	Tache	12	12	12
1000	Talisman	50	50	50
—	Tazin	6½	6	—
6500	Tib Expl	6	6	6
—	Titan	7½	7	—
200	Tc Freeze	195	195	195
4530	Trsterre	33	33	33
—	Tru-Wall	435	435	—
—	Un Obalski	29	28	—
—	Val-Mar	5½	5½	—
500	V Der Hout	285	270	270
—	Wstburne	125	14	—
—	W Cn Min	50	50	—
—	Westel	17½	17½	—
2500	Western M	500	500	500
4300	West Tin	47	44	44
3600	Wisconsin	2	20	20
—	Westville	30	30	—
6500	Westairs	39½	38	39½
6000	StLucie Ex	16	16	16
5300	Sapawe	32	32	32
—	Seaway H	425	425	—
200	Select Fin	155	150	155
1000	Silver Reg	20	20	20
7700	Silver Sum	23	21	23
4000	Silver T	32	30	31
—	Sobeys (A)	19⅞	19⅞	—
—	Sogena	11½	11½	—
32000	S Dufault	12	10	11½
—	Spartan Air	41	41	—
—	Spartan w	3	3	—
1000	Stairs Ex	57	57	57
11500	Std Gold	52	45	45
—	Superpack	375	300	—
—	Surlaga	45	43	—
6000	Tache	12	12	12
1000	Talisman	50	50	50
—	Tazin	6½	6	—
6500	Tib Expl	6	6	6
—	Titan	7½	7	—
200	Tc Freeze	195	195	195
4530	Trsterre	33	33	33
—	Tru-Wall	435	435	—
—	Un Obalski	29	28	—
—	Val-Mar	5½	5½	—
500	V Der Hout	285	270	270
—	Wstburne	125	14	—
—	W Cn Min	50	50	—
—	Westel	17½	17½	—
2500	Western M	500	500	500
4300	West Tin	47	44	44
3600	Wisconsin	2	20	20
—	Westville	30	30	—
6500	Westairs	39½	38	39½

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3,00
—	Ajax	9	9	—
—	Alpha (A)	50	50	—
2532	Alscope	250	241	245
2000	Alsof	12½	12½	12½
3300	Amg B Bel	25	25	35
500	Ameranium	4	4	4
—	Anglo-Scan	13	13	—
—	Anthonian	8	7	—
—	Arno	6½	4	—
1000	Atlanta	22	22	22
—	Augustus	45	40	—
—	Baker Tale	7½	6	—
—	Band-Ore	23	21	—
500	Barvallee	3	3	3
8000	Bateman	6	5½	6
—	Beauce PI	5	5	—
—	Beld-C w	225	225	—
200	Black Haw	290	290	290
6000	Black Riv	25	25	25
100	Blue Bon	320	320	320
3000	Bornite	6½	6½	6½
—	B Carnets	40	40	40
7500	Bruce-Frost	15	14	14
1000	Bruncan	91	91	91
1500	Bunat Hill	83	83	83
—	Camflo	265	265	265
100	CI Inv Tr	32	32	32
200	C Interus	295	295	295
—	C Magnetic	68	68	—
—	C Secur A	280	275	—
6000	Carbec	12	10	11
—	Casavant	450	450	—
—	Cassiar	460	460	—
325	Cessland	765	745	745
5910	Chemalloy	157	147	156
—	Cheskirk	19	17	—
—	Chib Copper	5	5	—
6000	Chipman	15½	14	14
300	Co H & M	100	95	93
—	Co O & M	29	27	—
—	Commodor	150	140	—
1000	Cominga	10	9½	9½
500	C Canorama	24	24	24
—	C Div S (A)	40½	40½	—
2000	C Manitoba	36½	36	36½
19000	C Mogader	27	24½	28
—	C Monpas	5½	5	—
1000	C Ngw Plate	40	40	40
100	CQ Smelt	73	73	75
—	CQ Vell	4½	4½	—
4300	C Virginia	40	40	40
1000	Constream	9	9	9
—	Couvrette (A)	7	6¾	—
—	Cr Cl-L (A)	9½	9½	—
2935	Crownbrid	34½	30	30
—	Crusade	13	13	—
—	Dauphin	23½	23½	—
—	Delta Elect	205	195	—
—	Delta Mine	18	17	—
—	Denault (A)	11	11	—
500	Dom Asbestos	3½	3½	3½
1000	Dominion Eng	4	4	4
1000	Dominion Scot	4	4	4
1000	Donalda	4	4	4
1000	Donbar	4	4	4
1000	Dorchester	4	4	4
1000	Dorset	4	4	4
1000	Dragon	4	4	4
1000	Duvex	4	4	4
1000	Eagle	4	4	4
1000	Eastern Can	4	4	4
1000	Eastern Mtg	4	4	4
1000	Eastern Sec	4	4	4
1000	Eastern Tex	4	4	4
1000	Eastern Trust	4	4	4
1000	Eastern Wood	4	4	4
1000	Eastern Wrap	4	4	4
1000	Eastern Yarn	4	4	4
1000	Eastern Zinc	4	4	4
1000	Eastern Zinc	4	4	4
1000	Eastern Zinc